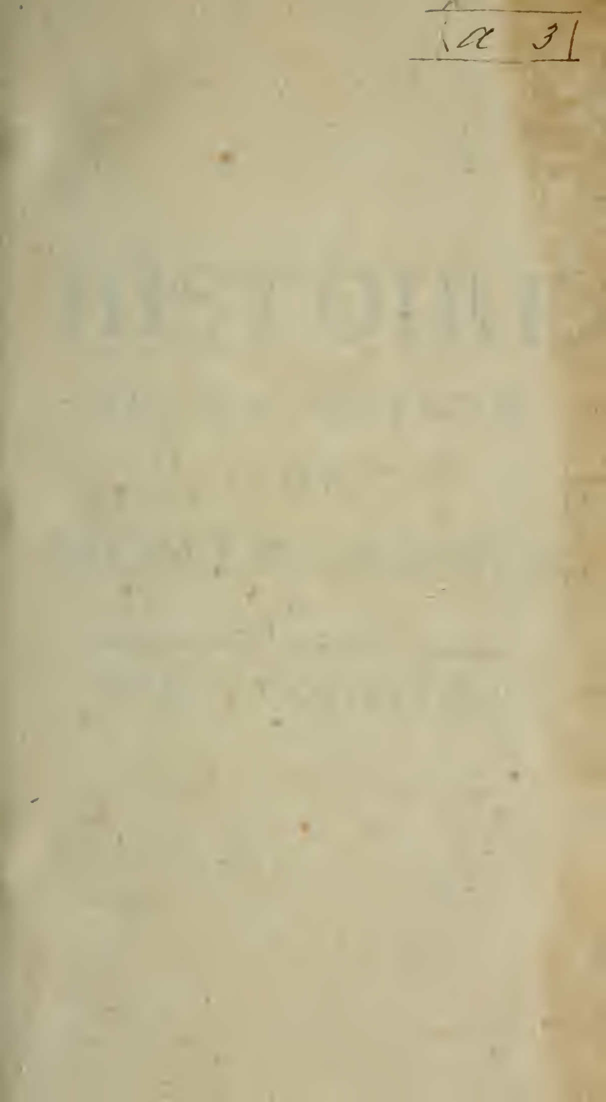


The Earl of Ilchester.


a 3

HISTOIRE

DE LA MAISON

DE

MONTMORENCI.

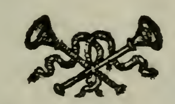
TOME TROISIEME.

HISTOIRE
DE LA MAISON
DE
MONTMORENCI.

Par M. D*ESORMEAUX*.

TOME TROISIEME.

C*ONTENANT les Vies de Henri I, Connétable de France ; celle de Charles Duc d'Amville, grand Amiral de France ; & celle de Henri II, Duc de Montmorenci, depuis* 1547 *jusqu'en* 1632.

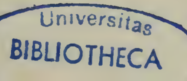


A PARIS,

Chez { DESAINT & SAILLANT, Libraires, rue S. Jean de Beauvais.
DUCHESNE, Libraire, rue S. Jacques.

M. DCC. LXIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.





HISTOIRE
DE LA MAISON
DE MONTMORENCI.

HENRI DE MONTMORENCI.

HENRI I *du nom, duc de Montmorenci, pair, amiral, maréchal, connétable & premier baron de France, chevalier des Ordres du Roi, gouverneur & lieutenant-général du Languedoc, capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances de Sa Majesté; comte de Dammartin, de Milly, de la Fere-en-Tardenois, d'Alais, de Château-Briant, d'Offemont; vicomte de Melun & de Monstereuil; marquis de Bagnols; baron d'Amville, de Merlou, de Préaux, de Montberon, de Savoisy, de Saint-Ciergue, de*

Villiers-le-Bel, de Château-neuf, de Dangu, de Vigny, de Rougé, de Macy, de Cramoiſy, de Guiſe, de Chantoceaux, de Candé, de Derval, d'Oudon, de Longueſſe, de Marigny, de Compiegne, de Conflans, de Pontermé, d'Aſpremont, de Gourville, de Thourote; ſeigneur d'Ecouen, de Chantilly, de Lille-Adam, &c.

HENRI de Montmorenci, ſecond fils du Connétable Anne de Montmorenci, & de Magdeleine de Savoie-Tende, illuſtra le nom d'Amville, ſous lequel il fut connu pendant la vie de ſon pere & de ſon frere aîné; la faveur & les bienfaits du roi Henri II, dont il avoit l'honneur d'être le filleul chéri, vinrent le chercher, pour ainſi dire, juſques dans le berceau; mais il ne fut pas plutôt en âge de porter les armes, qu'il chercha à juſtifier les bontés du Roi: il fit ſa premiere campagne en Lorraine & en Allemagne, ſous les ordres du Connétable ſon pere;
1552. il ſe ſignala à la défenſe de Metz, & encore plus en Italie.

Personne n'ignore que le Piémont étoit alors ce qu'ont été depuis les Pays-Bas & aujourd'hui la Prusse, la plus célebre école de guerre de l'univers : l'illustre Brissac avoit établi parmi les troupes Françoises une discipline presque égale à celle des Romains ; le zele, l'émulation, l'amour de la gloire & de l'ordre, distinguoient avantageusement les officiers & les soldats qui servoient sous lui. D'Amville déja formé par le Connétable parut avec éclat dans cette armée : ce ne fut point à la faveur de son pere qu'il dut l'estime & l'amitié de son général & de ses compagnons de guerre, mais à son application & à son courage. La nature lui avoit prodigué tout ce qui attire les regards de la multitude, le grand air, les graces, la force ; c'étoit le plus bel homme de l'armée à cheval, & le plus adroit ; il n'y avoit personne, quelque robuste qu'il fût, qui pût soutenir son choc, ou qui ne fût ébranlé de ses coups. Les qualités de l'ame répondoient à celles du corps : d'Am-

Relation du siege de Mets, par Salignac.

1556.

Vies des hommes illustres de Brantome, discours LXXII.

ville étoit galant, magnifique, poli, affable, & si généreux que tout l'argent qu'il tiroit des bienfaits du Roi, ou du Connétable l'homme le plus riche de la nation, étoit consacré à l'entretien d'un grand nombre de pauvres officiers ; enfin le duc de Nemours, d'Amville & le vidame de Chartres, passoient pour les trois chevaliers les plus accomplis du Royaume. C'étoit, dit Brantôme, en parlant des deux premiers, *les deux Parangons pour lors de toute la chevalerie.*

Vies des hommes illustres de France, tome II, page 113.

Brantome, Ibidem.

1556. A peine d'Amville eut donné des preuves de son courage, qu'il envoya défier au combat à la lance le marquis de Pescayre, fils de ce célebre Pescayre, l'un des plus grands capitaines de Charles-Quint. Le jeune Pescayre héritier de la valeur de ses peres, passoit pour le plus noble & le plus brave chevalier de l'armée ennemie ; il accepta le défi de d'Amville; mais il le conjura de différer le combat, jusqu'à ce qu'il eût été entiérement rétabli d'une maladie qu'il avoit

Thuanus, Liber XVI.

eue ; cependant ſoit que les circonſtances ne leur permiſſent plus d'en venir aux mains, ſoit que les généraux s'y oppoſaſſent de part & d'autre, le duel n'eut pas lieu.

D'Amville ſe dédommagea dans tous les combats & les ſieges du Piémont où il fit des prodiges de valeur : ſon zele, ſon aſſiduité à l'armée, ſon application lui mériterent la confiance de Briſſac, qui bientôt après lui en donna des marques éclatantes.

La charge de colonel-général de la cavalerie étoit alors partagée entre les ducs de Nemours & d'Aumale ; le premier l'exerçoit en deçà des monts, l'autre au-delà ; le duc d'Aumale, brave, généreux, magnifique comme tous les Princes de ſa maiſon, s'étoit ſignalé à la guerre ; mais la faveur de la ducheſſe de Valentinois ſa belle mere, celle du duc de Guiſe ſon frere, lui rendoit le ſéjour de la Cour ſi agréable, qu'il ne paroiſſoit preſque point en Piémont : Briſſac jaloux de la diſcipline militaire, lui

Hiſtoire des hommes illuſtres de France, tom. 11, pages 110, 111, 112.

écrivit plusieurs fois de venir remplir les fonctions de sa charge l'une des premieres de l'armée; le Duc s'excusa sur les affaires qui l'arrêtoient à la Cour; Brissac las d'attendre, disposa de cet emploi en faveur de d'Amville. Le duc d'Aumale se plaignit amérement; mais le Connétable soutint le choix du Maréchal avec tant de vigueur & de fermeté, que d'Amville demeura colonel-général de la cavalerie légere du Piémont.

La réputation de ce jeune Seigneur augmenta avec sa dignité; il s'appliqua sur-tout à rendre le corps qu'il commandoit également recommandable par la discipline,
1556. la valeur & la politesse: le succès répondit à ses soins; tout ce qu'il y avoit de plus illustre dans la jeune noblesse se partageoit entre le duc de Nemours & lui; c'étoit à qui serviroit sous les étendards de ces deux chevaliers. On remarque que les officiers qui se signalerent le plus dans les guerres civiles, avoient été formés par le Duc & d'Am-

Vies des hommes illustres de Brantome, discours LXXII.

ville : l'émulation étoit telle entr'eux deux, qu'ils n'épargnoient ni les ſoins, ni les careſſes, ni l'argent, pour ſe dérober l'un à l'autre, les officiers de cavalerie qui avoient le plus de talents ; mais la faveur du Connétable que chacun s'empreſſoit de mériter, faiſoit pencher la balance en faveur de d'Amville ; il n'y eut pas juſqu'à Paul-Baptiſte Frégoſe, l'un des officiers les plus renommés de ces temps-là, qui ne quittât le duc de Nemours dont il étoit lieutenant, pour paſſer en la même qualité auprès d'Amville ; mais il ne jouit pas longtemps des avantages qu'il s'étoit promis, en abandonnant un Prince dont il n'avoit aucun lieu de ſe plaindre. *Ibidem.*

D'Amville en étoit venu aux mains avec la garniſon Eſpagnole de Foſſan ; le combat fut ſi vif & ſi opiniâtré de part & d'autre, que Frégoſe qui combattoit entre d'Amville & le vidame de Chartres, les aſſura qu'il nen avoit jamais vu de plus furieux : il ajouta en même 1556.

Ibidem. temps, que puiſqu'il avoit échappé à tant d'actions ſans être bleſſé, il eſpéroit encore ce jour-là éprouver le même bonheur; mais il avoit à peine proféré ces paroles, qu'il fut emporté d'un coup de canon; cet accident n'empêcha point d'Amville de battre & de repouſſer l'ennemi.

Quelque-temps après, ce ſeigneur combattit avec la même valeur & le même ſuccès la cavalerie Eſpagnole au pont de Sture, & la défit : il demeura plus de cinq cents ennemis ſur le champ de bataille. D'Amville ſe jetta enſuite dans la petite ville de Santia avec Bonnivet, fils de l'Amiral de ce nom, tué à la bataille de Pavie; il s'agiſſoit de défendre cette place contre une armée de trente-cinq mille hommes, commandée par le duc d'Albe : c'eſt par cet exploit que ce général vouloit commencer la conquête du Piémont. Le ſuccès répondit mal à ſes eſpérances, il échoua devant Santia qui n'étoit qu'une bicoque; ſon armée étoit ſi décou-

Thuanus, Liber XVI.

ragée par la défenſe héroïque de Bonnivet & d'Amville, qu'à l'approche de Briſſac avec une poignée de ſoldats, il ne jugea pas à propos de l'attendre ; il leva précipitamment le ſiege, abandonnant ſes malades, au nombre de quatre cents, à la diſcrétion du vainqueur. D'Amville le pourſuivit dans ſa retraite, qui ne ſe fit qu'avec beaucoup de déſordre & de honte ; de-là le proverbe qui régna long-temps parmi les Eſpagnols : *Tu es plus poltron que lors de la retraite de Santia.* 1556.

On a vu dans la vie du Connétable, le deſir extrême que d'Amville avoit de ſervir ſous le duc de Guiſe dans l'expédition de Naples : la volonté abſolue du Roi, le retint en Piémont ; ce Prince ne voulut jamais conſentir qu'il ſe ſéparât d'un général dont les leçons lui avoient été ſi glorieuſes.

Cependant la fortune de la maiſon de Montmorenci paroiſſoit ébranlée par la perte de la bataille de S. Quentin ; déja le duc de Guiſe prenoit ſur le Connétable vaincu

& prisonnier un ascendant qui sembloit devoir exclure celui-ci & ses enfants de la haute faveur dont ils
1557. avoient joui jusqu'alors. Ce fut dans ces circonstances que d'Amville retourna en France, flottant entre la crainte & l'espérance ; mais il fut accueilli du Roi avec l'estime & les caresses que méritoient son zele & ses travaux : ce Prince lui donna de sa propre main le collier de l'ordre de S. Michel, qui étoit encore alors la récompense la plus glorieuse de la vertu, de la naissance & des services militaires ; bientôt après, la duchesse de Valentinois enchantée de la réputation, des graces & du mérite du jeune d'Amville, le choisit sur tous les seigneurs du Royaume, pour lui faire épouser ([a]) Antoi-

([a]) Elle étoit fille aînée de Robert de la Marck, duc de Bouillon, prince de Sédan, maréchal de France ; & de Françoise de Brézé : elle avoit pour frere Henri-Robert de la Marck, duc de Bouillon, allié à Françoise de Bourbon, fille du duc de Montpensier ; & pour sœur, 1°, Diane de la Marck, femme de Jacques de Cleves, duc de Nevers ; 2°, Guillemette de la Marck, épouse de Jean de Luxembourg, comte de Brienne.

nette de la Marck sa petite-fille qu'elle avoit élevée, & qu'elle aimoit avec une tendresse infinie: on sait que ce mariage affermit le crédit du Connétable à la Cour; mais la mort funeste d'Henri II ne tarda pas à rendre la supériorité aux Princes de la maison de Lorraine, qui régnerent sous le nom de François II.

D'Amville prit peu de part aux troubles qui diviserent la Cour & le Royaume sous le nouveau Roi; il avoit alors l'ame remplie de la plus grande passion pour la reine Marie Stuard; il la contint 1559.
dans les bornes du respect, tant que vécut le Roi; mais François II *Thuanus, Liber XXIX.*
n'eut pas plutôt payé le tribut à la nature, qu'il laissa éclater ses feux. Le mérite de d'Amville n'avoit point échappé à la jeune Reine; elle répondit à sa passion, par une passion égale, & elle lui eût fait l'honneur de l'épouser, s'il eût été libre : ce 1560.
n'auroit point été au reste le premier exemple d'une Reine de France, épouse d'un Montmorenci. On prétend qu'un seigneur de la Cour

ayant pénétré le ſecret de la Reine, oſa conſeiller à d'Amville d'empoiſonner ſa femme ; & qu'il lui offrit même ſon miniſtere, pour un crime auſſi déteſtable. Mais quelque éclat qu'eût une couronne embellie par les charmes de Marie Stuard aux yeux de l'ambition & de l'amour, d'Amville rejetta avec horreur les ſervices de ce ſcélérat ; il rompit
Ibidem. ſans ménagement avec lui. Au reſte s'il réſiſta aux inſtances criminelles d'un homme indigne d'être ſon ami, il n'eut pas la force de renoncer à ſa paſſion, qui de jour en jour devenoit plus violente ; il ne pouvoit conſentir à ſe priver un ſeul jour de la vue de la Reine ; il la ſuivit à un voyage
1561. qu'elle fit à la cour de Lorraine ; il s'embarqua avec elle pour l'Ecoſſe, lorſque cette jeune Princeſſe ſe vit forcée par la haine & la jalouſie de Catherine de Médicis, qui ne pouvoit lui pardonner d'être adorée en France, de ſortir du Royaume. Ce ne fut pas ſans verſer beaucoup de larmes, & témoigner la douleur la plus touchante, que Marie Stuard

quitta le séjour délicieux de la France, pour aller régner chez des peuples sauvages, indomptables, toujours prêts à se soulever. Cependant quelque durs & austeres que fussent alors les Ecossois, la présence de leur Reine fit d'abord sur eux l'impression la plus agréable ; ils ne pouvoient s'empêcher d'être attendris à la vue d'une Princesse qui réunissoit aux graces de la figure la plus noble, le courage, l'esprit, l'éloquence, les talents les plus séduisants ; mais peu à peu ils s'éloignerent d'elle, à cause de son attachement à la religion Catholique ; ils ne lui pardonnerent jamais son goût pour le luxe & les plaisirs, ses mariages & sur-tout le mépris secret qu'elle faisoit d'eux. Qui ne connoît les avantures malheureuses de cette Princesse ? Arrêtée par ses sujets, traitée comme une femme impudique, forcée d'abdiquer la couronne, elle se vit contrainte d'aller chercher un asyle en Angleterre, où elle ne trouva qu'une

1561. longue priſon, & la mort à laquelle elle fut condamnée par la Reine Eliſabeth.

Thuanus, Liber XXIX. La préſence de d'Amville adoucit ſes premiers malheurs en Ecoſſe; mais bientôt le bruit des armes qui retentiſſoit déja dans toute la France, l'arracha de ſa Cour. D'Amville réſiſta long-temps aux ordres preſſants & réitérés du Connétable qui le rappelloit auprès de lui ; mais enfin ce qu'il devoit à ſon Roi, à ſa patrie, à ſon pere, le devoir joint à l'amour de la gloire, l'emporta ſur la paſſion : il parut auſſi touché en quittant Marie Stuard, qu'elle l'avoit été elle-même en ſortant de la France. Il partit, laiſſant à la cour d'Ecoſſe Chaſtellard un de ſes gentilshommes, petit-fils par ſa mere du célebre chevalier Bayard, pour ménager ſes intérêts auprès de la Reine; mais Chaſtellard, jeune, adroit, bienfait, brave, plein de feu & d'eſprit, les trahit; il devint lui-même paſſionnément amoureux de la Reine.

Marie Stuard avoit du goût & du talent pour la poësie ; elle aimoit tous ceux qui réussissoient dans cet art si difficile & si agréable. Chastellard s'insinua dans ses bonnes graces, en lui présentant sans cesse des vers ([a]) dans lesquels il célébroit sa beauté, son génie, & ses graces ; la Reine ne dédaignoit pas de lui répondre dans le même langage : il n'en fallut pas davantage pour allumer le feu dont Chastellard étoit dévoré ; il eut la témérité de se glisser deux fois sous le lit de la Reine lorsqu'elle alloit se coucher : il fut surpris ; Marie Stuard lui pardonna la premiere fois ; mais la seconde elle l'abandonna à l'indignation des grands de sa Cour, qui lui firent couper la tête ([b]).

1562.

Thuanus, Ibidem.

Vies des Dames illustres de Brantome, disc. 3.

([a]) Il avoit traduit en vers François un sonnet Italien, dont voici le sens : A quoi sert de posséder un Royaume, de se faire craindre, respecter, obéir, admirer, si l'on dort, veuve, seule, & froide comme marbre.

([b]) Voici comme s'exprime Brantome, sur l'avanture & la fin tragique de ce malheureux gentilhomme : Forcé d'amour & de rage, il fut si présomptueux de se cacher sous le lit de la Reine, lequel fut découvert ainsi qu'elle alloit se coucher. La Reine, sans aucun scandale, lui pardonna ;

Cependant d'Amville ne voulut pas quitter la fameuſe iſle de la Grande-Bretagne, ſans avoir vu Londres, qui en eſt le principal ornement: il ſe rendit avec le grand-Prieur de France, frere du duc de Guiſe, à la Cour de la Reine Eliſabeth, qui les reçut avec de grands témoignages d'eſtime & d'amitié: elle leur donna de très-belles fêtes, des ballets, dans l'un deſquels les Dames de ſa Cour repréſentoient les vierges de l'Evangile, les unes avoient leurs lampes allumées, les autres n'avoient ni feu ni huile.

Vies des hommes illuſtres de Brantome, diſcours LXXI.

mais ledict Chaſtellard, non content & plus que forcené d'amour, retourna pour la ſeconde fois, ayant oublié ſa premiere faute & ſon pardon. Alors la Reine, pour ſon honneur & ne donner occaſion à ſes femmes de penſer mal, perdit patience, le mit entre les mains de la juſtice, qui le condamna tout auſſi tôt à avoir la tête tranchée; vu le crime du fait, & le jour venu, ayant été mené ſur l'échafaut, prit en ſes mains les Hymnes de Ronſard, & pour ſon éternelle conſolation, ſe mit à lire l'Hymne de la mort, qui eſt très-bien fait & propre pour ne point abhorrer la mort, ne s'aidant aucunement d'aucun livre ſpirituel, ni de miniſtre, ni de confeſſeur. Après avoir fait ſon entiere lecture, ſe tourne vers le lieu où il penſoit que la Reine fût, & s'écria haut: Adieu la plus belle & la plus cruelle Princeſſe; & puis fort conſtamment tendit le col à l'exécuteur.

Il

Il faut avouer que cette maſcarade qui paſſoit alors pour ingénieuſe, ſeroit regardée aujourd'hui comme bien indécente & ſcandaleuſe. 1562.

Quoi qu'il en ſoit, Eliſabeth dans un grand repas qu'elle donnoit aux deux ſeigneurs François, s'étendit beaucoup ſur les louanges du Roi Henri II; elle leur avoua que la réputation de ce Prince galant & magnifique avoit fait une telle impreſſion ſur elle, qu'elle avoit formé le deſſein de le voir à quelque prix que ce fût; elle ajouta que ſes vaiſſeaux étoient déja préparés pour la paſſer en France, lorſqu'elle apprit ſa mort tragique. *Ah! Madame*, lui répondit d'Amville qui avoit été ému juſqu'au fond de l'ame, au ſeul nom d'un Roi, dont il adoroit la mémoire, *quel plaiſir vous euſſiez fait à mon maître, & quel accueil vous euſſiez reçu de lui! Mais je ſuis perſuadé que votre Majeſté l'eût trouvé encore plus aimable & plus accompli que la renommée ne le publioit.* *Ibidem.*

Cependant, malgré les plaiſirs qu'il goûtoit à la cour d'Angleter-

re, il ne paroît pas que d'Amville y ait fait un long séjour : il étoit en France au commencement de la guerre civile ; on lit dans l'histoire, que c'étoit lui qui commandoit presque toujours l'escorte de
1562. la Reine, lorsqu'elle s'abouchoit avec le prince de Condé. On a vu dans la vie du Connétable, avec quelle habileté d'Amville sauva l'armée royale, campée à Talsy en Beauce : le roi de Navarre avoua que c'étoit à la seule activité de ce seigneur, qu'il devoit le salut de la France que la défaite de l'armée auroit certainement livrée aux Protestants.

Thuanus, Liber XXX.

Cet acte d'hostilité détruisit toutes les espérances qu'on avoit conçues de la paix. Les chefs des Protestants furent déclarés criminels de leze-Majesté, proscrits & dépouillés de leurs dignités : d'Amville obtint celle d'amiral de France, dont il jouit pendant toute la guerre. Charles, comte de la Rochefoucault-Randan, fut nommé colonel-général de l'infanterie Françoise en place de d'Andelot.

Vies des hommes illustres de Brantome, discours LXXX.

D'Amville pendant tout le cours de la guerre rendit des ſervices ſignalés : il ſurprit & tailla en pieces un ſecours conſidérable que l'ennemi vouloit jetter dans Rouen aſſiégé par le roi de Navarre & le Connétable : cette défaite hâta la conquête de la capitale de la Normandie.

Mais c'eſt ſur-tout à la bataille de Dreux, livrée la même année, que d'Amville ſe ſurpaſſa lui-même : il commandoit toute la cavalerie légere de l'armée & trois compagnies d'hommes d'armes, à la tête deſquelles il ſoutint long-temps les Suiſſes qui furent rompus juſqu'à ſept fois, & qui ſe rallierent toujours. D'Amville fut repouſſé à ſon tour après un choc long & furieux, dans lequel il perdit ſon frere Gabriel de Montmorenci-Montberon qui fut tué à ſes côtés ; lui-même fut renverſé de cheval : il alloit être 1562. pris ou tué ſans la généroſité de Jean de Nadal, ſeigneur de la Crouſſette, gendarme de ſa compagnie, qui le voyant expoſé à un ſi grand

Hiſtoire du Languedoc, tome 5, pag. 508.

danger, mit pied à terre, le força de monter ſur ſon cheval & le dégagea. La mort de ſon frere jointe au malheur du Connétable ſon pere, abandonné des ſiens, bleſſé & pris, anima tellement d'Amville, qu'il rallia ſa cavalerie, & fondit ſur l'ennemi en déſeſpéré; il diſperſa les eſcadrons Proteſtants; il enfonça l'infanterie dont le prince de Condé s'étoit éloigné pour pourſuivre les fuyards : pendant ce temps-là, le duc de Guiſe tailloit en pieces les Reitres. Enfin, Condé qui ſe regardoit comme victorieux, ſe vit en même temps attaqué par le duc de Guiſe, le maréchal de Saint-André & d'Amville. Pour comble de malheur, le cheval du Prince, qui avoit reçu pluſieurs bleſſures, s'arrête; dans cet inſtant d'Amville s'élance ſur lui, l'épée haute, menaçant de le tuer s'il ne rend les armes; le Prince abandonné des ſiens, bleſſé à la main, lui donna ſa foi & lui remit ſon épée.

Vies des hommes illuſtres de Brantome, diſc. LXXIX.

Ce jour-là-même, d'Amville témoigna une modeſtie digne de la

gloire qu'il avoit acquiſe : il préſenta ſon illuſtre priſonnier au duc de Guiſe, qui par la priſon du Connétable & la mort du maréchal de Saint-André, ſe trouvoit chargé du commandement de l'armée. Le Duc flatté de la confiance de d'Amville, lui rendit le Prince, qui ſeul pouvoit être échangé avec le Connétable. Malgré les ſoins avec leſquels d'Amville garda ſon priſonnier, peu s'en fallut qu'il ne lui échappât : Condé auſſi adroit que brave, avoit déja gagné un de ſes gardes ; mais le projet fut découvert, & le malheureux garde pendu ſous les fenêtres & preſqu'aux yeux du Prince.

1562.

Thuanus, Liber LXIII.

D'Amville ſignala ſa reconnoiſſance envers le brave & généreux la Crouſette; il le fit ſucceſſivement, maréchal des logis, guidon, enſeigne & lieutenant de ſa compagnie ; il l'honora de toute ſa confiance & l'éleva à une très-grande fortune : la Crouſette de ſon côté, lui rendit des ſervices importants.

On a vu quels furent les ſuccès

& la fin de cette guerre, à la paix : d'Amville rendit avec joie, à son cousin Coligni, la dignité d'Amiral; mais il fut bien dédommagé
1563. de ce sacrifice ; il obtint le gouvernement de Languedoc, dont le Connétable se démit en sa faveur,
Thuanus L. XXXV. & six mois après la charge de maréchal de France, vacante par la mort de Brissac, son maître en l'art militaire : d'Amville n'avoit pas plus de vingt-neuf ans, lorsqu'il fut élevé à tous ces honneurs.

Cependant presque tout le Languedoc, les Cevenes & le Vivarais étoient inondés de Protestants. L'hérésie n'avoit fait tant de progrès dans cette province, la plus vaste du Royaume, que par la négligence & l'ignorance du Clergé.
Histoire du Languedoc, tome 5, page 133. On remarque que de vingt-deux Evêques, il n'y en avoit presque pas un seul qui résidât en Languedoc : le clergé inférieur ne se picquoit pas plus de régularité que de science. Delà, la facilité incroyable avec laquelle les erreurs pénétrerent ; la moitié des habi-

tants étoit pervertie, avant que les pasteurs s'en apperçussent. Le Languedoc étoit devenu l'asyle de tous les Prédicants qui fuyoient la persécution en Italie, en Savoie, en Espagne & dans toutes les provinces de la France. Calvin & Beze veilloient avec un soin extraordinaire à l'augmentation de ce nombreux troupeau. Mais ce qui n'étoit gueres moins déplorable, c'est que les ministres envoyés de Geneve & de Suisse remplissoient l'esprit des peuples de principes anti-monarchiques.

La France entiere avoit été, dans la derniere guerre, le théâtre des ravages les plus affreux ; mais il n'y avoit aucune province qui eût autant souffert que le Languedoc : il n'y avoit pas une seule ville, à commencer par la capitale, qui n'eût été prise & saccagée, avec des circonstances horribles. La vivacité naturelle aux peuples de ces climats, étoit dégénérée en fureur : la haine étoit encore plus atroce entre les Catholiques & les 1563.

Proteſtants, en Languedoc, que par-tout ailleurs; c'eſt dans ces circonſtances qu'on envoya d'Amville commander en chef dans cette Province déſolée; il avoit ordre de rétablir la Religion dans les lieux où elle avoit été proſcrite; de rendre à l'autorité Royale, ébranlée jusques dans les fondements, ſon ancienne vigueur; de tenir la balance égale entre les Catholiques & les Proteſtants, & ſur-tout de les faire vivre dans la ſoumiſſion dûe aux loix du Prince.

Thuanus, L. XXXV.

Hiſtoire du Languedoc, tome 5, page 257.

D'Amville entra dans ſon gouvernement avec une troupe de cavalerie Eſclavone & Albanoiſe, qui lui étoit ſinguliérement attachée: il ſe rendit d'abord à Toulouſe, pour ſe faire recevoir au Parlement, en qualité de gouverneur de la Province: il fit une entrée ſolemnelle dans cette capitale; il étoit accompagné des cardinaux d'Armagnac & de Strozzi, du vicomte de Joyeuſe, ſon lieutenant-général & ſon proche parent, de Montluc, de Terride & de ſept ou huit cents ſeigneurs

ſeigneurs ou gentilshommes ; mais il refuſa le honneurs du dais , comme avoit fait autrefois le Connétable ſon pere , en une pareille circonſtance. Après avoir eu de longues conférences avec le premier Préſident , il ſortit de Toulouſe pour parcourir la province.

On remarque que d'Amville entra l'épée à la main , dans toutes les villes dont les Proteſtants s'étoient rendus maîtres; il arboroit le drapeau ſur les remparts , comme s'il les eût pris d'aſſaut : il déſarma les habitants , faiſant porter aux hôtels-de-ville , non-ſeulement les mouſquets , les arquebuſes , les piſtolets , mais les piques , les halebardes , les épées & juſqu'aux poignards , afin de les priver à jamais des moyens de ſe ſoulever de nouveau. C'eſt ainſi qu'il en agit envers les habitants d'Albi , de Caſtres , de Narbonne , de Béziers , de Montpellier, du Pont-Saint-Eſprit, de Beaucaire , de Pézenas , & de toutes les principales villes où il

1563.

Thuanus , L. XXXV.

rétablit l'exercice de la Religion Catholique: par-tout il établit des gouverneurs d'une valeur & d'une fidélité éprouvées. Après cette expédition, il se rendit aux Etats convoqués à Narbonne: l'assemblée entiere fut une demi-lieue au-devant de lui, & le reçut avec des applaudissements incroyables.

Mais si les Catholiques chérissoient d'Amville, il se rendit, de l'autre côté, odieux aux Protestants, qui ne pouvoient lui pardonner la liberté qu'il avoit prise d'interpréter les édits d'une maniere qui ne leur étoit pas avantageuse. La sévérité avec laquelle il traita les moines qui trahissant leurs vœux, étoient sortis de leurs mo-
1564. nasteres, pour embrasser les nouvelles opinions, & se marier, leur
Ibidem. étoit sur-tout insuportable; non-seulement d'Amville ne leur vouloit pas permettre l'exercice de la religion Protestante, mais il ne leur laissoit pour alternative, que de rentrer dans leurs convents ou de sortir du Royaume. Il regardoit

ces religieux apoſtats, la plûpart prédicants ou miniſtres, comme le plus ferme appui de l'héréſie & de la rébellion.

Ce n'étoit pas, au reſte, le ſeul grief dont ils ſe plaigniſſent : le Roi leur avoit accordé la liberté de tenir leurs aſſemblées dans les villes & les bourgs dont ils étoient les maîtres au commencement de l'année ; mais d'Amville trouva le ſecret d'anéantir, pour ainſi dire, la grace du Roi, en ajoutant cette clauſe : *pourvu que les ſeigneurs des lieux vouluſſent le permettre.* Or le Maréchal n'agiſſoit ainſi que parce que pluſieurs ſeigneurs lui avoient proteſté de *coure ſus* aux Proteſtants, s'ils s'aſſembloient dans leurs domaines, malgré eux. *Ibidem.*

En parcourant les villes de la province, le premier ſoin du Maréchal étoit de convoquer une aſſemblée de tous les habitants : il remarqua que dans les places où les Proteſtants étoient dominants, ils ne manquoient jamais de commencer la délibération par une courte

1564. & fervente priere à Dieu; il défendit cet usage. Un juge éleva alors la voix, & lui demanda de qui ils pouvoient espérer les lumieres & les secours nécessaires, pour connoître les voies de la justice, si ce n'étoit de la Divinité.
Ibidem. Le Maréchal répondit, que lui & ses freres étoient les maîtres de s'assujettir à toutes les pratiques qu'ils jugeroient à propos dans leurs assemblées particulieres, mais que le Roi ne prétendoit pas imposer ce joug à tous ses sujets.

Le caractere, les mœurs, les maximes du Maréchal contrastoient merveilleusement avec ceux des Protestants : ceux-ci naturellement graves, tristes, austeres, durs, fiers, sembloient vouloir introduire par-tout la sévérité des anciennes mœurs, l'indépendance & la liberté ; d'Amville au contraire accoutumé aux délices de la Cour, enjoué, magnifique, poli, galant, devoué aux loix fondamentales de l'Etat, à la Monarchie, ne pouvoit souffrir des gens qui

faisoient consister toute leur gloire à proscrire les spectacles, les fêtes & les plaisirs dont il étoit idolâtre. Delà, la haine des Protestants qui se laisserent emporter jusqu'aux imprécations & aux menaces : un ministre appellé Mouton, osa même monter en chaire à Usès, & invectiver contre le gouverneur de la province : son audace ne demeura pas long-temps impunie; le Maréchal le fit pendre sur le champ. Il 1564. *Ibidem.*
semble qu'il eût entrepris de dompter l'indocilité du parti : si quelqes villes ou communautés témoignoient la plus légere opposition à ses volontés, il laissoit vivre à discrétion, sur leur territoire, les Albanois & les Esclavons, dont il étoit toujours accompagné. C'est ainsi qu'il vint à bout, par son activité, ses soins & sa fermeté, de rétablir dans le haut & le bas Languedoc, les Cevenes, le Vivarais & le Vélai, l'exercice de la Religion & l'autorité Royale.

Il ne lui restoit plus qu'à parcourir le comté de Foix, qui étoit

alors enclavé dans ſon gouvernement : il étoit prêt d'y entrer, lorſque les habitants de Pamiers, qui étoient tous Proteſtants, s'aſſemblent & déliberent s'ils le recevront
ibidem. dans leur ville : le réſultat de la délibération fut d'écrire au Maréchal, qu'ils étoient prêts à lui obéir, mais à condition qu'il n'établiroit point dans leur ville une garniſon, qui d'ailleurs étoit inu-
1564. tile. On prétend que les miniſtres, par leurs exhortations ſéditieuſes, furent les auteurs d'une réſolution ſi téméraire.

Hiſtoire du Languedoc, tome 5, page 259 & ſuiv.

D'Amville naturellement haut & fier, fit dire aux conſuls de Pamiers, qu'ils répondroient ſur leurs têtes de la conduite de leurs concitoyens ; ces magiſtrats effrayés, convoquent une nouvelle aſſemblée, dans laquelle ils exhortent les habitants à ſe ſoumettre au dépoſitaire de l'autorité ſuprême ; mais pour prix de leur zele, ils furent injuriés, battus & chaſſés de la ville par la multitude, ſur laquelle les miniſtres régnoient avec un empire abſolu.

Quelque irrité que fût le maréchal des excès de la ville de Pamiers, il ne voulut cependant avoir recours aux armes, qu'après avoir inſtruit la Cour de la ſédition. La Reine qui craignoit les ſuites d'un exemple auſſi pernicieux, ſe hâta d'envoyer à Pamiers Jean d'Angennes de Rambouillet, pour ordonner aux habitants de s'humilier devant leur gouverneur.

La fureur du peuple étoit calmée, lorſque d'Angennes arriva à Pamiers; la crainte avoit ſuccédé à l'audace; l'envoyé de la Reine n'eut pas de peine à faire comprendre aux citoyens que leur ruine étoit inévitable, s'ils ne réparoient par une prompte ſoumiſſion, la faute dont ils s'étoient rendus coupables: le peuple conſentit enfin à recevoir d'Amville ſans condition; celui-ci entra en conquérant dans la ville, mais ni la pompe extraordinaire avec laquelle il fut reçu, ni les marques de reſpect & de ſoumiſſion que lui prodiguerent les habitants conſternés, ne déſarmerent point ſa colere; il

Thuanus; L. XXXV.

traita Pamiers comme le Connétable ſon pere avoit traité Bourdeaux ; la premiere victime qu'il immola fut le miniſtre Tachard, le principal auteur de la ſédition, qu'il fit attacher au gibet ; il démantela enſuite les murs de la ville, la priva de ſes privileges, & bannit huit cents citoyens : on ajoute auſſi qu'il l'abondonna au pillage.

1565. Quoiqu'il en ſoit de cette derniere circonſtance, cet exemple intimida tellement tous les Proteſtants, qu'aucun n'oſa plus s'écarter des bornes du devoir & de la ſoumiſſion ; ils diſſimulerent leur douleur & leur reſſentiment, juſqu'à ce qu'ils trouvaſſent une occaſion favorable de porter leurs plaintes aux pieds du trône. Mais c'étoit tout ce que demandoit d'Amville, qui dans toutes ſes dépêches rendoit compte à la Cour, dans le plus grand détail, de toutes ſes actions & du motif qui le faiſoit agir : ſa conduite étoit d'autant plus agréable à la Reine, qu'elle n'eût jamais cru qu'en moins d'un an

il eût ainsi réduit les Protestants du Languedoc qui passoient pour les plus fiers, les plus séditieux & les plus puissants du Royaume.

Au reste si le Maréchal se montra le véritable héritier du courage, de la fermeté invincible, de la vigilance & de l'application de son pere, il s'en falloit bien qu'il témoignât le même éloignement du faste & des plaisirs : il célébra ses succès à Toulouse, à Montpellier, à Avignon, par des fêtes magnifiques, des carrousels, des courses à la bague, & des joûtes, dans lesquelles il signala son adresse; il donna dans cette derniere ville aux Dames, le spectacle d'un combat entre deux corps d'armées : vouloit-il, par son exemple & celui de la jeune noblesse qui l'accompagnoit par-tout, & qui partageoit ses plaisirs, adoucir les mœurs austeres des Protestants, ou les rendre ridicules aux yeux d'un peuple naturellement vif, ingénieux, enjoué & galant ?

Histoire du Languedoc, tome 5, page 263.

1565.

Quoi qu'il en soit, il étoit encore à Avignon, lorsque Fabrice Ser-

Ibidem.

belloni lui présenta, de la part du Pape, un bref, dans lequel le souverain Pontife le combloit d'éloges pour les services éclatants qu'il venoit de rendre à l'Eglise.

Peu après, le Maréchal s'avança au-devant du Roi jusqu'à Crémieux en Dauphiné ; il étoit suivi de mille à douze cents gentilshommes ou officiers du Languedoc, de la Guienne & de la Provence : l'accueil distingué qu'il reçut de la Reine n'empêcha point les Protestants de présenter les cahiers de plainte qu'ils avoient formés contre lui ; mais la Reine différa de les entendre jusqu'à ce qu'elle fût arrivée à Toulouse.

Cependant le roi fut reçu dans toutes les villes du Languedoc, à Nîmes sur-tout, à Montpellier, à Béziers, à Carcassonne, avec une magnificence extraordinaire : arrivé à Toulouse, le Roi donna audience à Clausonne & à Ferrieres, députés de toutes les Eglises Protestantes du Languedoc. Il reçut leurs cahiers, dont on fit la lecture

Ibidem, page 265.

en plein conſeil ; mais bientôt le 1565.
Connétable l'interrompit, en diſant que, ſi les faits articulés dans le mémoire étoient vrais, il falloit faire couper la tête à ſon fils; mais auſſi que s'ils étoient faux, il étoit juſte que les délateurs ſubiſſent la même peine. Ces paroles du Connétable effrayerent tellement les députés, qu'ils ne ſongerent plus qu'à chercher leur ſalut dans la fuite. Clauſonne cependant fut arrêté & confiné en priſon, où il demeura long-temps : c'eſt ainſi que finit cette affaire. Il ſemble que les Proteſtants eurent dans la ſuite plus de lieu de ſe louer de l'équité, de la modération & de la douceur du Maréchal ; car quelque portés qu'ils fuſſent à l'inquiétude, à la défiance, & même à la révolte, on ne voit pas qu'ils ſe ſoient jamais plaints de ſa conduite pendant cinquante ans qu'il gouverna encore la province.

Le Maréchal toujours accompagné de la principale nobleſſe du Languedoc, ſuivit le Roi à Bayonne : il brilla beaucoup dans ce 1565.

voyage, par ſa magnificence, ſa galanterie & ſon adreſſe ; il fut un des principaux ſeigneurs qui alla avec Monſieur au-devant de la reine d'Eſpagne, juſqu'à Fontarabie. Il ſemble que d'Amville eût enfin alors triomphé de la paſſion qui l'avoit tenu ſi long-temps enchaîné au char de Marie Stuard ; il s'attacha à Magdeleine Giron, la femme la plus belle & la plus fiere de l'Eſpagne : l'orgueil au reſte de cette Dame fut flatté de la conquête d'un homme tel que d'Amville ; elle reçut ſes ſervices, & lui permit de porter ſes couleurs.

Œuvres de Brantome, tome 12.

C'eſt dans l'hiſtoire qu'il faut voir les fêtes brillantes que Catherine de Médicis donna aux deux Cours ; il y eut des joûtes, des courſes, des combats à cheval, dans leſquels les chevaliers François & Eſpagnols ſignalerent leur adreſſe : il paroît que d'Amville emporta le prix ſur tous les autres. Brantôme raconte que le comte de Rets s'étant attaché à lui, le Maréchal l'abattit à ſes pieds d'un

ſeul coup : les Reines ſpectatrices du combat, & la ducheſſe de Guiſe ſur-tout, furent d'autant plus émues, qu'elles crurent que c'étoit le duc de Guiſe jeune encore, mais déja renommé par ſa vigueur, qui eût ainſi éprouvé la force du bras de d'Amville; le Connétable juge du combat avec le duc d'Albe, ne ſe fut pas plutôt apperçu d'une erreur qui troubloit la joie & le plaiſir, qu'il courut aux Dames en criant : *Ce n'eſt rien, ce n'eſt rien, c'eſt le Perron;* c'eſt ainſi qu'il appelloit Albert de Gondi, qui quoique d'une naiſſance illuſtre en Italie, avoit commencé ſa fortune en France par être commiſſaire des vivres : il devint duc, pair, & maréchal de France, favori des rois Charles IX & Henri III; mais il parut d'autant plus indigne de ſon élévation, qu'il corrompit les mœurs des deux freres.

Vies des hommes illuſtres de Brantome, diſc. LXXII.

1565.

La ſeconde guerre civile éclata en 1567; elle ne fut gueres célebre que par l'entrepriſe de Meaux & la bataille de S. Denis, dans laquelle

on a vu que le maréchal d'Amville donna des marques de ſa fermeté :
1567. il ramena avec le duc d'Aumale, les Suiſſes au combat; ce fut lui qui, après le maréchal de Montmorenci ſon frere, contribua le plus à la victoire.

La troiſieme guerre civile fut plus fertile en événements : les Proteſtants firent des progrès conſidérables en Languedoc, juſqu'à ce que le Roi envoya d'Amville dans la province. Son activité & ſa vigilance furent telles que, quoiqu'il n'eût qu'une poignée de ſoldats,
1568. il contint & fatigua extrêmement l'ennemi : ſes ſuccès lui valurent le commandement ſuprême, non-ſeulement en Languedoc, mais en Guyenne, en Provence & en Dauphiné.

Thuanus, Liber XLVI. Blaiſe de Montluc, depuis maréchal de France, commandoit dans cette derniere province. Ce ſeigneur également célebre par ſes travaux, ſes exploits & ſes écrits ſur les guerres de ſon temps, paſſoit pour un des plus grands capitaines

de ce ſiecle ; mais Montluc d'ailleurs ſi eſtimable, étoit haut, fier, difficile, intraitable, jaloux ; loin de reconnoître l'autorité d'un ſupérieur, à peine eût-il pû ſouffrir un égal ; il croyoit que le Roi lui ôtoit 1569.
tout ce qu'il accordoit au maréchal d'Amville ; bientôt il laiſſa éclater contre celui-ci ſa haine & ſon envie : on va voir combien le ſervice du Roi ſouffrit d'une méſintelligence auſſi funeſte.

Le Roi avoit donné ordre à Terride, lieutenant de Montluc, d'entrer dans le Béarn, & d'en faire la conquête : déja ce général avoit réduit la province preſque entiere : la reine de Navarre, le principal appui du Calviniſme, ſe voyoit à la veille d'être dépouillée des débris de la fortune de ſes peres ; elle étoit réduite à n'avoir plus, pour ainſi dire, d'aſyle que le camp des Proteſtants ; ſur ces entrefaites, Coligni détache *Ibidem.*
le comte de Montgomeri avec un corps peu nombreux, mais compoſé de troupes d'élite. Montgomeri traverſe avec la rapidité de la

foudre la Guienne & la Gaſcogne, fond ſur l'armée Catholique, la diſperſe, la bat en détail, prend le général priſonnier, & arbore ſes drapeaux dans toutes les places du Béarn, avant que d'Amville, Montluc, & leurs principaux officiers puſſent accourir à leur ſecours; déja le brave & infatigable Montgomeri étoit rentré en Gaſcogne, menaçant cette province du même ſort.

C'eſt alors que Montluc, malgré ſa jalouſie ſecrete, ſe vit obligé d'avoir recours à d'Amville, qui vola à ſa défenſe avec toutes les forces du Languedoc: ſa préſence arrêta, à la vérité, Montgomeri, mais ce fut à ce ſeul avantage que ſe réduiſit la marche du Maréchal qui joint à Montluc, auroit dû accabler les Proteſtants: l'eſprit de diſcorde qui a perdu tant de généraux & d'armées, ſe répandit dans le conſeil de guerre; Montluc ſembloit plutôt donner des ordres, que des conſeils; il prétendoit dominer ſon général même: d'Amville dégoûté des manieres d'un homme auſſi

aussi intraitable, rentra en Languedoc sur les instances du Parlement de Toulouse ; mais il ne se retira qu'après avoir prêté une partie de ses forces à Montluc, qui conquit le Mont-de-Marsan. 1569. *Ibidem.*

Pendant ce temps-là, le Maréchal assiégeoit Mazeres, dont le siege fut sanglant & difficile : il ne s'étoit pas encore rendu maître de cette place, qu'il apprend qu'une poignée de Protestants bannis de Nîmes, avoit eu le courage & le bonheur de surprendre cette ville importante, par la négligence de S. André auquel il en avoit confié le gouvernement ; le vainqueur souilla la gloire qu'il avoit acquise, en massacrant de sang-froid cet infortuné gentilhomme, & plus de cent cinquante habitants Catholiques. La perte de Nîmes fut d'autant plus sensible au Maréchal, qu'il n'étoit point accoutumé aux revers; c'étoit le seul avantage que les Protestants, d'ailleurs si puissants, si nombreux, si aguerris dans sa province, eussent remporté sur lui de-

Histoire du Languedoc, tome 5, page 298.

puis le commencement de la guerre : déja il ſe préparoit à leur arracher cette conquête, lorſque l'approche de Coligni avec toutes les forces des Proteſtants, le força à prendre d'autres meſures pour ſauver le Languedoc.

1569. Coligni venoit de perdre conſécutivement les deux batailles de Jarnac & de Moncontour ; l'Europe entiere le croyoit accablé. Charles IX perſuadé par ſon conſeil, avoit licentié les troupes étrangeres, à l'aide deſquelles il avoit vaincu. Mais dans le temps qu'il regardoit le parti de Coligni comme abſolument détruit, celui-ci formoit le projet le plus audacieux : il avoit entrepris de traverſer la Guyenne, le Languedoc, le Dauphiné, le Forès, la Bourgogne, avec les débris de ſon armée qui pouvoient monter à dix mille hommes ; de raſſembler dans toutes ces provinces l'élite des Proteſtants, de ſe faire joindre ſur ſa route par de nouvelles troupes étrangeres, de pénétrer juſqu'aux portes de Paris,

& de forcer ſon Roi à lui accorder une paix ſolide & honorable.

D'Amville qui n'avoit pour défendre le vaſte pays confié à ſes ſoins & à ſa vigilance qu'environ cinq ou ſix mille hommes de pied, & cinq cents chevaux, pourvut d'abord, avec autant de prévoyance que de bonheur, à la ſûreté des principales places ; il ſe rendit enſuite à Toulouſe pour défendre en perſonne la capitale de ſon gouvernement. *Ibidem. page 300.*

Tel étoit le plan qu'il s'étoit formé : il avoit réſolu d'éviter une bataille avec un ennemi dont l'armée étoit plus nombreuſe & plus aguerrie que la ſienne ; il vouloit ſeulement le reſſerrer dans ſes ſubſiſtances, le harceler continuellement, & le ruiner en détail. Il remplit ſon projet avec une activité incroyable : le célebre la Noue avoue dans ſes Mémoires que dans une marche auſſi longue, Coligni ne trouva point d'ennemi auſſi terrible que d'Amville.

Cependant le Maréchal, malgré 1570.

tous ſes efforts, ne put empêcher que Coligni n'envoyât quelques détachements jusqu'aux portes de Toulouſe, qui réduiſirent en cendre une grande quantité de maiſons de plaiſance appartenantes aux membres du Parlement : c'étoit pour venger la mort de Rapin, gentilhomme du prince de Condé, exécuté deux ans auparavant par arrêt du Parlement, lorſqu'il venoit apporter à Toulouſe la nouvelle de la paix conclue à Longjumeau.

Ce ravage que d'Amville n'avoit pû empêcher, aliéna de lui le peuple de Toulouſe, qui juſqu'alors l'adoroit : on crut, ou on feignit de croire que le couſin-germain de Coligni ne faiſoit pas tout ce qui dépendoit de lui pour vaincre. Sur ces entrefaites, les Princes & l'Amiral demanderent une entrevue à ce ſeigneur ; d'Amville s'y rendit : on remarqua que dans la conférence, les uns & les autres ſe donnerent de grandes marques d'eſtime & d'amitié, & qu'en ſe ſéparant, d'Amville & Coligni

Ibidem.

s'embrasserent ; il n'en fallut pas davantage pour rendre le Maréchal encore plus suspect aux zélés Catholiques. Un Moine fut assez hardi pour monter en chaire & invectiver contre ce seigneur, qu'il traita de fauteur des hérétiques & de traître au Roi. Le Moine fut arrêté ; il n'échappa au gibet que par l'intercession des Capitouls qui se rendirent chez le Maréchal pour lui demander sa grace : on prétend qu'un de ces Magistrats s'oublia jusqu'au point de menacer d'Amville, & que celui-ci lui donna un soufflet ; quoi qu'il en soit de cette circonstance, & du soulévement du peuple qu'elle occasionna, le Moine ne fut point exécuté.

Ibidem.

1570.

Les ennemis & les rivaux de la maison de Montmorenci accréditoient ces bruits faux & injurieux, dans l'espérance que si les quatre freres venoient à perdre la confiance du Roi & de la nation, ils se verroient infailliblement seuls & sans concurrents, à la tête du parti Catholique. Montluc servit bien

Thuanus; Liber XLVI.

leur haine : il oſa écrire au Roi que le Maréchal avoit formé le projet de livrer Toulouſe & Narbonne à l'Amiral. On ne ſauroit croire combien d'Amville fut outré d'une accuſation auſſi odieuſe : il donna un démenti formel à Montluc, le traita avec un mépris outrageant, & le menaça hautement de le faire repentir de la baſſeſſe avec laquelle il en uſoit à ſon égard : en attendant l'occaſion de ſe venger, il chercha à prouver par ſes actions, combien les ſoupçons qu'on vouloit inſpirer à la Cour, étoient injuſtes & ridicules.

Hiſtoire du Languedoc, tome 5, page 301.

Cependant l'armée Proteſtante continuoit ſa route vers le bas Languedoc : le Maréchal ne la perdoit point de vue, & la fatiguoit beaucoup par des attaques ſoudaines & imprévues. Le 28 de Mars, il lui enleva trois compagnies de gens de pied, & pluſieurs cornettes ; la garniſon de Montpellier tua de ſon côté à Coligni trois ou quatre cents hommes en différentes ſorties. L'Amiral voyant qu'il lui feroit impoſ-

Ibidem, pag. 302.

ſible de prendre cette place, aſſié- 1570.
gea Lunel ; mais après neuf jours d'attaque dans leſquels il perdit cinq cents hommes, le Maréchal vint à bout de lui faire lever le ſiege. Il ne fut pas plus heureux dans une ſeconde entrepriſe contre la même ville ; ce nouveau ſiege lui coûta plus de huit cents hommes, ſans les bleſſés : il échoua de même devant Agues-mortes.

Le Maréchal ſauva le comtat d'Avignon avec la même valeur : il ſuivit toujours l'armée ennemie, à laquelle il fit lever le ſiege de Montelimart. Le 12 de Mai, il repaſſa le Rhône, & défit entiérement, du côté de Bays-ſur-Bays, deux compagnies de cavalerie, & huit d'infanterie ; le lendemain, il eut le même ſuccès contre un autre corps auſſi nombreux ; il pourſuivit enfin l'ennemi juſques dans le Forès : il eſt conſtant qu'il eût entiérement ruiné cette armée, ſans la quantité étonnante de troupes, qui de toutes les provinces du midi, venoient la renforcer tous les jours.

De retour en Languedoc, d'Amville reprit toutes les petites places occupées par l'ennemi.

Cependant le Roi oppofoit le maréchal de Coffé à Coligni, qui déja étoit entré en Bourgogne: les deux armées en vinrent aux mains à Arnai-le-Duc, mais le Maréchal fut battu : ce combat fut le dernier de la guerre. Catherine de Médicis, perfuadée qu'il étoit plus aifé de fe délivrer des Proteftants par la trahifon que par la force, leur accorda une paix plus funefte que la plus
1570. terrible guerre; cette paix fut fuivie du mariage de Madame Marguerite avec le roi de Navarre.

D'Amville n'eut pas plutôt rétabli l'ordre & la tranquillité dans fon gouvernement, qu'il fe hâta de retourner à la Cour, pour prendre part aux fêtes d'une alliance projettée par fon frere, comme devant fervir de bafe à une réconciliation éternelle: il fe diftingua par fa magnificence, fa force & fon adreffe dans tous les exercices qui fervoient de fpectacle à la Cour. Le duc de Longueville,

Vies des hommes illuftres de Brantome, difc. LXXII.

1572.

gueville, qui d'ailleurs étoit très-brave & très-adroit, éprouva de ſa part le même malheur que le maréchal de Retz à Bayonne ; d'Amville le renverſa par terre d'un ſeul coup d'épée dans un combat à cheval ; mais peu s'en fallut que ce jeu n'eût d'étranges ſuites. Quelques courtiſans furent trouver M. de Longueville, & lui firent entendre que le Maréchal triomphoit de ſon accident, comme d'une inſigne victoire ; ce Prince déja honteux & humilié de ſon malheur, n'ajouta que trop foi aux rapports faux & malins des ennemis de d'Amville : il l'appella en duel au pré aux Clercs.

Le Maréchal arriva au rendez-vous avec le chevalier la Batreſſe ſon lieutenant de gendarmes ; il trouva le Duc accompagné du capitaine la Gaſtine. Mais avant que de commencer un combat qui ne pouvoit manquer d'être furieux, attendu la valeur des champions qui paſſoient pour quatre des plus braves hommes du Royau-

me, le maréchal crut qu'il convenoit de désabuser le Prince son parent & son ami : le duc de Longueville satisfait, embrassa d'Amville. Telle fut la fin d'une querelle que les ennemis de ces deux seigneurs auroient voulu rendre plus sanglante.

Bientôt après, le Maréchal fut exposé à un plus grand péril : personne n'ignore que les quatre freres devoient être, avec l'amiral de Coligni, les principales victimes de la journée de la S. Barthelemi ; mais l'absence de l'aîné sauva la vie aux autres : Catherine de Médicis n'osa les envelopper dans un massacre, que le maréchal de Montmorenci eût vangé par des torrents de sang.

1572. Cependant les Protestants, qu'on avoit cru anéantis, prennent les armes : les villes de Montauban, de Millau, de Castres & de Nîmes, donnent le signal d'une révolte d'autant plus dangereuse, que tous les Protestants ne pensoient plus qu'à périr les armes à la main : les progrès de la révolte furent si ra-

pides, que le Roi ſe crut obligé d'envoyer le Maréchal dans la province, de crainte qu'elle ne devînt la proie de l'ennemi. Mais étoit-il de la prudence de confier à un ſeigneur qui venoit à peine d'échapper à la mort, un commandement ſi important? D'ailleurs d'Amville, loin de diſſimuler ce qu'il penſoit du maſſacre de la S. Barthelemi, le déploroit publiquement & dans les termes les plus pathétiques.

Hiſtoire du Languedoc, tome 5, page 317.

A ſon arrivée en Languedoc, le Maréchal à qui on n'avoit point donné de troupes, raſſembla, avec beaucoup de peine, un petit corps de quatre mille hommes d'infanterie, à la tête duquel il prit d'aſſaut S. Geni, Cauviſſon & Montpeſat; il ſauva Beaucaire menacé, & s'attacha enſuite au ſiege de Sommieres, l'une des plus fortes places de la province.

On ne ſauroit exprimer le courage avec lequel ſe défendirent les aſſiégés; les femmes habillées en hommes, les enfants mêmes parurent ſur la breche la pique à la

main : d'Amville fut repoussé dans quatre assauts consécutifs, qui lui coûterent la quatrieme partie de son armée ; Henri de Foix, comte de Candale, beau-frere du Maréchal, qui monta le premier à l'assaut dans la derniere de ces attaques, fut tué sur la breche. Ce jeune seigneur, la veille de sa mort, témoignoit à d'Amville qu'il étoit las de vivre, depuis qu'il voyoit les François, à la honte de l'humanité & de la patrie, s'entr'égorger tous les jours, pour contenter des scélérats ; c'est ainsi qu'il désignoit les auteurs de la S. Barthelemi. Le Maréchal ne se rendit maître de la place que le 11 Avril, c'est-à-dire, après deux mois de siege ; la garnison étoit réduite à mille hommes, parmi lesquels on comptoit six cents Arquebusiers ; mais ce qui força les assiégés à capituler, fut la disette des munitions de guerre & de bouche. Cependant telle fut l'injustice de l'un & l'autre parti, qu'on se déchaîna également contre d'Amville & le gouverneur de la

Thuanus, Liber LII.

1573.

Ibidem.

place : les Catholiques accusoient le Maréchal d'avoir traîné le siege en longueur, afin de ne point abattre les Protestants consternés de ses premiers avantages; ceux-ci, de leur côté, vouloient faire le procès au baron de Gremian, pour avoir rendu Sommieres, uniquement, disoient-ils, pour faire sa cour au gouverneur de la province.

Après cette conquête, le Maréchal, dont l'armée étoit épuisée tant par les fatigues du siege, que par les rigueurs de la saison, accorda une treve d'un mois à l'ennemi. Il n'en fallut pas davantage pour augmenter les soupçons de la Cour à son égard : on étoit persuadé qu'il ne trempoit qu'à regret ses mains dans le sang des Protestants. Ses ennemis ne feignoient d'avoir la plus haute idée de son courage, de ses talents & de sa puissance, que pour le rendre odieux : ils disoient que les rébelles n'avoient échappé à une ruine inévitable, que parce qu'il les avoit épargnés. On ne vouloit pas

Histoire du Languedoc, page 324.

s'appercevoir que les Cevenes, le Vivarais, le Languedoc & le Dauphiné renfermoient plus de Proteſtants que le reſte du Royaume; que la ſituation du pays les rendoit plus fiers & plus intraitables que dans les autres provinces. Cependant ils firent bien-tôt comprendre au Roi lui-même, combien ils
1573. redoutoient peu ſa puiſſance. Après la priſe de la Rochelle, Charles IX avoit donné un nouvel édit de pacification, par lequel il oublioit le paſſé, & permettoit l'exercice de la Religion prétendue-réformée; mais les Proteſtants du Languedoc ne voulurent jamais s'y ſoumettre; ils oſerent même exiger du Roi des conditions preſqu'inſenſées; le Prince les renvoya au maréchal d'Amville qui n'eut garde de conſentir à l'anéantiſſement de l'autorité Royale, dont il avoit été juſqu'alors, à l'exemple de ſes ancêtres, l'un des plus fermes appuis.

1574. Mais pendant qu'il négocie avec les Proteſtants, il reçoit, par un courier de Guillaume de Montmo-

renci-Thoré, le plus jeune de ses freres, la nouvelle la plus accablante : le maréchal de Montmorenci venoit d'être arrêté, comme l'un des principaux chefs du parti des politiques ou des mécontents. Quoique des quatre freres il n'y eut gueres que Thoré qui fût coupable, cependant Catherine de Médicis, ennemie mortelle de la maison de Montmorenci, avoit réussi à les rendre tous également odieux & suspects au Roi, comme s'ils eussent entrepris de lui ôter la Couronne, pour la faire passer sur la tête du duc d'Alençon, qui fut lui-même traité en criminel ainsi que le roi de Navarre.

Thuanus, L. LVII. Histoire de France de Daniel, tom. 6, page 522 & suiv.

A cette nouvelle, en succéda une autre qui augmenta encore les inquiétudes de d'Amville: il attendoit Mrs de Villeroi & de Saint-Sulpice, qui devoient le seconder dans la négociation entamée avec les Calvinistes ; mais ces Ministres avoient des ordres secrets de le destituer de son gouvernement & de

Ibidem.

Thuanus, L. LVII. l'arrêter prisonnier ; bientôt après, on leur donna pour adjoint le comte Sara-Martinengo, homme de main, qui se chargea, dit-on, de l'assassiner.

D'Amville voyant sa perte jurée, résolut de périr les armes à la main, plutôt que de se laisser immoler comme une victime : au lieu de se rendre à Avignon, où ses prétendus collegues lui avoient donné rendez-vous, il s'assure de Montpellier, de Beaucaire, de Lunel & de Pézenas ; en même-temps, de son autorité privée, il conclut une treve avec les Protestants, & convoque les Etats de Languedoc à Montpellier. Le Parlement de Toulouse fulmina envain deux arrêts, tant pour annuller la treve conclue par un homme qui n'étoit plus dépositaire de l'autorité Royale, que pour déclarer criminels de leze-Majesté tous ceux qui se rendroient à l'assemblée indiquée à Montpellier ; l'autorité de d'Amville fut plus respectée dans la province que celle du Parlement.

Histoire du Languedoc, tome 5, pag. 327 & suiv.

1574.

Cependant ce ſeigneur, content d'avoir évité les pieges qu'on lui avoit tendus, & de s'être rendu redoutable, s'arrête ſur le bord du précipice : il dépêche au Roi le baron de Rieux, pour juſtifier ſa conduite. Il offroit à Sa Majeſté, ſuppoſé qu'elle perſiſtât dans l'injuſte défiance qui lui avoit été inſpirée, de lui remettre ſon bâton de Maréchal & ſon gouvernement, à condition qu'elle lui donneroit une décharge de tout ce qu'il avoit fait, & qu'elle lui permettroit de ſortir du Royaume : mais l'envoyé du Maréchal trouva Charles IX mort. *Ibidem.*

C'eſt alors que Catherine de Médicis devenue Régente, déploya toute ſon animoſité contre d'Amville : perſuadée qu'il ne cherchoit qu'à l'amuſer par une négociation, elle lui oppoſe le prince Dauphin, fils du duc de Montpenſier, à qui elle donne le gouvernement de Languedoc, & une armée pour chaſſer d'Amville. En même-temps elle ordonne au duc d'Usès, con-

nu autrefois sous le nom de baron d'Acier, & au vicomte de Joyeuse, de commencer la guerre dans le haut & le bas Languedoc contre d'Amville : le cardinal d'Armagnac & quelques autres seigneurs se joignirent à ces deux généraux.

1574. Le maréchal n'avoit qu'un moyen d'éviter sa ruine ; c'étoit de se jetter entre les bras des Protestants : il y avoit déja quelque temps qu'il négocioit avec eux ; le traité étoit dressé ; mais il ne pouvoit se résoudre à le signer. Dans ces circonstances, quelques rayons d'espérance brillerent à ses yeux, il reçut des lettres du duc de Savoie, dont il avoit l'honneur d'être parent & ami, par lesquelles ce Prince lui offroit sa médiation auprès d'Henri III, qui alors traversoit l'Allemagne pour se rendre en France par l'Italie. Damville n'avoit pas attendu les offres de ce Prince, pour donner à son Roi des marques de soumission & de respect ; il lui avoit écrit plusieurs fois pour lui demander ses ordres : Henri pré-

Ibidem.

venu en ſa faveur par Bellegarde & Pibrac, à qui il avoit donné toute ſa confiance, lui répondit de Veniſe & de Ferrare dans les termes les plus honnêtes ; il l'invitoit à ſe rendre à Turin, pour délibérer enſemble ſur les moyens de pacifier le Royaume.

Muni d'un ſauf-conduit, le Maréchal part de Montpellier accompagné ſeulement du capitaine l'Etoile & d'un de ſes ſecretaires. Le duc de Savoie le préſenta lui-même au Roi, qui lui fit un accueil très-diſtingué ; l'ancienne amitié que ce Prince avoit eue pour d'Amville ſembla renaître : il écouta avec plaiſir les conſeils qu'il lui donnoit, de régner par lui-même, & ſur-tout de rétablir la paix & l'ordre dans le Royaume. Ces conſeils étoient conformes à ceux que Henri avoit reçus de l'empereur Maximilien, de la république de Veniſe, des ducs de Ferrare & de Savoie ; enfin de tout ce qu'il y avoit de plus ſage & de plus éclairé en France.

Thuanus, Liber LVIII.

Il eſt conſtant que s'il les eût ſuivis, il ſeroit rentré en France le plus glorieux des Rois : ſon autorité & ſa réputation étoient ſi grandes alors, que les Proteſtants & les Politiques auroient reçu de lui, comme un bienfait inſigne, les premiers, la liberté de conſcience, & les autres la ſûreté de leurs perſonnes & de leurs biens. Mais Henri qui avoit paru vouloir commencer ſon regne ſous les auſpices de la clémence & de l'équité, n'étoit pas encore ſorti de Turin qu'il avoit déja changé de ſyſtême.

Ibidem. Tout le monde convient que c'eſt à Catherine de Médicis, comme s'il eût été de ſa deſtinée d'être à jamais funeſte à la France, qu'il faut imputer la réſolution funeſte qu'il prit d'enſanglanter les commencements de ſon regne. Cette Princeſſe avoit appris de la renommée, que le Roi apportoit dans ſon Royaume, l'ame & les ſentiments d'un véritable pere de la patrie ; en un mot, qu'il devoit caſſer tout ce qu'elle avoit fait

pendant ſa régence, changer la face du gouvernement, & rendre le calme & la paix à la France agitée : qu'on juge de la douleur & de l'inquiétude de cette Reine, dont l'ambition avoit toujours été la paſſion dominante ; étoit-ce de ſon fils chéri qu'elle devoit appréhender de ſi ſanglants affronts, elle qui avoit toujours joui d'un empire abſolu à la Cour, ſous le regne précédent? Les conférences particulieres du Roi avec d'Amville ajoutoient encore à ſes alarmes ; c'eſt pour s'affranchir d'un état ſi violent, qu'elle ſe hâta d'envoyer juſqu'à Turin le comte de Cheverni, pour ſupplier le Roi de ne rien innover juſqu'à ſon entrée dans le Royaume. 1574.

Cheverni réuſſit au-delà même des eſpérances de la Reine ; en une conférence qu'il eut avec le Roi, il vint à bout de perdre entiérement Bellegarde & Pibrac ; il repréſenta le premier comme un homme dévoué au maréchal d'Amville, avec qui il n'avoit jamais

cessé d'entretenir des correspondances criminelles; & l'autre, comme un Protestant secret. Dès que cet adroit négociateur se fut apperçu de l'étonnement du Roi, il le conjura, au nom de sa mere, de frapper le coup le plus décisif, de s'assurer de la personne du maréchal d'Amville, la seule ressource des Politiques & des Protestants; qu'en privant les mécontents d'un chef aussi puissant, aussi redoutable, il verroit tous les partis tomber à ses pieds & implorer sa miséricorde. L'idée de se voir maître absolu d'un Royaume déchiré depuis si long-temps par les factions, éblouit le jeune Roi; il donna des ordres secrets pour arrêter le maréchal; mais quelqu'accoutumé que fut ce Prince à la dissimulation, son dessein transpira. D'Amville s'enfuit de Turin, escorté par les gardes du duc de Savoie, qui le conduisirent jusqu'à Nice où il s'embarqua, en jurant de ne voir jamais le Roi qu'en peinture.

Matthieu, livre 7.

Histoire de France de Daniel, tom. 6, pag. 346.

Jusqu'ici le Maréchal s'étoit en

quelque ſorte contenu dans les bornes du devoir ; s'il avoit hazardé quelques démarches audacieuſes, ce n'avoit été que pour ſe mettre à l'abri des embûches de Catherine de Médicis ; mais alors voyant qu'il n'y avoit d'eſpérance de ſalut pour lui, ſes freres & ſes amis, que dans les armes, il les prit, bien réſolu de ne les quitter qu'après avoir obtenu la liberté du duc d'Alençon, du roi de Navarre, des maréchaux de Montmorenci & de Coſſé, la réforme de l'Etat, & une paix ſolide & glorieuſe. On va voir ce ſeigneur déployer des talents, une conduite, un courage, tels que l'Hiſtoire n'en offre point de plus grands dans aucun chef de parti : heureux ſi ſes ennemis lui euſſent permis d'employer dans une guerre légitime, & non contre ſon Roi, des qualités ſi rares & ſi prétieuſes.

Il étoit à peine arrivé à Montpellier, qu'il raſſembla dans le palais des anciens Comtes, où il avoit établi ſa demeure, tout ce qu'il avoit d'amis & de ſerviteurs,

dont le nombre étoit très-grand : *Messieurs*, leur dit-il, *il n'y a personne de vous qui ignore que j'ai fait tout ce qui dépendoit de moi, pour éviter de prendre les armes contre mon Prince ; je proteste sur mon honneur que je n'en viens à cette déplorable extrémité, que pour mettre à couvert ma fortune & ma vie, non pour attaquer, mais pour me défendre : cependant comme il peut se trouver ici quelques personnes à qui cette guerre, quoique forcée, répugne ; elles n'ont qu'à se déclarer : je leur engage ma foi de les faire conduire avec honneur & en toute sureté à la Cour : quant à ceux qui voudront unir leur destinée à la mienne, ils peuvent compter sur toute ma reconnoissance & mon amitié ; ma fortune sera autant en leur disposition qu'en la mienne.*

Vies des hommes illustres de Brantome, disc. LXXXVII.

Tel étoit l'empire que d'Amville s'étoit acquis par sa grandeur d'ame sur tous ceux qui l'entendoient, qu'il ne se trouva que deux gentilshommes qui le servoient depuis long-temps, & qu'il avoit comblés de bienfaits, qui se retirerent ; ils allerent

Ibidem.

allerent faire trophée de leur fidélité à la Cour : le Roi les accueillit bien en apparence ; mais il détesta, en secret avec ses confidents, leur ingratitude ; bientôt ils devinrent le jouet & le mépris de toute la Cour. *Ibidem.*

Cependant d'Amville signe, quoique à regret, son traité avec les Protestants. Il publia ensuite un long & sanglant manifeste, dans lequel après avoir protesté de son attachement inviolable à la Foi de ses peres & aux intérêts de l'Etat, il invectivoit avec beaucoup de force & d'aigreur contre l'ambition, l'avarice, les brigandages & la scélératesse d'un petit nombre d'étrangers, qui se couvroient du voile sacré de la Religion, pour opprimer le Royaume, & l'inonder de sang & de calamités : il désignoit les princes de la maison de Lorraine qu'il ne nommoit pas ; mais il n'eut pas le même ménagement pour le chancelier de Birague & le maréchal de Retz, tous les deux Italiens, tous les deux ennemis du nom Fran- *Histoire du Languedoc, tome 5, page 335.*

çois ; il les traitoit avec le mépris le plus outrageant. Mais ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt qu'il n'épargna pas davantage le duc d'Usès, d'une des plus illuſtres maiſons du Royaume, & Proteſtant : *C'eſt lui*, diſoit-il, *qui ſous les apparences de la Religion réformée, a pillé & ſaccagé toutes les villes de la province, détruit les monaſteres, renverſé les égliſes cathédrales ; il ne ſe joint*, ajoutoit-il, *aux ennemis du Royaume, aux oppreſſeurs de ſes freres, que pour achever de concert avec eux la ruine de ſa patrie ;* enfin il déclare qu'il a pris les armes en qualité d'officier de la Couronne, de François naturel & iſſu des premiers Chrétiens & des premiers barons du Royaume, pour briſer les fers du duc d'Alençon, du roi de Navarre & de divers officiers de la Couronne & Seigneurs, les uns empriſonnés, les autres bannis & réfugiés dans les pays étrangers, pour rétablir l'ordre, la juſtice & la paix dans un Royaume autrefois ſi floriſſant : il exhortoit tous ceux qui avoient encore

Hiſtoire de France de Daniel, tom. 6, p. 550 & ſuiv.

quelques gouttes de ſang François dans les veines, & toutes les Puiſſances Chrétiennes à ſe joindre à lui, pour empêcher l'anéantiſſement de la Monarchie ébranlée juſques dans ſes fondements.

Ce manifeſte attira beaucoup de monde ſous ſes drapeaux; les principaux ſeigneurs qui le ſoutinrent dans ſa querelle, furent ſes freres, Méru & Thoré, le comte de Vantadour ſon beau-frere, le vicomte de Turenne ſon neveu, & ſes couſins Foſſeux, Halot, Crevecœur & Boutteville, tous les quatre iſſus de Louis de Montmorenci, baron de Foſſeux, le ſecond des fils exhérédés de Jean II, baron de Montmorenci. *Thuanus, Liber LIX.*

Avant que de rendre compte des événements de cette guerre, il convient de jetter un coup d'œil ſur l'état de la maiſon de Montmorenci. La branche aînée, connue ſous le nom de Nivele, venoit de s'éteindre; c'étoit celle de Foſſeux qui étoit devenue l'aînée; elle étoit elle-même ſubdiviſée en pluſieurs

branches; il y avoit plus de ſoixante ans qu'Ogier de Montmorenci, baron de Vaſtines, ſecond fils de Louis de Montmorenci de Foſſeux, avoit fondé dans les Pays-Bas la branche connue aujourd'hui ſous le nom de Robeque; elle n'eſt rentrée ſous la domination des rois de France qu'avec l'Artois & la Flandre.

1574. Pierre de Montmorenci, baron de Foſſeux, marquis de Thuri, comte de Château-Vilain, étoit alors le chef de toute ſa Maiſon; il avoit pour frere François de Montmorenci, baron d'Autteville, de Hallot, de Crevecœur & de Boutteville, qui de l'héritiere de la maiſon de Montdragon, laiſſa François de Montmorenci-Hallot [a], Jacques de Montmorenci-Crevecœur & Louis de Montmorenci-Boutteville, qui combattoient en Languedoc pour les intérêts de d'Amville.

[a] Les deux premiers n'eurent point d'enfants mâles; le troiſieme eſt l'auteur de la branche connue ſous le nom de Montmorenci-Luxembourg, aujourd'hui la plus illuſtrée de toute la Maiſon.

Ce ſeigneur avoit beſoin du ſecours de tous ſes parents & de ſes amis, pour ſe ſoutenir contre le Roi qui déja avoit préparé quatre armées pour accabler en même-temps les Politiques & les Proteſtants, dont il étoit le chef & le protecteur. Déja le Maréchal avoit pourvu, avec autant de prévoyance que d'activité, à la défenſe du Dauphiné, du Vivarais, du haut & bas Languedoc, de la Guyenne & de l'Angoumois; il avoit conſtruit des citadelles à Montpellier & à Lunel, fortifié les villes de Nîmes & de Beaucaire; il avoit raſſemblé pluſieurs corps de troupes : enfin il paroiſſoit en état de réſiſter à l'orage qui alloit fondre ſur lui.

Hiſtoire du Languedoc, tome 5, page 336.

A la vue des préparatifs & de la fiere contenance de d'Amville, le Roi commença dès-lors à craindre pour le ſuccès de la guerre; il parut ſe repentir d'avoir pouſſé à bout un ſujet auſſi redoutable : c'eſt pour le détacher du parti Proteſtant qu'il lui écrivit des lettres remplies d'eſtime & d'amitié. D'Amville y

répondit avec beaucoup de respect : peu après le Roi envoya en Languedoc un de ses gentilshommes appellé du Belloi, pour entamer une négociation avec lui. Mais on prétend qu'Henri & ses Ministres n'avoient pour objet que de tromper & perdre le Maréchal. S'il ajoutoit foi aux protestations de ce Prince, s'il mettoit les armes bas, s'il se rendoit à la Cour, il devoit être arrêté & mis à mort; s'il se contentoit de négotier, on devoit le rendre suspect & odieux aux Protestants. Mais d'Amville qui pénétroit les vues de la Cour gouvernée par Catherine de Médicis, Birague & Retz ses plus mortels ennemis, refusa de voir du Belloi en particulier; il ne voulut lui donner audience que dans une assemblée publique de tout ce qu'il y avoit de plus distingué parmi les Politiques & les Protestants. Dès que l'envoyé du Roi eut exposé sa commission, le Maréchal répondit que tout son parti, & lui singuliérement, ne res-

Ibidem.

Thuanus, Liber LIX.

piroient que l'inſtant de rentrer ſous l'obéiſſance de Sa Majeſté ; qu'on avoit réduit au déſeſpoir & forcé de prendre les armes tous ceux qui en avoient le plus d'horreur ; mais qu'il ne pouvoit s'empêcher de repréſenter au Roi, que la Cour 1574.
ayant rompu la paix deux ans auparavant, par des conſeils auſſi pernicieux que cruels, il ne pouvoit ſe fier à elle, qu'elle n'eût ôté tout ſujet de défiance, & pourvu convenablement à la ſûreté de chacun & à la liberté de conſcience. Du Belloi inſiſta ; il mêla même les reproches & les menaces aux prieres : mais il fut interrompu au nom de toute l'aſſemblée, par Saint-Romain, qui d'archevêque d'Aix étoit devenu général Proteſtant : ce gentilhomme lui répondit avec tout l'emportement & l'audace du fanatiſme, que dans la cauſe de Dieu qu'il avoit embraſſée, il n'avoit eu en tête que trois hommes, Charles IX, le duc d'Alençon & le Roi ; que le premier avoit été emporté par une mort funeſte, dans *Ibidem.*

le temps qu'il croyoit être au comble de ſes voeux ; que le ſecond devenu plus éclairé, ſeroit peut-être un jour favorable à ſes freres ; que quant au Roi, il conſerveroit toujours beaucoup de reſpect pour lui ; mais qu'il devoit apprendre par l'exemple de Charles ſon frere, à redouter la vengeance divine, s'il continuoit de perſécuter des ſujets innocents. Ce fut avec cette réponſe que du Belloi fut congédié.

Cependant le prince Dauphin, pourvu ſix mois auparavant du gouvernement de Languedoc, commence la guerre dans le Vivarais avec une armée de dix-huit mille hommes. Il attaqua le Pouſin : repouſſé dans un aſſaut qui lui coûta huit cents hommes, il étoit prêt à lever le ſiege, lorſque les murs de cette place, ébranlés par ſon artillerie, s'écroulent tout-à-coup. Il entra alors dans la ville, qu'il trouva déſerte ; la garniſon & les habitants avoient trouvé le moyen de ſe ſauver. Du Pouſin, le Prince vint faire le

le ſiege de Privas, que S. Romain, lieutenant d'Amville, lui fit lever.

Mais ce n'étoit pas les armes du Roi, quelque redoutables qu'elles fuſſent, que le Maréchal craignoit le plus; il appréhendoit davantage les pieges, les embûches, la trahiſon de ſes ennemis ſecrets. Il avoit confié le gouvernement de Sommieres à d'Agout, gentilhomme d'une maiſon illuſtre de Provence, élevé dans la maiſon du Connétable en qualité de page : d'Agout ſur qui le Maréchal croyoit devoir compter particuliérement, ſe déclara contre lui. Le gouverneur de Pézenas qui lui devoit ſa fortune, lui témoigna la même ingratitude; il arrêta même une des filles du Maréchal qui n'avoit gueres que trois ou quatre ans. Mais loin d'être découragé par des déſaſtres auſſi imprévus, d'Amville fit voir un courage invincible. Il ſe rendit à Montpellier, où il établit un conſeil de vingt-quatre gentilshommes ou magiſtrats, mi-partis Catholiques & Proteſtants; de là il fut ſe

Hiſtoire du Languedoc, tome 5, page 334.

1574.

mettre à la tête de ſon armée, qu'il mena contre celle du Roi, qui commettoit des ravages affreux le long du Rhône.

Thuanus, Liber LIX. Le premier exploit du Maréchal fut le ſiege de S. Gilles, ville ſituée ſur ce fleuve; il la battit avec tant de fureur, que le Roi qui tenoit alors les Etats de Languedoc à Avignon, qui n'en eſt éloigné que de cinq lieues, entendoit le bruit de ſon artillerie: ce Prince ne put envoyer de ſecours à la garniſon de S. Gilles, qui capitula le 28 de Décembre. Delà d'Amville rentra en Languedoc pour s'aſſurer de l'importante place d'Aigues-mortes, que
1575. les ſiens venoient de ſurprendre; il s'empara de la tour Carbonnieres, du fort de Peccais, & de pluſieurs autres places, enſorte qu'il ſe vit maître de tout le cours du Rhône, depuis ſon embouchure juſqu'à Agde: peu après il reprit le Pouſin, & conquit la ville & le château d'Alais, dont il acquit le domaine de Jean de Beaufort. Pendant ce temps-là le vicomte de Turenne

ſon neveu, faiſoit la conquête d'une grande partie du Périgord & du Limouſin.

Il s'en falloit bien que le Roi fît la guerre avec tant de ſuccès & de gloire. Avant que de conduire ſon armée compoſée de douze mille hommes, l'élite des troupes de la France, dans le bas Languedoc, il avoit voulu emporter quelques places dans le Dauphiné; mais le brave Montbrun l'arrêta par-tout; enfin il échoua devant Livron, qui n'étoit qu'une miſérable bicoque : il ne parût lui-même au camp devant cette ville que pour ſe voir inſulté par les aſſiegés qui lui crioient du haut des murailles : *Venez, aſſaſſins, approchez, vous ne nous trouverez pas endormis comme l'Amiral.* *Ibidem.*

Bientôt les maladies & la déſertion acheverent de ruiner ces troupes : le prince Dauphin, mal ſecouru de la Cour, avoit déja abdiqué le gouvernement de Languedoc, & quitté ſon armée. Le Roi en confia les débris au duc d'Usès, au maréchal de Rets, & au baron de 1575.

Chaumont, avec ordre de continuer la guerre dans le bas Languedoc, pendant que le vicomte de Joyeuſe, attaqueroit les confédérés dans le haut Languedoc. Pour lui, il quitta les provinces méridionales, ſous prétexte d'aller ſe faire ſacrer à Reims; mais en effet, parce qu'il déſeſpéroit du ſuccès d'une guerre entrepriſe avec autant de légéreté que d'imprudence. Cette retraite toute honteuſe qu'elle étoit, nuiſit moins à la réputation de ce Prince, que ſa conduite perſonnelle : perſonne ne reconnoiſſoit plus dans Henri III, le duc d'Anjou, autrefois ſi actif, ſi appliqué, ſi laborieux, ſi infatigable; ce n'étoit plus ce Prince dont la réputation avoit rempli toute l'Europe, qui à vingt-deux ans avoit mérité, par la grandeur de ſes exploits, la couronne de Pologne. Il ne montoit plus à cheval; il ne ſe communiquoit que rarement à ſes ſujets les plus illuſtres; il ſemble qu'il eût entrepris de tranſporter en France les mœurs & l'étiquette des Monarques de

Ibidem.

l'Orient ; l'oiſiveté dans laquelle il n'avoit pas honte de languir les jours entiers ; les mignons dont il étoit environné ; la moleſſe & les plaiſirs auxquels il ſe livroit avec excès ; ſes profuſions indiſcretes, ſon faſte, le rendirent également odieux & ridicule. Les gentilshommes qui avoient encore quelques étincelles de courage & de vertu, voyant que les bienfaits de ce Prince étoient devenus la récompenſe du vice, s'éloignerent de lui, pour s'attacher, les uns au Princes du Sang, les autres aux Princes de Lorraine, ceux-ci aux Montmorencis, dont les vues étoient ſur-tout de ſoutenir les Bourbons & de maintenir leur crédit particulier ; la Cour ſe trouva preſque tout-à-coup déſerte : c'eſt ce que ſouhaitoient cinq ou ſix favoris devenus les arbitres des volontés du Roi, & de la deſtinée d'une des plus nobles nations de l'univers. 1575.

Cependant les généraux d'Henri III n'étoient pas plus heureux que lui en Languedoc ; le duc d'U-

sès ne put prendre le château de Bays-ſur-Bays ni la ville du Pouſin ; le vicomte de Joyeuſe dans le haut Languedoc, leva ſucceſſivement les ſieges de Caraman, du Mas de S[te] Puelle & de Peyrens. D'Amville mieux ſecondé, battit preſque partout en détail, ſoit par lui-même, ſoit par ſes lieutenants, les troupes du Roi; il emporta une vingtaine de places.

Hiſtoire du Languedoc, tome 5, page 338.

C'eſt au milieu de ces ſuccès, qu'il convoqua une aſſemblée générale de Politiques & de Proteſtants à Niſmes. Là furent dreſſés les articles du traité d'union. Les Proteſtants jaloux de leur liberté, exigerent qu'on établiroit une eſpece de ſénat ou de conſeil public, qui ſeroit chargé du gouvernement civil, de l'adminiſtration de la juſtice, des finances & du commerce. Le Maréchal ne conſentit qu'avec beaucoup de regret à une confédération, qui ne lui laiſſoit gueres que les fonctions d'un Stadhouder de Hollande. Il n'y avoit ſans doute, que le ſouvenir

de la S. Barthelemi, & les entreprises qu'on faisoit tous les jours sur sa vie, qui pussent le rendre excusable; mais c'est moins à lui qu'à Catherine de Médicis, & aux ministres cruels qui engageoient le Prince à poursuivre des sujets à qui l'autorité Royale avoit toujours été chere, qu'il faut imputer cette confédération dont l'exemple pouvoit devenir si pernicieux.

Quoi qu'il en soit, le Maréchal se vit obligé de jurer le 12 Janvier en présence de tous les membres du conseil, de protéger également les Catholiques & les Protestants, sans aucune distinction de Religion, de ne mettre bas les armes qu'après avoir obtenu la liberté des deux premiers Princes du Sang & des officiers de la Couronne, détenus en prison, l'exercice public & général de la religion Protestante, des places de sûreté, la réhabilitation de la mémoire de l'amiral de Coligni & d'autres avantages; il s'engageoit de plus à ne rien entreprendre d'important que de concert avec le con-

1575.

Ibidem.

ſeil. C'eſt à ces conditions qu'on le reconnut pour la ſeconde fois chef & protecteur du parti, ſous l'autorité du prince de Condé ; on lui aſſigna une penſion de deux mille écus par mois ; on en accorda une autre de mille écus auſſi par mois au prince de Condé, qui s'étoit réfugié à Straſbourg, d'où il implora long-temps envain les ſecours des Souverains de ſa communion.

On a dit ci-deſſus que les attentats qu'on formoit tous les jours ſur la vie du Maréchal, furent un des principaux motifs qui l'embarquerent avec les Proteſtants ; il eſt conſtant qu'il fut plus en but à des complots ſecrets que Coligni lui-même. Ses ennemis déſeſpérant de le vaincre, eurent recours aux moyens des lâches, au poiſon, à l'aſſaſſinat. Dans le temps même que du Belloy cherchoit à l'amuſer par de vaines négociations, on ſurprit dans ſa maiſon un miſérable qui ne cherchoit qu'à l'empoiſonner : ce ſcélérat avoua qu'il avoit été ſuborné par René de Villequier,

l'un des favoris du Roi. D'Amville, sans avoir égard aux lettres de Villeroi, qui le prioient de suspendre le procès du criminel, le fit condamner au supplice des parricides, afin d'épouvanter quiconque seroit tenté de commettre le même crime.

Thuanus, Liber LIX.

Mais cet exemple de terreur n'empêcha point le capitaine Girardon, qui lui étoit attaché depuis longtemps, de conspirer contre lui. D'Amville furieux va trouver cet officier, lui montre une de ses lettres qui venoit d'être interceptée, & le fait pendre après lui avoir reproché sa perfidie. Cependant, malgré tous ses soins, le Maréchal ne put éviter les pieges de ses ennemis ; il tomba dans une maladie qui le réduisit à l'extrémité : les uns ont écrit qu'il avoit été empoisonné ; d'autres prétendent que le chagrin qu'il conçut de se voir tous les jours l'objet de la trahison de ceux qu'il avoit le plus aimés, fut le véritable poison sous lequel il manqua de succomber : quoi qu'il en soit, les médecins désespérerent

Vies des hommes illustres de Brantome, discours LXXII.

de ſes jours ; il paſſa pour mort ; le Roi même, ſur la foi d'un gentilhomme qui diſoit avoir aſſiſté à ſes funérailles à Montpellier, diſpoſa du gouvernement de Languedoc en faveur du duc de Nevers. Mais bientôt on apprit que ce ſeigneur, dont le tempérament étoit admirable, avoit recouvré ſa ſanté. Si ce qu'on a écrit d'un loup qu'il avoit élevé jeune, & qui ne voulut jamais quitter le bord de ſon lit ni manger, tant qu'il fut en danger, eſt vrai, il eſt conſtant qu'il eut plus à ſe louer de l'attachement & de la reconnoiſſance des animaux les plus féroces, que de bien des hommes.

Hiſtoire du Languedoc, tome 5, page 341.

Ibidem.

Après ſa guériſon, ſes amis le forcerent de prendre de plus grandes précautions pour ſa ſûreté : il augmenta ſa garde, & fit coucher dans ſa chambre le capitaine d'Arragon, l'homme le plus fort & le plus robuſte du Royaume, une eſpece de Milon dont on raconte des choſes extraordinaires. Mais le capitaine d'Arragon en qui d'Amville mettoit toute ſa confiance, alloit

voler ſur les grands chemins ; bientôt le Maréchal ſe vit obligé de le faire arrêter & exécuter à Montpellier.

Cependant la guerre continuoit avec de grands ſuccès pour les confédérés. D'Amville à peine rétabli de ſa maladie, alla ſe mettre à la tête de ſon armée ; il emporta la ville de Sommieres en préſence du duc d'Usès, qu'il combattit deux fois avec un ſuccès égal. Il aſſiégea enſuite, & prit le fort Maguelonne, Ville-neuve, la Cremade, Vias, Gignac, Clermont de Lodeve, Pouzzols & ſoixante autres places, qui ne ſont aujourd'hui que des villages, & qui étoient alors des poſtes fortifiés. Au reſte, il fut moins redevable de toutes ces conquêtes à ſa valeur & à ſon habileté, qu'à l'amour que les peuples du Languedoc avoient conçu pour lui.

Ibidem.

1575.

Le Maréchal n'étoit pas encore ſi occupé des ſoins de la guerre, que du deſir de la terminer. Le Roi qui n'avoit éprouvé que des revers, conſentit enfin à entrer en négo-

ciation. Le prince de Condé & le Maréchal envoyerent des députés à la Cour ; mais le Roi trouva leurs demandes si fieres, si exorbitantes, qu'il les congédia : il fallut combattre de nouveau.

C'est alors que d'Amville frappa un coup qui donna la supériorité à son parti : il vint à bout par ses émissaires de persuader au duc d'Alençon de sortir de la Cour, & de venir se mettre à la tête des Politiques & des Protestants, qui, selon lui, avoient pris les armes principalement pour ses intérêts : l'évasion du duc d'Alençon fut suivie de celle du Roi de Navarre, qui bientôt après rentra dans le sein de l'Eglise prétendue réformée.

Histoire de France de Daniel, tome 6, page 562.

Les Allemands n'avoient jusqu'alors témoigné que de la froideur & de l'indifférence au prince de Condé ; mais ils n'eurent pas plutôt vu l'héritier présomptif de la Couronne à la tête d'un parti qui s'étoit soutenu depuis si long-temps de lui-même & par ses propres forces, qu'ils parurent pleins de zele

pour ſes intérêts : déja ils promettoient une armée de vingt-cinq à trente mille hommes. Cependant Guillaume de Montmorenci-Thoré brûlant de témoigner ſon zele au duc d'Alençon, prend les devants avec quinze cents Reitres & quelques François réfugiés, dans le deſſein de traverſer toute la France & de joindre le Prince à la Charité-ſur-Loire.

Mémoires du duc de Nevers, t. 2.

Thuanus, Liber LXI.

Cette entrepriſe ſi hardie n'eut pas le ſuccès qu'il eſpéroit : il étoit a peine arrivé à Attichi-ſur-Aine, que les Reitres refuſent de marcher, à moins qu'il ne leur comptât de l'argent; Thoré perdit huit jours à leur faire entendre raiſon. Cependant le duc de Guiſe, Biron & les meilleurs généraux du Roi arrivent avec des troupes ſix fois plus nombreuſes & l'enveloppent : il n'y avoit que deux partis à prendre, celui de mettre bas les armes, ou de combattre. Thoré ne balança pas un inſtant ; il range ſa petite troupe en bataille, & en vient aux mains avec le duc de Guiſe ; mais

1576. après une vigoureuſe défenſe, il vit ſes Allemands vaincus & taillés en pieces ; tout ce qu'il put faire, fut de ſe ſauver avec quelques cavaliers des mieux montés ; il continua ſa route à travers mille dangers, & joignit enfin le duc d'Alençon.

Malgré cet avantage, Henri III preſſé par les Allemands & les Suiſſes qui étoient entrés en France, par le duc d'Alençon, & le maréchal d'Amville, fut bientôt obligé d'accepter la paix à des conditions également honteuſes & indignes de la Majeſté Royale. Il accorda le libre exercice de la Religion réformée, des temples, des ſynodes, des chambres mi-parties de magiſtrats Catholiques & Proteſtants dans tous les Parlements. Il déſavoua la S. Barthélemi ; réhabilita la mémoire de Coligni ; reconnut le duc d'Alençon, le roi de Navarre, le prince de Condé, le maréchal d'Amville, & tous ceux qui avoient pris les armes pour ſes bons & fideles ſujets : il leur donna à chacun deux places de ſûreté ;

(celles qui échurent au Maréchal, furent Aigues-mortes & Beaucaire;) il se soumit à payer les troupes étrangeres par le secours desquelles son frere lui imposoit ainsi la loi; enfin il promit d'assembler les Etats-Généraux.

A la premiere nouvelle de la paix, les prélats du Languedoc, les barons, la noblesse, les députés de toutes les villes vinrent trouver le Maréchal à Montpellier, qui les reçut avec de grandes démonstrations de joie & d'amitié ; il leur donna des fêtes brillantes, des carousels, des joûtes, des tournois, des spectacles de toute espece. Pour comble de bonheur, il reçut en meme-temps un bref du Pape Grégoire XIII, par lequel le Pontife approuvoit la conduite qu'il avoit tenue pendant la guerre, & le remercioit de la protéction qu'il avoit accordée au comtat d'Avignon, qui sans lui, feroit devenu la proie des Protestants.

Histoire du Languedoc, tome 5, page 348 & suiv.

1576.

Cependant les Catholiques zélés frémissoient d'indignation, en

voyant une secte tant de fois attaquée & combattue, triompher avec éclat de tous leurs efforts: bientôt ils se liguent & s'associent à Paris & dans les provinces, pour contenir des ennemis, qui, selon eux, n'étoient redoutables que par la foiblesse du Roi. Henri, au lieu de foudroyer la ligue dans son berceau, l'approuve & s'en déclara lui-même le chef & le protecteur.

On conçoit combien une pareille confédération, dut inspirer de soupçons au roi de Navarre, au prince de Condé, & au maréchal d'Amville : ils resserrerent sur le champ les liens de leur alliance, pour ne pas devenir les victimes du duc de Guise, qui déja paroissoit vouloir élever sa fortune sur les débris de la maison Royale.

Les alarmes qu'ils avoient conçues ne tarderent pas à être justifiées; on publioit déja dans tout le Royaume que le Roi avoit résolu de révoquer le dernier édit de pacification, & de forcer les armes à la main les Protestants de rentrer dans le sein

de

de l'Eglise. Henri sonda d'Amville pour l'engager à se joindre à lui contre le roi de Navarre & le prince de Condé. Mais au lieu d'entrer dans ce projet, d'Amville s'efforça d'éclairer le Roi sur les suites de la ligue & de la guerre qu'il vouloit entreprendre : il lui envoya un mémoire dans lequel il s'expliquoit avec autant de force que de liberté; *Ibidem*, p. il convenoit d'abord qu'il seroit à 350. souhaiter qu'il n'y eût qu'une Religion en France, à cause de la haine 1576. & des querelles sans cesse renaissantes entre les deux partis; il ajoutoit qu'en laissant aguerrir les villes, il y avoit lieu de craindre qu'elles ne vinssent à connoître leurs forces, & à s'ériger en républiques avec le secours des puissances étrangere ; que l'ambition des Princes & des Grands, leurs divisions sanglantes n'étoient pas la seule cause des troubles ; que les Ecclésiastiques, par leurs désordres scandaleux; les magistrats, par la négligence avec laquelle ils s'acquittoient de leurs fonctions, ne contribuoient

gueres moins aux calamités publiques ; que chaque ordre de l'Etat enfin avoit besoin d'être réformé ; mais il soutenoit, que quelque grands que fussent les abus, ce n'étoit point à la voie des armes qu'on devoit avoir recours pour les détruire; qu'il falloit écouter les plaintes des Protestants, les réunir à l'Eglise, en leur donnant l'exemple d'une vie pure, *& ne pas estimer que la parole de Dieu ou son Evangile eût jamais été plantée ni maintenue à coups d'épée* : qu'avant d'entreprendre la guerre, il conjuroit Sa Majesté de faire réflexion sur le nombre, le courage & la fierté des Protestants, dont on comptoit cinq cents mille familles dans le Royaume, qui se défendroient jusqu'au dernier soupir. Le Maréchal suggéroit ensuite au Roi dans le plus grand détail, les moyens de déraciner les abus, de remédier aux désordres, d'affoiblir les Protestants sans armer ses sujets les uns contre les autres,& sur tout sans avoir recours à des associations qui ne pouvoient

manquer tôt ou tard d'ébranler le trône. Mais ce mémoire ſi ſage ne fit aucune impreſſion ſur le Roi ; il vouloit regagner, à quelque prix que ce fût, la confiance des Catholiques qu'il avoit perdue par le dernier traité.

Cependant comme il déſeſpéroit de détruire le parti, tant qu'il ſeroit ſoutenu par un chef auſſi puiſſant & auſſi expérimenté que le Maréchal, il réſolut de le retirer du Languedoc à quelque prix que ce fût. Le duc de Savoie ſe chargea de négocier avec d'Amville, à qui le Roi offroit le marquiſat de Saluces pour le dédommager de ſon gouvernement. D'Amville n'avoit jamais aimé les Proteſtants ; il déteſtoit les principes républicains qu'il avoit reconnus chez eux ; enfin il avoit honte de réſiſter à la volonté de ſon maître ; mais dans le temps qu'il négocioit de bonne foi, la Cour toujours la même à ſon égard, lui tendoit de nouveaux pieges.

Thuanus, Liber LXIII, 1576.

Honoré d'Albert, ſeigneur de Luines, gouverneur du Pont-Saint-

Eſprit, fut l'inſtrument dont les miniſtres ſe ſervirent pour exciter un ſoulévement général en Languedoc contre le Maréchal. Guillaume de Montmorenci-Thoré s'étoit rendu au Pont-Saint-Eſprit, avec d'autant plus de confiance, qu'il croyoit n'avoir rien à redouter de Luynes, à qui ſon frere venoit de donner ce gouvernement; mais tout-à-coup le capitaine Luynes ferme les portes de la ville, & arrête Thoré qu'il accuſe d'avoir voulu livrer ſa place aux Proteſtants. Ce coup d'éclat fut le ſignal d'une révolte générale dans toutes les villes du Languedoc, contre d'Amville: il n'eut que le temps de ſe ſauver à Bagnols. Cependant loin d'être déconcerté d'une attaque ſi bruſque & ſi imprévue, le maréchal agit avec tant d'activité, il donna de ſi bons ordres, il fut ſi bien ſecondé par ſes amis, qu'il ne perdit que le Pont-Saint-Eſprit. Ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt qu'au milieu des embûches que la Cour lui dreſſoit, elle lui écrivoit tou-

les jours des lettres pleines d'amitié & de confiance.

Pendant que tout ceci se passoit en Languedoc, le Roi assembloit les Etats à Blois : il s'apperçut bientôt que le duc de Guise n'y étoit gueres moins puissant que lui ; les députés du Clergé & du Tiers-Etat, presque tous dévoués à la maison de Lorraine, obtinrent qu'il n'y auroit plus d'autre exercice de religion en France que celui de la Religion Catholique. On convint cependant d'envoyer une députation solemnelle au roi de Navarre, au prince de Condé & au maréchal d'Amville, pour les inviter à se soumettre à cette décision des Etats-généraux. *Ibidem.*

Il paroît que la ligue regardoit comme un coup décisif de priver le roi de Navarre d'un appui tel que le Maréchal. Antoine de Sennetere, évêque du Pui, le comte de Rochefort & le sieur Tolé, qui se rendirent auprès de lui, étoient chargés de lui faire les promesses les plus magnifiques, à condition qu'il

prendroit les armes contre les deux premiers princes du Sang : sur son refus, on devoit le déclarer ennemi de l'Etat. Cependant, comme les Grands savoient combien d'Amville avoit lieu de se défier de la Cour, ils s'engagerent tous, par un acte authentique & sur leur foi & leur honneur, de faire exécuter, par le Roi, tout ce qu'il avoit promis ou promettroit au Maréchal & aux siens. Cet acte fut signé par le duc d'Anjou, le cardinal de Bourbon, le duc de Montpensier, le prince de Dombes, les princes de la Maison de Lorraine, le duc de Nevers, le maréchal de Cossé & beaucoup d'autres.

Histoire du Languedoc, t. 5, p. 354.

1577. C'est alors que d'Amville déploya une ame supérieure à la crainte & à l'intérêt : il reçut les députés avec beaucoup d'honneur & de politesse; il leur donna audience en présence, d'une nombreuse assemblée à Montpellier. Mais il leur répondit, qu'étant sorti d'aïeux qui avoient mérité le titre glorieux de premiers Chrétiens, il approuvoit le zele que

l'assemblée de Blois faisoit paroître pour la Religion dans laquelle il faisoit vœu de vivre & de mourir ; mais que l'expérience de vingt années de malheurs n'apprenoit que trop qu'il n'appartient qu'à Dieu de donner la foi ; qu'il frémissoit avec tous les bons François, en voyant qu'on eût entrepris de replonger la France dans les calamités dont elle venoit à peine de sortir ; qu'on devoit être persuadé que les Protestants défendroient jusqu'au dernier soupir la liberté de conscience qu'ils avoient achetée au prix du sang de trois cents mille de leurs freres ; qu'en un mot, il aimoit trop sa patrie, pour exécuter une résolution qui alloit faire de la France un vaste tombeau : il leur donna en même-temps cette réponse par écrit.

Thuanus, Liber LXIII.

Les députés répondirent très-mal à l'accueil que le Maréchal leur avoit fait ; ils publierent dans tout le Languedoc les sages conseils qu'il avoit donnés au Roi, pour affoiblir les Protestants : ils ajoute-

Histoire du Languedoc, tome 5, page 355 & suiv.

rent qu'il avoit déja donné parole au Roi de les trahir & de les abandonner.

Il n'en fallut pas davantage pour répandre l'inquiétude & les soupçons parmi des gens aussi défiants que les Calvinistes. Déja ils se plaignent que le Maréchal adhere à la décision des Etats de Blois, & qu'il ne feint de leur être attaché, que pour les perdre plus sûrement. Des plaintes, on passe aux reproches, aux menaces; enfin on forme une conspiration, pour lui enlever en un même jour les principales villes du Languedoc.

Voici comme le complot fut exécuté : au commencement de Février, les Protestants de Béziers excitent une sédition; le Maréchal, comme l'avoient prévu les conjurés, ne manqua pas de voler dans cette ville pour l'appaiser; mais à peine est-il sorti de Montpellier, que le peuple excité par ses ennemis, prend les armes, & se souleve; on ferme les portes, les Eglises, les boutiques; on empri-

ſonne les Eccléſiaſtiques; on arrête la Maréchale, ſes enfants & ſes domeſtiques. Ce jour-là même ou le lendemain, la révolte ſe communique à Aigues-mortes, à Lunel, à Sommieres, à Alais, à Aimargues, à Maſſillargues, à Viviers: d'Amville ſe vit obligé d'aller chercher un aſyle à Pézenas, d'autant plus inquiet que le Languedoc preſqu'entier lui étoit échappé; car il y avoit long-temps qu'il n'avoit plus de pouvoir à Toulouſe, à Narbonne & à Carcaſſonne, villes très-catholiques. Bientôt après ce coup d'éclat, les Egliſes réformées ſe ſéparerent d'avec lui par un acte authentique, dans lequel elles lui reprochoient d'avoir toujours favoriſé les Catholiques à leur préjudice, & de ne s'être point préparé à ſoutenir l'orage dont les Etats de Blois les menaçoient.

1577.

Ibidem.

Cependant le roi de Navarre, qui dans les circonſtances où il ſe trouvoit, prêt à être accablé par la ligue, regardoit le Maréchal comme l'appui le plus puiſſant de ſa mai-

ſon, n'apprit qu'avec beaucoup de douleur & d'inquiétude, les extrémités où en étoient venus les Proteſtants à ſon égard ; il offrit ſa médiation pour les réconcilier ; le beſoin mutuel les rapprocha : l'union fut rétablie par les ſoins du Prince ; mais elle ne ſubſiſta pas long-temps ; d'Amville reçut de nouveaux outrages. Comme il ſe rendoit à Montpellier preſque ſeul, les habitants lui fermerent leurs portes, ſous prétexte qu'il n'avoit pas encore juré l'obſervation de nouveaux articles qu'on avoit ajoutés à l'ancienne confédération, pour limiter ſon pouvoir, mais en effet dans la crainte d'éprouver ſon reſſentiment au ſujet de leur révolte.

1577. *Thuanus, Lib. LXIII.*

Il ſeroit difficile d'exprimer quel fut le reſſentiment du Maréchal ; quelques raiſons qu'il eût de ſe défier de la haine des miniſtres & des favoris, il ſigna ſon accommodement avec le Roi à qui il devoit remettre toutes les places qu'il poſſédoit en Languedoc, à condition que ce Prince lui donneroit en ſou-

veraineté, pour lui & sa postérité, le marquisat de Saluces, dont il feroit hommage à la Couronne; mais le traité ne devoit être rempli qu'après la paix.

Le Roi avoit préparé quatre armées pour réduire les Protestants; les deux premieres, commandées par le duc d'Anjou & le duc de Mayenne, devoient agir en Guienne, les autres en Languedoc, sous les ordres des maréchaux d'Amville & de Bellegarde.

En attendant qu'il eût reçu les troupes qu'on lui avoit promises, d'Amville publia un manifeste sanglant contre les Calvinistes, qu'il accusoit de la plus odieuse ingratitude; il leur reprochoit aussi de n'avoir pour objet que de détruire la noblesse, & de s'ériger en république. En même-temps il fit des efforts surprenants pour engager le roi de Navarre, qui l'aimoit beaucoup, à abandonner un parti naturellement inquiet, factieux, remuant, ennemi de la Monarchie. Mais ce Prince n'eut garde d'é-



couter des conſeils dictés par le reſſentiment ; il fit au contraire, de concert avec le prince de Condé, le vicomte de Turenne, Châtillon, proches parents du Maréchal, tout ce qui dépendoit de lui pour calmer ſes tranſports ; il fut bien ſecondé par Guillaume de Montmorenci-Thoré.

Mémoires de Charretier. 1577. Ce ſeigneur avoit été élu chef & protecteur des Proteſtants en Languedoc, quoiqu'il fût auſſi attaché à la religion Catholique que d'Amville ; mais il n'avoit accepté ce commandement que pour le remettre à ſon frere : il lui écrivit à ce ſujet les lettres les plus touchantes dans leſquelles il lui rappelloit la haine de ſes ennemis tout puiſſants à la Cour, offrant de lui prouver que le Roi n'avoit d'autre objet que de le perdre avec ſes freres, ſes parents & ſes amis ; enfin qu'il ne s'agiſſoit pas moins que *de la ſubverſion entiere de cette tant grande, tant ancienne, tant célebre & illuſtre maiſon de Montmorenci*, dont il alloit être cauſe par ſon impru-

Lettre de Thoré au Maréchal d'Amville. Preuv. de l'hiſt. de Languedoc, tom. 5.

dente sécurité ; il le conjuroit, au nom des princes, des seigneurs & de la noblesse Protestante, qui n'avoient jamais cessé de l'aimer & de l'honorer, de se réunir à eux.

Au reste, les preuves que Thoré produisoit de la haine du Roi contre d'Amville n'étoient point équivoques : la Noue avoit intercepté des lettres dans lesquelles ce Prince ne dissimuloit pas le traitement qu'il se proposoit de faire au Maréchal ; on prétend même que les officiers qui accompagnoient Bellegarde avoient ordre de l'arrêter. Mais quoique d'Amville fût un des hommes les plus sages & les plus prévoyants de son siecle, il étoit tellement aveuglé par la grandeur de son ressentiment & la soif de la vengeance, qu'il n'eut aucun égard aux représentations de son frere & de ses amis. Cependant l'armée qu'on lui avoit destinée ne paroissoit point : le maréchal de Bellegarde étoit entré, à la vérité, dans la Province avec des troupes ; mais c'étoit autant pour affoiblir la puis-

Preuves du Tome V de l'Histoire de Languedoc, page 258.

Thuanus, L. LXIV. sance de d'Amville, que pour nuire aux Protestants. Il est constant qu'il refusa des secours à d'Amville, qui se vit obligé, pour ne pas rester dans l'inaction, de lever quinze cents hommes à ses dépens, avec lesquels il prit Thesan, Cessenon & quelques autres postes : il s'avança ensuite dans les environs de Montpellier, où il porta le fer & le feu : bientôt il investit cette place, & la réduisit aux plus déplorables extrémités, avec le secours du vicomte de Joyeuse, qui lui amena quinze cents hommes du haut Languedoc.

1577. Pendant ce temps-là Thoré, Châtillon, Saint-Romain, d'Andelot, & les autres chefs des Protestants, rassembloient dans les Cevennes une armée de quatre mille cinq cents hommes, à la tête de laquelle ils marcherent pour délivrer Montpellier. Quoique d'Amville fût très-inférieur, il s'avança à la rencontre de l'ennemi, & les deux armées se trouverent en présence l'une de l'autre le 30 de Sep-

tembre : Thoré n'eut pas plutôt rangé la ſienne en bataille, que l'idée de combattre ſon frere lui arracha un profond ſoupir : *Ah ! plût à Dieu*, dit-il, *que ces forces fuſſent préparées contre tout autre qu'un frere !* Les chefs émus & attendris des ſentiments du jeune Thoré, perſuadés d'ailleurs que c'étoit outrager la nature que de mettre les deux freres aux mains l'un contre l'autre, le conjurerent avec inſtance de ſe retirer : Thoré remit le commandement à Châtillon ſon maréchal de camp. Au reſte, on ſe battit de part & d'autre avec fureur ; il n'y eut que la nuit qui ſépara les combattants, avec une perte à-peu-près égale ; mais d'Amville qui avoit beaucoup de poſtes à garder, ne put empêcher l'ennemi de ravitailler la place pendant l'action.

D'Aubigné, Livre III, chap. 17.

Le lendemain premier Octobre, ce Général ramena ſes troupes au combat : déja le ſignal étoit donné de part & d'autre, lorſque la Noue parut l'olivier de la paix à la main.

Mémoires manuſcrits de Charretier.

1577. On ne ſait ce qu'on doit admirer le plus ou de la molleſſe, ou de la légéreté d'Henri III : il avoit entrepris cette nouvelle guerre dans le deſſein d'humilier les Proteſtants, & de regagner la confiance des Catholiques ; le ſuccès le plus brillant avoit couronné ſes armes ; cependant il interrompt ſes victoires pour accorder la paix à ſes ennemis. Si l'amour de l'Etat l'eût porté à ſacrifier de ſi grands avantages, on ne pourroit qu'applaudir à un trait magnanime ; mais le deſir de ſe livrer aux plaiſirs ſans inquiétude, ſans trouble, ſans embarras, le détermina à cette démarche, qui ne fit qu'augmenter la haine & le mépris que la plus grande partie de la nation commençoit à avoir pour lui.

La paix n'eut pas été plutôt publiée, que le Roi expédia les lettres d'inféodation du marquiſat de Saluces pour d'Amville, dont il partagea le gouvernement entre le vicomte de Joyeuſe & Birague, fils du Chancelier. Mais le Maré-

chal convaincu par la conduite que la Cour avoit tenue à son égard depuis sa réconciliation, qu'elle ne cherchoit qu'à l'arracher d'une Province où il étoit tout-puissant, pour l'immoler à sa haine, déclara qu'il ne sortiroit point du Languedoc qu'on ne lui eût fait justice du capitaine Luines, qui lui avoit enlevé le Pont-Saint-Esprit; il ajouta en même-temps qu'il n'accepteroit le marquisat de Saluces que lorsque les Etats généraux en auroient autorisé la cession, & qu'elle seroit enregistrée dans les parlements de Paris & de Grenoble. Le Roi comprit que ce n'étoit qu'une défaite; cependant quelqu'irrité qu'il fût, il étoit si pressé de jouir des délices de la paix, qu'il confirma non-seulement le Maréchal dans son gouvernement, mais il augmenta encore ses appointements.

Thuanus, Lib. LXIV.

D'Amville au comble de ses vœux, ne s'occupa plus qu'à retablir l'ordre & la paix dans la Province infestée d'une multitude de

brigands Catholiques & Proteſtants, qui s'étoient cantonnés & fortifiés dans les châteaux, les bourgs, & ſur les montagnes, d'où ils déſoloient la campagne & interceptoient le commerce : ces ſcélerats étoient ſi nombreux & ſi puiſſants, qu'il ſe vit obligé de marcher à eux avec une armée & du canon : il les pourſuivit avec tant de chaleur & d'activité, il les punit avec tant de ſévérité, ſans diſtinction de religion, que le Languedoc commença enfin à reſpirer.

Hiſtoire du Languedoc, tome 5, page 368.

1578.

Pendant que ce ſeigneur cherche ainſi à mériter l'amour & les bénédictions du peuple, le capitaine Parabere, autrefois page du Connétable, & devenu, par la protection du Maréchal, gouverneur de Beaucaire, ſecoue le joug de ſon autorité, s'érige en tyran, & commet toutes ſortes de brigandages dans ſa place. A cette inſulte, il en joignit une autre qui fut peut-être encore plus ſenſible à d'Amville ; il lui enleva une dame de Pézenas d'une rare beauté, qui

D'Aubigné, Livre III, chap. 17.

étoit sa maîtresse. Le Maréchal qui n'avoit pas assez de troupes pour réduire une ville telle que Beaucaire, eut recours aux voies de la douceur pour engager Parabere à rentrer dans son devoir ; mais voyant que ses efforts étoient inutiles, il donna des ordres secrets aux bourgeois de Beaucaire, dont il étoit adoré, de s'assurer de leur gouverneur. Ceux-ci font plus ; ils se soulevent, forcent le tyran de chercher un asyle avec sa maîtresse, jusqu'aux pieds des Autels, où ils les massacrent impitoyablement : après sa mort, ils lui couperent la tête, qu'ils exposerent sur la principale porte de la ville avec une couronne de paille. Bientôt d'Amville accourt à Beaucaire, & *Ibidem.*
assiege le château, dont il se rend maître, malgré le courage de la garnison & les secours des Protestants, dont elle avoit reclamé l'appui.

Après cet exploit, le Maréchal 1578.
se rendit à Toulouse, suivi du cortege le plus brillant, pour recevoir

Catherine de Médicis & la reine de Navarre sa fille : la premiere parcouroit les Provinces méridionales, dans le dessein de calmer l'animosité mutuelle qui régnoit entre les deux partis. D'Amville fit aux deux Reines les honneurs de son gouvernement avec la magnificence d'un souverain ; il leur donna des fêtes splendides & galantes, accompagna Médicis dans toute la Province, & la conduisit jusqu'à
1579. Grenoble. C'est dans ce voyage qu'il apprit la mort de son frere aîné, qui le rendit le plus riche particulier, non-seulement de la France, mais peut-être de toute l'Europe : il prit le nom de Montmorenci, sous lequel on l'appellera désormais, laissant à Charles de Montmorenci-Meru, colonel général des Suisses, celui d'Amville, qu'il soutint avec beaucoup de gloire & de dignité.

Cependant malgré le caractere de douceur, d'équité & de fermeté, que le maréchal de Montmorenci portoit dans le gouvernement,

chaque jour voyoit éclore en Languedoc de nouvelles féditions, des entreprifes continuelles, fur-tout de la part des Proteftants, qui accoutumés à la guerre & au pillage, ne pouvoient plus être contenus dans la foumiffion dûe aux loix. Montmorenci s'adreffa au roi de Navarre pour réprimer des hommes fi inquiets, fi indociles; mais en attendant la réponfe du Prince, il fe met en campagne, prend & détruit une multitude de châteaux & de fortereffes, qui fervoient d'afyle aux factieux. Les Proteftants effrayés des progrès du Maréchal, eurent recours au roi de Navarre, comme fi Montmorenci, en châtiant les féditieux, eût donné atteinte au dernier Edit de pacification. Henri demanda une entrevue au Maréchal; ils pafferent quinze jours enfemble à Mazeres: le Maréchal perfuada fans peine au roi de Navarre d'abandonner des fcélérats indignes de fa protection. Ce Prince fut fi touché de la peinture que le Duc lui fit des défordres

Hiftoire du Languedoc, ibidem, pag. 377.

affreux dont quelques-uns des ſiens s'étoient rendus coupables, qu'il écrivit aux villes de ſon parti en Languedoc, qu'*il vouloit être lui-même archier de la compagnie de M. de Montmorenci, pour aider à prendre les voleurs.*

Le Maréchal ſe voyant autoriſé par le roi de Navarre, fit encore une guerre plus implacable aux perturbateurs du repos public. Cependant les plus zélés des Proteſtants ne voyoient qu'avec douleur les ſuccès de Montmorenci: déja il avoit pris & raſé une infinité de poſtes dans le bas Languedoc, dans les Cevennes, dans le Vivarais, qui leur étoient extrêmement avantageux dans une guerre civile; d'ailleurs ceux qui périſſoient ſous ſes coups ou dans les ſupplices, paſſoient pour tout ce qu'il y avoit de plus brave & de plus déterminé parmi eux; car, comme on l'a ſouvent remarqué, la valeur n'eſt pas une vertu rare parmi les brigands. Le parti, dans
1579. ces circonſtances, ne ſachant comment arrêter des progrès qu'il re-

gardoit comme funeſtes, s'aviſe de ſe plaindre à ſon tour que les Catholiques ont enfreint le dernier traité; il prend les armes, & embarque, comme malgré lui, le roi de Navarre dans une nouvelle guerre civile; elle éclata en même temps en Guienne, en Languedoc & en Dauphiné. Le Roi ſe repoſa dans toutes ces Provinces, du ſuccès de ſes armes, ſur le courage & l'expérience des maréchaux de Biron, de Montmorenci, & du duc de Mayenne : il réſerva l'élite de ſes forces contre la Fere en Picardie, dont le maréchal de Matignon fit la conquête.

L'événement juſtifia par-tout les eſpérances du Roi : quoique Montmorenci n'eût reçu aucun ſecours de la Cour, il arrêta le prince de Condé & Châtillon en Languedoc avec une poignée de troupes : les Proteſtants furent encore plus maltraités en Guienne & en Dauphiné.

Cette guerre, dont les ſuccès étoient ſi rapides, fut terminée par

le duc d'Anjou, qui au milieu des troubles de la France avoit formé le projet de ſubjuguer les Pays-Bas : il conduiſit à cette expédition la nobleſſe inquiete de l'un & de l'autre parti : c'eſt peut-être le ſeul ſervice que ce Prince ait jamais rendu à ſa patrie.

Hiſtoire du Languedoc, ibidem, page 388. Le ſort du duc de Montmorenci paroiſſoit alors plus brillant qu'il n'avoit jamais été : non-ſeulement
1580. le Roi avoit abandonné l'idée de
1581. le priver de ſon gouvernement, mais il le conſultoit ſouvent ſur les affaires les plus importantes, & il témoignoit ſur-tout beaucoup d'empreſſement de le voir auprès de lui. Avoit-il envie de l'oppoſer au duc de Guiſe, dont la puiſſance devenoit de jour en jour plus redoutable ? Mais Montmorenci ſe défioit trop de l'averſion de Catherine de Médicis, de la jalouſie des favoris, de l'inconſtance & de la légéreté du Roi, pour ſe livrer à une Cour dont il avoit ſi ſouvent éprouvé le caprice & les perſécutions ; il ne ſe croyoit en ſûreté qu'en

qu'en Languedoc, où il étoit plus respecté, plus honoré que le Roi même.

Au reste, son éloignement de la Cour, sa modestie, son désintéressement, ne le mirent pas long-temps à l'abri des coups des favoris, qui envioient sa fortune & ses établissements : mais ce qui fut le plus douloureux au Maréchal, c'est qu'il éprouva les injures les plus sensibles d'une main qui lui étoit chere, & qui auroit dû être son appui. 1582.

Anne de Joyeuse, issu d'une famille également illustre & ancienne, étoit parvenu à la plus haute faveur auprès du Roi : il n'avoit pas vingt-deux ans, & déja ce Prince prodigue l'avoit honoré des dignités de duc & pair, d'amiral de France, du gouvernement de Normandie ; il lui avoit fait épouser la sœur de la Reine ; enfin il lui avoit donné, ainsi qu'au duc d'Epernon, la préséance sur tous les Pairs qui n'étoient ni Princes du Sang, ni Princes étrangers. Cependant le jeune favori n'étoit pas encore con-

Journal d'Henri III. Thuanus, L. LXXVIII

tent d'une fortune qui ne laiſſoit que le thrône au-deſſus de lui ; il avoit formé le projet d'enlever au duc de Montmorenci le gouvernement de Languedoc, & d'y joindre le comtat d'Avignon : on prétend qu'il ne déſeſpéroit pas même d'obtenir de la foibleſſe de ſon maître, qui n'avoit pas d'enfants, la ſouveraineté de ces belles & vaſtes contrées.

Quoi qu'il en ſoit, le projet de dépouiller Montmorenci étoit d'autant plus odieux de la part du duc de Joyeuſe, que ſon pere étoit redevable de ſa fortune au connétable Anne de Montmorenci, qui lui avoit fait épouſer Marie de Batarnai, comteſſe de Bouchage ſa niece, héritiere d'une des plus riches maiſons du Royaume ; il lui avoit d'ailleurs fait obtenir la lieutenance générale du haut & bas Languedoc, le collier de l'Ordre ; enfin il l'avoit comblé d'honneurs & de biens.
1582. Mais le ſouvenir de tant de bienfaits n'arrêta pas le jeune Joyeuſe : il commença par engager ſon pere,

à qui il venoit de procurer le bâton de maréchal de France, de rompre avec Montmorenci ; il se rendit ensuite en Languedoc, sous prétexte de les réconcilier ; mais en effet pour gagner par sa magnificence, ses profusions, son zele affecté pour la religion Catholique, le clergé, la noblesse, & le peuple 1582. de cette province qui l'avoit vu naître.

Après avoir passé quelque temps *Histoire d. Languedoc, ibidem, page 391.* à Toulouse auprès de son pere, le duc demanda au maréchal de Montmorenci une entrevue à Nise, 1582. entre Beziers & Narbonne. Montmorenci parut au lieu indiqué avec une suite aussi nombreuse & aussi brillante que celle du favori : la conférence dura deux heures ; mais loin de se laisser éblouir par les marques d'amitié & d'attachement que lui donna Joyeuse, le Maréchal qui l'avoit pénétré, le regarda dès-lors comme le plus dangereux de ses ennemis.

Il ne se trompoit pas : de retour à la Cour le duc de Joyeuse ne

ceſſa d'entretenir le Roi de la puiſſance exceſſive & de la mauvaiſe volonté de Montmorenci : il réuſſit, à l'aide de Catherine de Médicis, dont la haine contre les enfants du Connétable étoit implacable, à le rendre odieux & ſuſpect. Lorſque Joyeuſe eut vu le Roi auſſi aigri qu'il le ſouhaitoit, il lui demanda la dépouille du Maréchal. Henri n'avoit que trop éprouvé combien le courage & les reſſources de Montmorenci étoient redoutables ; il avoit peine d'ailleurs à s'embarquer dans une guerre dont les ſuites pouvoient être dangereuſes ; mais enfin vaincu par les importunités de ſa mere, & plus encore par ſa propre foibleſſe, il promit à Joyeuſe toutes les forces du Royaume pour arracher le Languedoc à Montmorenci, s'il pouvoit venir à bout de le faire excommunier par le Pape, comme fauteur de l'héréſie.

Thuanus, L. LXXVIII

Quelque ſecretes que fuſſent les vues du Roi & de Joyeuſe, Montmorenci en fut bientôt inſtruit : il prévint le Pape ſur le voyage pro-

chain du favori à Rome ; il l'avertit qu'il devoit lui propoſer l'échange du Comtat avec le marquiſat de Saluces ; il ajouta que ſur un refus de ſa part, on devoit réunir Avignon à la Couronne, comme un domaine engagé à vil prix.

C'étoit toujours Grégoire XIII qui tenoit le gouvernail de l'Egliſe ; ce Pontife aimoit & eſtimoit Montmorenci ; il étoit perſuadé, ainſi que le ſacré College, qu'il ne devoit la conſervation du comtat qu'à ce ſeigneur ; ainſi il entra volontiers dans toutes ſes vues.

Cependant le duc de Joyeuſe étoit arrivé à Rome avec la pompe d'un Monarque : le Pape le reçut comme s'il eût été en effet le frere du Roi. Cet accueil encouragea le favori, qui ſe hâta de demander une audience ſecrete à Sa Sainteté pour lui communiquer les intentions du Roi. Quoique Grégoire fût *Ibidem.*
très-déterminé à reprocher au duc 1583.
de Joyeuſe la honte de ſon procédé envers Montmorenci, il parut cependant l'écouter avec plaiſir lorſ-

que Joyeuse lui parla en termes magnifiques du zele du Roi & du sien pour l'anéantissement de l'hérésie ; mais il devint plus sérieux quand il ajouta qu'ils n'étoient arrêtés l'un & l'autre dans une si pieuse entreprise que par la politique déteftable de quelques catholiques qui n'avoient rien de sacré que leurs intérêts, & qu'il nomma le duc de Montmorenci, comme le chef des partisants de la maison de Bourbon : *Saint Pere*, continua le Duc, *depuis quarante ans que les Montmorencis sont maîtres du Languedoc, la plus vaste province du Royaume, l'hérésie a fait des progrès incroyables en France : quoique le Maréchal, homme inquiet & dissimulé,*
1583. *toujours prêt à s'unir avec les chefs des Protestants, se soit attiré la juste indignation du Roi, cependant S.M. n'a point voulu le dépouiller de son gouvernement, sans vous avoir fait connoître qu'il est le plus grand ennemi de la Religion & de l'Etat ; c'est par ordre du Roi que je suis venu aux pieds de votre Sainteté, pour l'instruire de la*

véritable ſituation des affaires de France, & pour prendre, de concert avec elle, des meſures capables de ſauver la Religion & le Trône ébranlés.

Quand le maréchal de Montmorenci auroit dicté lui-même au Pontife la réponſe qu'il fit au duc de Joyeuſe, elle n'eût pu être plus vive & plus amere : *Je crains bien*, dit Grégoire, en prenant un viſage ſévere, *que le Roi qui vous a envoyé pour me mettre au fait des affaires de France, ne ſoit lui-même étranger dans ſon propre Royaume ; car enfin, c'eſt aux actions & non à de vaines paroles, qu'il faut ajouter foi. Eh ! qui ignore dans toute l'Europe qu'Avignon & le pays qui en dépend n'ont été conſervés au Saint Siege que par la piété & l'autorité du duc de Montmorenci ? Toutes les calomnies que ſes ennemis publient, & que le Roi n'a malheureusement que trop écoutées, n'auront jamais aſſez de poids auprès de moi pour l'emporter ſur les ſervices importants qu'il m'a rendus. Ce qu'on dit de ſes liaiſons avec les Proteſtants, doit exciter la compaſſion : en effet, n'eſt-il pas douloureux de voir,* *Ibidem.*

ce grand homme, dont le pere vient d'être tué en combattant pour la Religion, réduit par la noirceur de ses ennemis à implorer le secours de ceux auxquels il s'est opposé autrefois avec autant de valeur que de succès ? il a cru que pour mettre son honneur & sa vie en sûreté, tous les moyens qu'il employoit, devenoient honnêtes & légitimes : il seroit à souhaiter que tous les gens de bien conjurassent le Roi de rendre son amitié à un homme si illustre par l'éclat de sa naissance, son courage, sa sagesse & ses
1583. *services. Mais vous qui lui appartenez de si près par les liens du sang, vous dont le pere est redevable au sien des honneurs dont il est revêtu, ne devriez-vous pas donner l'exemple aux autres ? Prenez garde, si vous voulez être irréprochable aux yeux de Dieu & des hommes, prenez garde, dis-je, qu'on ne vous accuse d'avoir insulté aux malheurs d'une des plus illustres familles de France, qui a rendu des services signalés à la Religion & à ses Rois, & qui vous a en particulier obligé essentiellement. Quant à nous, car je parle ici pour*

pour le ſacré College, on ne nous reprochera jamais d'avoir été ingrats à ſon égard ; & ſi nous ne nous acquittons pas envers lui, au moins nous n'oublierons jamais tout ce qu'il a fait en notre faveur.

On ne ſauroit croire quelle impreſſion fit un diſcours ſi ferme ſur le jeune Joyeuſe ; il demeura interdit & confondu ; enfin il ſe retira ſans oſer proférer un ſeul mot. C'eſt alors qu'il dut s'appercevoir qu'il n'étoit plus à une Cour lâche, vénale, corrompue, & dans laquelle les grands & les petits ſe faiſoient en quelque ſorte gloire d'applaudir à ſes volontés : il conçut tant de chagrin & de dépit des reproches du Pape, qu'il tomba dans une longue & dangereuſe maladie. *Ibidem.*

Pendant que le fils éprouvoit à Rome de ſi cruelles mortifications, le pere qui déja préparoit dans toutes les villes du Languedoc la ruine du maréchal de Montmorenci, avoit la douleur d'échouer partout. Montmorenci déconcerta ſes

desseins à Béziers & ailleurs. Bientôt les deux Maréchaux leverent des troupes, & se firent une guerre aussi vive qu'implacable. Montmorenci à la tête d'une armée de six à sept mille hommes, dont l'entretien lui coûtoit vingt-deux mille écus par mois, repoussa Joyeuse, & soumit Clermont de Lodeve & plusieurs autres villes du haut Languedoc : bientôt Joyeuse se vit obligé de négocier un accommodement, que le Roi acheta au prix de cent mille écus, qui furent comptés à Montmorenci, pour le dédommager des frais de la guerre.

Histoire du Languedoc, tome 5, page 398 & suiv.

1583. On ne peut s'empêcher de déplorer ici l'aveuglement fatal de l'infortuné Henri, qui persécutoit, au gré de ses favoris, un Général qu'il auroit dû opposer à la ligue qui déja le menaçoit d'un sort funeste. Le duc d'Anjou venoit de mourir : Guise délivré d'un obstacle qu'il avoit toujours redouté, ne parloit plus que d'exclure de la couronne le roi de Navarre & le prince de Condé, comme héréti-

ques relaps ; déja il avoit mis dans ſes intérêts le clergé, le peuple & tous les Souverains catholiques de l'Europe : il avoit ſéduit le cardinal de Bourbon, en le flattant de l'eſpérance de la couronne au préjudice d'Henri ſon neveu. Il ne reſtoit plus à ce Prince entreprenant & audacieux, que d'attirer la nobleſſe à ſon parti ; mais l'entrepriſe étoit d'autant plus difficile, que le ſang illuſtre qui coule dans ſes veines la rend plus zélée pour la gloire & le ſalut de la Monarchie.

Cependant il ne déſeſpéroit pas de réuſſir, s'il pouvoit gagner le duc de Montmorenci, le plus grand ſeigneur ſans contredit du Royaume, par ſa naiſſance, ſon rang, ſes alliances, ſes établiſſements, aimé & reſpecté de la nobleſſe, chef enfin d'un parti puiſſant & armé : il eſt conſtant qu'on le regardoit comme le ſeul homme 1585.
capable de faire pancher la balance du côté du parti qu'il embraſſeroit. Mais il y avoit de grandes difficul-

tés à vaincre : l'ancienne haine qui avoit divisé les deux maisons, n'étoit pas éteinte ; Montmorenci enfin & toute sa nombreuse famille avoient toujours paru dévoués aux Bourbons. Cependant Guise qui jugeoit des autres hommes par lui-même, crut que le Maréchal ne résisteroit jamais aux espérances d'une fortune encore plus brillante : il lui rappella par ses émissaires la haine que le Roi & sa mere lui portoient, les injures qu'il en avoit reçues, les pieges qu'ils n'avoient jamais cessé de lui tendre, pour lui ôter les biens, l'honneur & la vie ; on prétend enfin qu'il lui demanda sa fille aînée en mariage pour le prince de Joinville son fils : quoi qu'il en soit, Montmorenci fidele au sang de ses Rois, rejetta toujours avec une noble indignation les avances de Guise. Celui-ci accoutumé à lutter contre les obstacles, ne se rebuta point encore ; il lui fit écrire par le Cardinal de Bourbon, avec qui le Maréchal avoit été autrefois uni par les liens de la

Thuanus, LXXXI.

plus tendre amitié : le Cardinal rappelloit à Montmorenci leurs anciennes liaisons ; il le conjuroit de s'attacher à lui, en le laissant le maître de la récompense de ses services. Ibidem.

Ces lettres ne servirent qu'à exciter la pitié de Montmorenci, qui ne voyoit qu'avec douleur le Cardinal travailler, par l'artifice du duc de Guise, à la ruine du Royaume & de son auguste maison : mais il eut beau l'éclairer dans ses réponses sur les projets des princes Lorrains, l'imprudent vieillard, aveuglé par son ambition, rejetta des conseils aussi sages que désintéressés.

Le roi de Navarre de son côté 1585.
& le prince de Condé sollicitoient sans cesse Montmorenci de ne pas abandonner, dans des circonstances si déplorables, la défense du Roi, des Princes du Sang & de la patrie, & de se joindre à eux pour anéantir les efforts d'une maison également puissante & ambitieuse.

Montmorenci ne balança pas un

inſtant ; il ſe rendit aux invitations du roi de Navarre, qui lui demandoit une entrevue à Caſtres, pour délibérer enſemble ſur les moyens de réſiſter à leurs ennemis : il partit, accompagné de Châtillon, d'Andelot, tous les deux fils de l'amiral de Coligni, & d'un grand nombre de ſeigneurs & de gentilshommes de l'une & l'autre Religion, qui lui formoient une ſuite de mille chevaux. Le roi de Navarre vint au-devant de lui à une demi-lieue de Caſtres avec le prince de Condé, le vicomte de Turenne, Roquelaure, Béthune & du Pleſſis-Mornai : il n'y eut point d'honneurs & de careſſes qu'il ne prodiguât à ce ſeigneur, qu'il appelloit ſon pere, & qu'il regardoit comme ſon principal appui. Montmorenci entra dans la ville le 17 de Mars au bruit de l'artillerie & des acclamations d'un peuple nombreux, qui ne pouvoit ſe laſſer de louer ſon zele & ſa fidélité au ſang de ſes Rois ; les Magiſtrats le complimenterent aux portes de la ville ; enfin pour

Hiſtoire du Languedoc, tome 5, page 401 & ſuiv.

comble de diſtinction, le roi de Navarre le plaça entre lui & le prince de Condé dans cette marche triomphante.

Pendant ſon ſéjour à Caſtres, qui fut de huit jours, Montmorenci apprit que la ville de Lautrec, dont le roi de Navarre étoit ſeigneur en partie, ne lui avoit pas ſeulement envoyé une députation : le Maréchal indigné fit dire aux conſuls que, s'ils ne venoient rendre leurs reſpects au Prince, il iroit les chercher lui-même. Les habitants effrayés députerent deux Magiſtrats, que le Maréchal préſenta au Roi : ils s'excuſerent, en faiſant entendre qu'ils avoient appréhendé qu'il ne les maltraitât : *Suis-je Diable*, repartit vivement Henri, *pour vous faire du mal ?* il les congédia enſuite en les comblant de bontés. Bientôt on apprit que les habitants de cette ville zélée Catholique, avoient écrit à Duranti, premier Préſident du Parlement de Toulouſe, partiſan & depuis victime de la ligue, pour ſavoir comment ils en agi-

Ibidem.

1585.

roient avec le roi de Navarre, s'il prétendoit entrer dans leur ville. Quoique Duranti n'ignorât pas que le roi de Navarre & Montmorenci ne s'unissoient qu'en vertu des ordres secrets du Roi, & pour le défendre contre les attentats de la ligue, il répondit aux habitants, qu'ils ne le laissassent entrer chez eux que lui dixieme.

Il est si vrai que le Roi ne regardoit plus le roi de Navarre, le prince de Condé & le duc de Montmorenci que comme ses défenseurs, qu'il écrivit au premier de ces Princes la lettre suivante.

Ibidem. *Mon frere, je vous avise que je n'ai pu empêcher, quelque résistance que j'aie faite, les mauvais desseins du duc de Guise : il est armé, tenez-vous sur vos gardes, & n'attendez rien. J'ai entendu que vous étiez à Castres pour parlementer avec mon cousin le duc de Montmorenci, dont je suis bien aise, afin que vous pourvoyez à vos affaires : je vous envoyerai un gentilhomme à Montauban qui vous avertira de ma volonté. Votre bon frere,* HENRI.

Cette lettre causa de vives inquiétudes au roi de Navarre, qui sur le champ convoqua un grand conseil, dont le résultat fut de combattre jusqu'au dernier soupir. Le Duc se sépara d'Henri, en lui protestant de verser pour lui jusqu'à la derniere goutte de son sang.

A peine Montmorenci étoit-il 1585.
de retour à Montpellier, qu'il apprit qu'Henri, au lieu de combattre le duc de Guise, avoit mieux aimé recevoir de lui des loix injurieuses à la Majesté Royale; qu'il étoit entré dans toutes les vues de ce Prince, dont l'objet étoit d'exterminer les maisons de Bourbon & de Montmorenci: cette nouvelle l'affligea d'autant plus, *Ibidem*.
qu'il avoit déja convoqué le ban & l'arriere-ban du Languedoc pour marcher à Paris avec toutes ces forces, & combattre la ligue jusques dans ses foyers.

Montmorenci persuadé que l'orage alloit fondre uniquement sur le roi de Navarre & lui, se prépara à le soutenir avec beaucoup de

courage ; il prévint même les ligueurs, auxquels il enleva Lautrec, Viviers, & quelques autres places ; bientôt après il s'aboucha à Saint-Paul de Cadajoux, sur la riviere d'Agout, avec le roi de Navarre & le prince de Condé : ils convinrent d'agir de concert & de traîner la guerre en longueur, dans l'espérance que le Roi, qui étoit trop éclairé pour ne pas prévoir jusqu'où alloit l'ambition du duc de Guise, se lasseroit bientôt du joug que lui avoit imposé la ligue, & se joindroit à eux. Avant que de se séparer, ils publierent un manifeste éloquent, dans lequel après avoir dévoilé l'audace, les manoeuvres & les prétentions de la maison de Guise, ils protestoient de poursuivre les ligueurs comme des traîtres à la patrie. Cette piece, qui fit beaucoup de bruit en France & dans toute l'Europe, étoit intitulée : *Déclaration & protestation du roi de Navarre, de M. le prince de Condé, & de M. le duc de Montmorenci, sur la paix faite avec ceux de la maison de*

Thuanus, L. LXXXI.

1585.

Histoire de France de Daniel, tom. 6, pag. 660.

Mémoires de la Ligue, tome 1.

Lorraine, chefs & principaux auteurs de la Ligue, au préjudice de la Maison de France.

Le Maréchal soutint avec des marques étonnantes de vigueur & de fermeté la cause qu'il avoit embrassée. Pontcarré, maître des requêtes, lui ayant été envoyé de la part du Roi pour lui ordonner d'accéder à la ligue générale, sous peine d'être déclaré ennemi de l'Etat; Montmorenci, au lieu de se justifier, fit des reproches sanglants à ce magistrat, d'avoir osé se charger d'une commission aussi honteuse, & lui ordonna de se retirer sur le champ des terres de son gouvernement. Ce seigneur étoit si persuadé que c'eût été trahir le Roi & la patrie que de lui obéir, qu'il prit alors hautement le titre de chef des Royalistes: le roi de Navarre fit paroître la même fermeté envers Lénoncourt, Poigni & Brulard, qui lui étoient venus intimer de pareils ordres; il ne témoigna que du mépris pour la Bulle de Sixte-Quint, qui avoit

Histoire du Languedoc, tome 5, page 407 & suiv.

ofé l'excommunier avec le prince de Condé, & le déclarer incapable de fuccéder à la couronne de France.
1585. Perfonne n'ignore les termes odieux dont fe fervit l'orgueilleux Pontife en parlant de l'augufte maifon de Bourbon : on fait auffi que le Parlement de Paris refufa d'enregiftrer une Bulle auffi injurieufe aux Princes du fang de France, qu'à toutes les Têtes couronnées.

Telle étoit alors la fituation du Royaume partagé en trois partis; celui de la Ligue, à la tête duquel combattoit le Roi contre fes vrais ferviteurs; celui des Proteftants, & celui des Politiques, qui n'avoient pour objet que le falut de la maifon Royale. Mais les deux derniers, quoique réunis, étoient infiniment moins puiffants que le premier : le roi de Navarre n'avoit gueres fous fes ordres qu'une partie de la Guienne, du Poitou, de l'Angoumois & du Dauphiné; il comptoit quelques partifans dans les autres provinces, mais en petit

nombre ; l'autorité du duc de Montmorenci n'étoit reconnue que dans le bas Languedoc, les Céve-nes & le Vivarais : le haut Langue-doc, entraîné par l'exemple de Toulouse, avoit adhéré à la Ligue. Le premier Président Duranti, qui avoit beaucoup de crédit dans cette partie de la province, étoit si passionné ligueur, que de son autorité privée il avoit fait chanter le *Te Deum*, dès qu'il eut appris que le Roi avoit signé le honteux traité de Némours, & déclaré la guerre aux Protestants & aux Politiques.

D'après ce tableau, il n'y a personne qui ne croye que les ennemis de la ligue doivent être bientôt accablés ; mais le courage, l'expérience & la fermeté suppléerent aux forces, chez le Roi de Navarre, le prince de Condé & le duc de Montmorenci ; ils dûrent leur salut, non à une armée formidable d'Allemands que les deux premiers appellerent en France, & qui ne parut que pour augmenter par sa défaite

entiere la gloire du duc de Guise, mais à leurs exploits.

1586. Quoique Montmorenci eût à se défendre en Languedoc contre les armées du maréchal de Joyeuse, du duc son fils, & d'Alfonse Ornano; non-seulement il ne perdit pas une seule place, mais il battit en détail les troupes des deux premiers, & conquit Ville-neuve d'Avignon, & sept ou huit autres places; il entra ensuite en Provence, porta le fer & le feu dans les territoires d'Arles & de Tarascon, & força ces deux villes d'accepter une espece de neutralité.

Sur ces entrefaites, Catherine de Médicis entreprit de réconcilier Montmorenci avec la ligue, moins par inclination pour le duc de Guise que par haine contre le roi de Navarre. Henri III entra lui-même dans cette négociation; il offrit des avantages immenses au duc : mais celui-ci répondit avec autant de respect que de vérité, qu'il n'avoit pris les armes que pour la défense de leurs Majestés, le salut de la

Monarchie & la conſervation de la maiſon Royale,& non pour augmenter ſa fortune ; qu'il remercioit le Roi & la Reine de l'intérêt qu'ils daignoient prendre à ſon ſort; mais qu'il ſe ſentoit aſſez de courage pour triompher de ſes ennemis, qui n'étoient autres que ceux de l'Etat. En même temps il publia deux ordonnances, par leſquelles il confiſquoit les biens de tous ceux qui portoient les armes au ſervice de la ligue, ſous les auſpices du maréchal de Joyeuſe, ou qui alloient plaider au Parlement de Toulouſe, fauteur de la ligue. *Ibidem.*

L'année ſuivante fut fertile en grands événements : le roi de Navarre gagna la célebre bataille de Coutras, dans laquelle le duc de Joyeuſe cet ennemi implacable de Montmorenci fut tué, avec un de ſes freres. D'un autre côté, Henri III & le duc de Guiſe diſſiperent cette armée formidable de Proteſtants Allemands, qui ſembloient devoir faire pancher la balance en faveur des Princes du Sang. Pen- 1587.

dant ce temps-là le maréchal de Montmorenci battoit Scipion de Joyeuſe, grand-prieur de Toulouſe, frere du Duc tué à Coutras, auſſi brave & auſſi ambitieux que ſon frere ; toute la cavalerie de ce ſeigneur fut taillée en pieces à la vue de la ville de Narbonne ; lui-même ſe vit obligé d'aller chercher un aſyle dans cette ville dévouée à la Ligue. Mais dans le temps que Montmorenci ſe préparoit à profiter de ſa victoire, il fut rappellé dans le bas Languedoc, par les intrigues des ligueurs, qui avoient formé des entrepriſes ſur Béziers, Lodeve & Capeſtang, que des traîtres devoient leur livrer. La préſence du Duc contint les conjurés ; il en fit arrêter quelques-uns, entre-autres, Jean Douzon, ſeigneur de Villes-paſſans, Préſident du préſidial, qu'il fit pendre ; il pardonna à ſes complices : mais il fut moins indulgent envers ceux de Lodeve & de Capeſtang, qu'il condamna au nombre de dix ou douze à la potence ou aux galeres.

Ibidem, pag. 421.

Cependant

Cepenndant Henri III étoit enfin devenu la victime de sa foiblesse : déja le duc de Guise l'avoit chassé de sa capitale & de son palais. Ce Prince infortuné erroit au milieu de son Royaume, sans trouver, pour ainsi dire, de retraite. Dans ces circonstances, il n'osa se jetter entre les bras du roi de Navarre; il aima mieux se réconcilier avec l'audacieux Guise, dont il venoit de recevoir de si sanglants outrages. Dès-lors Guise ne mit plus de bornes à son ambition ; il réduisit le Roi à la triste nécessité de le faire périr. 1588.

Quoiqu'Henri III fût très-persuadé que le duc de Montmorenci & tous ses amis ne lui manqueroient jamais au besoin, cependant avant que de faire assassiner les Guises, il jugea à propos de s'assurer de lui, sans lui faire part de son projet : ce fut François de la Jugie, baron de Rieux, qui ménagea les intérêts du Duc auprès du Roi : peu après le duc de Guise & le Cardinal son frere furent mis à mort, & les principaux chefs de la *Ibidem, page 428.*

ligue arrêtés : on ſait quelles révolutions excita ce coup d'éclat ; le Royaume preſque entier échappa aux foibles mains de l'infortuné Monarque ; il ne trouva plus de ſujets ſoumis que les Politiques à la tête deſquels étoit le duc de Montmorenci, à qui il écrivit de ſa propre main tout ce qui s'étoit paſſé à Blois. Peu après il lui envoya du Belloy ſon maître-d'Hôtel, pour lui propoſer le mariage de ſa fille aînée avec Charles de Valois, comte d'Auvergne, légitimé de France ſon neveu, qu'il chériſſoit comme
1588. ſon fils. La Reine-mere s'engageoit à prendre chez elle la jeune comteſſe d'Auvergne en la place de Chriſtine de Lorraine ſa petite-fille, qui venoit d'épouſer le grand-duc de Toſcane : le Roi exigeoit encore que Montmorenci donnât ſa ſeconde fille à Scipion, duc de Joyeuſe, qu'il vouloit honorer de la charge de grand-maître de France. Non-ſeulement le Maréchal acquieſça à tout ; mais il conjura le Roi de lui permettre d'aller le défendre avec

ſon fils le comte d'Offemont contre ſes ennemis. Henri qui craignoit que le départ du Duc ne lui fît perdre le Languedoc, le pria de reſter encore quelque-temps dans la province : il n'y eut que le premier de ces deux mariages qui s'accomplit. Le duc de Joyeuſe oubliant les bienfaits ſignalés que ſa famille avoit reçus du Roi & des Montmorencis, s'engagea dans les intérêts de la ligue dont il devint un des principaux chefs.

Cependant le Roi extrêmement ſatisſait de la conduite & du zele du duc de Montmorenci, voulut lui donner des marques éclatantes de ſon eſtime & de ſa reconnoiſſance : il le rétablit dans ſon gouvernement dont il l'avoit dépouillé, à la ſollicitation des ligueurs qui ne le haïſſoient & ne le redoutoient pas moins que le roi de Navarre. 1589. Voici comme Henri s'exprimoit dans cet acte à l'égard d'un homme qu'il avoit tant perſécuté: *Nous avons de tout temps reconnu en notre très-cher & bien-amé couſin le duc de Mont-*

Lettres du Roi, datées de Blois le 2 de Mars 1589, inſérées dans les preuves du t. 5 de l'Hiſt. de Lang.

morenci, pair & maréchal de France; gouverneur de Languedoc, tant de valeur, d'intelligence & d'expérience aux affaires de l'Etat, que nous avons toujours singuliérement desiré nous en servir, & lui commettre les principales & plus importantes charges desquelles, & par raison, & par mérite, nul ne s'en peut plus dignement acquitter que lui : en même-temps il donna au comte d'Offemont son fils la survivance de ce beau gouvernement.

Le Duc fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un homme tel que lui, pour répondre à la confiance du Roi, à qui il conserva le bas Languedoc, le Vivarais, les Cévennes, une partie de la Provence, & quelques places du haut Languedoc.

Dans ce déchaînement presqu'universel des principales villes du Royaume contre le Roi, nulle ne se comporta avec plus de licence & de fureur après Paris que la capitale du Languedoc : le premier Président Duranti, son beau-frere l'Avocat-Général d'Affis, quoique zélés Catholiques, furent immolés par un peuple également fanatique,

ignorant & cruel ; Toulouse enfin fit des efforts incroyables en faveur de la ligue ; elle mit de nombreuses troupes sur pied, qu'elle prétendoit soudoyer avec les biens de la maison de Montmorenci dévouée à la famille Royale. Mais soit que la 1589.
crainte des représailles arrêtât les ligueurs, soit qu'ils ne trouvassent point d'acquéreurs pour les domaines du Maréchal & de ses parents, ils se virent réduits à implorer la protection du roi d'Espagne, qui leur envoya de l'argent & environ quatre mille hommes de troupes, sous les ordres de Dom Pedro Pacheco. Le duc de Joyeuse, gouverneur du Languedoc pour la ligue, joignit le général Espagnol, & entama la campagne avec une armée d'environ dix mille hommes ; mais bientôt après harcelé, poursuivi, battu en détail par le duc de Montmorenci, il se vit obligé de se jetter dans Narbonne avec les débris de ses troupes, où Montmorenci vint le bloquer.

C'est devant Narbonne que le Duc apprit la mort tragique d'Hen-

ri III, tué à S. Cloud par un Moine imbécile & furieux : il fit proclamer sur le champ Henri IV dans son camp & dans toutes les villes qui lui étoient soumises : ce Prince lui écrivit de sa propre main, pour lui promettre une récompense proportionnée à la grandeur de ses services & de son zele.

Il n'en falloit pas tant pour encourager ce seigneur; il se surpassa lui-même en faveur du premier des rois Bourbons. On le voit dans tout le cours de cette guerre passer tantôt en Dauphiné, tantôt en Provence contre le duc de Savoie, qui attaquoit ces deux provinces avec des forces redoutables, retourner avec la même activité en Languedoc contre les Espagnols & les Allemands, que Philippe II envoya au nombre de près de vingt mille en différentes fois au-delà des Pyrénées. Les exploits de Montmorenci furent moins éclatants que ceux de Biron & de Lesdiguieres; mais ils ne furent pas moins utiles au Roi : à son exemple tous les Montmorencis,

excepté Urbain de Laval-Bois-Dauphin, qui maltraité par Henri III, avoit embraſſé le parti de la ligue, déployerent en faveur d'Henri IV le même courage que leurs ancêtres avoient fait éclater ſous Charles VI & Charles VII contre les Anglois. Ceux qui ſe ſignalerent le plus après le duc de Montmorenci, furent ſon frere Charles de Montmorenci-d'Amville, colonel-général des Suiſſes; François de Montmorenci de Hallot, lieutenant-général de la haute & baſſe Normandie; Louis de Montmorenci-Boutteville, gouverneur de Senlis, ſes couſins : on jettera un coup d'œil ſur les actions de ces braves guerriers, après avoir terminé tout ce qui regarde le Maréchal duc de Montmorenci.

Les ligueurs ſe flattoient de le 1590.
chaſſer du Languedoc, à l'aide des forces de Philippe II, qui cherchoit moins à vaincre pour des ſujets rebelles que pour lui-même. Déja le comte de Lodron, un des meilleurs généraux de ce Prince,

étoit parti de Catalogne avec six mille lanſquenets, pour ſe joindre au duc de Joyeuſe qui l'attendoit avec un pareil nombre de troupes ſur les frontieres de la province.

Hiſtoire du Languedoc, tome 5, pag. 449.

A la nouvelle de l'approche des ennemis, Bari, gouverneur de Leucate, ſort de cette place, l'une des clefs de la frontiere, pour avertir le duc de Montmorenci de l'arrivée & des forces des Eſpagnols ; mais cet infortuné gentilhomme étoit à peine à quelques lieues de Leucate, qu'il tomba entre les mains des ligueurs : du fonds de ſa priſon, il écrivit à ſon épouſe Conſtance Cézelli, dont le nom à mérité de paſſer à la poſtérité, de ne point rendre la place, quelques menaces qu'on lui fît, de le faire mourir : on va voir combien Conſtance fut fidelle à des ordres ſi magnanimes.

Elle ſoutint d'abord le ſiege avec autant de valeur que de ſuccès : les ligueurs & les Eſpagnols confondus d'une réſiſtance qu'ils auroient à peine trouvée de la part du gouverneur

neur le plus intrépide, eut recours aux moyens les plus lâches, pour triompher de Cézelli ; ils la menacent de faire périr ſon époux à ſes yeux, ſi elle ne leur ouvre ſur le champ les portes de Leucate. Conſtance offrit pour le racheter ſes biens & ſes joyaux ; mais pour la place, elle répondit qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir d'en diſpoſer, puiſqu'elle appartenoit au Roi. Qui le croiroit ? les ligueurs furent aſſez barbares pour exécuter leurs menaces. Cézelli eut la douleur de voir expirer ſon époux à ſes yeux. La garniſon de Leucate indignée d'une action auſſi atroce, ſupplia cette généreuſe veuve de lui livrer Loupian, priſonnier de diſtinction, que le duc de Montmorenci lui avoit envoyé, pour lui ſervir d'ôtage des jours de ſon époux ; mais l'Héroïne ſe montra digne de toute ſa gloire, en refuſant de tremper ſes mains dans le ſang d'un gentilhomme qui étoit innocent des attentats de ſon parti.

Quoique le duc de Joyeuſe &

1590. Lodron eussent levé le siege de Leucate, ils ne laisserent pas que de faire la conquête de plusieurs petites places : ces succès sont d'autant moins surprenants, que Montmorenci étoit passé en Provence au secours de la Valette qui se voyoit à la veille d'être accablé par le duc de Savoie & les ligueurs. A la nouvelle des progrès de l'ennemi, le Duc reprit la route du Languedoc : non-seulement il réduisit toutes les places qui lui avoient été enlevées, mais il emporta Roquemaur, Blonsac & Cessenon ; enfin quoiqu'il n'eût sous ses ordres que trois mille six cents hommes, il tint en échec les Espagnols & les ligueurs. Pour comble de bonheur, les maladies épidémiques se répandirent dans le camp ennemi, & moissonnerent quatre mille Espagnols, c'est-à-dire, presque tout ce qui avoit échappé au fer des Royalistes, & aux fatigues de la campagne.

Ibidem.

Au milieu d'une guerre si vive, si implacable, Montmorenci ne

perdoit point de vue l'occaſion de laiſſer reſpirer les peuples du Languedoc, en proie depuis tant d'années aux horreurs de la guerre, de la diſette & de la contagion : il négocia avec le duc de Joyeuſe une treve, par laquelle on s'engageoit de part & d'autre à ne point troubler les cultivateurs dont les travaux ſalutaires pouvoient ſeuls empêcher la ruine entiere de la province : au reſte, la guerre continua avec la même fureur entre ceux qui portoient les armes.

Joyeuſe à qui l'Eſpagne fourniſ- 1591.
ſoit ſans ceſſe de nouveaux ſecours, ſe mit le premier en campagne pour profiter de l'abſence de Montmorenci, qui s'étoit joint à la Valette pour faire lever le ſiege de Bere en Provence au duc de Savoie : les ligueurs eurent des ſuccès dont ils flétrirent la gloire par des cruautés abominables. Bientôt Montmo- 1591.
renci rappellé par le cri de la province opprimée, rentre en Languedoc, & marche droit à l'ennemi, réſolu de le combattre, quoi-

Ibidem. page 453. qu'il fût moins fort de moitié. A son approche, la cavalerie Espagnole s'enfuit avec un régiment de pied, & ne s'arrêta qu'à plus de dix lieues du camp de Joyeuse. Tout ce que put faire ce général si lâchement abandonné, fut de choisir un poste avantageux dans lequel il se retrancha : il marcha ensuite au secours d'Azillanet assiégé par Montmorenci ; mais il fut battu & repoussé.

1592. Loin d'être étonné de tant de désastres, Joyeuse ne sembloit respirer que pour les venger. La campagne suivante, la ligue fit en sa faveur un dernier & plus puissant effort ; il obtint de nouvelles troupes du roi d'Espagne, des ducs de Savoie & de Mayenne, à la tête desquelles il fixa le théâtre de la guerre dans le haut Languedoc, auprès de Montauban, où il porta le fer & le feu ; il prit plusieurs places, & tailla en pieces deux mille Royalistes à la vue de Lautrec. Quelque-temps après il combattit avec la même fortune Thémines & S. Maigrin ; enfin il vint assiéger Vil-

lemur, poste important sur le Tarn : mais c'étoit-là où sa malheureuse destinée l'attendoit.

En effet, Thémines qui s'étoit enfermé dans Villemur, vengea sa défaite, par de fréquentes & vigoureuses sorties, dans lesquelles il tailla en pieces une partie de l'armée victorieuse. Le duc de Joyeuse naturellement fier & brave, témoigna une constance invincible ; il appella à son secours toute la noblesse des provinces voisines attachée à la ligue, & fit des efforts surprenants. Thémines eût alors recours au duc de Montmorenci qui tenoit les Etats de la partie du Languedoc soumise au Roi : Montmorenci détacha sur le champ deux mille cinq cents hommes de ses meilleures troupes sous les ordres de Montoison, de Lecques & de Chambaud ; ils furent joints par Messillac, qui leur amena quelques secours de l'Auvergne & de Limousin. Bientôt les deux armées en vinrent aux mains : les Royalistes, quoique inférieurs de plus de la

Thuanus ; Liber CIII.

Mémoires de la Ligue ; tome 5.

1592. moitié, agirent avec tant de courage, secondés par le brave Thémines, qui fondit sur l'ennemi avec toute sa garnison, qu'ils remporterent une victoire complette. Le duc de Joyeuse combattit en héros; il ne se retira que le dernier du champ de bataille; mais il se noya dans le Tarn, qu'il avoit entrepris de passer à la nage : son artillerie, ses drapeaux, ses bagages tomberent au pouvoir du vainqueur. Les ligueurs de Toulouse *Ibidem.* épouvantés d'un revers aussi accablant se hâterent d'arracher du cloître le pere Ange de Joyeuse, de guerrier & de courtisan devenu Capucin, pour l'opposer à Montmorenci qu'ils croyoient voir de jour en jour aux portes de leur ville : mais le Duc ne profita de leur accablement que pour envoyer de puissants secours au Roi, à Lesdiguieres & à la Valette.

1593. Cependant Henri IV qui avoit eu de plus grands succès encore que Montmorenci, ne voyoit qu'avec une douleur digne de sa grande

ame, son Royaume dévasté, ruiné par une guerre si longue & si sanglante : c'est alors qu'il anéantit le seul reproche que les ligueurs les plus furieux se croyoient en droit de lui faire, en abjurant le Calvinisme. Il ne fut pas plutôt rentré dans le sein de l'Église, qu'il écrivit le détail de sa conversion au duc de Montmorenci, en lui envoyant l'épée de Connétable, la plus glorieuse récompense qu'il pût lui donner des services anciens & nouveaux qu'il avoit reçus de lui. Henri lui mandoit en même-temps qu'il n'avoit différé la cérémonie de son sacre qu'afin qu'il pût y assister. Mais le service du Roi retinte ncore plus de deux ans le nouveau Connétable dans les provinces méridionales : il ne sortit du Languedoc qu'après avoir resserré la ligue entre les murs de Toulouse & de Narbonne, & avoir conclu avec l'ex-Capucin Joyeuse, une treve qui le mit à portée d'emmener du Languedoc cinq ou six mille hommes de troupes très-aguerries.

Histoire du Languedoc, tome 5, page 466 & suiv.

1593. Arrivé en Dauphiné, Montmorenci s'appliqua à rétablir la concorde & l'harmonie entre Lesdiguieres, d'Ornano & le duc d'Epernon, qui après avoir eu de grands succès, étoient à la veille d'en perdre le fruit par une mésintelligence funeste : ce ne fut pas sans peine qu'il accorda ces trois hommes également fiers, emportés, ambitieux & jaloux les uns des autres.

Ibidem.

Bientôt après Montmorenci commença avec éclat les fonctions de sa dignité de Connétable : il se rendit dans la ville de Lyon, qu'il trouva misérablement déchirée par les factions, bloquée de toutes parts par les troupes des ducs de Savoie & de Némours, & réduite au désespoir par l'interruption du commerce, la disette & les maladies contagieuses. Sa présence rassura d'abord cette grande ville; bientôt il l'affranchit de ses inquiétudes en
1594. se rendant maître de l'importante ville de Vienne, sans qu'il en coûtât une goutte de sang aux troupes du Roi. Par cette conquête, le Lyon-

Thuanus, Liber CXIII.

Histoire de France de Daniel, tom. 7, pag. 272.

nois, le Forès, le Dauphiné & l'Auvergne ſe virent délivrés des brigandages du duc de Némours, qui en mourut de douleur & de déſeſpoir : après cet exploit, le Connétable détruiſit ou mit en fuite toutes les troupes de la ligue dans ces provinces ; de-là il s'avança dans la Breſſe où il prit Montluel ; enfin il ſe joignit en Bourgogne au Roi, qui le reçut avec l'accueil le plus glorieux.

Montmorenci ne quitta plus le Roi : ce fut lui qui commanda pendant le reſte de la guerre la principale armée ſous les ordres de ce Prince, aux ſieges de la Fere & d'Amiens. Henri devenu maître de ſon Royaume à force de valeur & de clémence, obligea bientôt l'Eſpagne à accepter la paix qui fut conclue à Vervins. C'eſt alors que ce Prince qui avoit moins vaincu pour lui que pour ſes ſujets, rétablit la France ébranlée par quarante années de troubles & de guerre : il la rendit par ſon adminiſtration la plus ſage que l'on connoiſ-

1595.

se, plus puissante qu'elle n'avoit jamais été : le Connétable chef des conseils eut beaucoup de part aux
1597. plus grandes affaires. Le duc de Sulli dans ses Mémoires, ne parle qu'avec de grands éloges, de la probité, du désintéressement & de la modération de ce seigneur, pour qui le Roi avoit la plus haute considération : il l'honoroit des commissions les plus glorieuses; [a] c'est lui qui alla recevoir à Marseille la reine Marie de Médicis; enfin le Roi qui venoit passer des semaines entieres à Chantilly, traitoit le Connétable plutôt comme son ami que comme son sujet.

1599. Au reste, l'amitié qu'Henri IV portoit au Connétable s'étendoit jusques sur toute sa maison; il ne parloit qu'avec beaucoup de reconnoissance de tous les services que les Montmorencis avoient rendus à l'Etat depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à lui inclusive-

[a] On lit dans le Journal de l'Etoile, que le Connétable donnoit la main à la Reine, & le duc de Guise, gouverneur de Provence, à la duchesse de Mantoue, sœur de Marie de Médicis.

ment : le regne de ce Prince eſt un des plus beaux moments de cette ancienne & illuſtre famille. Les Montmorencis rempliſſoient alors les plus grandes charges : indépendamment de la dignité de Connétable, la premiere de l'Etat, occupée par le duc de Montmorenci, le Roi avoit donné celle d'Amiral à Charles de Montmorenci-d'Amville ſon frere ; le bâton de Maréchal à Urbain de Laval-Bois-Dauphin ; & enfin la charge de vice-amiral à Louis de Montmorenci-Bouteville. On ne peut s'empêcher de faire ici une réflexion très-honorable à la maiſon de Montmorenci ; c'eſt qu'elle a toujours obtenu les principales dignités du Royaume des plus grands ou des meilleurs de nos Rois ([a]).

On conçoit quelle dut être la douleur du Connétable & de ſa 1610.

([a]) Philippe-Auguſte donna l'épée de Connétable à Matthieu II de Montmorenci. Louis VIII & Louis IX ſe ſervirent de lui comme du plus grand Capitaine qu'il y eût alors en France. Philippe le Bel honora Matthieu IV de la dignité de grand Chambellan. Charles V voulut que le maréchal de Montmorenci tînt ſeul ſur les fonts de

famille à la mort déplorable d'un Prince qui les avoit comblés de bienfaits : Montmorenci resta deux ans à la cour de la reine Regente, uniquement occupé à prévenir les troubles & les factions qu'il voyoit à la veille d'éclore. En 1612, ce seigneur voulant mettre un espace entre la vie & la mort, se retira en Languedoc, qu'il regardoit comme sa patrie, malgré les instances de la Reine qui l'honoroit de toute sa confiance. Il consacra les deux dernieres années de sa vie à la retraite & à la pénitence : il mourut le 1 Avril 1614, âgé de soixante & dix-neuf ans. Il défendit par son testament qu'on lui érigeât un mausolée : il voulut être enterré en habit de Capucin, & sans aucune pompe, dans l'Eglise des Capucins d'Agde, qu'il avoit fait bâtir.

1614. Le Royaume entier, mais sur-tout le Languedoc, qu'il avoit gouverné

Baptême le Dauphin son fils. Charles VII donna la dignité de grand Chambellan à Jean II, & le bâton de Maréchal à Gilles de Laval, seigneur de Rets ; François I, l'épée de connétable à Anne de Montmorenci,

pendant cinquante-un ans, avec autant de douceur que de dignité, le regretterent extraordinairement: les Etats de la Province firent célébrer, pour le repos de son ame, un service, dans lequel on lui rendit les mêmes honneurs qu'au feu roi Henri IV.

Henri de Montmorenci, premier du nom, conserva toujours dans un siecle corrompu, des sentiments dignes de sa naissance: il avoit l'ame grande, généreuse & magnanime; on admiroit en lui la probité, l'amour de la patrie, le désintéressement, & la galanterie des anciens chevaliers François. Il étoit exact & laborieux jusqu'au point de dicter lui-même toutes ses lettres; la connoissance la plus profonde du cœur humain, la longue expérience des affaires, le sens le plus droit & le plus exquis suppléoient chez lui aux connoissances qu'on acquiert par l'étude; il ne savoit ni lire, ni écrire; à peine pouvoit-il signer son nom. Henri IV le plaisantoit souvent sur son

ignorance ; mais il ne pouvoit s'empêcher d'admirer ſa ſagacité & ſon génie naturel : *Avec mon Compere qui ne ſait pas lire*, diſoit-il, *& mon Chancellier qui ne ſait pas le latin, il n'y a rien que je ne ſois en état d'entreprendre.* Il faut obſerver que depuis qu'il eut tenu le fils du Connétable ſur les fonts Baptiſmaux, le Roi n'appelloit plus ce ſeigneur ſon pere, mais ſon compere.

Pour achever le portrait du Connétable, on ajoutera qu'il étoit ſage, prévoyant, adroit, d'un génie ferme, audacieux, fécond en reſſources : on l'a vu tantôt attaché à la Cour, tantôt proſcrit, & obligé d'avoir recours aux Proteſtants ; mais toujours actif & redoutable : guerrier heureux, brave, vigilant, infatigable, il porta dans le commandement le même amour pour la diſcipline & la même ſévérité que le Connétable ſon pere. Mais quoique le ſuccès ait couronné par-tout ſes entrepriſes, la guerre n'eſt pas ſa partie la plus brillante.

Perſonne n'a poſſedé comme lui l'art de ſe conduire dans les temps les plus difficiles & les plus orageux ; c'étoit peut-être le politique le plus fin, le plus adroit & le plus délié de ſon ſiecle. On ne parle point ici de ſa politeſſe, de ſon affabilité, de ſa magnificence, de l'uſage admirable qu'il faiſoit de ſes biens immenſes. Il eut beſoin de toutes ces qualités pour ſe maintenir dans ſon gouvernement de Languedoc : ſon génie & ſa fermeté, victorieuſes de toutes les forces d'Henri III, des artifices & des embûches de Catherine de Médicis & des Guiſes, garantirent ſa maiſon d'une ruine certaine. Henri IV n'oublia jamais qu'il fut le ſeul grand du Royaume qui oſa ſe déclarer en ſa faveur ſous le dernier des Valois, & que ce fut en quelque ſorte à ſon courage invincible contre la ligue qu'il dut ſon ſalut, celui des Princes du Sang, & la Couronne.

Quoique le Connétable ait porté les armes contre Henri III, quel- *Le Laboureur, ſur Caſtelnau.*

ques écrivains prétendent que si l'on examine attentivement les circonstances & les conjonctures où il s'est trouvé, nul François ne fut en effet plus fidele à sa patrie & aux loix fondamentales de l'Etat.

Sa sagesse fut telle que, quoiqu'il eût été très-lié avec les Protestants, il ne vint jamais dans l'esprit d'aucun Pape, ni même du plus déterminé ligueur, de suspecter sa foi. La mémoire de ce grand homme a toujours été très-chere au Languedoc, dont il maintint les privileges avec beaucoup de courage: il ne se servit de son crédit auprès d'Henri IV, que pour soulager la Province : il est constant qu'elle n'a jamais payé moins de subsides que sous son gouvernement.

Au reste, les vertus du connétable Henri furent mêlées de défauts ; il étoit léger, inconstant, vindicatif, livré à la débauche des femmes ; enfin on lui reproche de s'être approprié, à l'exemple de tous les Grands de son temps, les biens de l'Eglise : il possedoit presque tous les riches

riches évêchés du Languedoc, dont il ne laissoit qu'une très-petite partie du revenu aux titulaires. On ne doit pas omettre ici un trait, qui prouve combien il étoit sensible à la reconnoissance : après la paix de Vervins, Henri IV voulut l'obliger de congédier ses deux compagnies de gendarmes, François & Etrangers, composées de deux cents gentilshommes chacune, & les plus belles qu'il y eût en France : *Non, Sire*, répondit le Connétable; *mes amis m'ont trop généreusement servi pour les abandonner tant que je vivrai.*

Le Connétable eut trois femmes; 1°, Antoinette de la Mark, fille aînée de Robert, duc de Bouillon, dont il eut Hercules, comte d'Offemont, gouverneur du Languedoc en survivance de son pere, mort à Béziers en 1593, à l'âge de vingt-un ans; Charlotte de Montmorenci, épouse de Charles de Valois, duc d'Angoulême, comte d'Auvergne, de Ponthieu, de Lauraguais, &c; Marguerite de Montmorenci, alliée à Anne de

Lévi, duc de Vantadour, pair de France, chevalier des ordres du Roi.

2°, Louiſe de Budos, fille de Jacques de Budos, vicomte de Portes, & de Catherine de Clermont de Montoiſon. Louiſe de Budos & Gabrielle d'Etrées étoient les deux plus belles femmes du Royaume; elles moururent toutes les deux du même genre de mort. Il eſt ſingulier que M. de Sully, dans ſes Mémoires, ait la ſimplicité de rapporter que ces deux Dames s'étoient livrées à la magie pour épouſer, la premiere, le Connétable, & l'autre le Roi. Le Connétable eut de Louiſe de Budos Henri II du nom, duc de Montmorenci, pair, amiral & maréchal de France; Charles de Montmorenci, mort au berceau, & Charlotte-Marguerite de Montmorenci ([a]),

Economies Royales, tom. 2, chap. 90, pag. 220.

([a]) Le maréchal de Baſſompierre raconte dans ſes Mémoires, que le Connétable, peu ambitieux, lui avoit deſtiné cette Princeſſe, le plus grand parti du Royaume, par ſa naiſſance, ſa beauté & ſa fortune, & qu'il ne la donna au prince de Condé qu'en vert[u] des ordres du Roi.

épouse d'Henri II du nom, prince de Condé, premier Prince du Sang.

3°, Laurence de Clermont, fille de Claude de Clermont, baron de Montoison, & de Louise de Rouvroi de Saint-Simon, tante de sa seconde femme. Quelque temps après cette derniere alliance, le Connétable dégoûté de sa femme, voulut faire dissoudre son mariage, sous prétexte du défaut de quelques formalités; mais il trouva tant d'oppositions de la part de Laurence de Clermont & de ses parents, qu'il n'osa passer outre; il consentit même à la réhabilitation de ce mariage. Il eut de différentes maîtresses plusieurs enfants naturels, entre autres Splendian, seigneur de Hallier; Jules, chevalier de Malthe, appellé le commandeur de Montmorenci; Annibal, colonel d'un régiment d'infanterie, tué à la bataille de Leucate, contre les Espagnols; Marie, épouse de Jean de Faye, baron de Péraut.

CHARLES DE MONTMORENCI, Duc d'Amville, Pair & Amiral de France, Colonel général des Suisses, Baron de Méru, de Longuesse, de Grisy, de Château-neuf, de Maintenai, de Buyres, d'Houailly, d'Houaben, d'Hervilliers, Comte de Secondigni, Seigneur de Gonnor, &c.

CE Seigneur fut d'abord connu sous le nom de Méru ; il fit ses premieres armes à la bataille de Saint-Quentin, & se signala depuis à celles de Dreux & de Saint-Denis. Après la mort de son pere, ses services lui mériterent le collier de l'ordre de Saint Michel, & la lieutenance générale de Paris & de
1568. l'Isle de France : peu après Charles IX le nomma colonel général des Suisses : ce fut en sa faveur que cette commission honorable fut érigée en titre d'office. Les Suisses accoutumés en France à ne se voir commandés que par des Princes, virent pourtant avec joie à leur tête un Montmorenci, qu'ils re-

gardoient comme l'égal, par ſa naiſſance & ſa fortune, de tous les Princes qui ne ſont pas iſſus du ſang Royal. Au reſte, la réputation de ſageſſe, de courage & de probité du ſeigneur de Meru fut peut-être encore plus agréable à cette nation, également ſage & guerriere, que ſes titres.

Le nouveau colonel général fit des prodiges de valeur à la bataille de Montcontour, gagnée par Monſieur depuis Henri III; il combattoit la pique à la main à la tête de quatre mille Suiſſes, qui contribuerent beaucoup à la victoire. De quatre mille lanſquenets que Coligni leur oppoſa, il n'y en eut pas deux cents qui échapperent à la mort; ils s'acharnoient avec la même fureur ſur trois mille François, qui auroient eu le même ſort ſans la généroſité de Monſieur, qui ordonna qu'on leur fît quartier. De Montcontour, l'armée victorieuſe vint faire le ſiege de S. Jean-d'Angeli, défendu par le brave de Piles: cette place fit une ſi terrible réſiſ-

1569. *Thuanus, Liber XLVI.*

Ibidem.

tance, que Monſieur craignant d'y perdre toutes ſes troupes, chargea Armand Gontaud de Biron, & Charles de Montmorenci-Méru, d'en négocier la réduction; ces deux ſeigneurs s'acquitterent avec tant de zele & de dextérité de cette commiſſion, que la ville ouvrit enfin ſes portes.

1572. Pour prix de tous ſes ſervices, Méru ſe vit ſur le point d'être enveloppé avec ſes trois freres dans le maſſacre de la S. Barthelemi. Cette injure ſanglante ne l'empêcha pas de ſuivre le duc d'Anjou au ſiege de la Rochelle, où il manqua d'être tué. Mais bientôt après, Méru qui, ainſi que toute ſa famille, étoit l'objet de la haine implacable de Catherine de Médicis alors livrée à la maiſon de Lorraine, fut obligé de chercher ſon ſalut dans la fuite; il
1575. ſe retira auprès du maréchal d'Amville en Languedoc; là pour mettre ſes jours à couvert, il ſigna la fameuſe confédération de ſon frere avec les Proteſtants : on a vu avec quel ſuccès le Maréchal triompha

de tous les efforts de ſes ennemis.

Après la paix de Loudun, Méru retourna dans ſes terres de l'Iſle de France. En 1579, il prit le nom d'Amville : il paſſa preſque tout le regne d'Henri III éloigné de la Cour & des affaires, uniquement appliqué à remplir les devoirs de la ſociété.

1588. Cependant Henri par une révolution également honteuſe & funeſte, s'étoit attiré le mépris de ſes ſujets : la mort du duc de Guiſe mit le comble à l'indignation publique ; il ſe vit preſque généralement trahi, abandonné, déteſté. C'eſt alors que d'Amville oubliant tous ſes reſſentiments, vola aux pieds de ce Prince à Blois avec trois cents gentilshommes ſes vaſſaux. On ne ſauroit exprimer quelles furent la ſurpriſe & la joie de l'infortuné Monarque, de ne trouver que de la grandeur d'ame, du zele & de l'attachement dans les Montmorencis qu'il avoit tant perſécutés, tandis que la plupart des courtiſans qu'il avoit comblés de

Hiſtoire de la maiſon de Montmorenci par Duchêne, page 424.

bienfaits le quittoient pour passer dans le camp des rebelles : Henri touché de la générosité de d'Amville l'admit dans son conseil, & l'honora de toute sa confiance.

1589. Le roi ne tarda pas à s'appercevoir qu'il avoit fait choix d'un ministre aussi recommandable par sa prudence & ses lumieres que par sa fidelité. Le duc de Nevers exhortoit ce Prince, dans le soulévement général de son Royaume, à chercher une retraite dans le Bourbonnois : c'étoit livrer à la ligue toutes les places de la Loire, & perdre sans ressource celles qui tenoient encore pour le Roi en Normandie, en Picardie & en Champagne. D'Amville fut le seul avec le comte de Soissons, qui s'éleva contre un conseil si foible : il fit si bien comprendre à Henri les suites terribles d'une démarche si imprudente, que ce Prince resta à Tours.

Cayet, tome 1.

Mais ce n'étoit pas assez que d'inspirer au Roi du courage & de la fermeté ; il falloit, pour sauver la France & la maison Royale, la réconcilier

réconcilier avec le roi de Navarre. D'Amville s'employa avec ſuccès à cette réunion deſirée de tous les vrais François,& négociée avec tant de gloire & de ſuccès par la ducheſſe douairiere de Montmorenci ſa belle-ſœur.

Perſonne n'ignore que ce traité fut ſuivi des ſuccès les plus rapides : déja les deux Rois aſſiégeoient Paris, la ligue alloit être anéantie, lorſqu'un nouvel attentat plus horrible que tous ceux dont on a parlé, vint replonger le Royaume dans de nouveaux déſordres.

On voit que je veux parler de la mort de Henri III. D'Amville fut un des premiers ſeigneurs qui reconnut Henri IV : il exhorta les autres Grands à ne point faire acheter cette reconnoiſſance & leurs ſervices au nouveau Roi, qui lui témoigna encore plus d'amitié & de confiance que ſon prédéceſſeur.

Cependant de trente mille hommes qui avoient ſuivi Henri III 1589.
devant Paris, il n'en reſtoit gueres que cinq ou ſix mille à ſon ſucceſ-

ſeur qui ſe retira en Normandie. Il avoit à peine fait quelques conquêtes dans cette province, qu'il ſe vit aſſailli par les principales forces de la ligue, que Mayenne avoit raſſemblées pour l'accabler : il n'y avoit que le courage & l'habileté du Roi & de ſes généraux qui puſſent le préſerver de ſa ruine. Henri eut à peine le temps de ſe retrancher à Arques auprès de Dieppe : les deux armées s'eſſayerent d'abord par de fréquentes eſcarmouches & des combats très-vifs, dans leſquels d'Amville, à la tête de deux régiments Suiſſes, fit des prodiges de valeur. Mais ce fut ſur-tout le 21 de Septembre que Mayenne avoit fixé pour emporter le camp du Roi, que d'Amville donna des marques éclatantes d'habileté. La cavalerie Royale, après une action très-vive, avoit été obligée de ſe retirer; d'Amville ſort alors du retranchement avec le régiment de Galati, & ſoutient ſeul tous les efforts des ligueurs pendant que le Roi rallioit ſa cavalerie. *Les ennemis*, dit le

Thuanus, l. XCVII.

Président de Thou, *voyant le courage indomptable des Suisses, se trouvant d'ailleurs exposés au feu continuel des arquebusiers que d'Amville avoit postés avec beaucoup de prévoyance le long des bois, perdirent courage & céderent le champ de bataille.* Ce n'est pas ici qu'il s'agit de parler de la valeur du Roi, des deux Birons, du comte d'Auvergne, de Givri, & des héros de ce temps-là.

Six semaines après la victoire d'Arques, Henri IV se présenta à Paris dont il attaqua les fauxbourgs. D'Amville à la tête de deux régiments Suisses & de quatre compagnies d'avanturiers, emporta ceux de S. Jacques & de S. Michel : le succès fut le même par-tout; & le Roi se seroit vu maître dès ce jour-là de sa capitale, s'il n'avoit arrêté lui-même ses troupes victorieuses, dans la crainte qu'elles ne saccageassent cette riche & grande ville.

Histoire de France de Daniel, tom. 7, p. 27.

La bataille d'Ivri livrée l'année suivante fut encore plus décisive : une des principales victimes de la gloire du Roi dans cette mémora- 1590.

ble journée fut Gui de Laval, marquis de Nesle, chef de la branche de Montmorenci-Laval ([a]). Ce seigneur l'un des plus riches de la nation, n'avoit que vingt-cinq ans: il avoit déja obtenu une compagnie de cinquante hommes d'armes; mais le desir de se signaler aux yeux du Roi, l'engagea à combattre à la tête de la cavalerie légere; il reçut un grand nombre de blessures dont il mourut quelques jours après, singuliérement regretté d'Henri IV.

Thuanus, Liber XCVIII.

D'Amville continua de prodiguer sa fortune & sa vie pour le Roi dans tout le cours de la guerre. En 1592, il fut envoyé avec le prince de Conti, le prince de Dombes & le duc de Montbason, pour faire le siege de Craon en Anjou:

([a]) Gui de Laval, marquis de Nesle, comte de Joigni & de Maillé, vicomte de Broce, baron de Bressuire & de la Mothe-Sainte-Heraie, de Loué, de Rochecorbon, de Bénays, & des Ecluses, capitaine de cinquante hommes d'armes, avoit épousé Anne Huraut, fille & héritiere du comte de Cheverni, chancelier de France, dont il n'eut point d'enfants: sa riche succession passa à René aux Epaules, baron de Risy, son cousin germain, qui prit le nom & les armes de Laval.

la multitude des généraux affoiblit, comme il arrive ordinairement, la vigueur du ſervice ; bientôt la méſintelligence éclata dans l'armée. A l'approche du duc de Mercœur & d'Urbain de Laval-Bois-Dauphin, on propoſa de lever le ſiege : d'Amville s'oppoſa vivement à cette réſolution ; mais enfin il y conſentit à condition que ce ſeroit pour marcher à l'ennemi & le combattre. Mais il eut beau repréſenter qu'on perdoit plus de monde dans une retraite précipitée que dans une bataille, il ne put inſpirer ſon ardeur aux autres généraux qui voyoient leurs troupes ſaiſies de frayeur. Au reſte, l'événement juſtifia d'Amville ; l'armée Royale attaquée dans ſa retraite fut entiérement défaite par le ſeul Bois-Dauphin, malgré les prodiges de valeur que firent les Princes & les principaux officiers. D'Amville indigné retourna joindre le Roi qu'il accompagna dans toutes ſes expéditions juſqu'en 1596, que ce Prince l'envoya en Provence, pour termi-

Thuanus, Liber CV.

ner une nouvelle guerre civile allumée entre les ducs de Guiſe & d'Epernon qui ſe diſputoient le gouvernement de cette province.

1595. D'Amville déſarma l'un & l'autre parti. De retour à la Cour, le Roi l'honora de la dignité d'Amiral ; il fut reçu chevalier du Saint-Eſprit le même jour que le Connétable ſon frere, & ſon couſin Urbain de Laval-Bois-Dauphin. La révolte de ce dernier lui avoit été auſſi utile, qu'auroient pû l'être les ſervices les plus importants ; il avoit obtenu pour prix de ſa ſoumiſſion le bâton de maréchal de France, le gouvernement d'Anjou & beaucoup d'argent. C'eſt ainſi qu'Henri IV ſe voyoit obligé de partager ſes bienfaits entre ſes ennemis & ſes ſerviteurs.

1610. Louis XIII augmenta les honneurs de d'Amville en érigeant en ſa faveur la baronnie d'Amville en duché-pairie. Le nouveau Duc ne ſurvécut pas long-temps à cette grace de la Cour : il mourut en 1612, après avoir ſervi ſix Rois

avec beaucoup de courage & de réputation. Il ne laiſſa point d'enfants de Renée de Coſſé, comteſſe de Secondigni, Dame de Gonnor, fille aînée & principale héritiere d'Artus de Coſſé, maréchal de France & de Françoiſe du Bouſchet. L'Etoile, dans ſon Journal, Brantôme, dans ſes Hommes illuſtres, rapportent que l'amiral d'Amville paſſoit pour le plus digne homme & la meilleure tête du conſeil: cet éloge paroît d'autant plus ſurprenant que Sulli, Villeroi & Jeannin qui étoient de ce même conſeil, ont laiſſé une plus grande réputation. L'hiſtoire ne lui reproche d'autre défaut, que celui d'avoir été glorieux. 1612.

ON A DIT ci-deſſus que François de Montmorenci-Hallot,& Louis de Montmorenci-Boutteville avoient rendu des ſervices ſignalés à Henri IV contre la ligue: il s'agit de rendre compte de leurs principales actions.

Ils étoient fils de François de

Montmorenci ([a]), baron d'Auteville, du Hallot, de Crevecœur-en-Auge, de Boutteville, de la Roche-Millet, ſeigneur de Precy-ſur-Oiſe, capitaine de cinquante hommes, chevalier de S. Michel, & de

Thuanus, Liber XCV. Jeanne de Mondragon. L'aîné de tous, Hallot, ſe jetta en Normandie, lorſqu'il eut appris la mort du duc de Guiſe; il diſpoſa ſi bien la nobleſſe de cette grande province en faveur du Roi & de ſon ſucceſſeur, qu'ils ne trouverent dans aucune contrée du Royaume, plus d'obéiſſance &

1589. de ſecours. Bientôt après il conduiſit au duc de Montpenſier une nombreuſe troupe de gentilshommes, à la tête deſquels il contribua beaucoup à la victoire complette que ce Prince remporta ſur les *Gauthiers* auprès de Falaiſe. De plus de vingt mille hommes qui avoient pris les armes, il y en eut

([a]) François de Montmorenci, baron d'Auteville, étoit ſecond fils de Claude de Montmorenci, baron de Foſſeux, lieutenant-général de la Marine de France, petit-fils de Louis de Montmorenci, baron de Foſſeux, le ſecond des fils exhérédés de Jean II, baron de Montmorenci, grand chambellan de France.

trois mille de tués, douze cents de pris, & le reſte tellement diſſipé, que le nom de ces fanatiques qui avoient été juſqu'alors le fléau de la nobleſſe & des villes de Normandie, fut éteint. Peu après Hallot 1589.
prit Neufchâtel, & battit un corps *Thuanus, Lib. XCVII.*
de ſept cents ligueurs : il ſe comporta avec le même courage au combat d'Arques, à la bataille d'Ivri & au ſiege de Paris.

Mais celui de Rouen lui fut fu- 1591.
neſte : le Roi lui avoit promis, en récompenſe de ſes ſervices, le gouvernement de cette ville importante. Hallot ſe ſurpaſſa lui-même dans cette fameuſe expédition; mais le 7 de Février 1592, comme il voloit au ſecours de la tranchée, ſur laquelle Villars avoit fait une vigoureuſe ſortie, il fut bleſſé à la cuiſſe d'un coup d'arquebuſe, & renverſé de deſſus ſon cheval qui fut tué. Cependant, ſa bleſſure, quoi- *Thuanus, Liber CIII.*
que dangereuſe, n'étoit pas mortelle : le Roi l'avoit fait tranſporter à Vernon, pour ſe faire traiter; ſes forces ſe rétabliſſoient de jour en

1592. *Le 22 Sept.* jour ; en un mot, il étoit près de retourner au camp, lorſqu'il reçut la viſite de Chriſtophe, marquis d'Alegre, avec qui il avoit eu quelques démêlés : celui-ci avoit demandé à le ſaluer ſous le voile d'une parfaite réconciliation. Hallot s'avance au-devant de lui ; mais comme il ouvre les bras pour l'embraſſer, le marquis lui porte un poignard dans le cœur dont il l'étend mort ſur la place. *Ibidem.* Qui le croiroit ? un aſſaſſinat ſi lâche, ſi infâme, demeura impuni en vertu des prétendus privileges de la Fierte de Rouen, tandis que le comte des Chapelles, petit-fils de Hallot par ſa mere, le comte de Boutteville ſon neveu, furent décapités ſous le regne ſuivant, pour s'être battus en duel. Du Hallot n'avoit pas trente ſix ans, lorſqu'il fut ainſi miſérablement aſſaſſiné ; il étoit déja capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de Giſors & de Rouen, lieutenant-général de la haute & baſſe Normandie [a].

[a] Il ne laiſſa que deux filles de ſon mariage, avec

Pendant que Hallot détruisoit avec le duc de Montpensier, les paysans révoltés de la Normandie & du Maine appellés *Gauthiers*, son frere Louis de Montmorenci-Boutteville surprenoit la ville de Senlis, qui avoit été entraînée dans la révolte par les exhortations séditieuses de Guillaume Rose, son Evêque, le plus emporté de tous les ligueurs. Boutteville maître de cette place importante, appella à son secours Guillaume de Montmorenci-Thoré son cousin, qui se jetta dans Senlis avec quelques gentilshommes de l'Isle de France & de la Picardie.

1589. *Histoire de France de Daniel, tom. 6, pag. 794.*

Cependant les Parisiens ne voyoient qu'avec douleur un poste si avantageux entre les mains des Royalistes, qui pouvoient faire des courses jusqu'aux fauxbourgs de la capitale, & la resserrer dans ses

Thuanus, L. XCV.

Claude Hebert d'Ossonvilliers : l'aînée épousa Sébastien de Rosmadec, baron de Molac, comte des Chapelles, illustre par les services qu'il rendit au Roi en Bretagne. La seconde épousa le vicomte de Cabanes, gouverneur de Caen, lieutenant-général de Normandie.

ſubſiſtances. Ce fut pour ſe délivrer des inquiétudes que leur donnoit la garniſon de cette place, qu'ils leverent une armée de ſept ou huit mille hommes, dont la conduite fut confiée au duc d'Aumale; celui-ci ſe fit joindre par Balagni, prince de Cambrai, qui lui amena quatre mille hommes de vieilles troupes : bientôt le ſiege de Senlis fut formé dans les regles : les marchands de la capitale s'étoient rendus au camp avec toutes ſortes de marchandiſes, comme ſi l'on eût été dans la paix la plus profonde.

1589. Les batteries eurent à peine été dreſſées, que d'Aumale, qui ſavoit que les aſſiégés manquoient de munitions de guerre & de bouche, les ſomma de ſe rendre; mais quoique la place fût auſſi mal fortifiée qu'elle étoit mal pourvue, Thoré & Boutteville répondirent fiérement, qu'ils étoient prêts d'abattre eux-mêmes une partie des murs, à condition que les ligueurs s'engageroient à monter à l'aſſaut. Sur cette réponſe d'Aumale attaque la place

Ibidem.

avec fureur ; bientôt il eut réduit en poudre les murs, qui du côté du midi n'étoient ſoutenus ni par un chemin couvert, ni par un foſſé profond. Le 17 de Mai les ligueurs monterent à l'aſſaut ; mais ils furent reçus avec tant de courage par Thoré, Boutteville & d'Armentieres, qu'ils furent obligés de ſe retirer avec une perte conſidérable.

Cependant le peu de poudre & de bale qu'il y avoit dans Senlis avoit été épuiſé dans le combat : Thoré & Boutteville étoient d'autant plus inquiets, qu'ils ne vouloient pas expoſer la brave nobleſſe qui les accompagnoit, à être maſſacrée dans un ſecond aſſaut, ſans pouvoir ſe défendre. Dans ces circonſtances, Thoré s'engagea à rendre la place le jour même, s'il n'étoit ſecouru ; mais il ſavoit que le duc de Longueville & le brave la Noue ſon ami, n'étoient plus qu'à une très-petite diſtance de Senlis avec leurs troupes, qui montoient à deux mille quatre cents

1589. hommes. Malgré l'étrange inégalité de ce petit corps d'armée, la Noue, à qui le duc de Longueville avoit généreusement cédé le commandement, fond sur l'armée de la ligue, quatre fois plus nombreuse que la sienne, & remporte une victoire complette : l'artillerie, les bagages, un butin immense tomberent au pouvoir des Royalistes : c'est ainsi qu'en moins d'un mois le Roi gagna, par les mains du duc de Montpensier & de la Noue, deux batailles, auxquelles les Montmorencis eurent une part signalée. Henri III donna le gouvernement de Senlis & une compagnie de cinquante hommes d'armes à Boutteville, qui lui avoit acquis & conservé avec tant de valeur une place si importante.

Il semble que cette place étoit destinée à être le théâtre de la
1590. gloire de Boutteville : la campagne
Thuanus, suivante, comme Henri IV étoit
Liber XCIX. attaché au siege de Paris, Rosne, l'un des meilleurs généraux de la ligue, forma sur Senlis l'entreprise

la mieux concertée : il avoit séduit un grand nombre de jeunes Eccléſiaſtiques ou Moines, en leur promettant tout ce qui pouvoit flatter le plus des hommes également corrompus & brutaux, c'eſt-à-dire, la jouiſſance des plus belles femmes de la ville, & ſur-tout de celles qui appartenoient à un grand nombre de familles diſtinguées de Paris, qui pour éviter la tyrannie des Seize, étoient venues chercher un aſyle dans le gouvernement de Boutteville.

L'un de ces ſcélérats, chanoine de Saint Rieulle, appellé Guillot, avoit trouvé le ſecret d'introduire dans ſa maiſon douze officiers ou ſoldats des plus déterminés de Roſne, dont une partie devoit conduire les conjurés, & l'autre, faciliter à Roſne lui-même ſon entrée dans Senlis. La nuit du trois au quatre Juillet fut choiſie pour l'exécution du crime : déja Roſne avoit pénétré avec huit cents hommes d'élite juſques dans les foſſés ; les échelles étoient appliquées le long

du mur, & les ſoldats commençoient à monter, lorſque Boutteville, qui rempliſſoit avec beaucoup de vigilance les fonctions de gouverneur, arrive ſur le rempart, ſeul, & n'ayant d'autres armes que ſon épée : d'abord il crut entendre quelque bruit ; pour s'éclaircir davantage, il demande à une ſentinelle ſi elle n'avoit rien entendu ; celle-ci lui répond hardiment que non : mais cette réponſe au lieu de raſſurer le gouverneur, ne fit qu'augmenter ſes ſoupçons : il prête une oreille plus attentive, & entend des ſoldats qui parloient bas ; il leur répond de même, comme s'il eût été du complot : cependant ſon inquiétude étoit d'autant plus grande, qu'il croyoit n'avoir pas moins à craindre de la ſentinelle que de l'ennemi même. Mais le danger ne fit qu'augmenter ſon courage & ſa
1590. préſence d'eſprit ; il court vers un
Ibidem. créneau qu'un ſoldat accrochoit avec une main de fer, & il fait un ſi grand effort qu'il abat le créneau, & renverſe l'échelle & les ſoldats qui

qui étoient dessus ; ensuite, sans perdre un instant, il court au corps-de-garde & fait sonner le tocsin : en même temps tous les bourgeois qui n'étoient pas du complot se levent, s'arment, & joignent l'intrépide Boutteville, qui parcouroit les remparts. On apperçut dans le fossé, à la lueur des flambeaux, un grand nombre d'échelles, que les ligueurs se croyant découverts & trahis, avoient abandonnées : on prit un soldat ennemi très-blessé, qui sur la promesse qu'on lui fit de la vie, découvrit la conspiration. Aussi-tôt les douze officiers ou soldats qui étoient cachés dans la maison de Guillot sont arrêtés, & avec eux vingt-sept Prêtres ou Moines, qui appliqués à la question, avouerent le crime dont ils étoient coupables : ils ajouterent qu'ils avoient déja partagé entr'eux les femmes & les filles qu'on avoit promis de leur abandonner, afin de n'en point venir aux mains les uns contre les autres après qu'ils se seroient rendus maîtres de la ville.

Sur cet aveu, ils furent condamnés à être pendus & exécutés sur le champ, dans le même habit qu'ils portoient, sans aucun égard à leur caractere & à leurs privileges, comme traîtres, surpris en flagrant délit.

Quelque temps après Boutteville leva un régiment de vingt compagnies, à la tête duquel il se signala dans toutes les expéditions
1594. de cette guerre : ce fut lui qui entra le premier dans Paris à la tête des Lansquenets, lorsque le comte de Brissac ouvrit les portes de sa capitale au Roi. Boutteville trouva de la résistance sur le quai du Louvre de la part d'un nombreux corps-de-garde d'Allemands, qui refuserent de crier *Vive le Roi*; mais il tomba sur eux avec tant de fureur, qu'il en tua trente, & jetta le reste dans la riviere : cet exemple contint les Ligueurs & les Espagnols, qui eurent recours à la clémence du Roi.

Journal de l'Etoile, tom. II, page 2.

C'est avec le même courage que Boutteville servit aux sieges de Laon, de la Fere & d'Amiens. Le

Roi voulant enfin récompenser ses longs & pénibles services, l'honora de la dignité de vice-amiral de France : il fut député en 1614 aux Etats-généraux de la part de la noblesse du bailliage de Senlis. Ce Seigneur, aussi recommandable par sa sagesse que par sa valeur & ses services, mourut le 20 de Mars 1614, âgé de cinquante-cinq ans : il avoit épousé l'héritiere de la maison de Luxe, l'une des plus anciennes & des plus illustres de la Navarre : c'est lui qui est l'auteur de la branche de Montmorenci-Luxembourg.

HENRI II du nom, Duc de Montmorenci & d'Amville, Pair, Amiral, Maréchal & premier Baron de France, Chevalier des ordres du Roi, Gouverneur & Lieutenant-Général du Languedoc, Comte de Dammartin, d'Offemont, de Beaumont-sur-Oise, & de Bagnols, Vicomte de Melun & de Monstereuil, Baron de Merlou, de Château-Briant, de Préaux, de Montberon, de Savoisi, de Gan-

delu, de Meru, de Rougé, de Derval, Seigneur d'Ecouen, de Chantilly, de l'Isle-Adam, de Conflans-Sainte-Honorine, de la Fere en Tardenois, de Sainte-Marie-du-Mont, de Maintenai, d'Houailly, d'Houaben, de Compiegne, de Tourotte, d'Issé, de Thil, de Vigny, de Longuesse, &c.

1595. Le duc de Montmorenci vint au monde à Chantilly le 30 Avril 1595; sa naissance mit le comble à la joie de son pere qui venoit d'être honoré de la dignité de Connétable, & à celle de son oncle d'Amville qui vers ce même temps fut fait grand-amiral de France : c'étoit l'unique rejetton mâle de la nombreuse postérité du Connétable Anne; la fortune qui l'attendoit, surpassoit celle du premier Prince du Sang de France, & de quantité de Souverains d'Italie & d'Allemagne. Henri IV partagea la joie du Connétable; il adopta en quelque sorte le jeune Montmorenci, à qui il destina dès-lors Mademoiselle de Vendôme sa fille

naturelle. Mais on verra que cet enfant chéri, l'objet de tant de vœux, né sous des auspices si brillants, qui dans tout le cours de sa vie montra une ame & des sentiments héroïques, ne sembla avoir épuisé en sa personne tous les dons de la nature & de la fortune, que pour être un monument plus déplorable de la fragilité des grandeurs humaines.

Il avoit près de deux ans, lorsque son pere le fit transporter à Paris, pour recevoir les cérémonies du Baptême des mains du cardinal Alexandre de Médicis, Légat du Pape Clément VIII. Le Roi le tint seul & en personne sur les fonts baptismaux : le Connétable célébra cet événement avec la magnificence qui lui étoit naturelle ; il donna dans son hôtel des fêtes superbes au Roi & à toute la Cour. Bientôt après Henri IV accorda à son filleul la survivance du gouvernement de Languedoc, auquel il joignit le gouvernement particulier de la ville de Narbonne.

1597.

Journal d'Henri IV, par l'Etoile, tome 2, pag. 336 & suiv.

De mille traits qui annoncent le naturel le plus heureux, & qui caractérisent l'adolescence du jeune Duc, on se contentera de rapporter celui-ci. Il remarqua un jour un gentilhomme du Connétable enseveli dans une profonde mélancolie; il n'eut pas plutôt appris la cause de son chagrin qui venoit du dérangement de ses affaires, qu'il l'envoya chercher; il le conduisit seul dans une gallerie, & là il lui témoigna combien il desireroit de l'obliger; le gentilhomme surpris, lui fit entendre qu'il ne le croyoit pas en état de lui rendre de grands services.

1608. *Il est vrai*, répartit le Duc: *mais voilà une enseigne de diamants dont je peux disposer; recevez-la pour l'amour de moi.* Le gentilhomme balança long-temps, mais enfin il accepta le présent du Duc.

Histoire du duc de Montmorenci, par un anonyme, imprimée en 1699, avec privilege du Roi.

Cependant le Connétable voyant son fils croître en âge, en vertus & en talents, le conduisit à la Cour, & le présenta au Roi: aux graces de la figure la plus noble, aux agréments d'un esprit cultivé, le jeune

Montmorenci joignoit la politesse, la douceur, la bonté, l'adresse & la générosité. Henri IV frappé du mérite naissant de son filleul, le combla de caresses & de distinctions, ne l'appellant jamais que son fils : le Duc pénétré des bontés de ce héros, y répondit avec tant de respect, de vénération & de sensibilité, que le Roi en demeura de plus en plus charmé. *Voyez*, dit-il, un jour à MM. de Villeroi & de Jeannin, *voyez mon fils Montmorenci comme il est bienfait; si jamais la maison de Bourbon venoit à manquer, il n'y a point de famille dans l'Europe qui méritât si bien la couronne de France que la sienne, dont les grands hommes l'ont toujours soutenue & même augmentée au prix de leur sang.* La reine Marguerite de Valois disoit que s'il eût plu au Ciel de lui donner un fils, elle n'eût jamais rien tant souhaité qu'il ressemblât au duc de Montmorenci.

Ibidem, page 14.

Quoiqu'il n'eût encore que 13 ans, le Roi voulut qu'il fût reçu en qualité de gouverneur de Languedoc,

Histoire du Languedoc, tome 5, pag. 497 & 498.

Le Connétable, malgré ſon grand âge, le conduiſit lui-même dans cette province, & le préſenta au Parlement & aux Etats : il fut reçu par-tout, & ſur-tout à Montpellier & à Toulouſe avec des honneurs extraordinaires. On remarque qu'il ſe trouva dans la premiere de ces deux villes juſqu'à quinze cents ſeigneurs ou gentilshommes du Languedoc & des provinces voiſines, pour faire la cour au pere & au fils : le maréchal d'Ornano vint de Bourdeaux où il commandoit, à Toulouſe avec cent gentilshommes, pour les ſaluer.

1609. *Hiſtoire du duc de Montmorenci, pag. 20.*

Mais pendant que le duc de Montmorenci recevoit en Languedoc de ſi grandes marques d'attachement & de reſpect, la maiſon de Longueville qui deſiroit paſſionnément l'alliance de Mademoiſelle de Vendôme, obtint du Roi, ſous un dédit mutuel de cent mille écus, que ce Prince ne diſposeroit de ſa fille qu'en faveur d'Henri d'Orléans, duc de Longueville. Le Roi céda d'autant plus volontiers aux

vœux de cette illuſtre maiſon, qu'il avoit de quoi dédommager le duc de Montmorenci, en lui donnant Mademoiſelle de Verneuil ſa ſeconde fille ; mais le Connétable à ſon retour, ne voulut jamais conſentir à cet échange. Le Roi irrité le relégua à Chantilly, en retenant ſon fils à la Cour.

Sur ces entrefaites, Marie de Rieux, ducheſſe douairiere de Beaupreau, propoſa au Connétable, le mariage de ſa fille Mademoiſelle de Scepeaux de Chemillé, l'une des plus riches héritieres du Royaume, avec le Duc. Le Connétable accepta le parti ; & l'affaire fut conduite avec tant de myſtere, d'adreſſe & de rapidité, que la Cour n'en fut inſtruite, que lorſque le duc de Montmorenci étoit en route avec l'amiral d'Amville, pour ſe rendre en Bretagne, où le mariage devoit être célébré. Sur le champ, le Roi écrivit à M. du Pleſſis-Mornai, gouverneur de Saumur, d'arrêter l'oncle & le neveu ; mais d'Amville trouva le ſecret d'échapper à la

Ibidem, pag. 22 & ſuiv.

vigilance de du Pleſſis-Mornai. M. de Soubiſe qui étoit parti ſuivi de deux compagnies de chevaux légers de la garde, avec ordre du Roi d'enlever Mademoiſelle de Chemillé, ne fut pas plus heureux; le mariage étoit fait, & même, dit-on, conſommé, lorſqu'il arriva.

1610. Cependant le Roi ne pouvant ſoutenir l'idée de n'avoir pas pour gendre, le duc de Montmorenci qu'il aimoit avec tendreſſe, retire ſa parole des parents du duc de Longueville, auxquels il offre de payer le dédit : il propoſa enſuite le mariage de Mademoiſelle de Vendôme au Connétable; ce ne fut qu'à ce prix, que ce vieillard conſentit à la diſſolution du mariage de ſon fils avec Mademoiſelle de Chemillé. Le Roi le fit caſſer, ſous prétexte que le Duc qui n'avoit encore que treize ans, n'étoit pas en âge de le conſommer : mais *Ibidem.* le mariage de Mademoiſelle de Vendôme avec le duc de Montmorenci, deſiré de part & d'autre avec tant d'ardeur, n'eut pas lieu.

La reine Marie de Médicis deve-

nue régente du Royaume, déclara qu'elle vouloit donner au duc de Montmorenci la princeſſe Marie-Félice des Urſins, ſa niéce, à la mode de Bretagne. Perſonne n'ignore que la maiſon des Urſins eſt une des plus illuſtres de l'Europe ; elle a produit cinq Papes, quatorze Electeurs, quarante Cardinaux ; &, ce qui eſt bien plus glorieux, de grands hommes.

Bientôt après la baronnie d'Amville fut érigée en duché-pairie, en faveur de Charles de Montmorenci, amiral de France. La Reine voulut que le duc de Montmorenci participât à cette grace, & que la nouvelle pairie lui fût dévolue après la mort du titulaire : à ce bienfait, elle en joignit un plus grand encore, en accordant au duc la dignité d'Amiral, vacante par la mort de ſon oncle. 1610.

Revêtu à dix-ſept ans des plus grandes charges du Royaume, Montmorenci n'en parut que plus affable & plus occupé de ſes devoirs. Il fit élever au Connétable 1612.

son pere, une statue équestre de bronze à Chantilly : monument unique de piété filiale dans un particulier. Vers le même temps, le desir de témoigner à la Reine la reconnoissance dont il étoit pénétré à son égard, l'engagea à faire des dépenses prodigieuses, au superbe carousel que cette Princesse donna à la place Royale, pour célébrer l'événement du double mariage du Roi avec l'Infante Anne d'Autriche, & de Madame Elisabeth avec le prince d'Espagne. Le Duc parut avec une magnificence inouie dans ces fêtes, dont il fut l'un des principaux ornements, par sa bonne mine & son adresse ([a]).

Ibidem, page 40.

([a]) Peut-être ne sera-t-on pas fâché de voir ici une légere description de ces fêtes, quand ce ne seroit que pour avoir quelque idée des mœurs, de la galanterie, du goût & des richesses des Grands de ce siecle. On avoit construit au milieu de la place Royale, un château qu'on appelloit *de la félicité*. Les ducs de Guise & de Nevers, le prince de Joinville, MM. de Bassompierre & de la Chataigneraie, sous le nom de chevaliers de la gloire, devoient soutenir les armes à la main que ce titre, qu'ils avoient fait inscrire en lettres d'or, sur la principale porte du château, n'appartenoit qu'à eux, tant à cause de leur valeur, que de leur fidélité inviola-

Pendant ce temps-là le marquis de Traisnel, chevalier des ordres

ble envers leurs maîtresses. Les autres Princes & grands seigneurs devoient les assaillir sous le nom des dieux & des héros de la fable & de l'histoire, pour leur disputer un titre aussi éclatant : le Connétable & quatre maréchaux de France étoient les juges du camp. Le duc de Montmorenci combattit sous le nom de Persée, fils de Jupiter. C'est dans l'appareil suivant qu'il fit son entrée à la place Royale remplie de trente mille spectateurs. D'abord paroissoit un aide-de-camp superbement vêtu, & monté sur un cheval magnifiquement enharnaché : il étoit suivi de dix trompettes à cheval couronnés de guirlandes de fleurs ; après eux paroissoient douze esclaves représentant les nations que Persée avoit conquises. Ces esclaves, attachés avec des chaînes d'or, marchoient deux à deux, sous la figure d'Esclavons, de Tartares, d'Indiens, de Maures, de Sauvages & de Chinois : leurs bonnets, leurs toques, leurs turbans étoient chargés de pierreries, & leurs habillements de broderie d'or & d'argent ; ils menoient douze chevaux d'Espagne, dont le harnois répondoit à la magnificence de leurs habits. On voyoit ensuite douze valets de pied vêtus à la Françoise, avec des habits couverts de broderie d'or ; ils précédoient dix pages habillés de velours incarnat & de satin bleu en broderie d'or, montés sur des chevaux ornés avec autant d'élégance; chacun d'eux portoit une lance avec des banderolles de taffetas incarnat brodé en or, remplies des chiffres du Duc.

Quatre Ecuiers vêtus à l'antique venoient après; le corps de leur habit étoit de toile d'or ; les manches de satin incarnat en broderie d'or, sur leurs casques flottoient de grands bouquets d'aigrettes, au milieu de quantité de plumes incarnates ; ils portoient au bras gauche un écu où étoient les armes du Duc & sa devise ; ils

du Roi, ambaſſadeur de France à Rome, ſe tranſportoit à Florence,

étoient montés ſur de très-beaux chevaux d'Eſpagne.

Paroiſſoit enſuite, ſeul, Louis de Montmorenci de Boutteville, vice-amiral de France, qui ſervoit de maréchal de camp à ſon jeune couſin : ſon habit de velours amaranthe étoit couvert de broderie d'or, ſon chapeau étoit orné d'un ſuperbe cordon de pierreries, & d'une enſeigne de diamants, avec quantité de plumes de héron ; il montoit un cheval d'une beauté ſinguliere, & paré avec magnificence ; il étoit précédé de ſon écuier, habillé de ſatin iſabelle en broderie d'argent, & environné de quatre valets de pied habillés de même que ſon écuyer. Après lui marchoit un hérault d'armes, vêtu à la Turque, d'une robe de ſatin en broderie d'or & d'argent ; à ſon côté pendoit un cimetere d'or, couvert de diamants & de perles ; il portoit un écu avec les armes de Montmorenci.

Deux eſclaves Perſans avec des carcants d'or au col, habillés magnifiquement dans le coſtume, menoient le cheval de parade du Duc, dont la beauté & le harnois étoient encore plus ſuperbes que tout ce qu'on vient de décrire. On voyoit enſuite deux Argus couverts d'yeux, qui menoient le cheval ſur lequel Perſée devoit combattre. Enfin paroiſſoit un char éclatant d'or traîné par ſix grands cerfs avec leurs bois dorés, caparaſſonnés de ſatin incarnat en broderie d'or ; un eſclavon habillé de toile d'or, conduiſoit le char, ſur lequel on voyoit des trophées d'armes, des captifs en figure de bronze, un cocher habillé en Saturne avec ſa faulx ; trois figures dorées ſe tenant par la main & repréſentants les graces ; plus haut étoit la déeſſe de la paix, habillée de ſatin blanc en broderie d'argent, ſa tête étoit couverte d'une guirlande de fleurs ; elle étoit aſſiſſe ſur un tambour, & fouloit aux pieds toutes ſors

pour époufer au nom du duc, & comme fon procureur, la Princeffe

res d'armes brifées; elle portoit en main une branche d'olivier, & chantoit des vers en l'honneur du Roi & de la Reine-mere. Deux harpies dorées foutenoient fur leurs têtes deux grands vafes dorés, fur lefquels étoient appuiés deux degrés couverts d'un tapis en broderie d'or; au milieu de ces degrés étoit une chaife en demi-rond, couverte d'un tapis en broderie d'or, fur laquelle on voyoit affis le duc de Montmorenci, repréfentant Perfée, vêtu d'une cuiraffine à l'antique de drap d'or, en broderie de perles; le haut des manches étoit de fatin incarnat en broderie d'or, rehauffé de perles; il foutenoit de fon bras gauche un écu, dans lequel étoit peinte la tête de Médufe; il fouloit aux pieds une Gorgonne fanglante & échevelée. Deux belles déeffes repréfentant la France & l'Epagne paroiffoient à fes côtés avec des couronnes & des fceptres enrichis de pierreries d'un prix ineftimable. On voyoit au plus haut du char la renommée vêtue d'une robe de fatin blanc, avec tous les attributs qu'on lui connoît. Derriere le char, marchoient fix dieux, enchaînés, Mars, Neptune, Vulcain, Hercule, Pluton & Mercure, avec les habits & les ornements que la fable leur attribue.

Après eux, marchoit le cheval Pégafe, conduit par deux efclaves; on voyoit enfuite un rocher d'argent de douze pieds de hauteur, qui fe mouvoit infenfiblement au milieu d'une mer agitée, & qui traînoit après lui un monftre marin énorme, couvert d'écailles d'argent, attaché avec de groffes chaînes de la même matiere. Le monftre percé au col d'un dard, vomiffoit le fang & fe débattoit dans l'eau, fans pouvoir mourir, fervant de trophée aux armes victorieufes de Perfée. Douze hautbois vêtus de fatin verd, les cheveux épars, avec des chapeaux de feuilles de chêne brodées d'or, repréfentant les dieux des forêts, terminoient cette marche triomphante, en

des Urſins, que l'Ambaſſadrice conduiſit en France. Le mariage fut célébré de nouveau au Louvre en préſence du Roi, des deux Reines & de toute la Cour, avec les cérémonies qu'on obſerve pour les Princes. Le Duc parût dans cette fête avec une ſuite de cent gentilshommes, parmi leſquels on en comptoit pluſieurs des plus illuſtres maiſons de Languedoc. Pour comble de faveur, la Reine qui ne pouvoit ſe ſéparer des deux époux qu'elle regardoit comme ſes enfants, les obligea de demeurer au Louvre.

1612.

Vie du duc de Montmorenci par Simon du Cros, livre 1.

Cependant la fête manqua d'être enſanglantée par l'imprudence du duc de Montmorenci : Mademoiſelle de Chemillé avec laquelle le

faiſant retentir l'air du ſon de leurs inſtruments. C'eſt dans cette pompe magnifique, que Perſée, après avoir fait le tour de la place Royale, vint ſe ranger avec ſa quadrille au lieu qui lui étoit aſſigné par les juges du camp. Les fêtes durerent trois jours avec un ordre & des applaudiſſements incroyables: chaque jour, à l'entrée de la nuit, on tiroit un magnifique feu d'artifice, auquel la Reine employoit depuis longtemps, les plus célebres artiſtes de l'Europe en ce genre : il faut avouer que cette Princeſſe ſavoit donner à la nation des ſpectacles dignes des Romains mêmes.

Hiſtoire du duc de Montmorenci par un anonyme, page 40 & ſuiv.

Duc avoit été uni pendant quelques jours, avoit épousé le duc de Rets. Ce seigneur s'étoit depuis attaché à une femme de la Cour, dont le duc de Montmorenci, avoit été bien traité. Dans une assemblée où les deux Ducs se trouverent, on présenta à Montmorenci des confitures dans un bassin; après en avoir pris, il en offrit au duc de Rets, en lui disant: *Prenez, Monsieur; ce ne sera pas la premiere fois que vous aurez eu mes restes.* Le duc de Rets ne répondit à cette raillerie sanglante, qu'en faisant appeller en duel Montmorenci par le marquis de Vitri. Montmorenci sort du Louvre à la pointe du jour, & s'achemine au fauxbourg S. Antoine qui lui avoit été assigné pour rendez-vous, avec le marquis de Portes, son oncle maternel. Le combat ne fut ni long, ni sanglant. Le duc de Montmorenci, l'homme le plus adroit de son siecle, saisit l'épée de son ennemi, le renverse, le désarme & lui accorde généreusement la vie: il fut ensuite séparer les mar-

quis de Portes & de Vitri qui se retirerent avec un avantage égal.

Peu après ce combat, qui fit plus d'honneur au courage du Duc qu'à sa sagesse, il apprit la mort du Connétable, qui depuis quelques années vivoit en Languedoc dans la retraite la plus austere. Cet événement arracha Montmorenci aux délices de la Cour : il alla prendre
1614. possession de ce riche & important gouvernement, dont Henri IV lui avoit accordé la survivance presqu'en naissant : il fut reçu par le clergé, la noblesse & le peuple, avec des démonstrations étonnantes de tendresse & de joie. L'accueil plein de bonté qu'il fit à tous les citoyens qui venoient lui faire la cour, ses manieres nobles & polies, sa magnificence, sa générosité, son empressement à protéger la vertu, le mérite, les talents & l'infortune, lui acquirent en peu d'années une autorité égale à celle dont son pere & son aïeul n'avoient joui qu'après 40 ans de services rendus à la Province.

Avant que de rendre compte des actions du duc de Montmorenci, peut-être convient-il d'entrer dans quelque détail, sur sa personne, son caractere, ses occupations & sa conduite privée.

Ce seigneur étoit sans contredit l'homme le mieux fait du Royaume; ses traits étoient parfaitement beaux & réguliers; il n'avoit d'autre défaut que celui d'avoir les yeux un peu tournés. Mais on prétend que ce défaut, loin de diminuer les graces de sa figure, sembloit les augmenter; la douceur & la majesté étoient peintes sur son visage & dans toute sa personne; jamais on n'apperçut dans ses yeux où sur ses traits le plus léger nuage de colere & d'impatience. Enfin sa prestance & son air étoient tels que le célebre duc d'Ossone, viceroi de Naples, lui rendant visite, en passant par le haut Languedoc, demeura long-temps sans lui parler. Montmorenci surpris de son silence, & encore plus de l'extrême attention avec laquelle il le regardoit, ne

1614.

Histoire du duc de Montmorenci, par un anonyme, page 85.

put s'empêcher de lui dire : *Monſieur, vous remarquez peut-être quelque défaut en ma perſonne. Monſieur*, répondit d'Offone, *je trouve que la nature s'eſt mépriſe ; car croyant faire de vous un grand Roi, elle n'a fait qu'un Duc, mais avec toutes les qualités néceſſaires à un Monarque.* La beauté de l'ame, l'emportoit encore chez Montmorenci, ſur la beauté du corps : il ſemble qu'il faiſoit conſiſter toute ſa gloire à faire des heureux ; il ne laiſſa preſque pas paſſer un jour, ſans faire du bien ; c'étoit l'ame, les ſentiments & les graces de Titus, dans un particulier illuſtre. Il répondoit à ceux qui lui repréſentoient que ſes largeſſes convenoient plus à un Roi qu'à un grand ſeigneur, qu'il croyoit n'avoir reçu tant de biens du ciel, que pour en faire part aux *Ibidem.* autres ; & qu'il n'auroit ſouhaité d'être Empereur, que pour être le bienfaiteur de l'humanité.

1614. *Vie de la ducheſſe de Montmorenci chap. 4. pag. 24.*

Après la mort de ſon pere, le Duc joignit ſa maiſon à la ſienne, qui devint la plus nombreuſe & la

plus brillante du Royaume : il n'avoit jamais moins de trente pages & de cinquante gentilshommes, tous entretenus avec tant de magnificence, qu'on les eût pris plutôt pour de grands ſeigneurs que pour des gentilshommes ordinaires : on ne compte point dans ce nombre ceux auxquels il faiſoit des penſions. On conçoit combien il devoit avoir à proportion d'officiers & de domeſtiques à ſon ſervice ; la quantité en étoit ſi grande, que la ducheſſe de Montmorenci, quoiqu'elle eût l'ame grande & généreuſe, lui repréſenta qu'il ne pouvoit conſerver tant de perſonnes ſans s'incommoder, & qu'il falloit néceſſairement en congédier une partie. Le duc entrant ou feignant d'entrer dans ſes raiſons, fit avec elle la revue de ſa maiſon ; mais elle ne lui nommoit pas plutôt un officier ou un domeſtique inutile, que Montmorenci prenoit ſa défenſe : celui-ci étoit néceſſaire à ſes gentilshommes ; celui là avoit été reçu à la recommandation de ſes

Hiſtoire du duc de Montmorenci, par un anonyme, page 71.

amis ; enfin d'un ſi grand nombre, il ne s'en trouva que deux qu'il abandonna à ſon épouſe ; mais peu après il lui demanda ſi elle croyoit ſa maiſon chargée de deux officiers : *Ne ſont-ils pas aſſez malheureux*, ajouta-t-il, *de n'être bons à rien, ſans leur donner le chagrin de les renvoyer?*

Ibidem. Telle étoit la vie privée du Duc lorſqu'il n'étoit point à la tête des armées : il travailloit la mati-

1614. née avec ſes ſecretaires, qu'il avoit toujours ſoin de choiſir parmi tout ce qu'il connoiſſoit de plus habile dans les affaires ou les lettres ; il cherchoit ſur-tout à s'inſtruire de ce qui regardoit les fonctions de ſes charges ; il s'habilloit enſuite & donnoit audience. L'après-dîné étoit conſacrée aux exercices du corps, à des converſations avec des ſavants, qu'il honoroit de ſon amitié & de ſes bienfaits, au jeu, & ſur-tout à la galanterie ; car quoique le Duc eſtimât beaucoup ſon épouſe, qui étoit jeune, bien faite, pleine de graces & d'eſprit, il ne fut pas moins livré au com-

merce des femmes, que le connétable son pere. La Duchesse, qui l'adoroit, lui demanda souvent son cœur tout entier; mais voyant que ses efforts étoient inutiles, elle renferma sa douleur en elle-même, évitant autant qu'elle pouvoit de savoir le détail des actions du Duc, afin de ne l'entretenir que de choses agréables. La violence qu'elle se fit fut si grande, que le Duc apperçut bientôt de l'altération dans ses traits. *Etes-vous malade*, lui dit-il? *vous êtes changée. Il est vrai*, lui répartit la Duchesse, *mon visage est changé; mais mon cœur ne l'est pas.* A ces mots elle fondit en larmes. Le Duc, touché jusqu'au fond de l'ame, lui promit tout ce qu'elle voulut, mais l'habitude l'emporta; il mit seulement plus de mystere dans ses commerces galants, dédommageant sa femme par toutes les marques possibles de respect, de déférence, d'estime & de confiance, lui laissant prendre sur lui un empire qui, comme on le verra dans la suite, leur fut également funeste à l'un & à l'autre.

Vie de la duchesse de Montmorenci Chap. 4, pag. 27.

D'après tout ce qu'on vient de voir de la grandeur d'ame, de la générofité, de la douceur & de l'affabilité du Duc, il n'eft pas étonnant qu'il fût adoré dans une Province où il avoit, pour ainfi dire, fixé fon féjour, & qu'il n'aimoit pas moins que fon pere : toute la nobleffe du Languedoc & des provinces voifines lui formoit une cour qui ne différoit de celle des Rois que parce qu'il y avoit moins de confufion, de tumulte, plus de politeffe & de fêtes. Le Duc entretenoit une académie & toutes fortes de maîtres, non-feulement pour fes pages, mais pour tous les jeunes gentilshommes du Languedoc qui vouloient en profiter. Cette Province étoit alors le plus heureux féjour de la France ; elle jouiffoit de la même profpérité que dans les belles années d'Henri IV, tant à caufe de la médiocrité des fubfides, que par la paix & la concorde que le Duc, également chéri des Proteftants & des Catholiques, faifoit régner entre l'un & l'autre parti ; on

Hiftoire du duc de Montmorenci, par un anonyme.

on verra bientôt qu'elle paya bien cher ce bonheur passager.

Cependant le Royaume commençoit à devenir la proie des troubles & des factions qui l'agiterent pendant presque tout le regne de Louis XIII : le prince de Condé & la plupart des grands du Royaume, indignés de la fortune du maréchal d'Ancre, se soulevent & entraînent dans leur parti des provinces entieres ; les autres ne souffroient qu'avec impatience le joug d'un étranger, devenu dépositaire de la puissance souveraine & favori de la Reine mere : non-seulement Montmorenci demeura inébranlable aux pressantes sollicitations du prince de Condé, son beau-frere ; mais il parcourut le Languedoc, & donna de si bons ordres par-tout, qu'il n'y eut pas un seul gentilhomme qui osât se déclarer en faveur des mécontents. 1615.

Vie du duc de Montmorenci, par du Cros.

Marie de Médicis sensible au zele & à l'attachement du Duc, lui offrit des bienfaits considérables : mais le généreux Montmorenci ne

demanda pour toute grâce que la liberté de Charles de Valois, duc d'Angoulême, son beau-frere, détenu depuis quatorze ans à la Bastille. Il obtint plus qu'il ne deman-
Ibidem. 1616. doit; non-seulement le duc fut élargi, rétabli dans ses honneurs & ses dignités, mais la Reine lui donna le commandement d'une armée, à la tête de laquelle il marcha contre les ducs de Mayenne & de Nevers, qui demandoient, les armes à la main, la liberté du prince de Condé, que la Cour avoit fait arrêter.

Il n'y avoit sans doute personne dans le Royaume plus intéressé à l'élargissement du premier Prince du Sang que Montmorenci, qui avoit l'honneur d'être son plus proche parent; cependant le Duc ne fit agir que ses prieres & ses services.

1617. Bientôt une nouvelle révolution
1618. plongea le Royaume dans une plus
1619. horrible confusion: Marie de Médicis & le maréchal d'Ancre succomberent sous le crédit naissant

de Charles d'Albert de Luynes : il en coûta la liberté à la Reine-mere, & la vie à ses favoris. Le célebre duc d'Epernon eut l'audace de briser les fers de la Reine : on prit les armes ; l'Europe vit avec horreur la mere & le fils marcher l'un contre l'autre. Montmorenci qui appartenoit de si près à Marie de Médicis, refusa toujours d'embrasser sa querelle.

Cette guerre si scandaleuse n'eut pas plutôt été terminée, que le Roi honora du collier de ses Ordres le duc de Montmorenci, qui n'avoit pas encore vingt-cinq ans. Ce Seigneur, conformément à son rang de premier duc & pair de France, fut reçu immédiatement après les princes de la maison de Lorraine. 1620.

Cependant le calme dont le Royaume jouissoit ne fut pas de longue durée : déja Marie de Médicis, excitée par Armand du Plessis de Richelieu, Evêque de Luçon, qui dès-lors aspiroit à gouverner l'Etat, avoit repris les armes ; elle avoit engagé dans ses intérêts la

moitié du Royaume ; preſque tous les grands, auſſi jaloux de l'élévation du duc de Luynes qu'ils l'avoient été de celle du maréchal d'Ancre, ſe joignirent à elle ; mais le duc de Montmorenci, le plus puiſſant d'entr'eux, lui manqua encore. Marie de Médicis qui regardoit avec raiſon, comme un coup déciſif, l'appui de ce ſeigneur, maître du Languedoc, & dont l'exemple pouvoit entraîner le reſte de la nobleſſe, lui livra les aſſauts les plus violents pour le faire déclarer en ſa faveur ; elle lui écrivit les lettres les plus touchantes ; elle prodigua l'argent & les promeſſes à tous ceux qu'elle croyoit avoir quelqu'empire ſur ſon eſprit : mais en vain ; le Duc réſiſta à toutes ſes attaques. Ce n'eſt pas qu'il eût lieu d'être content de la Cour ; on prétend que Luynes, dans la crainte de trouver un rival de ſa faveur dans l'homme le plus aimable de la nation, ne ceſſoit d'inſpirer au Roi des ſoupçons contre ſa fidélité, & de rendre ſa puiſſance ſuſpecte & odieuſe.

Hiſtoire du duc de Montmorenci, par un anonyme, page 99.

1620.

Un des motifs qui contribua le plus à faire oublier au Duc tous les ſujets de reſſentiment qu'il croyoit avoir de la Cour, fut la liberté que venoit d'obtenir le prince de Condé après trois ans de priſon : il reſta fidele par reconnoiſſance, & encore plus par principe, par reſpect pour la mémoire du Connétable ſon pere, qui ne lui avoit rien tant recommandé par ſon teſtament que de ne jamais s'écarter de l'obéiſſance dûe Roi. Heureux s'il eût toujours perſiſté dans des ſentiments ſi juſtes, ſi nobles, ſi conformes au devoir d'un ſujet. Tout ce qu'il fit en faveur de la Reine mere, fut, de lui dépêcher un gentilhomme pour lui offrir tous les ſervices qui dépendroient de lui, ſans manquer à ceux qu'il devoit au Roi.

Hiſtoire de la maiſon de Montmorenci par du Chêne.

Pendant que la guerre civile embraſoit une partie du Royaume, le duc de Montmorenci ne s'appliquoit dans ſon gouvernement qu'à conſerver l'autorité Royale dans tout ſon éclat. Le vicomte de l'Eſtrange, de la maiſon de Monteſ- 1620.

quiou, l'une des plus anciennes du Royaume, venoit d'épouser la veuve du baron de Chambaut, dame de Privas ; les habitants de cette ville, presque tous Protestants, refusent de reconnoître pour leur seigneur le Vicomte qui étoit Catholique ; ils se soulevent contre lui, & l'assiégent dans son château, secondés par Brison gendre de la Vicomtesse : l'Estrange réduit aux plus grandes extrémités, implore le secours du Gouverneur de la province. Le Duc s'avança jusqu'au Pont-Saint-Esprit avec quelques gentilshommes, dans le dessein de concilier les deux partis ; mais les séditieux le voyant assez mal accompagné rejettent sa médiation. On ne sauroit croire combien Montmorenci, qui n'avoit trouvé jusqu'alors que beaucoup de respect & de déférence parmi les Protestants, fut indigné de la témérité des habitants de Privas. Il leva des troupes à ses dépens, & forma un petit corps d'armée à la tête duquel il eut bientôt obligé les séditieux à

Mercure François. Bernard, Histoire de Louis XIII, Livre 5.

implorer ſa clémence : il leur pardonna ; mais il rétablit dans leur ville l'exercice de la Religion Catholique, qui en étoit banni depuis plus de ſoixante ans : après cet exploit, il licentia ſes troupes. Sa modération ſurprit agréablement la Cour, qui craignoit qu'il ne ſe joignît à la Reine-mere. Les Etats de Languedoc ayant voulu le dédommager de ſes dépenſes par un préſent de cinquante mille écus ; le Duc fit diſtribuer cette ſomme à tous les officiers qui avoient ſervi ſous lui dans cette expédition.

Cependant le Roi vainqueur au Pont-de-Cé, avoit accordé la paix à la Reine ſa mere qu'il embraſſa en pleurant. Déja ce Prince s'avançoit vers le Béarn, pour obliger les Proteſtants à reſtituer les biens de l'Egliſe dont ils s'étoient ſaiſis depuis long-temps dans cette province : le duc de Montmorenci fut 1620.
le joindre à Cadillac avec la principale nobleſſe du Languedoc ; mais loin de recevoir du Prince l'accueil que méritoient ſa fidélité & ſes ſer-

vices, il n'éprouva de sa part qu'une froideur qui lui avoit été inspirée : ce traitement ne l'empêcha pas d'accompagner le Roi en Béarn.

L'année suivante fut célebre par une nouvelle guerre civile, plus dangereuse que celles qui avoient jusqu'alors agité le Royaume. Les Protestants prirent les armes. Il eût été facile de prévenir cette révolte ; mais Luynes, qui sans avoir jamais servi, aspiroit à l'épée de Connétable, vouloit la guerre. Louis XIII marcha donc en Guyenne. On doit avouer, à la gloire de ce Prince, qu'il se montra le digne héritier de la valeur & de l'activité du grand Henri son pere : tout plia sous ses armes ; il soumit S. Jean d'Angely, & plusieurs autres places.

Pendant que le Roi signaloit son courage en Guyenne, le duc de Montmorenci ne voyoit qu'avec douleur les progrès des Protestants dans son gouvernement ; il n'avoit reçu ni troupes ni argent de la Cour pour s'opposer à eux. Mais bientôt, las d'être spectateur des succès de l'ennemi,

Histoire du Languedoc, tome 5, page 521.

l'ennemi ; il engage à Lyon les diamants de la ducheſſe ſon épouſe pour deux cents mille écus, & leve quelques régiments à la tête deſquels il arrête les Proteſtants.

C'eſt ici que commence la carriere militaire du duc de Montmorenci : on va voir que jamais Général ne porta plus loin le courage & la libéralité. Il ſe fit tellement adorer des troupes, qu'il n'y avoit point de danger capable de les rebuter, en le voyant à leur tête. Le premier exploit de Montmorenci fut la priſe de Ville-neuve-de-Berg : il attaqua enſuite Vals ; mais peu s'en fallut que cette petite place ne lui fût fatale : il eut les plumes de ſon chapeau emportées d'un coup de mouſquet, en reconnoiſſant la ſituation de la ville. Le lendemain les aſſiégés firent une ſortie dans laquelle le marquis de Morezc, maréchal de camp, fut bleſſé & enveloppé : à la nouvelle de cet accident, Montmorenci fond preſque ſeul ſur l'ennemi, l'écarte, le diſſipe, charge Morezc

Gramond, Hiſtori. L. 6.
1621.

ſur ſes épaules, & le ramene au camp; mais il eut la douleur de voir ce brave officier expirer entre ſes bras. La ville de Vals capitula bientôt; la conquête de cette place fut ſuivie de celle de Valon défendu par une garniſon de douze cents hommes qu'il emporta à la vue d'un corps de troupes ſupérieur au ſien. Quelques jours après, il tailla en pieces un régiment ennemi dans le bourg de Marguerites, à une lieue de Nîmes, & fit arrêter au port de Cete un vaiſſeau Hollandois qui apportoit aux Proteſtants vingt-deux pieces de canon & une prodigieuſe quantité d'armes & de munitions de guerre.

Ibidem.

Ce ſecours imprévu fut utile au Duc; il arma aux dépens de l'ennemi, cinq régiments qu'il conduiſit au Roi devant Montauban: ce renfort n'empêcha point Louis XIII mal ſecondé par ſes généraux, de lever le ſiege. Un des principaux motifs de la retraite du Roi, fut l'accident arrivé au duc de Montmorenci, qui après avoir fait des

Vie du duc de Montmorenci, par du Cros, Liv. 1.

prodiges de valeur au siege, tomba dangereusement malade d'une fievre maligne : on fut obligé de le transporter à Rabastens, où il lutta long-temps entre la vie & la mort; mais la nuit même de son départ du camp, toutes les troupes qui l'avoient suivi se retirerent : cette désertion jointe à la perte de huit mille hommes tués ou morts de maladie dans le camp, força le Roi à renoncer à son entreprise.

A peine le Duc fut-il rétabli, qu'il se rendit à Toulouse, pour prévenir, de concert avec le Parlement, les désordres qu'on avoit lieu de craindre dans toute la province du malheureux succès des armes du Roi. La conduite & la fermeté de Montmorenci continrent beaucoup de villes qui chanceloient : il fit plus ; il obtint par son seul crédit, des Etats du Languedoc, qu'ils partageroient avec le Roi les frais immenses de cette guerre, dont la province étoit le principal théâtre. *1622.*

Histoire du Languedoc, tome 5, pag. 525.

Le Roi sensible aux grands ser-

vices de Montmorenci, le nomma Général d'une armée destinée à combattre le duc de Rohan, qui par la retraite de MM. de Châtillon & de la Force, étoit devenu le seul chef du parti Protestant, avec la même autorité dont avoient joui autrefois Condé & Coligni. Il est constant que Rohan ne le cédoit ni en courage, ni en sagesse, ni en prévoyance à ces héros du Calvinisme ; c'étoit sans contredit un des plus grands hommes de guerre de ce siecle.

Montmorenci n'avoit que vingt-sept ans ; il avoit à la vérité commandé en chef, mais de petits corps de troupes qu'il avoit lui-même mis sur pied par zele pour l'Etat. Flatté de recevoir à son âge de si grandes marques de confiance & d'estime, il ne respiroit que la gloire de répondre à la haute idée que le Roi avoit conçue de lui, & de terminer la guerre par des exploits éclatants. Il se rend donc dans le bas Languedoc ; mais au lieu de trouver une armée considérable,

1622. *Vie de Montmorenci par du Cros.*

pourvue de vivres & de munitions de guerre, il ne vit que quelques régiments délabrés & manquant de tout : ſon premier ſoin fut de pourvoir, à ſes dépens, aux néceſſités les plus preſſantes du ſoldat ; il détacha enſuite le comte de Cramail de la maiſon de Montluc, l'un de ſes maréchaux de camp, avec ordre d'arrêter l'ennemi, qui faiſoit de grands progrès dans le comté de Foix ; pour lui, il reſta dans le bas Languedoc avec environ cinq ou ſix mille hommes. La foibleſſe de ſon armée ne l'empêcha pas de faire échouer les entrepriſes des Proteſtants ſur Agnane, Montagnac & Saint Paragoire ; il ſurprit la ville de Lunas le 6 de Février, & emporta le fort de Graiſſeſſac & Fougeres ; enfin il fit lever au duc de Rohan le ſiege de la Tour-Charbonniere & le blocus d'Aiguemortes.

Mémoires du duc de Rohan, L. 2.

Les ſuccès du duc de Montmorenci ne doivent point ſurprendre ; Rohan commandoit une armée égale à la vérité en nombre à celle

du Duc, mais composée de troupes indisciplinées ; souvent traversé, & quelquefois même trahi par ses principaux officiers, attaqué de toutes parts, il étoit obligé de soutenir par la grandeur de son courage & de ses talents, un parti que Condé & Coligni n'avoient maintenu qu'avec le secours des puissances étrangeres.

1622. Cependant le maréchal de Châtillon ayant joint le duc de Montmorenci, la guerre continua avec plus d'opiniâtreté ; on prit des places de part & d'autre, on en perdit ; les deux armées en vinrent aux mains à la Verune ; le combat fut vif ; mais enfin Rohan, après avoir perdu deux régiments, abandonna le champ de bataille, & se retira dans les Cévenes pour rétablir son armée. Après cette action Montmorenci & Châtillon se séparerent ; le premier alla ravager les environs de Montpellier. La garnison & les citoyens de cette ville, qui du haut de leurs murailles voyoient la flamme s'élever de tou-

Histoire du duc de Montmorenci, par un anonyme, page 140.
Vie du duc de Montmorenci, par du Cros, L. 2.

tes parts dans les campagnes voisines, sortent de Montpellier pour combattre ; mais ils furent enveloppés : Montmorenci en tua trois cents, & força les autres à chercher leur salut dans la fuite.

Quelques jours après le Duc remporta un avantage encore plus considérable ; il fit déguiser en moissonneurs trois cents soldats, qui conduisoient des chariots chargés de boulets, d'armes & de munitions. A la vue de cette proie, le gouverneur de Montpellier détache cinq ou six cents hommes de sa garnison pour s'en saisir : les prétendus moissonneurs feignent d'être effrayés, ils se retirent du côté du bosquet ; mais tout à coup ils prennent les armes qui étoient sur les chariots, & s'en servent contre l'ennemi : cependant Montmorenci accourt d'une embuscade où il étoit caché, fond sur les ennemis, & les taille en pieces : il en demeura quatre cents sur la place ; le reste fut pris.

Le 2 de Juillet.

Mercure François de 1622.

1622.

Le duc de Rohan n'apprit qu'a-

vec beaucoup de chagrin la défaite des troupes qu'il avoit jettées dans une place qui étoit l'un des remparts de ſon parti ; mais loin de ſe laiſſer abattre par tant de revers, il entreprit de lutter juſqu'à la derniere extrémité en faveur de ſon parti.

On a écrit que ce chef, d'un génie vaſte & profond, fit tout ce qui dépendoit de lui pour modérer l'ardeur & le zele du duc de Montmorenci ; il lui fit repréſenter que le Connétable ſon pere ne s'étoit ſoutenu long-temps qu'avec le ſecours des Proteſtants ; qu'il étoit de l'intérêt des plus grands ſeigneurs qu'il y eût deux factions ſubſiſtantes dans l'Etat ; que ſi la puiſſance des réformés venoit à être détruite, ils ſe verroient bientôt réduits à être les eſclaves ou les victimes des Miniſtres ; qu'ainſi il l'exhortoit à ménager davantage un parti qui rendoit tous les grands plus conſidérables aux yeux de la Cour. Mais Montmorenci étoit trop avide de réputation pour goû-

Hiſtoire du duc de Montmorenci, par un anonyme.

1622.

ter un ſemblable conſeil ; il continua de prodiguer dans cette guerre & les ſuivantes ſa fortune & ſa vie ; enfin il n'acquit preſque toute ſa gloire qu'aux dépens des Proteſtants.

Cependant le Roi, après avoir remporté en perſonne une victoire complete à Riès ſur M. de Soubiſe, & réduit pluſieurs places du Poitou, étoit arrivé en Languedoc, réſolu de porter le coup mortel aux rebelles, en ſe ſaiſiſſant de Montpellier. Montmorenci alla le trouver à Carcaſſonne, accompagné de tout ce qu'il y avoit de plus illuſtre dans la province : le Roi le reçut avec de grandes marques de conſidération & d'eſtime ; mais il n'eut pas plutôt donné à ce Prince tous les éclairciſſements néceſſaires pour le ſiege de Montpellier, qu'il retourna à ſon armée, à la tête de laquelle il prit Mauguio, Aimargue & Maſſillargues ; il fut enſuite joindre le prince de Condé, qu'il aida à réduire Sommieres.

Ces conquêtes rapides facilite- 1622.

rent le ſiege de Montpellier : le Roi campé devant cette ville appella auprès de lui le duc de Montmorenci, auquel il confia l'attaque du baſtion des Carmes. Jamais général ne s'expoſa davantage que Montmorenci à ce fameux ſiege ; il paſſoit les jours & les nuits à la tranchée, répandant l'argent avec profuſion pour faire avancer les travaux : mais il s'en falloit bien que le Roi fût auſſi vaillamment ſecondé dans les autres quartiers ; la plupart des ſeigneurs agirent foiblement par les mêmes principes que Rohan avoit tâché d'inſpirer à Montmorenci, c'eſt-à-dire ; par la crainte que le Roi devenu trop puiſſant par la ruine des réformés, ne les réduisît à ne plus dépendre que de lui. Cependant les aſſiégés ſe voyant attaqués avec tant de molleſſe reprennent courage : le ſiege traîna en longueur, & devint ſanglant & périlleux : il n'étoit gueres poſſible qu'un homme qui cherchoit avec autant d'avidité que Montmorenci la gloire

Vittorio Siri Memorie recondite, tom. 5, pag. 414.

& le danger, ne fût bleſſé ou tué dans les combats continuels qui ſe livroient ſous les murs de Montpellier : cependant ce ne fut pas dans ſon quartier, qu'il tenoit dans une vigilance continuelle, qu'il ſe vit expoſé aux plus horribles périls. Le comte d'Alais, colonel-général de la cavalerie, étoit tombé dangereuſement malade au quartier du Roi; le Duc qui aimoit tendrement ce prince ſon neveu, fut lui rendre viſite : il étoit à peine arrivé au logis du Roi, qu'il entend ſonner l'alarme, & voit la plaine couverte de fuyards qui abandonnoient le Tertre de Saint Denis, le plus important des poſtes que l'armée Royale occupoit, & ſans lequel il étoit impoſſible de prendre Montpellier. A ce ſpectacle, Montmorenci ſaiſi d'indignation ſe jette ſur une petite haquenée, n'ayant pour arme que ſon épée, & vole au combat, ſuivi de quinze ou vingt ſeigneurs des plus braves de l'armée : d'abord il tue un gendarme proteſtant appellé Talan, fait pri-

1622.

Le 3 de Sept.

Vie du duc de Montmorenci, par du Cros, Liv. 1. Hiſtoire du Languedoc, tome 5, page 540.

1622.

ſonnier un officier nommé Carlincas, & arrête preſque ſeul l'ennemi pendant quelques moments. Mais ſon courage n'en inſpira point aux troupes effrayées ; il eut beau vouloir les animer par ſes cris, ſes reproches & ſon exemple ; il ne put jamais les rallier ; tous ceux qui l'avoient accompagné, le duc de Fronſac, de la maiſon de Longueville, jeune ſeigneur de la plus haute eſpérance, les marquis de Beuvron, de Canillac, de Luſſan, de Combalet, & pluſieurs autres, furent tués à ſes côtés ; lui-même ne pouvoit s'attendre à un autre ſort ; il avoit déja reçu trois coups de pique, l'un deſquels l'avoit bleſſé dangereuſement au bas ventre : il combattoit toujours avec un courage invincible, lorſqu'un officier, appellé d'Argencour, qui commandoit le détachement ennemi, ne pouvant ſe réſoudre à tremper ſes mains dans le ſang du ſeigneur le plus aimable & le plus aimé de la nation, lui crie : *Ah ! Monſieur, retirez-vous de ce côté-là,*

Montmorenci ſuivit ſon conſeil.

Tout bleſſé qu'il étoit, il alla rendre compte au Roi du combat : ce Prince touché de l'état où il le voyoit, le fit mettre dans une chambre à côté de la ſienne ; il recommanda à ſes chirurgiens d'en avoir le même ſoin que de ſa propre perſonne ; enfin il voulut lui-même être préſent lorſqu'on viſita ſes bleſſures, & qu'on y mit le premier appareil. Le duc reſta dans le logis du Roi juſqu'à ce qu'il pût ſoutenir le mouvement de la voiture ; il ſe fit alors tranſporter à ſa magnifique maiſon de la Grange-des-Prez ; mais au bout de quinze jours, quoiqu'il ne fût pas entiérement guéri, il retourna à l'armée, malgré les pleurs & les efforts de la Ducheſſe, & il y donna de nouvelles marques de ſon courage & de ſon zele pour la gloire des armes du Roi.

Hiſtoire du duc de Montmorenci, par un anonyme, page 166.

Cependant les deux partis commençoient à être également las & fatigués d'une guerre ſi ſanglante & ſi ruineuſe : le Roi qui ſans doute

ne voyoit qu'à regret ses mains teintes du sang de ses sujets, accorda la paix aux Protestants, qui lui remirent Montpellier : ce Prince de son côté confirma l'Edit de Nantes & tous les privileges de la Religion prétendue réformée. Tel fut le succès d'une guerre qu'on auroit pu prévenir, si au lieu d'écouter les conseils de Luynes, le Roi eût suivi ceux du Président Jeanin & du fameux du Plessis-Mornai.

1622. On ne peut s'empêcher de rapporter ici un trait, qui prouve combien le duc de Montmorenci étoit éloigné des sentiments de la plûpart des Grands de ce siecle, qui n'avoient pour objet de leur ambition que de se rendre redoutables à la Cour. Quelque temps avant le siege de Montpellier, Louis XIII avoit honoré Lesdiguieres de l'épée de Connétable : Montmorenci, plein de respect pour les qualités de ce grand homme, lui avoit envoyé un de ses gentilshommes appellé Saint-Palais, pour le féliciter de la justice que le Roi lui avoit

enfin rendue : le Connétable qui regardoit Montmorenci comme un héros, & qui l'aimoit comme ſon fils, reçut ſon envoyé avec de grandes marques d'eſtime & d'honneur ; dans une conférence particuliere qu'il eut avec lui, il lui parla ainſi : *Monſieur de Montmorenci eſt le ſeigneur du Royaume que j'honore & que j'aime le plus ; ſa fortune m'eſt auſſi chere qu'à lui-même ; je ſerois bien aiſe d'entrer dans quelque détail ſur ce qui le regarde : en quel état ſont ſes affaires domeſtiques ? Comment eſt-il dans ſon gouvernement & à la Cour ?* Saint-Palais lui répondit, que les affaires du Duc alloient comme celles de l'homme le plus généreux & le plus magnifique de la nation ; qu'il étoit adoré dans ſon gouvernement ; qu'après les ſervices qu'il avoit rendus aux dépens de ſa fortune & de ſon ſang, il y avoit beaucoup d'apparence qu'il devoit être bien à la Cour. *Je ne ſuis pas encore ſatisfait*, ajouta le Connétable : *quand je conſidere la grandeur de la naiſſance, de la fortune*

Ibid. page 155, 156.

1622.

& des établiſſements de M. de Montmorenci , ſes qualités perſonnelles , je trouve qu'il eſt difficile que de ſi rares avantages réunis en ſa ſeule perſonne n'excitent contre lui la haine & l'envie des favoris : j'ai éprouvé leur mauvaiſe volonté , & je n'ai échappé au naufrage que parce que je me ſuis rendu redoutable. Dites à M. de Montmorenci que je l'exhorte à ſuivre mon exemple ; qu'il ait toujours de quoi armer dix mille hommes , & une ſomme conſidérable dans ſes coffres : cette épargne lui ſera d'autant plus facile, qu'il eſt puiſſamment riche ; mais ſur-tout qu'il n'oublie rien pour avoir le plus de places & de gouvernements qu'il pourra , ſoit par faveur , ſoit par argent ; car enfin , je vous le répete , ce n'eſt qu'en agiſſant ainſi que je me ſuis rendu conſidérable à la Cour , & que j'ai confondu mes envieux & mes ennemis. Les maximes du Connétable étoient les mêmes chez tous les ambitieux. On vit depuis M. de Richelieu maître de la marine , des finances , de l'artillerie, & de la plupart des plus fortes places du Royaume ;

Royaume ; mais Montmorenci n'eut jamais de desseins profonds ; il croyoit n'avoir reçu de la nature & de la fortune de si grands biens que pour les consacrer à la gloire de sa patrie.

Après la paix conclue devant Montpellier, il alla à la Cour, dont il devint un des principaux ornements, par sa magnificence, sa grandeur d'ame & sa politesse. 1623.

Cependant le Languedoc ne souffroit son absence qu'avec beaucoup de regrets ; il se rendit aux voeux de la province vers le commencement de l'année 1625 ; à peine fut-il arrivé qu'il s'apperçut de la fermentation qui régnoit parmi les Protestants, qui déja se préparoient à une nouvelle guerre civile. Sur cette découverte, il se hâte d'envoyer courier sur courier à la Cour, pour l'avertir de se préparer à la guerre ; en même-temps il leva dix mille hommes pour déconcerter les desseins des rebelles ; mais à peine son armée est-elle formée, qu'il reçoit ordre d'en remet- 1625.

tre le commandement au maréchal de Thémines, & de se rendre auprès du Roi, qui vouloit le charger de l'entreprise la plus importante & la plus difficile qu'il y eût en France.

Avant que d'entrer dans le détail d'un événement dont le succès combla Montmorenci de gloire, il convient de se rappeller en peu de mots quel étoit alors l'état du Royaume.

1625. Louis XIII, né pour être gouverné, après l'avoir été successivement depuis le Connétable de Luynes par Puysieux & la Vieilleville, l'étoit alors par un homme qu'il n'avoit jamais aimé : on voit que je veux parler de Richelieu, qui à force d'intrigues, de souplesse & de manege, étoit enfin parvenu, malgré le Roi & les Ministres, à la dignité de Cardinal & à celle de Ministre, par le zele indiscret de la Reine-mere alors sa protectrice, & depuis sa victime. L'entrée de ce Prélat au conseil avoit été signalée par la disgrace écla-

tante de la Vieilleville, qui lui en avoit ouvert les chemins, par la retraite du connétable de Lesdiguieres & celle du Cardinal de la Roche-Foucaut. Richelieu ne jouissoit pas encore du pouvoir absolu, & déja il ne dissimuloit point le projet qu'il avoit conçu d'humilier les Protestants, la maison d'Autriche & les Grands du Royaume; déja on avoit construit un fort près de la Rochelle; on armoit une flotte à Blavet pour la bloquer du côté de la mer; enfin le Roi n'attendoit que la fin d'une guerre inutile en Italie pour fondre avec toutes ses forces sur les Protestants affoiblis & divisés. 1625.

Ceux-ci étoient trop éclairés sur leurs intérêts pour ne pas pénétrer les desseins de la Cour; il n'y avoit qu'un moyen de sauver la Rochelle, c'étoit de brûler les vaisseaux du Roi & de se rendre maître de la mer; mais le malheureux succès de la derniere guerre, arrêtoit les Protestants les plus intrépides; il y en avoit peu qui osas-

ſent hazarder leurs biens & leur vie dans une nouvelle révolte.

Pendant que le parti héſite, balance, délibere, Benjamin de Rohan, duc de Soubiſe, ſort du port de la Rochelle avec quelques vaiſſeaux, ſurprend Blavet, s'empare de la flotte du Roi, & demeure maître de l'Océan : ce déſaſtre étoit d'autant plus irréparable, qu'il ne reſtoit pas un ſeul vaiſſeau à l'Etat.

A la nouvelle du ſuccès de Soubiſe, les Proteſtants qui avoient condamné le plus hautement ſon audace, le comblent d'éloges : le duc de Rohan ſon frere ſouleve les Cévennes, le Vivarais, le bas Languedoc, le parti entier s'ébranle.

Cependant la Cour, loin de s'étonner d'un revers qui ſembloit rendre la Rochelle imprenable, négocie en Hollande & en Angleterre ; c'eſt-à-dire, auprès des puiſſances les plus intéreſſées au ſalut des réformés de France, pour obtenir des vaiſſeaux.

1625. La Hollande protégée par Louis XIII contre l'Eſpagne, n'oſa

refuſer ſon bienfaiteur ; elle lui accorda une flotte de vingt-quatre vaiſſeaux ; mais l'amiral Houſtein qui la commandoit reçut des ordres ſecrets de ſes ſupérieurs, de ménager les Proteſtants que les Hollandois regardoient comme leurs freres. Le Roi n'ignoroit pas les diſpoſitions de ſes alliés portés également d'intérêt & d'inclination en faveur des rébelles ; mais il ne déſeſpéroit pas en leur donnant pour chef un homme plein de valeur, de générοſité & d'adreſſe, d'en tirer les ſervices que les conjonctures rendoient néceſſaires à l'Etat.

En jettant les yeux ſur tous les Grands de ſon Royaume, il n'en trouva point qui réunît dans un degré plus éminent ces grandes qualités que le duc de Montmorenci : ce ſeigneur fut moins redevable d'un commandement auſſi périlleux qu'honorable à ſa dignité d'Amiral, qu'à ſa réputation. Montmorenci connoiſſoit auſſi bien que les miniſtres & la foibleſſe de la flotte auxiliaire & la mauvaiſe vo-

1625.
Vie du duc de Montmorenci, par du Cros, L. 2.

lonté des soldats & des matelots; il savoit encore que le duc de Soubise avoit à ses ordres trente vaisseaux les plus beaux qu'on eût encore vus sur l'Océan, montés par des Rochellois qui passoient alors pour les meilleurs marins de l'Europe. Mais ni cette connoissance, ni la certitude de ne recevoir que de foibles secours d'argent, de munitions & de vivres d'une Cour épuisée, ni les remontrances de ses amis qui lui représentoient sans cesse, que c'étoit vouloir se perdre, que de se charger d'une entreprise dont le succès paroissoit impossible, ne furent capables de rallentir son zele. Il n'envisagea qu'avec mépris les dangers, les obstacles & la dépense; il pressa seulement Richelieu de lui fournir un vaisseau François, afin que le jour du combat l'amiral de France ne fût pas réduit à monter un bâtiment étranger & à dépendre de la fidélité des Hollandois : mais quelque envie qu'on eût de lui accorder une demande si juste, si digne de la gloire de la

nation, il ne fut pas possible d'y satisfaire.

Cependant le Duc que rien n'est capable de rebuter, part de Fontainebleau, accompagné des comtes de Boutteville, de Vauvert, des Chapelles, de Louvignies, du marquis de Praslin, de Barbesieux, & de quelques autres seigneurs qui voulurent partager avec lui la gloire & les dangers de cette expédition. 1625. *Bernard, Histoire de Louis XIII, Liv. 10.*

Arrivé à Saumur, Montmorenci apprend que l'amiral Houstein venoit de se laisser surprendre & battre par M. de Soubise, qui avoit sous lui Guiton, amiral de la Rochelle, l'un des plus grands hommes de mer de ce siecle : le vice-amiral Hollandois avoit été brûlé, & quatre autres vaisseaux pris où coulés à fond.

Loin de l'étonner, cette nouvelle ne fit qu'augmenter son courage & ses espérances ; il se flatta de trouver dans les Hollandois des sentiments de vengeance & d'animosité contre le vainqueur. Envain, le duc de Vendôme qu'il vit à Nan-

tès, essaya-t-il de le détourner d'aller plus loin, en lui faisant voir qu'on ne le chargeoit d'aller combattre un ennemi victorieux & maître de la mer, avec une flotte vaincue, dispersée, dépourvue de tout, que pour lui faire perdre l'honneur & la vie. Montmorenci convint avec le duc de Vendôme de la mauvaise volonté des ministres à son égard : mais il ajouta qu'on l'avoit accoutumé depuis long-temps à faire la guerre à ses dépens en Languedoc ; que quant à sa vie, il ne pouvoit la terminer plus glorieusement, qu'au service de son Prince.

1625.

Histoire du duc de Montmorenci, par un anonyme, page 180.

Il faut avouer que des sentiments aussi magnanimes le rendoient bien digne de la victoire : il semble qu'il eût communiqué son ardeur à tous ceux qui le voyoient. Le duc de Rets voulut combattre sous ses ordres en qualité de volontaire : il l'emmena avec lui aux sables d'Olonne où il espéroit trouver la flotte de Hollande ; mais il apprit que l'amiral Houstein s'étoit sauvé avec ses

ſes vaiſſeaux à Morbian ſur la côte de Bretagne, dans le deſſein de retourner en Hollande. Sur le champ, Montmorenci lui dépêcha le commandeur de Rhodes, pour le détourner de cette réſolution : ce ne fut pas ſans peine qu'Houſtein conſentit à reſter encore quelque-temps ſur les côtes de France ; ſa défaite, loin d'exciter ſon reſſentiment contre les Rochellois, n'avoit fait que l'affermir dans le deſſein de ne pas riſquer ſa flotte dans un nouveau combat. Sur la réponſe de cet amiral, Montmorenci comprit qu'il falloit tout hazarder pour le joindre & le retenir : il ſe jette dans une barque avec trois de ſes gentilshommes & cinq ou ſix matelots pour gagner Morbian. Il n'y eut point de danger qu'il n'eſſuyât dans ce trajet: à peine étoit-il ſorti des ſables d'Olonne qu'il manqua d'être pris par un corſaire ; le lendemain, il s'éleva une tempête ſi furieuſe, que les matelots commençoient déja à déſeſpérer de leur ſalut ; il ne fallut pas moins que le courage du Duc, pour les

1625.

raſſurer & les faire manœuvrer.
Ibidem. Après quatre jours d'une navigation auſſi pénible que dangereuſe, il rencontra un vaiſſeau de Bretagne qui lui apprit que les Hollandois avoient levé l'ancre du port de Morbian, & qu'ils s'avançoient en
1625. pleine mer. Cette nouvelle ne fit qu'augmenter les allarmes & l'inquiétude du Duc, qui craignoit qu'ils n'euſſent repris la route de leur patrie : il dirigea ſa courſe vers les parages où il eſpéroit les trouver ; enfin il eut le bonheur de les joindre. En voyant approcher cette miſérable barque, jamais les Hollandois n'euſſent ſoupçonné qu'elle portât le grand-amiral de France.

Mais ce qu'on lui avoit dit de la retraite des alliés n'étoit que trop certain : Houſtein & ſes capitaines lui firent entendre qu'ils ne combattroient jamais leurs freres de la
Ibidem. Rochelle. C'eſt alors que Montmorenci eut beſoin de toute ſa dextérité pour gagner les Hollandois : d'abord, il ſe fit préſenter tous les officiers qu'il combla de careſſes,

de diſtinctions & de préſents ; il converſoit avec eux familiérement, leur faiſant de fréquentes queſtions ſur la marine, prenant du tabac qu'ils lui offroient, quoique l'odeur lui en fût d'ailleurs inſupportable, s'accommodant enfin tellement à leur façon de vivre, qu'on l'eût pris, non pour le ſeigneur le plus poli de l'Europe, mais pour un capitaine Hollandois. Il étendit ſes ſoins & ſa complaiſance ſur les matelots & les ſoldats, faiſant acheter ſur la côte, tout ce qui pouvoit les flatter le plus, & ſur-tout une grande quantité de vin & d'eau-de-vie. Les graces du nouvel Alcibiade, ſa bonne mine, ſon affabilité, ſa douceur, ſes largeſſes, qui reſſembloient plutôt aux bienfaits d'un Monarque puiſſant qu'aux libéralités d'un général d'armée, firent ſur l'eſprit de ces républicains la même impreſſion qu'à la Cour de France; ils conçurent pour lui une tendreſſe mêlée de vénération, & l'autorité qu'il acquit en peu de temps parmi eux, devint preſque auſſi abſolue

1625.

Ibidem.

que celle dont il avoit toujours joui à la tête des armées Françoises.

1625. Pendant que le Duc faisoit un usage si utile & si glorieux des graces & des talents qu'il avoit reçu de la nature, le comte de Boutteville préparoit par son ordre des brûlots & des chaloupes armées; dès qu'ils furent prêts & que sept ou huit vaisseaux qu'on avoit achetés de l'Angleterre eurent joint la flotte, Montmorenci donna le signal du départ; mais les Anglois sortirent de leurs vaisseaux & gagnerent la terre, plutôt que d'en venir aux mains avec les Rochellois. Le vice-amiral de Hollande, appellé Dorpt, encouragé par la retraite des matelots Anglois, refusa de partir, en disant qu'il avoit reçu ordre de ses souverains de ménager la paix entre le Roi & les Protestants, & non de combattre. La désobéissance de cet officier irrita d'autant plus Montmorenci qu'il venoit de lui faire présent du plus beau vaisseau qu'on eût acheté de l'Angleterre, pour le dédommager de celui qu'il avoit perdu dans la

Mémoires d'Avrigny, tom. 1, page 403.

bataille du 16 Juillet. Le Duc lui fit dire que si au troisieme coup de canon, il ne mettoit à la voile, il tomberoit sur lui, & le traiteroit en ennemi : Dorpt effrayé se soumit enfin aux ordres de l'Amiral.

Tel étoit le projet de Montmorenci: il vouloit combattre la flotte ennemie, & en même-temps débarquer dans l'isle de Ré un corps de troupes aux ordres de MM. de la Rochefoucault, de S. Luc & de Toiras. Mais il s'éleva une si grande tempête qu'il fut obligé de renvoyer les troupes de débarquement à terre, & de gagner la pleine mer : le mauvais temps dura quelques jours avec tant de violence que les capitaines & les pilotes Hollandois parurent consternés; cependant quoique malade & accablé du travail de la mer, Montmorenci les encouragea si bien, qu'ils vinrent à bout de résister à l'orage. Le 12 Septembre, il découvrit un vaisseau de guerre ennemi qu'il fit attaquer & échouer à la rade de Saint-Martin de l'Isle de Ré. Enfin la nuit du 14 Septembre

Mercure François. 1625.

Vittorio Siri, tom. 6.

le Duc embarque de nouveau les troupes destinées à la conquête de l'Isle de Ré ; il met à la voile le lendemain, & apperçoit la flotte de la Rochelle qui faisoit tous ses efforts pour gagner le vent.

Vie du duc de Montmorenci, par du Cros, Liv. 2.
1625.

La flotte Royale étoit partagée en trois divisions ; Montmorenci commandoit la premiere, ayant sous ses ordres l'amiral Houstein ; la seconde obéissoit au marquis de Manti, vice-amiral de France, & la troisieme à Dorpt : le Duc avoit dispersé sur tous les vaisseaux les seigneurs François qui l'avoient suivi, afin de veiller sur la manœuvre des Hollandois dont il se défioit, & de leur inspirer le courage dont ils étoient animés. On comptoit dans cette flotte trente-six vaisseaux : l'ennemi n'en avoit que vingt-huit ; mais ils étoient beaucoup plus grands & plus forts que ceux du Duc ; il y en avoit un entr'autres de quatre-vingts pieces de canon.

Montmorenci, plus heureux que Soubise, gagna le vent, & enga-

gea la bataille sur les dix heures du matin ; l'action dura trois heures avec un feu incroyable : le Duc qui étoit à la tête de toute la flotte fit des prodiges de valeur ; il fut si bien secondé, qu'enfin il mit les ennemis en fuite, & les força de se sauver dans la fosse de l'Oie ; mais il les suivit avec tant d'activité & de conduite, que M. de Soubise désespérant de gagner la pleine mer, se vit obligé de faire échouer tous ses vaisseaux dans le lieu même qu'il avoit choisi pour asyle. Le Duc de Rohan, dans ses Mémoires, prétend que Montmorenci fut moins redevable de la victoire à son courage qu'à la trahison de Fossan, vice-amiral de la Rochelle, qu'il avoit trouvé le secret de séduire.

Mémoires du duc de Rohan, L. 3.

Quoi qu'il en soit, jamais général ne profita plus habilement de sa fortune ; il n'y avoit pas quatre heures que le combat étoit fini, & déja il avoit détaché six vaisseaux avec les galiotes & les chaloupes armées pour escorter les troupes 1625.

qui defcendirent dans l'Ifle de Ré à la faveur de toute fon artillerie : en même-temps il envoie quinze vaiffeaux entre Chef-de-Bois & la pointe de Coureille, afin d'intercepter les fecours que la Rochelle fe préparoit à faire paffer dans l'Ifle de Ré : fa prévoyance affura la conquête de cette Ifle ; en effet deux mille hommes fortis la nuit même du port de la Rochelle, furent repouffés à coups de canons, trop heureux de regagner leur afyle.

Cependant Soubife défendoit l'Ifle de Ré avec trois mille hommes ; mais ils étoient fi découragés par tant de défaftres, que quoique la Rochefoucault n'eût que dix-huit cents hommes, ils furent battus : le général ennemi fe fauva lui dixieme dans une chaloupe, abandonnant les débris de fa petite armée, qui fe réfugierent dans la citadelle de Saint-Martin.

Vie du duc de Montmorenci, par du Cros, L. 2.
1625.

Il n'y avoit aucune apparence que la Rochefoucault emportât avec une poignée de combattants

une forteresse qui comptoit un plus grand nombre de défenseurs ; il s'adresse au Duc pour lui demander un renfort : Montmorenci, qui regardoit avec toute la France la conquête de l'Isle de Ré comme un coup décisif, convoque le conseil de guerre, & demande s'il peut, sans danger, dégarnir ses vaisseaux de troupes : sur l'assurance positive des capitaines & des pilotes, qui lui protestent qu'il est impossible aux vaisseaux échoués de se relever avant la marée de Mars, il forme un régiment de tout ce qu'il y avoit de plus brave sur la flotte, auquel il donne pour chef le comte de Boutteville, avec ordre d'attaquer d'un côté le fort de Saint-Martin, pendant que le comte de la Rochefoucault l'attaqueroit de l'autre.

Deja les chaloupes remplies de soldats s'avançoient vers l'Isle, lorsque tout-à-coup on apperçoit avec un étonnement incroyable les vaisseaux ennemis cingler à pleines voiles, favorisés du vent & de la marée qui les avoit relevés contre

Histoire du maréchal de Toiras.
1625.

l'espérance & le sentiment de tous ceux qui avoient le plus d'expérience dans la marine. Guiton devenu seul général de la flotte depuis la retraite de M. de Soubise, avoit mieux aimé courir les dangers d'un nouveau combat, que de mourir de faim dans la fosse de l'Oie ; non-seulement il ne désespéroit pas de son salut, mais il comptoit remporter la victoire sur une flotte surprise & dégarnie de troupes : tout ce que le comte de Boutteville put faire, fut de regagner les vaisseaux du Roi.

Cependant les capitaines Hollandois encore étonnés de l'apparition subite & imprévue de la flotte vaincue & échouée, n'osent l'attaquer, tant ils craignent le choc des vaisseaux Rochellois, infiniment plus forts que les leurs. L'amiral Houstein lui-même, quoiqu'il ne cherchât alors qu'à plaire au duc de Montmorenci, refusa de combattre ; mais le Duc, sans s'inquiéter de ses cris & de ses remon-

trances, donne le ſignal de l'action : il fond le premier ſur le Saint-Michel, le plus beau vaiſſeau de la flotte ennemie, & le force d'échouer ſur un banc près de Saint-Martin : la Vierge, autre vaiſſeau des rebelles, eut la même deſtinée. Guiton ne ſongea plus alors à continuer le combat, il ſe ſauva avec le reſte de ſa flotte, en côtoyant l'Iſle : il eſpéroit ſurprendre les ſeize vaiſſeaux que Montmorenci avoit envoyés en croiſiere à Chef-de-Bois ; mais le Duc les avoit avertis par des ſignaux de ſe tenir ſur leur garde ; d'ailleurs il pourſuivit Guiton avec tant d'activité, que ſa valeur & ſa prudence lui livrerent enfin la victoire. Guiton ſe voyant enveloppé de toute part, prit le parti d'échouer pour la ſeconde fois à la côte de Ré : la nuit ſuivante preſque tous ſes vaiſſeaux tomberent au pouvoir du vainqueur.

1625. *Hiſtoire de Louis XIII, par Bernard.*

Le lendemain à la pointe du jour, on apperçut les vaiſſeaux le Saint-Michel & la Vierge, que le

Duc avoit combattus la veille, qui faisoient voile ; les comtes de Boutteville & de Vauvert sont détachés pour les enlever avec quelques vaisseaux : Boutteville aborde le Saint-Michel, & le force, avec autant de valeur que de prudence, à se rendre ; mais Vauvert qui s'étoit attaché à la Vierge eut un sort bien différent : déja ce seigneur avoit enveloppé le vaisseau Rochellois avec quatre des siens ; déja il offroit quartier aux ennemis,
1625. lorsque ceux-ci, après avoir combattu en désespérés, mettent le feu à la sainte barbe, & enveloppent dans leur ruine les quatre vaisseaux qui les environnoient ; tout périt par les flammes ou dans la mer ; on trouva le comte de Vauvert qui respiroit encore, & qui fut transporté sur le bord de l'amiral ;
Ibidem. bientôt après il expira entre les bras du duc de Montmorenci son oncle, laissant à ce seigneur & à toute l'armée des regrets incroyables de sa perte. Tel fut le malheureux sort de François de Levi,

comte de Vauvert, des barons de Lussé, de Launai, de Razilly, de Veillon, du chevalier de Ville-Neuve, & de plusieurs autres gentilshommes.

Les ennemis retranchés dans le bourg de Saint-Martin de Ré, au nombre d'environ trois mille hommes, n'eurent pas plutôt vu leur flotte vaincue, dispersée, enlevée, qu'ils prirent le parti d'implorer la clémence & la générosité du vainqueur.

Montmorenci leur accorda la vie & la liberté, à condition qu'ils ne porteroient les armes de six mois contre le Roi; delà il s'avança vers l'Isle d'Oléron, dans l'espérance d'enlever M. de Soubise, qui s'y étoit réfugié avec neuf vaisseaux, la plûpart démâtés, les seuls qui lui restassent de cette puissante flotte de trente voiles, à la tête de laquelle il s'étoit vu maître de la mer six semaines auparavant; mais Soubise avoit pris le parti d'aller chercher un asyle plus sûr dans les ports de l'Angleterre. 1625.

Vie du duc de Montmorenci, par du Cros, L. 2.

La garnifon de l'Ifle d'Oléron, compofée de fept cents hommes, trouva dans le cœur du duc de Montmorenci la même humanité que celle de l'Ifle de Ré ; il la renvoya à la Rochelle, aux mêmes conditions de ne porter les armes de fix mois. Jamais capitulation ne fut plus religieufement obfervée en France ; les Rochellois accoutumés dans les guerres civiles à n'éprouver de la part des généraux Catholiques que beaucoup d'orgueil, de dureté & d'injuftice, ne pouvoient fe laffer d'admirer la grandeur d'ame & la douceur du Duc : ils lui envoyerent une célebre députation pour le remercier, & pour le conjurer de s'employer à la paix avec autant de zele qu'il avoit montré de courage & de génie dans tout le cours d'une expédition qui lui avoit acquis tant de gloire : en même-temps, à fa priere, ils élargirent fans rançon le comte Picolomini, l'un des plus grands feigneurs d'Italie, qui étoit tombé entre leurs mains. Le

Ibidem.

Duc donna mille écus à ceux qui le lui présenterent ; il le renvoya ensuite dans sa patrie comblé de présents magnifiques.

Cependant toute la France retentissoit des éloges du duc de Montmorenci ; on ne savoit comment honorer un héros, qui par la grandeur de ses exploits venoit de porter aux Protestants le coup le plus mortel : on étoit donc enfin à la veille de voir terminer pour jamais des guerres qui avoient agité & même ébranlé l'Etat depuis tant d'années. Le Roi qui recueilloit le principal fruit de la conduite de ce grand homme, lui écrivit de sa propre main en ces termes : *Mon cousin, la victoire que vous venez de remporter sur Soubise & les rebelles qui étoient joints à lui, m'apporte une joie si grande, & me donne tant de satisfaction de vos déportements, que je ne sais comment vous exprimer le contentement que j'ai d'un succès si avantageux au bien de mon Etat ; je l'avois espéré de votre courage & de votre conduite...... je conser-*

1625.

Histoire du duc de Montmorenci, par un anonyme, page 199.

1625.

verai le ſouvenir des offices que vous m'avez rendus pour vous avoir encore en plus d'eſtime, & vous faire reſſentir les effets de ma bienveillance. On ſait quels furent les effets de cette bienveillance.

Mais ce qui devoit flater le plus le Duc, c'eſt que les vaincus ne l'admiroient pas moins que les vainqueurs : on ne l'appelloit dans l'un & l'autre parti, que *le grand Montmorenci*, *le roi des hommes*, *le pere des ſoldats.*

Au reſte, la victoire de l'iſle de Ré ne fit gueres moins de bruit en Europe qu'en France : de toutes les Cours alliées de Louis XIII, nulle ne partagea plus vivement la joie de ce grand événement que celle de Rome. Le Pape Urbain VIII adreſſa au duc de Montmorenci un bref ([a]), dans lequel il le combloit

([a]) Urbanus VIII, PP. Nobilis vir, dilecte fili, ſalutem & apoſtolicam benedictionem. *Oceani fluctus naufragi & fuga perduellium hæreticorum triumphantes loquuntur hoc tempore gloriam nobilitatis tuæ : colluviem perditorum militum gallico regno cædem minitantium in pelagi indignantis abyſſum propuliſti & maritimas hæreſis ferocientis arces exterres, domitor ſcelerum, nec mi-*

d'éloges

d'éloges. *Grand-Dieu*, s'écrie l'éloquent Pontife, *la mer de la Rochelle vous a vu combattre par les bras de l'invincible Montmorenci; l'impiété qui se moque de vos menaces, en méprisant les foudres de l'Eglise, a connu combien la défense qu'elle peut opposer à votre colere est foible: les écueils & les goufres de l'Océan n'ont pu garantir les sacrileges & les déserteurs de la foi, des traits que votre justice & la puissance du Roi très-chrétien leur ont lancés. Pour vous, mon cher fils, qui êtes devenu l'objet de l'admiration & des*

nùs cæli vindex quàm regni. Cantemus Domino; gloriosè enim magnificatus est in victoria nobilitatis tuæ. Viderunt te aquæ, Deus, viderunt te aquæ Rupellenses in brachio Montmorantii ducis tonantem; impietas verò quæ Pontificum fulmina & cœli minas contemnit, didicit scopulorum latibula & fluctuum vortices, esse infirma munimenta contra ea tela quæ in sacrilegos desertores, fortitudinis tuæ vis, & Regis christianissimi potentia contorquet. Illuxerunt in hoc certamine, dilecte fili, corufcationes tuæ orbi terrarum, & nomini tuo conciliantes plausus christianitatis, tibi immortalitatem famæ, & historiarum encomia pollicentur. Non erat autem minori laudum accessione augendum patrocinium gloriæ, cujus hæreditatem adiisti, in eâ familiâ quæ in gallico regno dicitur priscis temporibus exemplum veræ fidei amplectendæ cæteris præbuisse; atque ita solet de eâ nobilitate gloriari, per quam mortales in terrâ fiunt filii Dei & cohæredes Christi,

louanges de toute la république Chrétienne, l'hiſtoire ne parlera qu'avec tranſport à nos derniers neveux, de vos fameux exploits. Mais il ne falloit pas une victoire moins éclatante, pour ajouter à la ſplendeur de la maiſon illuſtre dont vous ſortez. C'eſt elle qui la premiere montra, par ſon exemple, à la nation Françoiſe, comment il falloit embraſſer la vraie Religion; & parmi les anciens titres de ſa nobleſſe, elle n'en connoît point de plus auguſte, que celui par lequel les hommes deviennent enfants de Dieu & cohéritiers de Jeſus-Chriſt. Le Pontife dans la ſuite du bref exhorte Montmorenci à faire tous ſes efforts pour perſuader au Roi d'anéantir le Calviniſme; il lui promet toute ſon amitié & ſa protection.

1625. *Ibidem.* La lettre du Roi & le bref du Pape, furent les ſeuls avantages que le Duc retira de ſon triomphe: il avoit demandé le gouvernement de l'iſle de Ré, qui lui convenoit en qualité de grand-amiral de France; le Roi en envoya les proviſions à M. de Toiras. Loin de

témoigner quelque jalousie contre un rival plus heureux, le Duc lui fit généreusement présent de toutes les munitions qui étoient dans l'isle de Ré, & qui valoient plus de quatre cents mille livres. Ses amis lui ayant représenté qu'il devoit garder pour lui-même ce riche butin, comme un foible dédommagement des frais énormes que lui coûtoit son expédition : *Non, non,* répondit Montmorenci : *je ne suis point venu ici pour amasser du bien, mais pour acquérir de la gloire.*

Cette générosité plus digne d'un monarque que d'un particulier, étoit tellement dans le caractere du Duc, qu'il n'y avoit point d'années qu'il n'en donnât des marques éclatantes.

Vie du Maréchal de Toiras.

Quelque-temps auparavant, le marquis de Portes, son oncle maternel, brave, ambitieux, fier de son alliance avec le plus grand seigneur du Royaume, dont il avoit été comblé de bienfaits, n'étoit pas encore content de sa fortune. Le Duc lui avoit donné le gouver-

Histoire du duc de Montmorenci, par un anonyme p. 50 & suiv.

nement d'Agde, & déja il traitoit ſecrétement & à ſon inſçu de celui de la ville & de la citadelle de Béſiers avec le baron d'Eſpondeilhan; cette affaire tranſpira, & parvint à la connoiſſance du Duc, qui apprit du baron, qu'il n'y avoit que le dérangement de ſes affaires, qui l'eût obligé à écouter les propoſitions du marquis de Portes. Le Duc lui fit préſent d'une groſſe ſomme, & l'exhorta à conſerver une place qu'il tenoit de la libéralité du Connétable ſon pere : en même-temps, il fit ſéparer du gouvernement de Languedoc, les Cévennes, le Gévaudan & le Vélai, dont il obtint le gouvernement en chef pour le marquis de Portes; il fit plus, il ſe démit en ſa faveur de la charge de premier gentilhomme de la chambre dont le Roi venoit de lui faire préſent: c'eſt ainſi que le Duc ſavoit ſe venger. Mais il eſt temps de reprendre le fil des événements.

1626. *Vie de Montmorenci, par du Cros, L. 2.*

Après la conquête des iſles de Ré & d'Oléron, Montmorenci avoit formé le deſſein de réduire la Ro-

chelle, en comblant le port neuf; il communiqua son projet à la Cour qui lui envoya des ingénieurs célebres. Ceux-ci, après avoir examiné la situation des lieux, trouverent l'entreprise difficile, mais non impraticable; cependant la Cour négligea ce projet dont le succès eût épargné à la nation une guerre de trois ans, & plus de quarante millions que la seule conquête de la Rochelle coûta. Bientôt après sur un faux avis que le Roi reçut que le duc de Soubise avoit rassemblé une nouvelle flotte avec le secours des Anglois, il écrivit au Duc d'abandonner le blocus de la Rochelle, & d'aller combattre le chef des Protestants jusques sur les côtes d'Angleterre. Mais les Hollandois à qui Montmorenci communiqua les ordres du Roi, ne redoutoient rien tant que la destruction entiere du parti des réformés; ils représentent au Duc qu'ils ont reçu des ordres positifs de leurs supérieurs, pour retourner en Hollande. Tout ce que put obtenir Montmorenci, fut

qu'ils différeroient leur départ jusqu'à son retour de la Cour, où il vouloit faire un voyage, pour avertir le Roi que ses ministres le laissoient manquer de tout ; qu'il y avoit près de deux mois qu'il entretenoit la flotte à ses seuls dépens ; que ses fonds étoient épuisés, & qu'il ne pouvoit en recouvrer de nouveaux, à moins qu'on ne lui donnât le temps de vendre une partie de son patrimoine.

Ibidem. 1626. Mais loin de recevoir du Roi & des ministres l'accueil qu'il devoit espérer après de si grands travaux & des succès si brillants, le Prince lui témoigna qu'il auroit mieux aimé le voir à l'armée qu'à la Cour. Montmorenci eut beau désabuser Sa Majesté sur la prétendue flotte de M. de Soubise, & lui représenter les besoins urgents de la sienne, il eut ordre de partir : le Roi consentit seulement qu'il se remboursât de ses avances sur la solde des capitaines & des officiers ; mais Montmorenci, loin de profiter de cette permission, ne songea qu'à faire de grands em-

prunts pour soutenir sa dépense. Il porta même plus loin la générosité ; avant son départ, il fut trouver le chancelier d'Aligre, auquel il déclara que si le Roi vouloit lui donner le commandement d'une armée de terre, conjointement avec celui de la flotte, il s'engageoit à prendre la Rochelle en peu de temps : *Qu'on ne me parle pas*, ajouta ce héros, *de l'indigence de la Cour ; j'offre de faire toutes les avances de l'entreprise ; si elle échoue, je serai puni par la perte de mon bien & de ma réputation ; si la fortune couronne mon zele, l'honneur d'avoir servi l'Etat, me tiendra lieu de toute récompense.* Le Chancelier, les Ministres, toute la Cour admirerent un langage si magnanime & qui paroîtroit aujourd'hui incroyable ; mais le Roi, ou plutôt le cardinal de Richelieu, se réservoit à lui-même la gloire de conquérir la Rochelle. *Ibidem.*

A son retour à l'armée, le Duc engagea l'amiral Houstein à force de présents & de caresses à rester sur les côtes de France, malgré les 1626.

ordres de ſes ſupérieurs. Mais bientôt la Rochelle privée de l'empire de la mer, & des iſles de Ré & d'Oléron, dont elle tiroit ſa ſubſiſtance, bloquée de toutes parts, s'humilia & demanda la paix qui lui fut accordée. Les députés de cette ville qu'on regardoit comme une eſpece de République, vinrent jurer l'obſervation du traité ſur le bord & entre les mains du grand-amiral de France.

Ibidem. Cependant le cardinal de Richelieu dont le crédit augmentoit de jour en jour par les ſuccès de ſon adminiſtration, commençoit à jetter les fondements de cette fortune prodigieuſe qui le rendit dans la ſuite plus puiſſant dans l'Etat, que ne l'avoient jamais été Concini, Luines, & la Reine, mere de ſon Roi. Il envioit ſur-tout la charge de Grand-Amiral, & il n'eut pas honte d'en dépouiller le Duc pour s'en revêtir lui-même. C'eſt ainſi que Louis XIII ſe ſouvint des victoires de Montmorenci, & qu'il lui fit reſſentir les effets de ſa

bienveillance.

bienveillance. Au reste, il n'y eut point d'artifices dont M. de Richelieu ne se servît pour l'engager à se démettre d'une dignité qui faisoit l'objet de tous ses desirs : il lui insinua dans plusieurs conversations particulieres, qu'étant fils & petit-fils de Connétable, né avec les talents les plus rares pour la guerre, il ne devoit avoir d'autre ambition que celle d'aspirer à la premiere dignité de l'Etat dont il seroit exclus, tant qu'il conserveroit celle d'Amiral. On ajoute qu'il lui promit positivement la charge de Maréchal-général des camps & armées du Roi, en attendant qu'il pût lui obtenir l'épée de Connétable.

Histoire du duc de Montmorenci, par un anonyme, page 220.

Quoi qu'il en soit, le Duc qui ne cherchoit qu'à égaler & même à surpasser la gloire de ses ancêtres, remit les provisions de sa charge entre les mains du Roi. Mais toutes les promesses brillantes qu'on lui avoit faites, se réduisirent à un million de livres, qu'il reçut en dédommagement : il lui en avoit

coûté davantage dans sa derniere expédition pour faire triompher les armes du Roi.

1627. Il n'eut pas plutôt fait la démarche imprudente que le cardinal avoit exigée de lui, qu'il eut lieu de s'en repentir : le Roi supprima les charges de Connétable & de grand-Amiral, comme trop puissantes, trop onéreuses à l'Etat. Mais ce qui mit le comble à son chagrin fut de voir le cardinal de Richelieu, au mépris de l'édit de suppression, faire revivre en sa faveur, sous un nouveau titre ([a]) & avec des pouvoirs beaucoup plus vastes, la charge dont il venoit de se défaire : il renferma en lui-même son ressentiment, qui n'éclata que trop dans la suite.

Pendant son séjour à la Cour, le Duc fut témoin des troubles qui s'éleverent au sujet du mariage de Monsieur, avec l'héritiere de Montpensier : il en coûta la liberté au

([a]) Sous le titre de grand-maître, chef & surintendant général de la navigation & du commerce de France.

duc de Vendôme, au grand-prieur de France, au maréchal d'Ornano, & la tête au comte de Chalais. Le Duc ne prit aucune part à ces triftes & fanglantes querelles ; mais bientôt las des intrigues, de la mauvaife foi, des divifions funeftes, que chaque jour voyoit éclore, il faifit avec empreffement l'occafion de retourner en Languedoc, pour y veiller fur les démarches du duc de Rohan, dont on fe défioit à la Cour.

C'eft dans cette province où il étoit adoré, que le Duc jouit de toute fa gloire : par-tout, les peuples fe trouvoient en foule fur fon paffage pour le faluer du glorieux nom de reftaurateur de l'Etat: la plus grande partie de la nobleffe s'ébranla pour lui faire les mêmes honneurs qu'au Roi. Le Parlement de Toulouse lui envoya jufqu'à Pézenas la plus célebre députation pour le féliciter de fes victoires & de la ruine prefque entiere du parti Proteftant qui en étoit le fruit ; enfin, il n'y eut point de marques de ref-

Ibidem, 1627.

pect, de vénération & d'amour qu'il ne reçût de la part des Etats assemblés à Béziers. Mais c'est au milieu de son triomphe, qu'il fut frappé des coups les plus funestes & les plus accablants.

Le chagrin qu'il avoit apporté de la Cour, commençoit à se dissiper au bruit des acclamations publiques : Montmorenci sensible à l'amour des peuples, ne cherchoit qu'à le mériter de plus en plus par de nouveaux bienfaits & de nouveaux services ; déja il signaloit sa magnificence par des fêtes brillantes auxquelles il vouloit que tous les ordres de la province prissent part, lorsque le malheur de François de Montmorenci, comte de Boutteville, son cousin, arrêté & condamné à mort pour s'être battu en duel, convertit en deuil sa joie, celle de sa famille & de ses amis. Il eut besoin, dans un événement aussi imprévu, aussi terrible, de tous les secours qu'offre la Religion, pour supporter la perte du plus chéri & du plus brave de ses parents;

Mais il faut entrer dans le détail des malheurs du Comte ; ils furent en quelque ſorte l'origine de ceux du Duc, qui voyant périr ſon couſin ſur un échafaud, pour une faute pardonnée cent fois à d'autres ſeigneurs, crut que le miniſtre avoit formé le projet, non-ſeulement d'humilier, mais encore de détruire ſa maiſon.

François de Montmorenci, comte de Boutteville, étoit fils de ce brave Louis de Montmorenci de Boutteville, qui s'étoit ſi fort ſignalé en faveur de la maiſon de Bourbon contre la Ligue. Lui-même avoit fait des prodiges de valeur dans les guerres contre les Proteſtants : au ſiege de Montauban, il avoit été enſeveli dans une mine dont on avoit eu beaucoup de peine à le retirer. Dans les intervalles des guerres civiles, Boutteville qui, à l'exemple de ſes ancêtres, ne reſpiroit que la gloire des armes, alla chercher chez les Hollandois alliés de la France, de nouveaux périls : il s'enferma dans Breda, où il aida

1627. *Mercure François de 1724.*

Juſtin de Naſſaw à ſoutenir un ſiege de dix mois contre toutes les forces d'Eſpagne, commandées par le célebre Ambroiſe Spinola. Les officiers & les ſoldats, après avoir été long-temps en proie à la plus affreuſe diſette, aimoient encore mieux mourir les armes à la main, que de rendre cette place importante : il ne fallut pas moins que les ordres poſitifs & réitérés du prince d'Orange, qui ne pouvant conſentir à la perte de tant de braves gens, enjoignit à Juſtin de Naſſaw, de les ſauver par une capitulation honorable. De Breda, Boutteville accourut en France pour avoir part à la célebre expédition du duc de Montmorenci contre les Rochellois : nul ſeigneur ne ſeconda le Duc avec plus de courage, d'activité & de prudence ; il fut, après le grand-Amiral, celui qui eut le plus de part à la victoire.

La naiſſance, le courage extraordinaire du comte de Boutteville, ſes belles actions, ſa fidélité qui ne ſe démentit jamais dans ces temps

de troubles, d'orages & de conſpirations, ſa fortune qui étoit conſidérable ; tous ces avantages réunis ſembloient lui promettre la deſtinée la plus heureuſe & la plus brillante : mais ſa valeur lui fut funeſte. On prodiguoit alors dans toute l'Europe & ſur-tout en France, les applaudiſſements les plus inſenſés à ceux qui hazardoient leur vie dans les combats particuliers. Telles étoient les fauſſes maximes du 1627.
prétendu point d'honneur, la maladie épidémique de la nobleſſe de ce ſiecle, qu'aucun gentilhomme n'oſoit entrer dans le monde, ſans avoir ſignalé ſa valeur dans un duel. Le comte de Boutteville jeune, ardent, vif, impétueux, né avec une paſſion extrême pour la gloire, ſe diſtingua par ſon courage & ſon adreſſe dans ces ſortes de combats, dont il ſortit toujours victorieux. Les louanges dont on le combloit, augmenterent encore ſon ivreſſe ([a]) : bientôt il aſpira

([a]) C'eſt ainſi que lui écrivoit le Poëte Théophile, l'un des plus beaux eſprits de ce temps-là ;

à la gloire de paſſer pour le brave des braves. C'étoit aſſez qu'un ſeigneur eût une grande réputation de valeur, pour que Boutteville voulût ſe battre avec lui ; mais jamais le ſang ne fut le but de ſes combats : il ſe battit en 1624 contre le comte de Pontgibaut de la maiſon du Lude ; il avoit pour ſecond le baron de Chantal qui en vint aux mains avec le comte des Salles, leurs amis communs les ſéparerent. Le Parlement à qui le Roi avoit donné les ordres les plus ſéveres, pour faire reſpecter ſes édits, fit le procès à ces quatre ſeigneurs : le comte de Boutteville qui ſe vit pourſuivi ſortit de Paris dans un carroſſe à ſix chevaux, eſcorté par deux cents hommes, armés pour repouſſer les officiers de la juſtice. En 1626, il eut avec le comte de Thorigni de la mai-

Mercure François de 1624.

Œuvres de Théophile, p. 211 & ſuiv.

Monſeigneur, ſi le mérite du nom illuſtre que vous portez m'a convié premiérement à vous honorer, celui de votre propre perſonne m'y forcera déſormais impérieuſement .... Je doute, avec tous ceux qui vous connoiſſent particuliérement, ſi le nom de Montmorenci vous honore autant que vous le glorifiez.

ſon de Matignon, une querelle qui fut vuidée derriere les Chartreux ; ils avoient pour ſeconds leurs écuyers: Thorigni fut tué ſur la place; c'eſt le ſeul homme à qui les armes de Boutteville ayent jamais été funeſtes : depuis cet accident, Boutville parut beaucoup plus modéré. Cependant le marquis de la Frête avec qui il avoit été uni juſqu'alors d'une amitié étroite, lui fit un crime de ne lui avoir pas fourni l'occaſion d'acquérir de la gloire en l'admettant à ce fameux duel, il voulut ſe battre contre lui. Boutteville éluda quelque-temps ſes défis ; mais enfin il fut obligé de ſe rendre à ſes inſtances & de le combattre entre S. Germain-en-Laye & Poiſſy : la Frete fut bleſſé, & Boutteville chercha un aſyle dans les Pays-Bas avec François de Roſmadec, comte des Chapelles, ſon couſin-germain, qui lui avoit ſervi de ſecond dans quelques-unes de ſes querelles : l'infante Archiducheſſe combla les deux Comtes d'honneurs & de bontés.

1627. Boutteville étoit à peine à Bruxelles, que le marquis de Beuvron ([a]), qui avoit juré de vanger la mort de Thorigni, arrive dans la même ville en habit déguisé avec son écuyer. Malgré cette précaution, il fut reconnu & arrêté dans une auberge où on lui donna des gardes : l'Archiducheſſe, à qui le Roi avoit écrit pour l'engager à réconcilier ces deux ſeigneurs, parla d'abord au comte de Boutteville ; elle lui déclara que rien n'égaleroit ſon inquiétude & ſon affliction, ſi elle apprenoit qu'il ſe fût battu dans ſes Etats. *Madame*, lui répondit le Comte, *après les bontés dont votre Alteſſe m'a honoré, j'aimerois mieux mourir mille fois que de vous cauſer le plus léger chagrin ; je vous engage ma parole d'honneur de n'en jamais venir aux mains avec qui que ce ſoit ſur les terres de votre obéiſſance.*

Mercure François de 1627.

L'Archiducheſſe extrêmement ſatisfaite de Boutteville, ordonna à Ambroiſe Spinola de ménager un

Bernard, Hiſtoire de Louis XIII, Liv. 10.

([a]) De la maiſon d'Harcourt.

accommodement entre lui & son ennemi. Spinola invite Boutteville, des Chapelles, Beuvron, l'ambassadeur de France & un grand nombre de seigneurs François, Espagnols, Italiens & Flamands à dîner chez lui. Ce fut en présence de cette grande assemblée que Boutteville & Beuvron s'embrasserent, en promettant l'un & l'autre sur leur honneur d'oublier le passé & de ne jamais se demander rien. Boutteville homme vrai, agissoit de bonne foi ; il n'en étoit pas de même de Beuvron, qui un instant après s'approcha du comte des Chapelles, auquel il dit qu'il ne mourroit jamais content qu'il n'eût vu Boutteville l'épée à la main : il alla ensuite faire le même *Ibidem.*
compliment à Boutteville ; mais après la parole que celui-ci avoit donnée à l'Archiduchesse de ne point se battre dans ses Etats, il fallut convenir d'un autre champ de bataille ; ils choisirent la Lorraine. Bientôt Boutteville passa à *1627.*
Nanci avec des Chapelles ; mais

Beuvron qui étoit rentré en France, ne put ſe rendre dans la même ville, tant il étoit obſervé de près : il écrivit juſqu'à huit lettres au comte de Boutteville, pour le conjurer de s'approcher de Paris. Celui-ci, qui avoit lieu de craindre d'être arrêté dans le Royaume, regarda les excuſes de Beuvron comme une défaite ; il retourna à Bruxelles.

Le deſir de ſe ſignaler dans des combats plus légitimes, & ſur-tout d'avoir part au ſiege de la Rochelle qu'on préparoit, l'engagea à prier l'Archiducheſſe de demander au Roi une abolition en ſa faveur. L'Archiducheſſe qui l'eſtimoit beaucoup, s'intéreſſa pour lui auprès du Roi, avec toute la chaleur imaginable ; mais Louis XIII lui répondit que tout ce qu'il pouvoit faire, étoit de ne point pourſuivre le Comte, à condition qu'il ne paroîtroit ni à la Cour ni à Paris. Boutteville outré de ce refus, ne put s'empêcher de dire : *Puiſque le Roi me refuſe une abolition, j'irai me battre à Paris dans la place*

Royale. Il partit, en effet, avec le comte des Chapelles, & arriva ſecrettement dans la capitale ; il donna auſſi-tôt rendez-vous à Beuvron dans la place Royale à neuf heures du ſoir, pour convenir du temps, du lieu & des armes. Beuvron preſſa Boutteville de vuider ſur le champ leur querelle : *Non, Monſieur*, répondit le Comte, *je prétends que le ſoleil éclaire toutes mes actions ; d'ailleurs, j'ai deux amis qui veulent être de la partie ; ſi je manquois de leur donner cette ſatisfaction, il faudroit encore que je m'égorgeaſſe avec eux ; demain à deux heures, ne manquez pas de vous trouver ici avec deux ſeconds.* 1627. *Ibidem.*

Le 12 Mai, les champions qui étoient d'une part les comtes de Boutteville, des Chapelles & la Berthe, & de l'autre les marquis de Beuvron, de Buſſi-d'Amboiſe, & l'écuyer de Beuvron, ſe battirent en chemiſe avec l'épée & le poignard : Boutteville & Beuvron après s'être portés quelques coups ſans ſe bleſſer, jettent leur épée,

ſe ſaiſiſſent au collet, & levent en même-temps le poignard ſans ſe frapper. On prétend que Boutteville dit à Beuvron : *Notre combat eſt gaillard ; allons ſéparer nos amis* ; & qu'ils ſe demanderent mutuellement la vie.

Mais le comte des Chapelles avoit déja tué Buſſi-d'Amboiſe : la malheureuſe deſtinée de ce gentilhomme prouve bien la fureur qu'on avoit alors pour les duels. Lorſque le marquis de Beuvron avoit été la veille l'inviter à ce combat, il le trouva pâle, défait, tel en un mot qu'un homme qui ſortoit d'un long accès de fievre ; il voulut lui rendre la parole qu'il lui avoit donnée, de lui ſervir de ſecond : *Non, non, Monſieur*, répondit Buſſi-d'Amboiſe, *je veux me battre, quand j'aurois la mort entre les dents.* Mais ſon malheur entraîna celui de ſon vainqueur & du comte de Boutteville.

Après le combat, les deux comtes étoient montés à cheval, dans le deſſein de ſe réfugier en Lor-

raine : avant que de ſortir de Paris, ils perdirent un temps prétieux à voir panſer la Berthe, qui avoit reçu une bleſſure dangereuſe des mains de l'écuyer de Beuvron ; ils gagnerent enſuite d'une ſeule traite la ville de Meaux, où ils prirent la poſte ; mais la fatigue dont ils étoient accablés les força de s'arrêter à Vitri-le-Brûlé pour y paſſer la nuit. Ce retard leur fut funeſte ; il arriva, par une fatalité qu'ils ne pouvoient prévoir, que la préſidente de Meſme ([a]), mere de Buſſi-d'Amboiſe, avoit envoyé deux gentilshommes en Champagne, pour empêcher que la comteſſe de Vignori ſa belle-ſœur, ne s'emparât des châteaux qui appartenoient à Buſſi-d'Amboiſe : les deux gentilshommes apprennent d'un poſtillon que le comte de Boutteville & ſon ami étoient dans une auberge à Vitri-le-Brûlé ; auſſi-tôt l'un d'eux va avertir le prévôt de la maréchauſſée de Vitri-le-François de ſa découverte. Celui- 1627.

([a]) Jeanne de Montluc-Balagni.

ci marche toute la nuit, & arrive le lendemain à la pointe du jour, accompagné de plusieurs gentils-hommes & vassaux de Bussi-d'Amboise, à Vitri-le-Brûlé; il monte à la chambre des deux comtes, se saisit de leurs armes, & leur déclare qu'il les arrête de la part du Roi. *Vous nous prenez pour d'autres*, lui dit le comte des Chapelles, *nous sommes des gens de qualité qui passons notre chemin*; mais Boutteville l'interrompant, lui dit: *Il ne faut pas tant faire le doucet; nous en serons quittes pour un seul coup.* On les conduisit à Vitri-le-François, où ils furent gardés dans une même chambre jusqu'au 30 Mai.

Gramond, Histor. Libro XVI.

Cet accident répandit l'inquiétude & la consternation parmi les parents & les amis de Boutteville: Monsieur, qui avoit la plus haute idée du comte, entreprit de l'enlever sur la route: il fallut que le Roi l'envoyât chercher par la plus grande partie des troupes de sa maison, commandées par le marquis de Gordes, capitaine des gardes-

gardes-du-corps : on prit la précaution de n'arriver à Paris que de nuit : les deux comtes furent renfermés à la Baſtille ; & le Parlement eut ordre de travailler ſur le champ à leurs procès.

Le lendemain, premier Juin, MM. Des Landes & Boucher, conſeillers de la grand'chambre, furent les interroger. Boutteville convint de ſes combats; quant à des Chapelles, il nia tout, juſqu'à dire qu'il ignoroit où étoit la place Royale, & qu'il ne connoiſſoit pas le marquis de Buſſi-d'Amboiſe ; il reprocha aux témoins qu'ils ne venoient dépoſer contre lui, que parce qu'ils avoient reçu des coups de bâton de ſes laquais. 1627.

Cependant M. de Coſpéan, évêque de Nantes, eut permiſſion de voir les Priſonniers à la Baſtille auſſi ſouvent qu'il jugeroit à propos, pour les exhorter de penſer à leur ſalut : ce Prélat, l'un des plus éclairés & des plus vertueux du Royaume, avoit lui-même ſouvent porté aux pieds du Trône les

Mercure François de 1627.

plaintes de l'Eglise Gallicane sur le nombre & la fureur des duels ; il avoit travaillé au dernier édit contre les transgresseurs ; cependant il ne put voir, sans être pénétré de douleur, la triste destinée de deux jeunes seigneurs, auxquels on ne pouvoit reprocher qu'un excès de valeur & d'amour de la fausse gloire : il leur apporta des plumes, de l'encre & du papier, & les engagea à écrire au cardinal de Richelieu, auquel il présenta leurs
1627. lettres : mais le Ministre, qui déja commençoit à déployer cette sombre sévérité, qui le rendit dans la suite si odieux & si formidable, résista non-seulement aux vives & pressantes sollicitations du Prélat, mais encore à toutes celles des parents du comte de Boutteville, c'est-à-dire, de tout ce qu'il y avoit de plus grand dans le Royaume ; de Monsieur, du prince de Condé ([a]), du Cardinal de la Va-

([a]) *Voici la lettre du prince de Condé au Roi, tirée du Mercure François de 1627 :*

Sire, je joins mes très humbles prieres à celles de tous les parents de mon cousin de Boutte-

lette, des ducs d'Angoulême & de Vantadour, & sur-tout du duc de Montmorenci, qui du fond du Languedoc écrivit au Roi les lettres les plus fortes & les plus touchantes en faveur de son cousin: Ibidem.

Sire, lui disoit-il, *si j'eusse osé, sans la permission de V. M. sortir de cette Province, je me fusse allé jetter à ses pieds, & lui demander grace pour mon cousin de Boutteville, avec autant d'instance, d'humilité & de respect, que la nature & le sang m'obligent à lui donner cette assistance; & comme je n'eusse pas cédé cet office à personne, j'eusse cru aussi trouver dans votre bonté & clémence, autant d'accès que*

ville, pour implorer la pitié de Votre Majesté à lui faire grace: il a failli par l'erreur de la coutume de votre Royaume, qui fait consister l'honneur en des actions périlleuses; ç'a été cette opinion de gloire, & non pas un dessein particulier de vous désobéir... Possible qu'un jour cette même valeur qui déplaît à Votre Majesté, réparera généreusement sa faute pour le service de son Etat; & si Votre Majesté le réserve à cet usage, elle mettra dans tous les cœurs qui participent à son sang & à sa disgrace, que le souvenir de ses services & de ceux de ses ancêtres, & la créance de ceux qu'il pourra rendre, disposeront la compassion de Votre Majesté de pardonner à ce criminel, qui sera désormais plus respectueux. Je serai toute ma vie, &c.

tout autre, pour le rendre encore favorable à celui que j'avoue en avoir trop souvent abusé ; mais, Sire, c'est le malheur du siecle, la maladie de ceux de son âge & de son humeur, qui le rend sans doute plus recevable qu'aucun dessein de déplaire à Votre Majesté, puisqu'il porte un nom auquel la fidélité & l'obéissance est inséparablement attachée : je crois pouvoir le dire sans mentir, & avoir quelque droit de demander à Votre Majesté, avec toutes les soumissions que je dois, la vie de ce malheureux, en récompense de plusieurs de ses prédécesseurs & des miens, qui l'ont si glorieusement perdue pour le service des Rois & pour le bien de votre Couronne ; & si ceux que j'ai tâché de rendre à Votre Majesté peuvent mériter quelque considération, j'ose lui en renouveller le souvenir, pour éloigner celui de sa justice & approcher celui de sa miséricorde.... Je me rends volontiers caution de son obéissance à l'avenir ; & comme il a des parties qui peuvent le rendre utile à votre service, je crois fermement que la reconnoissance qu'il témoignera par toutes

ſes actions, donnera ſujet à Votre Majeſté de ne pas ſe repentir d'avoir donné la vie à celui qui porte le nom de Montmorenci.

Requête de la Dame de Boutteville au Roi, Mercure François 1627.

Elizabeth de Vienne, comteſſe de Boutteville, femme qui joignoit aux graces de ſon ſexe une vertu & un mérite ſupérieur, fit tout ce qu'on pouvoit attendre de ſa tendreſſe & de ſon courage pour ſauver les jours de ſon époux. Elle préſenta une requête au Roi, dans laquelle elle prétend que depuis le renouvellement des édits, nul gentilhomme ne les avoit plus reſpectés que le comte de Boutteville; qu'il avoit ſouffert en préſence de S. M. de la part d'un courtiſan ([a]) des diſcours capables d'exciter l'indignation d'un homme moins endurant que lui; que quoiqu'il eût été appellé une infinité de fois, le reſpect dû aux loix l'avoit toujours arrêté; que lorſqu'il avoit été trouver la Frete, qui étoit accompagné d'un grand nombre de ſes amis, il avoit cru que ces derniers les accommoderoient, plutôt que d'ê-

([a]) Le marquis de la Frete.

tre ſpectateurs de leur combat ; que perſonne n'ignoroit que le marquis de Beuvron l'avoit pourſuivi juſqu'à Bruxelles.

La Comteſſe ajoutoit, que quelque trouble qu'il y eût eu dans le Royaume, nul ſeigneur n'avoit été plus fidele au Roi que ſon époux; qu'il avoit ſervi dans toutes les guerres avec tant de marques de gloire, que l'on pouvoit dire qu'il avoit été enterré avant que de mourir ; qu'il portoit un nom éclatant par les ſervices de ſes ancêtres ; que ſans citer les plus anciens de
1627. ſa race, qui n'avoient jamais verſé de ſang que pour la défenſe de la Religion, du Trône & de la Patrie, il ſuffiſoit de nommer ſon pere, ce guerrier illuſtre, qui avoit ſauvé Senlis, & procuré aux armes d'Henri III & d'Henri IV une victoire qui n'avoit pas peu contribué à la décadence de la Ligue : elle rappelloit au Roi que, depuis les nouveaux édits, le nombre des tranſgreſſeurs étoit incroyable ; que cependant nul n'avoit éprouvé

la rigueur des loix : au reste, continuoit la Comtesse, tel est le caractere de mon époux, que s'il savoit éteindre par sa mort la fureur des duels, lui-même s'offriroit pour victime, & sa postérité tireroit gloire de son sacrifice ; mais on connoît trop le caractere de la noblesse Françoise, pour se flater que rien puisse la contenir sur le point d'honneur : enfin elle témoignoit au Roi, qu'en conservant la vie au Comte, il obligeroit une famille qui avoit l'honneur d'être parente & alliée de tous les Rois & les Souverains de l'Europe.

Quoique cette requête n'eût fait aucune impression sur l'esprit de Louis XIII, la Comtesse ne perdit pas courage : le 3 Juin, jour de la Fête-Dieu, elle fut se jetter aux pieds de ce Prince, qui sortoit de la Messe où il avoit communié ; elle le conjura par tout ce que la religion a de plus sacré, d'épargner le sang de son époux. Le Roi la regarda sans lui répondre ; il dit seulement à ceux qui l'accompa-

gnoient : *La femme me fait pitié ; mais je veux & je dois conserver mon autorité.*

1627. Pendant ce temps-là le procès se poursuivoit avec la derniere rigueur : le 21 Juin les deux prisonniers furent conduits de la Bastille à la Conciergerie : la princesse de Condé se trouva au palais sur le chemin du Comte, à qui elle cria : *Mon cousin, le roi est clément ; ayez confiance en sa bonté.* Boutteville lui fit une profonde révérence sans lui rien répondre. Le jour même ces deux infortunés seigneurs furent condamnés à perdre la tête : on admira leur tendresse mutuelle : le comte des Chapelles en usa envers son cousin comme Pilade à l'égard d'Oreste ; il harangua la grand'chambre & la Tournelle, pour les engager à se contenter de sa mort. *Messieurs*, leur dit-il, *puisque vous m'avez fait la faveur de vous assembler pour mon sujet, & que mes fautes m'ont amené en votre présence, j'ai à vous supplier de deux choses ; l'une, que*

Mercure François.

que vous fassiez une action de justice 1627.
en ma personne, & une de clémence en celle de mon cousin : moi seul ayant contrevenu aux édits du Prince, c'est la raison que j'en subisse la peine par ma mort ; mais pour mon cousin, qui n'a point manqué selon les loix du duel, ce sera une action de miséricorde & un bien que vous ferez au public de sauver sa vie : il n'est pas que vous ne reconnoissiez sa générosité ; toute la France la connoît : mais je puis donner ce témoignage aussi particuliérement comme j'ai l'honneur de le connoître, qu'il a encore plus de mérite que l'applaudissement public ne lui en donne, outre que la considération de sa maison & les services que ses ancêtres ont rendus au Royaume, doivent assez vous faire pencher du côté de la miséricorde : il semble que sauvant en sa personne un excellent capitaine, un sage gouverneur, un généreux courage, vous contribuerez au bien public : sans doute que sa perte seroit sensible à la postérité ; & cette passion du duel s'amortissant avec l'âge, on pourra se servir en toutes les occasions d'un homme comme

lui, qui n'a d'autre objet que la gloire de son Prince : pour moi, j'attends vos jugements avec autant de justice que l'action que j'ai faite en demande : je ne prétends pas m'excuser, mais seulement vous supplier humblement de considérer & la maison, & le mérite ; & l'action de mon cousin de Boutteville.

Les juges qui étoient sensiblement touchés du triste sort des deux seigneurs, arrêterent que l'exécution de l'arrêt seroit sursise jusqu'au lendemain, pour donner lieu à la clémence du Roi d'agir.

Ibidem. La comtesse de Boutteville fit un dernier effort pour sauver son époux : elle se rendit au Louvre accompagnée de la princesse de Condé, des duchesses de Montmorenci, d'Angoulême & de Ventadour. Le Roi lui donna audience dans la chambre de la Reine : ces cinq Dames se jetterent à ses genoux, & lui demanderent, en fondant en larmes, la grace des deux seigneurs condamnés la veille ; la Comtesse grosse d'environ deux

mois d'un enfant ([a]) qui devoit dans la ſuite être l'appui de l'Etat, tomba évanouie & mourante ; on fut obligé d'aller chercher du vin pour la rappeller à la vie. A ce ſpectacle ſi touchant, l'ame du Roi parut émue & attendrie : mais ſon inflexibilité reprit bientôt le deſſus ; il dit ſeulement : *Sa perte m'eſt très-ſenſible, auſſi ſenſible qu'à vous ; mais ma conſcience me défend de lui pardonner.*

Cependant toute la jeune nobleſſe qui auroit été expoſée au même danger que Boutteville, ſi elle eût été pourſuivie avec la même rigueur, frémiſſoit d'indignation à la vue de ſa deſtinée. Pluſieurs ſeigneurs & gentilshommes formerent le projet de fondre ſur les archers, & d'enlever les deux Comtes le jour même de l'exécution. Le Roi ſe vit obligé de faire entrer dans Paris toutes les troupes de ſa maiſon pour prévenir une ſédition ; les deux Comtes aſſiſtés 1627.

([a]) Le maréchal de Luxembourg.

de l'Evêque de Nantes, moururent avec une conſtance héroïque ([a]).

([a]) Boutteville avoit à peine vingt-ſix ans ; il laiſſa d'Angelique de Vienne ſon épouſe, trois enfants ; 1°, Marie-Louiſe de Montmorenci, épouſe de Dominique d'Etampes, marquis de Valençay ; 2°, Elizabeth-Angelique de Montmorenci, ducheſſe de Châtillon & enſuite de Meckelbourg ; 3°, François-Henri de Montmorenci, duc de Luxembourg, pair & maréchal de France. La comteſſe de Boutteville ſurvécut 69 ans à ſon époux ; elle ne mourut qu'en 1696, chérie, reſpectée, admirée de toute la nation, tant à cauſe de ſa vertu que parce qu'elle lui avoit donné un de ſes plus grands hommes en la perſonne du duc de Luxembourg ſon fils. Peut-être ne ſera-t-on pas fâché de trouver ici la lettre que lui écrivit le comte des Chapelles, condamné à mort : on verra combien elle fut fidele aux conſeils de cet ami mourant.

« Madame ma chere couſine, ſi vous aviez moins de vertu, je n'entreprendrois pas dans un déplaiſir extrême comme eſt le vôtre, de vous donner des conſolations : vous avez perdu tout ce que vous pouviez perdre ; mais toute la France perd avec vous : il étoit jeune ; mais il ne pouvoit plus acquérir d'honneur dans le monde : qu'attendiez-vous autre choſe de ſon courage, qu'une fin précipitée, qui eût perdu le corps & l'ame ? Vous ne l'avez poſſédé que dans de continuels périls ; & Dieu qui par miracle a toujours conſervé ſa vie, vous donne cette puiſſante conſolation, qu'il ne vous l'ôte que pour le prendre à lui. Réjouiſſez-vous-en, Madame, au moins ſi vous l'aimiez, comme j'en ſuis très-aſſûré ; que votre douleur ne vous faſſe pas abandonner vos enfants, qui ont beſoin d'être ſous votre aile ; apprenez-leur ce que vous avez ſi abondamment, à vivre dans le monde avec tant de vertu ; ne changez pas votre condition, ſi vous voulez être la plus eſti-

C'est ainsi que le cardinal de Richelieu s'exprime dans son testament au sujet de la mort du comte de Boutteville & de son ami: *J'avoue que mon esprit ne fut jamais plus combattu qu'en cette occasion , où à peine pus-je m'empêcher de céder à la compassion universelle que le malheur & la valeur de ces deux gentilshommes imprimoient au cœur de tout le monde , aux prieres des personnes les plus distinguées de la Cour , & aux importunités de mes plus proches parents ; les larmes de leurs femmes ,* ([a]) *me touchoient très-sensiblement ; mais les ruisseaux de sang de votre noblesse qui ne pouvoient être arrêtés que par l'effusion du leur , me donnerent la force de résister à moi-même , & d'affermir Votre Majesté à faire exécuter pour l'utilité de son Etat , ce qui étoit quasi contre le sens de tout le*

mée femme de votre siecle, comme M. votre mari l'étoit parmi les hommes. Chere cousine , je vous fais part de la consolation que j'ai de lui faire compagnie , & vous recommande de tout mon cœur ma pauvre petite mere : Dieu la veuille bénir & vous consoler ». *Merc. Franç.*

([a]) Il n'y avoit que le comte de Boutteville de marié.

monde, & contre mes ſentiments particuliers.

1627. Cependant le Roi n'oublioit rien pour conſoler le duc de Montmorenci : il lui envoya M. de la Saludie, capitaine au régiment de Normandie, avec une lettre conçue en ces termes : *Mon couſin, je m'aſſure que vous ne doutez point que je n'aime & ne chériſſe votre perſonne, & ne conſidere votre maiſon, comme celle qui entre les plus anciennes & les plus illuſtres de mon Royaume doit avoir acquis près de moi une particuliere recommandation, pour ſon rang, ſes alliances, & pour les grands ſervices que cet Etat a reçus de vos prédéceſſeurs, de ceux de votre nom & de vous-même. Je veux croire auſſi que vous ne doutez point que je ne priſe & faſſe eſtime des hommes de courage, & que leur conſervation ne me ſoit auſſi chere que de toute autre choſe qui ſoit en ma puiſſance ; ces conſidérations doivent donc vous faire juger du déplaiſir que j'ai eu de la faute & du malheur de feu Boutteville.* Le Roi, dans la ſuite de ſa lettre, prétend qu'en laiſſant

agir la justice, il n'y a que Dieu qui sache combien il a été agité, & que son chagrin n'est pas moindre que celui du duc de Montmorenci.

Cette réponse dictée par le cardinal de Richelieu eût pû paroître plausible, si le Roi n'eût accordé cent fois ces sortes de graces à des gens infiniment moins illustres par leur naissance, leurs services & la gloire de leurs ancêtres. Il est constant que les loix contre les duels, n'avoient passé jusqu'alors que pour comminatoires ; & il paroît par la quantité prodigieuse de pardons qu'on entérinoit tous les jours, qu'on cherchoit plutôt à les faire craindre qu'à les faire exécuter. On peut ajouter que dans ces temps malheureux, si l'on eût entrepris de faire mourir tous ceux qui avoient porté les armes contre le Roi, ou transgressé ses édits, il eût fallu que la moitié de la nation eût servi de bourreau à l'autre. Le cardinal de Richelieu coupable autrefois lui-même d'une révolte ouverte en fa-

veur de Marie de Médicis, eût-il échappé à la rigueur des loix ?

1627. Au reste, le duc de Montmorenci renferma en lui-même le chagrin dont il étoit dévoré ; ni les offres qu'on lui fit de toutes parts, pour l'aider à venger la mort de son cousin, ni les avantages qu'il eût pû espérer de la part des Protestants, qui déja méditoient de nouvelles révoltes, n'ébranlerent sa fidélité.

Cependant la Rochelle qui depuis la perte entiere de sa marine, comprenoit qu'elle ne pouvoit manquer d'être bientôt subjuguée, avoit profité de la paix pour s'assurer de la protection de l'Angleterre. Déja une puissante flotte commandée par le duc de Buckingham attaquoit l'isle de Ré. Déja le duc de Rohan, la principale ressource du parti, excitoit les peuples des Cévennes, du Vivarais & du bas Languedoc, à se joindre à lui, pour faire un dernier effort en faveur de la Religion & de la liberté. Mais il n'avoit pas

encore ébranlé ſes partiſants, que Louis XIII & Richelieu avoient conduit devant la Rochelle toutes les forces du Royaume.

Le danger de cette ville, le dernier rempart du Calviniſme, fit plus d'impreſſion ſur les eſprits que l'éloquence mâle de Rohan : tout ce qu'il y avoit de brave & de zélé dans le parti, promit enfin au Duc de le ſeconder. Il forma alors un projet digne de Mithridate ; c'étoit d'armer vingt mille hommes, à la tête deſquels il devoit traverſer le Languedoc & la Guyenne, joindre les Anglois devant la Rochelle, livrer bataille au Roi, & vaincre ou mourir. Cette entrepriſe méditée & conduite par un Général également ferme, intrépide, profond, paroiſſoît d'autant plus facile, qu'il n'y avoit aucunes troupes en Languedoc & dans les provinces voiſines pour l'arrêter.

Montmorenci rendit alors au Roi le ſervice le plus ſignalé ; il déconcerta par ſon zele & ſon activité les meſures du duc de Rohan. Dès qu'il

Vie du duc de Montmorenci, par du Cros, Liv. 3.

1627. eut appris par des eſpions qu'il entretenoit auprès du général Proteſtant, ſes projets, il envoye courier ſur courier à la Cour pour demander des troupes & de l'argent. Cependant il prodigue l'or & les promeſſes dans les villes où les Calviniſtes étoient les plus puiſſants, pour les empêcher de ſe joindre au duc de Rohan ; il fait les mêmes efforts & de plus heureux encore auprès du marquis de Bourbon-Malauſe & des principaux ſeigneurs Huguenots ; enfin il délivre des commiſſions, de ſon autorité privée, & leve à ſes dépens cinq ou ſix mille hommes pour en impoſer aux rebelles, & les contenir.

Le ſuccès couronna ſes vues ; à peine Rohan put-il raſſembler dans les Cévennes & le Vivarais cinq à ſix mille hommes ; cependant il s'avance dans le haut Languedoc, eſpérant augmenter ſon armée dans cette contrée fertile en bons ſoldats. Mais les villes ſur leſquelles il comptoit le plus, gagnées par Montmorenci, lui

ferment leurs portes; & il se voit 1627.
bientôt poursuivi & harcelé par ce jeune & infatigable ennemi qui l'atteignit à Souilles auprès de Revel dans le comté de Foix. On en vint aux mains; le duc de Montmorenci demeura maître du champ de bataille : cet avantage n'empêcha pourtant pas Rohan supérieur en troupes, de continuer sa route; mais au bout de quelques jours, voyant que son armée dépérissoit, il renonça à son grand projet, pour aller s'enfoncer dans le bas Languedoc, & delà, soulever le Dauphiné & la Provence.

Histoire du Languedoc, tome 5, page 556.

Cependant le Roi avoit appris devant la Rochelle la révolte des Protestants du Languedoc, & le succès avec lequel Montmorenci avoit arrêté leurs progrès; il n'y avoit personne dans le Royaume qui n'attribuât le salut des provinces méridionales, à la sagesse & à l'active rapidité du Duc. Mais loin de témoigner à ce seigneur la satisfaction qu'il devoit ressentir d'un si grand service, le Roi reçut le

Histoire du duc de Montmorenci, par un anonyme, page 232.

gentilhomme qui lui apportoit des nouvelles si intéressantes avec beaucoup de froideur ; & lorsqu'il demanda la confirmation des commissions que le Duc avoit délivrées, telle fut la réponse qu'il reçut de la bouche de M. d'Herbaut, secretaire d'Etat : *Votre maître a entrepris en France, sans le consentement de la Cour, ce que le roi d'Angleterre ne peut faire dans ses Etats sans l'aveu de son Parlement ; cependant Sa Majesté veut bien approuver ce que M. de Montmorenci a fait, & confirmer les commissions qu'il a délivrées.* N'étoit-ce pas faire sentir au Duc qu'on croyoit lui faire grace, en ne le punissant pas d'avoir sauvé une grande province, & peut-être empêché la levée du siege de la Rochelle ?

Au reste, le danger parut si grand, qu'on se hâta d'envoyer le prince de Condé avec une armée en Languedoc, pour s'opposer de concert avec le duc de Montmorenci au duc de Rohan.

1628. Les deux généraux ouvrirent la campagne dès le commencement

de Mars, par le ſiege de Pamiers, qui fut emporté après ſept jours d'attaque. Pendant ce temps-là, Rohan faiſoit des progrès rapides dans le bas Languedoc & les Cévennes : il s'empara de tout le cours du Rhône, & fortifia la ville du Pouſin.

A la nouvelle de ces ſuccès, Montmorenci accourt avec quelques troupes détachées de l'armée de Condé. Il n'avoit ni argent, ni vivres, ni munitions; mais il trouva en peu de temps tout ce qui lui manquoit, dans ſon crédit & l'amitié des peuples : la nobleſſe Catholique accourut de toute part pour combattre ſous ſes drapeaux; il reçut du maréchal de Créqui, gouverneur du Dauphiné, ſon ami, un renfort de trois mille hommes, de l'artillerie & des ingénieurs. Ce ſecours le mit en état de tenir la campagne; il aſſiégea d'abord Chomeyras, & battit un corps de ſix cents hommes qui avoient entrepris de ſe jetter dans la place. Après cet avantage, il ſomma les aſſiégés

Hiſtoire du Languedoc, tome 5, page 564.

Bernard, Hiſtoire de Louis XIII, Liv. 13.

1628.

de ſe rendre ; pour toute réponſe on tira ſur lui, & il manqua d'être tué. Ses troupes furieuſes forcerent bientôt les ennemis de ſe rendre à diſcrétion : il y en eut quelques-uns de pendus par ordre du conſeil de guerre. De-là, Montmorenci parut devant le Pouſin, ville avantageuſement ſituée, fortifiée avec beaucoup de ſoin & de dépenſe, & défendue par l'élite des troupes du duc de Rohan : le maréchal de Créqui ne croyoit pas qu'il fût poſſible de réduire cette place en moins de trois ſemaines ou d'un mois ; cependant Montmorenci la ſoumit en huit jours : il fut jour & nuit à cheval, pour combattre les ſecours que le duc de Rohan ſe prépara pluſieurs fois à y jetter.

Après cette conquête, le vainqueur s'empara en cinq jours de Mirabel, place ſituée ſur un rocher preſque inacceſſible, de Vals qu'il avoit réduit ſept ans auparavant ; il fut enſuite ravager la délicieuſe campagne de Nîmes, opération

cruelle dont il ne se chargea que par les ordres réitérés de la Cour, & qu'il exécuta en présence du duc de Rohan, auquel il tailla en pieces cinq cents hommes dans le village de Clarensac. 1628.

Rohan se vengea enfin de toutes ces disgraces par la conquête d'Aimargues & de Mons : il y avoit dans cette derniere place appartenante à Annibal, frere naturel du duc de Montmorenci, quinze cents hommes qui se rendirent à discrétion. Montmorenci de son côté força, à la vue de l'ennemi, neuf cents hommes dans le bourg de Galargues ; il leur promit la vie & la liberté à condition qu'ils feroient relâcher la garnison d'Aimargues. Sur le refus du duc de Rohan, le prince de Condé à qui les prisonniers avoient été remis, en fit pendre 64, la plupart gentilshommes ou officiers, & il envoya le reste aux galeres. Rohan usa de représailles sur un pareil nombre d'officiers Catholiques : on ne sauroit croire combien Montmorenci fut

Mémoires de Rohan, Livre 4.

1628. touché de cette exécution sanglante, qui fit beaucoup de bruit en France & dans toute l'Europe. Le prince de Condé & le duc de Rohan s'écrivirent sur ce triste événement les lettres les plus fortes & les plus piquantes. Rohan étoit d'autant plus indigné contre le premier Prince du Sang qu'il avoit toujours fait une guerre implacable à son parti, & qu'il venoit d'obtenir de la Cour la confiscation de tous ses biens, en vertu d'un arrêt du Parlement de Toulouse qui condamnoit le Duc à être écartelé.

Dupleix, Histoire de Louis XIII, page 507.

Ibidem.

Au reste, jamais chef ne montra une ame plus intrépide que Rohan: proscrit, menacé de toute part, trahi, abandonné, il défendit avec une constance digne d'une meilleure cause les débris d'un parti qui s'écrouloit de jour en jour. Loin d'être étonné des arrêts du Parlement de Toulouse, il fit faire le procès dans son camp au premier Président le Mazuyer, qui fut écartelé en effigie.

1629. Cependant le Roi effaçoit par ses

ſes ſuccès, ceux de ſes généraux : il étoit enfin venu à bout de réduire la Rochelle malgré les forces de l'Angleterre & les intrigues de l'Eſpagne & de la Savoie ; il étoit ſi perſuadé que jamais les Proteſtants ne ſe releveroient de ce coup, qu'il partit avec les principales forces de ſon Royaume pour ſecourir le duc de Mantoue ſon allié, opprimé par la maiſon d'Autriche & le duc de Savoie. La fortune favoriſa le Roi ; il força le pas de Suze, & détacha le maître des Alpes de ſon alliance avec l'Eſpagne ; mais ce traité que la néceſſité avoit arraché au duc de Savoie n'eut point de ſuites.

Pendant ce temps-là, Montmorenci faiſoit tête au duc de Rohan, dont le parti n'étoit pas tellement abattu qu'il ne comptât encore plus de trente places fortifiées, au nombre deſquelles étoient Montauban & Caſtres ; Rohan négocioit avec l'Eſpagne, qui lui envoya des ſommes conſidérables, & lui fit de grandes promeſſes : enfin il ne déſeſpéroit

Du Cros & anonyme, Vies du duc de Montmorenci.

pas encore de ſe cantonner en Languedoc, & d'y former une république de Proteſtants, avec le ſecours des puiſſances Catholiques dont l'intérêt étoit de perpétuer la guerre civile en France.

1629. Les exploits du Duc de Montmorenci ſe réduiſirent à la conquête de Lunas; mais on regarda comme une inſigne victoire qu'il eût arrêté avec une poignée de troupes, les Proteſtants. Cependant le Roi avoit déja ramené d'Italie ſes troupes victorieuſes : c'eſt alors que tout plia ſous ſes coups; le duc de Montmorenci conquit en ſept jours Soyon, place ſituée ſur le Rhône, & la fit raſer; delà, il joignit le Roi, qui le combla de careſſes & de diſtinctions; il voulut qu'il commandât ſous lui l'armee deſtinée à la conquête de Privas. Montmorenci fit à ſon ordinaire des prodiges de valeur dans cette expédition, où il perdit le marquis de Portes, ſon oncle maternel, qui alloit être fait maréchal de France le jour même qu'il

Ibidem.

fut tué. La ville de Privas fut emportée d'aſſaut, ſaccagée & brûlée avec des circonſtances atroces ; ceux qui échapperent à l'épée, périrent par la main du bourreau, ou furent envoyés aux galeres.

Pendant que le Roi pourſuivoit avec tant d'ardeur les Proteſtants, Richelieu qui leur voyoit de plus grandes reſſources qu'il ne ſe l'étoit imaginé, & qui craignoit que l'Eſpagne, l'Angleterre & la Savoie ne les appuyaſſent de toutes leurs forces, traita ſecrettement avec eux : il ne recommanda rien tant à ſes agents que de dérober cette négociation au duc de Montmorenci. Mais quoique ce ſeigneur eût été dans tout le cours de la guerre le fléau du parti, par ſa conduite, ſa valeur & ſes ſuccès, les Proteſtants n'avoient de confiance qu'en ſa probité & ſa droiture; ils ne ſe prêtoient qu'en tremblant aux avances de la Cour. Richelieu comprit qu'il échoueroit, s'il n'employoit à ces négociations un homme auſſi reſpecté que le Duc, *Ibidem.*

1629. Montmorenci servit le Roi avec un zele incroyable ; & il réussit au-delà même des espérances de Richelieu. Ses émissaires répandus dans toutes les villes Protestantes, les engagerent à se soumettre au Roi par des traités particuliers ; il n'y eut que la ville d'Alais qui refusa d'ouvrir ses portes ; elle fut assiégée ; le Duc reçut au bras une légere blessure, qui lui attira de la part du Roi, des reproches pleins de tendresse, sur ce qu'il s'exposoit trop. Louis XIII honteux des cruautés exercées par ses troupes à Privas, traita les habitants d'Alais avec plus d'humanité. Enfin les succès du Roi préparés par le courage, l'adresse, le crédit & l'argent du duc de Montmorenci, furent tels, que Rohan lui-même se voyant de jour en jour abandonné par les villes qui lui avoient témoigné le plus de zele & d'attachement, accepta l'amnistie, & se retira à Venise.

Ibidem.

C'est ainsi que tomba le parti Protestant, qui depuis plus de soi-

xante ans balançoit la puiſſance Royale, & ſembloit faire des François deux peuples différents. Aucun Général n'eut plus de part à ce grand ſuccès que Montmorenci, qui dans le cours des trois guerres civiles, n'aſſiégea point de place, qu'il ne la prît, & ne livra point de combat, dont il ne ſortît victorieux. La conquête même de la Rochelle qui faiſoit toute la gloire de Richelieu, étoit principalement dûe au courage & à la fortune de ce héros; lui ſeul avoit enlevé à cette puiſſante ville les iſles de Ré & d'Oléron, l'empire de la mer, & ſur-tout ſes vaiſſeaux, ſans le ſecours deſquels il lui étoit impoſſible de ſe ſoutenir. 1629.

De ſi grands ſuccès remplirent l'ame de Richelieu de joie & de confiance; il forma alors le projet de rendre la puiſſance du Roi plus abſolue que ne l'avoit jamais été celle d'aucun de ſes prédéceſſeurs. Il vouloit ſupprimer les privileges des peuples, & réduire les Grands du Royaume à ne plus dépendre

1629. que de la Cour : c'eſt ainſi qu'en travaillant aux intérêts du Prince, il aſſuroit ſa propre grandeur & ſa fortune. Déja il avoit exhorté Louis XIII à abolir les Etats de Languedoc, de Bourgogne, de Provence & de Bretagne, & à établir des Elections dans ces provinces comme dans le reſte du Royaume. Il crut avec raiſon qu'il n'y avoit pas d'inſtant plus favorable pour frapper ce grand coup, que celui où il ſe voyoit à la tête d'une armée victorieuſe du parti proteſtant. Le Roi, en retournant à Paris, lui laiſſa des pouvoirs ſans bornes, pour commander en Languedoc & dans les Provinces méridionales.

Hiſtoire du Languedoc, tome 5, page 574. Mémoires de Baſſompierre.

Richelieu regardoit Montmorenci comme l'homme le plus puiſſant de la nation ; réſolu de ruiner ſon crédit en Languedoc, il commença par unir la chambre des comptes & la cour des aides de Montpellier, afin que ces deux compagnies jointes enſemble, & n'en formant plus déſormais qu'une, balançaſſent l'auto-

rité du gouverneur de la Province ; 1629.
il fit ensuite enregistrer dans cette chambre l'édit concernant l'établissement des élections dans les vingt-deux diocèses du Languedoc. La réunion des deux compagnies déplut beaucoup à la Province, qui depuis Henri IV, avoit fait les derniers efforts pour s'opposer à ce projet tenté plusieurs fois ; mais le second édit plongea le peuple, plus attaché à ses privileges qu'à la vie même, dans la douleur & le désespoir : la guerre, aux fureurs de laquelle il étoit exposé depuis dix ans ; la peste, qui alors même faisoit des ravages affreux en Languedoc, lui parurent des fléaux moins redoutables que la perte des prérogatives dont il jouissoit depuis tant de siecles. Les Etats assemblés à Pézénas rejetterent l'Edit avec une fermeté qui déconcerta le Cardinal.

Mercure François.

Ce Ministre accoutumé à lutter contre les obstacles, loin de renoncer à ses vues, entreprit de les faire réussir par celui-là même

1629. qui avoit le plus grand intérêt à s'y oppofer : il fe rend à la Grange-des-Prez chez le duc de Montmorenci, fuivi d'une cour plus nombreufe & plus brillante que celle du Roi même. Le Duc le reçut lui & fa fuite avec une magnificence extrême ; mais quelle dut être fa furprife, lorfqu'au milieu des fêtes qu'il s'empreffoit de donner au Cardinal, celui-ci le conjure de le feconder de tout fon pouvoir dans le projet qu'il a formé de changer l'adminiftration du Languedoc! C'étoit prier Montmorenci de fa ruine : en effet, la fuppreffion des Etats entraînoit la chûte de l'autorité particuliere du gouverneur de la Province ; il perdoit cent mille livres dont les Etats lui faifoient préfent chaque année. Cependant foit foibleffe, foit grandeur d'ame, le Duc ne balança pas un inftant à faire tous les facrifices qu'on exigeoit de lui ; il fe chargea de négocier lui-même auprès des Etats, pour les engager à demander leur fuppreffion ; & il s'acquitta

Hiftoire du duc de Montmorenci, par un anonyme, Livre 2, page 282.

avec

avec tant de zele & de chaleur de cette commiſſion, qu'un gentilhomme député à l'aſſemblée de la part du comte de Clermont de Lodeve, ne put s'empêcher de lui dire : *Mais, Monſieur, quand même nous ſerions tous criminels de leze-majeſté, le Roi ſe contenteroit de nous punir, ſans nous faire ſigner notre arrêt de mort; & vous exigez que nous demandions nous-mêmes notre anéantiſſement! Quelle opinion voulez-vous que la poſtérité ait de nous, ſi au lieu de ſoutenir les privileges que nous avons reçus de nos ancêtres, nous ſommes aſſez lâches, non-ſeulement pour conſentir à leur ſuppreſſion, mais encore pour l'accélérer?* Le Duc trouva dans tous les membres de l'aſſemblée la même fermeté. Irrité d'une réſiſtance qu'il n'avoit pas attendue, le Miniſtre ordonna aux Etats de ſe ſéparer; & il retourna à la Cour, bien déterminé à ſoutenir ſon entrepriſe.

1629.

Ibidem.

Le duc de Montmorenci l'y ſuivit, après avoir achevé de détruire les fortifications des places les plus importantes de la Province. Il

1629. éprouva dans ce voyage les traits de la calomnie : on fit entendre au Roi qu'il étoit devenu passionnément amoureux de la Reine ; le bruit s'en répandit par-tout. Louis XIII parut si inquiet & si irrité de cette passion prétendue de l'homme le mieux fait & le plus aimable de son Royaume, que Montmorenci jugea à propos de se retirer de la Cour. Son absence, & encore plus les sages remontrances de la reine Marie de Médicis, qui indignée des progrès de la calomnie, n'oublia rien pour prouver à son fils que ces bruits injurieux & téméraires n'étoient qu'une suite de l'imposture des ennemis du Duc, calmerent les soupçons du Roi. Montmorenci revint triomphant à la Cour ; on verra bientôt qu'il ne fut que trop reconnoissant du service que la Reine mere lui rendit dans cette occasion.

Ibidem, L. 2, page 285.

1630. Cependant le duc de Savoie, loin d'exécuter les conditions du traité de Suze, se livroit de plus en plus à la maison d'Autriche ;

la perte du duc de Mantoue paroissoit certaine ; ses Etats étoient presqu'entiérement envahis ; il ne lui restoit plus gueres que Casal, qui ne pouvoit manquer de tomber entre les mains d'Ambroise Spinola, qui commandoit toutes les forces d'Espagne en Italie. Le duc de Mantoue implora une seconde fois la protection du Roi, & Richelieu se réserva à lui-même la conduite de l'armée destinée à arrêter les progrès des Espagnols ; mais comme la qualité de lieutenant-général des armées du Roi ne flatoit pas assez l'ambition du Prélat, ses flateurs inventerent pour lui la qualité de généralissime : les maréchaux de Créqui, de Bassompierre & de Schomberg consentirent à commander l'armée sous ses ordres. C'est ainsi que Richelieu, avec le titre de premier Ministre, réunissoit en sa personne le commandement des armées de terre & de mer ; il étoit le maître de la marine, des finances, de l'artillerie, & des places les plus fortes du

1630.

Histoire du ministere du cardinal de Richelieu. Vie du même, par Auberi, L. 3, ch. 15.

1630. Royaume, soit par lui-même, soit par ses créatures : jamais, depuis les maires du Palais, nul homme n'avoit été si puissant en France. Cependant le duc de Montmorenci qui, sans être maréchal de France, avoit toujours commandé les armées en chef, étoit dans la plus grande perplexité ; il ne pouvoit se résoudre à servir sous un Prêtre, ni renoncer à la carriere des armes, dans laquelle il avoit acquis tant de gloire & de réputation. Richelieu, dont l'orgueil étoit flaté de voir à sa suite tout ce qu'il y avoit de plus grand dans le Royaume, & en particulier un général fameux par ses exploits, l'engagea à passer en Italie en qualité de volontaire, en lui promettant positivement la charge de maréchal-général des camps & armées du Roi, la premiere de la guerre, depuis la suppression de celle de connétable. Montmorenci se rendit à ses instances ; & sur le bruit qui se répandit par-tout de l'élévation prochaine d'un Seigneur adoré de la Noblesse,

Histoire du duc de Montmorenci, par Simon du Cros, L. 4.

une foule de gentilshommes diſtingués des Provinces méridionales le joignit à Lyon, enſorte que jamais volontaire ne paſſa les Alpes avec une ſuite plus nombreuſe & plus brillante. 1630.

Le duc de Savoie menacé par toutes les forces de la France, crut qu'il n'y avoit qu'un moyen de vaincre ; c'étoit d'arrêter Richelieu par des négociations ſimulées : il déploya toutes les reſſources de ſon génie fécond en ruſes & en artifices ; mais il avoit affaire à un homme plus fin encore, plus délié & plus profond que lui. Les entrevues du prince de Piémont & du Cardinal ne produiſirent que plus d'aigreur entre l'un & l'autre parti : Charles-Emanuel & Richelieu, qui depuis long-temps ſe déteſtoient l'un l'autre, ſe rapprocherent d'autant moins, qu'ils s'apperçurent bientôt qu'ils ne cherchoient qu'à ſe tromper mutuellement.

Pendant que l'armée Françoiſe étoit ainſi arrêtée au pied des Al-

1630. pes, le duc de Montmorenci profita de la ſuſpenſion d'armes pour voir Turin : le duc de Savoie le reçut avec les mêmes honneurs que s'il eût été Souverain ; il le logea à l'hôtel de Carignan, le fit ſervir par ſes officiers, & le traita de proche parent : les femmes les plus belles de la Cour s'empreſſerent d'attirer ſur elles les regards d'un homme qui paſſoit pour le plus galant auſſi bien que le plus brave de l'Europe. Le vieil duc de Savoie, qui au milieu des affaires les plus ſérieuſes, conſervoit beaucoup d'enjouement, ne put s'empêcher de dire à Montmorenci, que depuis ſon arrivée à Turin les dames étoient devenues plus belles, & les hommes plus inquiets ([a]). Au reſte,

Hiſtoire du duc de Montmorenci, par un anonyme, L. 2, p. 289.

([a]) On diſoit de M. de Montmorenci, qu'il faiſoit plus de peur que de mal aux maris. Ce bon mot n'eût ſans doute lieu que par la flaterie de quelques Médecins, qui voulant conſoler la Ducheſſe, déſeſpérée de n'avoir point d'enfants, lui firent entendre que c'étoit par la faute de ſon mari. L'Hiſtorien anonyme du Duc, prétend qu'il eut des enfants d'une des plus jolies filles de Béziers, appellée la Fortune, & que la crainte ſeule de chagriner ſon épouſe, l'empêcha de les reconnoître.

ſes manieres nobles de Montmorenci, ſon grand air, ſa générosité, ſa politeſſe, ſes graces, donnerent de lui à toute la cour de Savoie une idée qui ſurpaſſa encore tout ce que la renommée en publioit. 1630.

Cependant Montmorenci n'étoit pas tellement occupé des jeux, des fêtes & des Dames à la cour de Turin, qu'il ne fît tout ce qui dépendoit de lui pour lier étroitement le Roi & le duc de Savoie; il étoit perſuadé que le ſeul moyen de ſauver le duc de Mantoue & de faire la guerre avec éclat en Italie, étoit d'engager le maître des Alpes dans les intérêts de la France. Ses efforts produiſirent de nouvelles négociations; mais elles n'aboutirent qu'à des entrevues entre le prince de Piémont & Richelieu, auſſi inutiles que les premieres. Il paroît que le duc de Savoie indigné de la fierté du Cardinal, ne cherchoit qu'à faire périr l'armée Françoiſe, qui déja étoit en proie à la diſette & à beaucoup d'autres incommodités, pour don-

1630. ner le temps à Spinola de prendre Cafal.

On conçoit quel devoit être le reffentiment de Richelieu de voir ainfi fes troupes fondre dans l'inaction ; il réfolut de fe venger par un coup éclatant & décifif : il vouloit furprendre & enlever le duc de Savoie, fa famille & fa Cour à Revel ; déja il avoit pris fes mefures pour ne pas manquer une entreprife dont le malheureux fuccès rendroit le Duc ennemi mortel de la France. Cependant, malgré toutes fes précautions, fon projet tranfpira & échoua : après la difgrace du duc de Montmorenci, le Miniftre l'accufa hautement d'avoir révélé l'entreprife au duc de Savoie fon parent & fon ami. Quoi qu'il en foit de ce trait, dont on n'apperçoit aucune trace dans les Hiftoriens contemporains, l'audace de Richelieu hâta la guerre : le duc de Savoie fit arrêter un nombre confidérable de François qui s'étoient rendus à Turin à la faveur de la treve. Mais bientôt ce Prince eut la douleur

Hiftoire de Louis XIII, par le Vaffor, tome 6.

d'apprendre la perte de Pignerol, l'une des clefs de ses Etats, que le comte d'Escalange rendit à Richelieu avec une lâcheté qui n'a presque point d'exemple dans l'histoire : les maladies contagieuses, suites de la disette, se répandirent dans l'armée Françoise, & bornerent ses conquêtes à la prise du fort de Briqueras. 1630.

Après cet exploit, Montmorenci se rendit auprès du Roi, qui de son côté avoit conquis la Savoie. Jamais il ne fut mieux reçu de son Prince, qui en l'embrassant au milieu de toute sa Cour, dit : *Voila le plus brave homme de mon Royaume.* Mais ces caresses, ces louanges, n'étoient que pour l'engager à aller prendre le commandement de l'armée où il avoit servi en qualité de volontaire, & qui alors avoit plus besoin de médecins que de généraux. Ce ne fut pas sans peine que Montmorenci obéit aux ordres du Roi : depuis le départ du cardinal de Richelieu, cette armée étoit diminuée de plus de la

Histoire de Montmorenci par un anonyme, L. 2, chap. 18.
Bernard, *Histoire de Louis XIII*, L. 14.

1630. moitié ; on la laiſſoit manquer de tout : il demanda au Roi des renforts, de l'argent & des vivres; mais il ne put ſeulement obtenir ſa compagnie de gendarmes, que le Roi trouva ſi belle, qu'il jugea à propos de la garder auprès de lui.

Mémoires de Montmorenci, L. 3. Arrivé à Pignerol, il vit l'armée dans un état encore plus miſérable qu'il ne l'avoit repréſenté au Roi; les maladies contagieuſes avoient fait de nouveaux progrès ; il n'y avoit point de jour qu'il ne déſertât quarante ou cinquante ſoldats, & qu'il n'en mourût davantage; les officiers abandonnoient le camp, faute de paye, & retournoient en France. Le cardinal de Richelieu qui commandoit l'armée de Savoie ſous les ordres du Roi, réſervoit tout l'argent qu'il recevoit de France aux beſoins des troupes à la tête deſquelles il agiſſoit.

Le duc avança d'abord de ſon argent la ſolde dûe à l'armée; il la tira enſuite de ſes quartiers pour aller prendre le château de Javenne ; c'eſt à ce foible exploit que ſe

réduisirent ses entreprises, par la foiblesse des troupes, incapables de soutenir la moindre fatigue. Quelques soins que prît Montmorenci pour sauver ses malheureux soldats, il avoit la douleur d'en voir un grand nombre succomber tous les jours sous un fléau plus redoutable que l'ennemi : il avoit beau prodiguer l'or, pour leur procurer tous les soulagements qui dépendoient de l'industrie humaine, il se ruinoit, sans avoir la consolation d'être utile à l'Etat.

1630.

Histoire du même, par un anonyme, L. 2, ch. 18 & 19.

Dans ces tristes circonstances, il écrivit au Roi, pour le conjurer de lui permettre de retourner en France, afin de mettre ordre à ses affaires domestiques, que l'énorme dépense qu'il faisoit, avoit dérangées. Mais il s'en falloit bien que Louis XIII, qui savoit que lui seul avoit retenu la noblesse & empêché le reste de l'armée de se débander, fût disposé à lui accorder sa demande ; il lui ordonna de venir le trouver à S. Jean-de-Maurienne en Savoie, pour concerter ensem-

1630. ble les moyens de rétablir l'armée ; & de la mettre en état de faire des conquêtes. Montmorenci obéit : le Roi lui déclara alors qu'il l'avoit choisi sur tous ses généraux, pour lui procurer la gloire de secourir Casal ; qu'il n'avoit qu'à se disposer à repasser les Alpes avec un corps de sept ou huit mille hommes ; qu'il seroit accompagné du marquis d'Effiat, surintendant des finances, qui ne le laisseroit manquer de rien ; il finit en le conjurant de marcher droit aux Espagnols & de leur livrer bataille : *Un combat, Monsieur, un combat au nom de Dieu*, lui disoit Richelieu en l'embrassant. Il n'en falloit pas tant pour encourager un Général avide de gloire & de dangers.

Ibidem. Cependant Montmorenci qui partageoit avec d'Effiat le commandement de ce petit corps d'armée, ne pouvoit joindre le maréchal de la Force, campé à Javenne avec cinq ou six mille hommes, les seuls & malheureux restes de cette armée puissante que Richelieu avoit con-

duite en Italie, ſans le plus grand 1630.
danger. Déja le duc de Savoie qui avoit reçu de nombreux ſecours d'Eſpagnols & d'Allemands, lui oppoſoit une armée de dix-huit mille hommes, ſous les ordres du prince de Piémont qui vint ſe retrancher à Veillane, coupant la communication entre le corps de Montmorenci & celui de la Force : telle eſt la ſituation du pays, que ce dernier Général ne pouvoit avancer pour favoriſer ſa jonction avec le Duc; celui-ci de ſon côté, ne pouvoit approcher de lui, ſans paſſer à la vue, &, pour ainſi dire, ſous le feu de l'armée ennemie. Cependant la jonction devenoit de jour en jour plus néceſſaire ; il étoit impoſſible de la différer ſans expoſer les deux corps d'armée Françoiſe à une ruine inévitable.

Le duc de Montmorenci n'eut pas plutôt entré dans ſa ſemaine de commandement, qu'il entreprit de vaincre tous les obſtacles, & d'effectuer une jonction ſi ardemment deſirée de part & d'autre. La nuit

du 9 au 10 Juillet, il fait partir les bagages; le lendemain à huit heures, il se présenta à la tête de son armée rangée en bataille devant les retranchements de Veillane, défiant l'ennemi au combat. Le prince de Piémont, qui ne vouloit pas commettre les Etats & la fortune de son pere à l'événement incertain d'une action décisive, ne fit aucun mouvement; alors Montmorenci ordonna à l'avant-garde & au corps de bataille de filer; il prit seulement la précaution de jetter quelques troupes d'élite dans une maison qui étoit à la tête du chemin pour arrêter les alliés, supposé qu'ils entreprissent de fondre sur l'arriere-garde. Ce qu'il avoit prévu, ne manqua pas d'arriver; le corps de bataille étoit à peine en route, que les ennemis paroissent distribués en trois colonnes; la premiere s'empare du pont de Veillane; la seconde tombe sur la maison dont on a parlé & s'en empare; enfin la troisieme attaque l'arriere-garde.

Au bruit de la mousqueterie, Montmorenci accourt avec quatre compagnies du régiment des gardes Françoises, à la tête desquelles il reprend la maison ; de-là il s'avance vers l'arriere-garde qui commençoit à plier ; le soldat ne l'eut pas plutôt apperçu qu'il fait retentir l'air d'acclamations, & fond sur l'ennemi qu'il repousse à son tour. Le marquis d'Effiat exhorta alors Montmorenci de sacrifier quelques troupes, pour ne penser qu'à la retraite. Le Duc qui trouvoit enfin des périls dignes de lui, n'eut garde de suivre son conseil : *Monsieur*, lui dit-il, *j'ai les plus fortes raisons pour combattre ; le temps ni les circonstances ne me permettent pas de vous les expliquer ; mais je réponds du succès de la journée : allez vous mettre à la tête des chevaux-légers de la garde du Roi ; je me charge de mener les gendarmes au combat.* Les deux Généraux s'avancent en même-temps, & font des prodiges de valeur ; il n'y eut pas un seul soldat François qui, à leur exemple, ne combattît en hé-

1630.

Relation du combat de Veillane, par d'Effiat.

Histoire du duc de Montmorenci, par un anonyme, Livre II, ch. 20.

1630. ros : ce qu'on raconte en particulier, de la valeur, de la force & des faits d'armes de Montmorenci, ſurpaſſe tout ce qu'on lit des Rolands & des Renauds.

Vie du duc de Montmorenci, par du Gros, L. 4.

Il n'eut pas plutôt fait ſes diſpoſitions & donné ſes ordres, qu'il franchit le premier un foſſé qui le ſéparoit de l'ennemi ; bientôt il le joint, malgré les décharges réitérées qu'il eſſuie ; il attaque, renverſe de cheval, bleſſe & prend le prince Doria, général de la cavalerie Eſpagnole ; pendant que les gendarmes de la Garde taillent en pieces les eſcadrons de Doria, Montmorenci ſe met à la tête de la compagnie de gendarmes de Monſieur, & la mene contre un gros de cavalerie qui voloit au ſecours de Doria. Montmorenci fond ſur ce corps avec l'impétuoſité de la foudre, & le met en déroute ; delà, ſans donner à l'ennemi le temps de ſe reconnoître, il marche à un gros bataillon d'infanterie Allemande, tellement exercée au maniement des armes à feu qu'elle tiroit trois coups

contre

contre les François un ; mais ni le nombre, ni l'adresse, ni l'expérience ne garantit point ce corps de sa destruction ; Montmorenci l'enfonça & le poursuivit jusqu'à un grand fossé rempli d'eau, où il s'en noya plus de trois cents. 1630.

Par-tout on combattit avec la même audace & le même succès ; la victoire fut si rapide, que le prince de Piémont qui déja s'ébranloit pour soutenir les vaincus, n'osa descendre des retranchements, dans la crainte de livrer par sa défaite entiere les Etats de son pere à l'ennemi victorieux.

Mais ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que cette victoire signalée fut remportée par environ quinze cents François : ils combattirent contre huit à neuf mille Espagnols, Allemands & Piémontois. Cet exemple prouve, entre une infinité d'autres, que le François est invincible sous un Général qui sait mériter sa confiance. Les vainqueurs tuerent huit cents hommes, ils en prirent six cents avec dix- *Ibidem.*

1630. neuf drapeaux ou étendards : si l'on ajoute à ce nombre les noyés, les déserteurs, cette journée coûta quatre mille hommes à l'ennemi ; les François n'en perdirent pas cent, parmi lesquels nul homme de marque.

Le duc de Montmorenci se montra digne de la gloire qu'il avoit acquise en traitant le prince Doria son prisonnier, avec une générosité inouie : il lui donna son lit, ses chirurgiens, le fit guérir, & le renvoya aussi-tôt après libre & comblé de présents.

En arrivant à Javenne le Duc rendit compte au Maréchal de la Force des détails du combat : les comtes de Cramail, de Saligni & du Fargis, officiers-généraux, eurent lieu de s'applaudir des justes éloges de leur Général ; il n'y eut que le marquis d'Effiat, auquel le Duc rendit pourtant justice sur ses belles actions, qui crut avoir sujet de se plaindre. Il n'en fallut pas davantage pour mettre le comble à la haine qu'il portoit déja

au duc de Montmorenci : tous les 1630.
deux avoient aimé une femme de la Cour ; mais d'Effiat, quoique surintendant des finances, avoit été sacrifié à son heureux rival ; le ressentiment qu'il conserva jusqu'à la mort contre Montmorenci, auquel il rendit les plus mauvais offices, ne contribuerent pas peu aux écarts & à la destinée malheureuse de ce dernier.

Cependant les deux armées réunies retentissoient des éloges du Duc ; les soldats en le voyant couvert de sueur, de poussiere & de sang, disoient que leur Général, l'un des plus beaux hommes de l'Europe, n'avoit jamais eu un air si triomphant ; & que l'or dont ses armes brilloient avant le combat, étoit moins éclatant que les marques imprimées sur elles par le fer & le feu : tous se regardoient désormais comme invincibles sous les auspices d'un héros, qui avec une poignée de soldats avoit triomphé de l'élite des guerriers d'Espagne, d'Allemagne & d'Italie. Mais ce

Histoire du Languedoc, tome 5, page 576 & suiv.

1630. ſentiment de tendreſſe & de vénération n'étoit pas particulier aux ſoldats ; les officiers-généraux le partageoient avec eux : le comte de Cramail, l'un de ſes maréchaux de camp, lui demanda ſi dans les dangers du combat dont il venoit de ſortir, après avoir reçu un nombre infini de coups dans ſes armes ([a]), il avoit bien enviſagé la mort : *J'ai appris*, lui répondit Montmorenci, *dans l'hiſtoire de mes ancêtres, & ſur-tout dans celle d'Anne de Montmorenci, que la vie la plus brillante eſt celle qui finit dans le ſein de la victoire.* Il faut avouer que nul homme ne fut jamais plus digne que lui du ſort glorieux qu'il envioit.

Le marquis du Pleſſis-Praſlin, de la maiſon de Choiſeul, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres du Royaume, qui, lui-même s'étoit extraordinairement ſi-

Hiſtoire du duc de Montmorenci par un anonyme, *L.* 2, *ch.* 19

([a]) Son cheval étoit bleſſé en trois endroits, la garde de ſon épée emportée par des mouſquetades, ſon caſque enfoncé, la branche de fer qui lui défendoit le viſage, à demi-coupée, ſes bras tellement meurtris, que la noirceur y paroiſſoit encore plus de trois ſemaines après.

gnalé dans l'action, demanda au Duc son épée ([a]), en se promettant de la garder comme un monument précieux de l'amitié d'un héros égal & peut-être supérieur par son courage à ceux que l'histoire ancienne & moderne vante le plus. 1630.

Ces marques d'estime & d'amitié que Montmorenci recevoit de toute l'armée, ajoutoient encore au chagrin du jaloux d'Effiat : le Duc voyant qu'il continuoit de se plaindre, le traita avec la supériorité convenable à son caractere, en lui laissant le soin de la relation du combat, qui fut envoyée à la Cour. Qui le croiroit ? d'Effiat y parle à peine du Général; il s'attribue à lui seul l'honneur de l'action : cependant si Montmorenci avoit suivi ses foibles conseils, non-seulement il n'auroit pas remporté une victoire qui augmentoit la gloire des armes Françoises, mais il auroit sacrifié une partie de son armée Ibidem.

([a]) On prétend que c'étoit la même dont s'étoit servi le Connétable Anne à la journée de Suze sous François I.

1630. pour sauver l'autre. Au reste, la relation de d'Effiat ne fit aucune impression ; le Roi, la Cour, la France entiere savoient que la victoire étoit due uniquement à la valeur du Duc. Louis XIII lui écrivit : *qu'il se sentoit autant obligé par cette derniere action, qu'un Roi pouvoit l'être envers un sujet.* Dans la lettre qu'il envoya à la Reine mere, il s'exprimoit ainsi : *Les services que mon cousin le duc de Montmorenci me rend en toutes occasions, m'obligent à vous faire savoir la satisfaction que j'en ressens : conduisant mes troupes en Piémont, les ennemis ont voulu l'attaquer sur son passage, mais il les a si généreusement chargés qu'il en a fait demeurer huit cents sur la place, mis le reste en fuite, emporté dix-neuf drapeaux & resté maître du champ de bataille : il n'a point été blessé, Dieu merci ; je viens de lui dépêcher un courier, pour lui témoigner le gré que je lui fais de ses services ; je vous prie de vous en réjouir avec ma cousine la duchesse de Montmorenci.*

Histoire de Louis XIII, par le Vassor, tome 6.

La victoire de Veillane fut suivie

de la conquête entiere du marquisat 1630.
de Saluces : les François y firent beaucoup de prisonniers, qu'ils renvoyerent au duc de Savoie, en lui faisant dire qu'ils ne prétendoient pas le dépouiller tout à la fois de ses places & de ses sujets. Le duc Charles-Emanuel, si celebre dans l'histoire par son courage, son ambition vaste & inquiete & ses galanteries, mourut de douleur & de désespoir de se voir presqu'entiérement détrôné.

Cependant les succès des François n'étoient point décisifs s'ils ne faisoient lever le siege de Casal; mais l'entreprise devenoit de jour en jour plus difficile & plus périlleuse ; le nouveau duc de Savoie défendoit le passage du Pô avec son armée renforcée de plusieurs régiments Allemands & Espagnols. La mésintelligence se mit entre nos généraux, & l'armée diminuoit sensiblement par la peste & la disette.

Pendant que les généraux perdent un temps précieux en de vaines contestations, le duc de Savoie

1630. qui croyoit avoir tout à redouter de l'audace impétueuſe des François conduits par un homme tel que le duc de Montmorenci, prend toutes les meſures que lui dictent la ſageſſe & l'expérience, pour les empêcher de paſſer le Pô. Comme ſon armée étoit fort nombreuſe, il en jette une partie de l'autre côté du fleuve dans un camp retranché près du pont de Carignan, ſoit pour attaquer les François en flanc s'ils hazardent le paſſage du Pô, ſoit pour les pourſuivre s'ils prennent le parti de ſe retirer; le gros de l'armée communiquoit au camp retranché par le pont même de Carignan.

Hiſtoire du miniſtere du Cardinal de Richelieu.
Bernard, Hiſtoire de Louis XIII, Livre 14.
Mercure François, 1630.
Vittorio Siri, Memorie recondite, tom. 7.

Le duc de Montmorenci qui étoit entré le 5 Août dans ſa ſemaine de commander, entreprit de forcer ce camp: ſes collegues s'oppoſerent envain à un deſſein qu'ils regardoient comme trop hardi & inutile; mais Montmorenci prétendoit que l'armée ſurchargée d'équipages ne pourroit jamais ſe retirer devant ce corps, dans un

pays entrecoupé d'arbres & de vignes, ſans courir riſque d'être entiérement défaite ; qu'il emporteroit le camp avant que le duc de Savoie pût le ſoutenir de l'autre côté du fleuve ; enfin il prenoit ſur lui, comme à Veillane, l'événement du combat. Le maréchal de la Force, que ſa longue expérience rendoit plus froid & plus circonſpect que ſon jeune collegue, ſe rendit à ſes raiſons ; il approuva le projet & le plan d'attaque ; d'Effiat ſe vit obligé de céder & de conſentir à l'action. 1630.

Le lendemain à la pointe du jour Montmorenci rangea toute l'armée en bataille ; bientôt après il en détacha trois gros bataillons, qui s'avancent par trois endroits différents à la faveur de l'artillerie : les uns grimpent ſur les retranchements, les autres pénetrent dans l'intérieur du camp par quelques ouvertures qui n'étoient pas encore fermées, & tous enſemble fondent avec tant de fureur ſur les Eſpagnols, à qui ce poſte avoit été con- *6 Août.*

1630. fié, qu'ils les mettent en désordre; un régiment de la même nation, qui venoit au secours des vaincus, est culbuté & renversé dans le Pô: si ce fleuve eût été guéable, ou que le duc de Savoie, témoin de l'autre bord de la déroute des siens, ne se fût hâté de lever les planches du pont, il couroit risque de perdre toute son armée: déja le duc de Montmorenci, qui soutenoit les troupes détachées, étoit entré dans les retranchements; mais voyant qu'il étoit impossible de poursuivre plus loin la victoire, il fit élever des barricades à la partie du pont dont il venoit de s'emparer. Cette action si vive & si brillante ne coûta que trente hommes aux François; mais ils eurent un grand nombre de blessés: l'ennemi perdit deux régiments, dont il n'échappa presque pas un seul homme; on fit plus de deux cents prisonniers, au nombre desquels on comptoit un grand nombre de seigneurs Espagnols, qui étonnés de la manoeuvre audacieuse des François, étoient

Histoire du duc de Montmorenci, par un anonyme, L. 2, ch. 21.

passés dans les retranchements 1630.
pour être témoins de leur défaite : les principaux d'entr'eux furent D. Manrique de Luna, D. Hyacinthe de Cordoue, D. Pedre de Ximenès, D. Gregorio de la Vega, & D. Martin d'Aragon, colonel du régiment de Lombardie. D. Diego de Cardenas, fils du duc de Maqueda, vice-roi de Portugal, & D. Benoît de Ribeyra furent tués.

Le duc de Montmorenci en usa envers les prisonniers avec sa grandeur d'ame ordinaire : il donna son logement & son lit à D. Martin d'Aragon, qui étoit blessé ; il le fit traiter par ses chirurgiens & servir par ses officiers ; enfin il ne laissa pas passer un seul jour sans lui rendre visite. Ce seigneur confondu de tant de magnanimité, ne put s'empêcher de lui dire un jour : *Monsieur, il ne vous manque que d'être* *Ibidem.*
Espagnol pour être le premier homme 1630.
de l'univers. Montmorenci lui répondit en souriant, qu'il avoit toujours beaucoup estimé sa nation,

1630. & qu'il souhaitoit passionnément de lui en donner des preuves en son particulier. Bientôt il remplit ce desir; dès que les blessures de D. Martin d'Aragon lui permirent de soutenir le mouvement de la voiture, il le renvoya avec ses compagnons comblé d'honnêtetés : les généraux ennemis ne voulant pas se laisser vaincre en générosité, élargirent aussi les prisonniers François, & envoyerent au duc de Montmorenci de magnifiques présents; mais ce qui étoit bien plus glorieux pour ce héros, c'est que le camp ennemi ne retentissoit gueres moins de ses éloges que celui des François mêmes.

Cependant la victoire de Carignan avoit rendu la retraite de l'armée libre & triomphante; elle s'avança au-devant du maréchal de Schomberg, qui avoit passé les Alpes avec un renfort de dix mille hommes; mais c'étoit de nouvelles victimes qui venoient s'offrir aux maladies contagieuses qui désoloient le Piémont : ce fléau,

beaucoup plus redoutable pour les François que les ennemis qu'ils avoient toujours battus, étoit tel, qu'il emporta jusqu'à douze cents hommes en un seul jour. 1630.

Dans ces terribles circonstances Montmorenci se montra toujours le pere des officiers & des soldats : il entretenoit plusieurs tables abondamment servies pour les premiers; il vendit jusqu'à sa vaisselle d'argent & ses effets les plus précieux pour subvenir aux nécessités des troupes : sa maison, toujours ouverte aux malheureux, ressembloit plutôt à l'hôpital de l'armée, qu'au logis d'un général. On ne sauroit croire combien cette campagne lui coûta ; mais le fruit qu'il en recueillit dédommageoit bien un homme d'un caractere aussi magnanime; il devint l'amour & les délices de la nation ; par-tout où il portoit ses pas, le peuple & les soldats s'attroupoient pour le saluer ; ils le suivoient en criant ; *Vive le grand Montmorenci ;* ils révéroient moins en lui un héros tout brillant de gloire, que le bienfaiteur de l'humanité.

Vie du duc de Montmorenci, par du Cros.

Histoire du Duc, par un anonyme.

1630. Cependant Jules Mazarin que la fortune & de grands talents éleverent depuis au comble des honneurs, négocioit, au nom du Pape, la paix ou une treve entre les parties belligérantes. Montmorenci qui depuis le commencement de cette funeste guerre, avoit vu près de quarante mille François moissonnés par les seules maladies contagieuses, proposa au conseil d'envoyer demander au Roi le pouvoir de signer une suspension d'armes presque aussi nécessaire aux vainqueurs, qu'aux vaincus. Le maréchal de la Force approuva cette ouverture; mais qu'on juge de la surprise de l'un & de l'autre, lorsque le marquis d'Effiat tira de sa poche des pouvoirs sans bornes, qu'il avoit obtenus de Richelieu pour en faire usage suivant les circonstances. Le Duc & le Maréchal également indignés, demanderent sur le champ leur rappel; il n'y eut que Montmorenci qui pût l'obtenir.

Vittorio Siri Memorie recondite, tom. 8.

La Cour étoit alors à Lyon dans

l'agitation la plus violente : Marie 1630.
de Médicis avoit conçu depuis quelque-temps contre le cardinal de Richelieu l'ouvrage de ses mains, une horreur égale à l'amitié dont elle l'avoit honoré ; la Reine régnante, qui en avoit reçu les affronts les plus sanglants; Monsieur, qui l'avoit toujours haï, les Princes du Sang, les Grands du Royaume, les Dames même s'étoient liguées contre ce Ministre redoutable. Pour comble de malheur, le Roi étoit tombé dans une maladie qui ne laissoit aucune espérance aux médecins. Marie de Médicis attribuoit hautement le danger du Prince au Cardinal, qui, malgré la foible santé de son maître, l'avoit engagé à faire une campagne pénible dans un pays ravagé par la peste. Déja la Reine-mere avoit résolu de faire arrêter le Ministre à l'instant même de la mort du Roi, qu'on regardoit comme inévitable. Les amis, les créatures du Cardinal le voyant prêt à tomber d'une place, la premiere sans contredit de

1630. la Monarchie après le rang ſuprême, l'abandonnoient ; Richelieu enfin étoit abîmé dans la douleur & le déſeſpoir.

Telle étoit la ſituation de la Cour, lorſque le duc de Montmorenci arriva à Diximieux en Dauphiné : il avoit réſolu de s'y arrêter quelques jours, pour ne pas porter la contagion du mauvais air à ſes amis ; mais le cardinal de la Valette vint le prendre par ordre du Roi, & l'amena à Lyon.

Hiſtoire du duc de Montmorenci, par un anonyme, Liv. 2, ch. 22.

La maladie de Louis XIII avoit fait de nouveaux progrès ; le cardinal de Richelieu ne ſachant comment ſe dérober à la haine de ſes ennemis, qui déja commençoient à inſulter à ſa chûte, écrivit au prince de Condé, pour lui demander ſa protection, & en même-temps pour lui propoſer une eſpece de ligue contre la Reine-mere. Il n'y avoit rien dont l'ambitieux Miniſtre ne fût capable pour ſe maintenir dans un rang qui l'avoit mis en poſſeſſion de commander à tout ce qu'il y avoit de plus grand dans

Hiſtoire de Louis XIII, par le Vaſſor, tom. 6.

le Royaume. Bientôt après se dé- 1630.
fiant de l'appui & peut-être de l'amitié d'un Prince qui depuis sa prison avoit renoncé aux intrigues & aux cabales pour ne s'occuper que de sa fortune, il jetta les yeux sur le duc de Montmorenci, dont la haute probité & la puissance acquise par des vertus & des victoires lui promettoient un défenseur également ferme & intrépide. Mais comment se flatter d'obtenir la protection d'un seigneur qu'il avoit plus maltraité que tous les autres? Cet obstacle contre lequel un autre homme n'auroit peut-être osé lutter, n'effraya point le cardinal d'un génie souple, adroit, fécond en ressources; il s'adresse au marquis de S. Simon, favori du Roi; il le conjure d'insinuer au Prince mourant que le seul moyen d'arracher son Ministre à la vengeance de cette foule d'ennemis qu'il ne s'étoit attiré que pour avoir trop fidélement servi l'Etat, étoit de le recommander au duc de Montmorenci.

S. Simon dont les intérêts étoient

1630. alors liés avec ceux du Cardinal, ſe charge de la négociation & s'en acquitte avec autant de zele que de ſuccès. Louis XIII attendri par les larmes de ſa mere & de ſon épouſe, leur avoit à la vérité promis d'éloigner le Cardinal dès que la guerre ſeroit terminée en Italie; mais il ne vouloit pas qu'il devînt après ſa mort le jouet & la victime de ſes ennemis; il envoya donc chercher le duc de Montmorenci, à qui il donna de grandes marques d'amitié, d'eſtime & de confiance; puis lui tendant la main que le Duc baiſa & arroſa de ſes larmes: *Mon couſin*, lui dit le Monarque d'une voix preſque éteinte, *j'exige de vous deux choſes; la premiere, que vous ſerviez l'Etat avec le même zele que vous avez toujours fait paroître; la ſeconde, que vous aimiez M. le Cardinal pour l'amour de moi.* Montmorenci incapable de réſiſter aux prieres de ſon Prince mourant, lui ſacrifia tous ſes reſſentiments; il jura de défendre Richelieu contre tous ceux qui entreprendroient de l'inſulter.

Ibidem.

Le 27 Sept.

Vittorio Siri Memorie recondite, t. 7.

Louis raſſuré ſur la deſtinée de ſon Miniſtre par les promeſſes d'un homme d'une foi inviolable, chargea Montmorenci de ſes dernieres volontés ; il le pria de dire à Monſieur qu'il lui recommandoit l'Etat, la Reine ſon épouſe & le Cardinal. *Quant à la Reine ma mere*, continua le Monarque, *je ne crois pas devoir lui en parler, parce que je ſuis perſuadé qu'il remplira à ſon égard tous les devoirs d'un tendre fils.* 1630.

En ſortant de la chambre du Roi, le Duc fut chez le Cardinal, qu'il trouva ſeul, couché ſur un lit, & fondant en larmes : ces circonſtances ne doivent point ſurprendre ; Richelieu ſi fier, ſi audacieux dans la proſpérité, ſe laiſſoit aiſément abattre par le ſentiment de l'infortune. Montmorenci lui offrit ſa perſonne, ſon gouvernement, & tout ce qui dépendoit de lui pour le ſouſtraire à la fureur de ſes ennemis : on conçoit avec quelle ſenſibilité le Cardinal reçut des offres ſi magnanimes. Le Duc ne le quitta que pour aller préparer

1630. avec M. de la Vrilliere, ſecretaire d'Etat, des relais ſur la route du Languedoc, pour mettre la perſonne du Cardinal en ſûreté; Montmorenci devoit l'eſcorter avec tous ſes amis juſqu'à Avignon, d'autres diſent juſqu'à Brouage, que Richelieu avoit choiſi pour ſon aſyle.

Mais au moment même qu'on ne s'attendoit plus qu'à la mort du Roi, ce Prince rendit un abcès qui s'étoit formé dans le bas ventre, & qui étoit l'unique cauſe de ſa maladie : la fievre ceſſa, ſes forces ſe rétablirent, & bientôt après il ſe vit en état de retourner dans ſa capitale.

Le Duc ne ſuivit point le Roi à Paris; il ſe rendit en Languedoc, dont il trouva les peuples dans la plus horrible conſternation; les troupes avoient apporté la peſte d'Italie dans la province; à ce fléau s'étoit joint la diſette qui en eſt toujours la ſuite; mais ces maux quelque grands qu'ils fuſſent, étoient moins inſupportables au Languedoc que la perte de ſes pri-

vileges. Au reste, malgré tous les défastres qu'ils éprouvoient, les peuples de cette province si malheureuse, firent éclater à la vue du Duc des sentiments de joie & d'espérance ; il semble qu'ils partageoient avec lui les lauriers qu'il avoit moissonnés en Italie. Montmorenci touché jusqu'au fond de l'ame des démonstrations de tendresse & d'attachement qu'on lui prodiguoit, promit solemnellement aux Evêques & aux Barons le rétablissement des Etats de la province.

1630.

Vie de Montmorenci par du Cros, Liv. 2.

Cependant l'orage préparé par la Reine-mere & tant d'autres, grondoit toujours sur la tête de Richelieu ; ce Ministre pressoit Montmorenci d'accourir à son secours. Mais la Duchesse qui n'avoit pu l'empêcher de se déclarer en sa faveur à Lyon, ne cessoit de lui reprocher de préférer à l'amitié des deux Reines & de l'héritier de la couronne, celle d'un Ministre universellement détesté, qui depuis qu'il étoit parvenu au timon de l'Etat, n'avoit cherché qu'à lui

1630. causer les plus grands chagrins : si elle ne réussit pas à le détacher entiérement des intérêts d'un homme à qui il avoit offert son amitié, elle vint au moins à bout de lui faire garder une espece de neutralité. Le Duc ne se mit que lentement en route, dans l'espérance de voir la querelle terminée à son arrivée : le Cardinal trop éclairé pour ne pas pénétrer la véritable cause des délais de Montmorenci, reçut froidement ses excuses ; il n'en auroit peut-être pas fallu davantage à un autre pour grossir le nombre de ses ennemis. Mais le Duc affecta toujours de se conduire avec la même impartialité ; il ne parût point chez la Reine-mere qui sembloit alors triompher ; il suivit le Roi à Versailles à la fameuse journée des Dupes, tandis que la France entiere se rendoit dans les appartements de Marie de Médicis, pour la féliciter d'être enfin venu à bout de perdre un ingrat qui lui disputoit le cœur & la confiance de son fils.

Histoire du duc de Montmorenci, par un anonyme, Liv. 2, ch. 22.

On sait quel fut le dénouement

de cette scêne si intriguée, si intéressante, qui tenoit depuis si longtemps la France & toute l'Europe en suspens. Louis XIII aima mieux être gouverné par un Ministre qu'il n'aimoit pas, que par sa mere. Richelieu soutenu de l'appui de S. Simon & des conseils du cardinal de la Valette, l'un & l'autre étroitement liés avec le duc de Montmorenci, l'emporta, & sa puissance devint sans bornes : il fut beaucoup de gré au duc de Montmorenci de sa modération ; il étoit presque le seul grand du Royaume qui ne se fût pas déclaré en faveur de Marie de Médicis ; le cardinal lui promit de lui donner bientôt des marques éclatantes de son amitié & de sa reconnoissance. Montmorenci aspiroit à la dignité de Maréchal-général & au gouvernement particulier de la ville de Montpellier ; mais tout se réduisit au bâton de Maréchal de France qu'il n'avoit jamais demandé, & qu'il auroit obtenu s'il eût voulu, en donnant sa démission de la charge de grand-

1630.

Histoire du duc de Montmorenci, par un anonyme, L. 2, ch. 23.
Histoire de Louis XIII, par le Vassor, tome 6, seconde partie, page 586.

1631. Amiral. Il fut, dit-on, ſur le point de le refuſer ; mais les Maréchaux de France qui ſouhaitoient depuis long-temps de l'avoir pour collegue, lui députerent M. de Baſſompierre, pour lui repréſenter que la qualité de premier Duc & Pair de France, ne lui donnant aucun grade dans les armées, ils ne ſouffriroient plus qu'il les commandât conjointement avec eux, s'il dédaignoit une dignité que ſon pere & ſon aïeul avoient long-temps poſſédée, avant que de parvenir à celle de Connétable. On ajoute que le Roi en lui préſentant le bâton, lui dit : *Acceptez-le, mon couſin ; vous l'honorerez plus que vous n'en ſerez illuſtré.* Ibidem.

Quoi qu'il en ſoit, le nouveau Maréchal ne s'occupa plus que du rétabliſſement des privileges du Languedoc ; il étoit ſoutenu par les députés de la province qui ſollicitoient avec ardeur le ſuccès d'une affaire après laquelle tous les ordres ſoupiroient ; Montmorenci ſe flattoit de réuſſir d'autant plus facilement

ment que le Miniſtre s'êtoit vu obligé de ſupprimer les élections établies en Bourgogne & en Provence. Il offroit d'ailleurs, au nom de la province, de rembourſer la ſomme de trois millions huit cents quatre-vingt mille livres à l'homme d'affaires qui avoit traité des nouveaux offices, & de l'indemniſer de ſes frais par un préſent de deux cents mille francs. 1631.

Ces offres parurent raiſonnables au Roi : Richelieu lui-même perſuadé qu'il y auroit de l'injuſtice à ne pas traiter les peuples du Languedoc avec la même humanité que ceux de Bourgogne & de Provence, promit au duc de Montmorenci une prompte ſatisfaction ; mais ce ſeigneur trouva de nouveaux & de puiſſants obſtacles de la part du ſurintendant des finances, qui ne ceſſoit d'élever la voix en faveur de l'arrêt du conſeil qui établiſſoit les élections en Languedoc. Il oſoit accuſer Montmorenci de ne mettre tant de force & de chaleur dans ſes pourſuites

Hiſtoire du Languedoc, tome 5, pag. 579.

1631. que par un ſordide intérêt, & pour ne pas perdre les cent mille livres dont les Etats lui faiſoient préſent tous les ans ; mais tout ce qu'il y avoit de gens ſages, ne voyoient dans le procédé de d'Effiat que l'animoſité la plus maligne. En effet, outre que Montmorenci étoit l'homme le plus généreux & le plus déſintéreſſé de ſon ſiecle, il avoit été le premier à ſeconder le cardinal de Richelieu dans ſon projet, & il n'en ſollicitoit alors la ſuppreſſion que par amour pour la province qui paroiſſoit déterminée à tout hazarder, plutôt que de ſe voir traitée différemment que la Provence & la Bourgogne. La comparaiſon qu'on faiſoit de Montmorenci & d'Effiat ne faiſoit point honneur à ce dernier [a]; il eſt conſtant qu'il avoit preſque autant amaſſé de biens, depuis qu'il étoit Surintendant des finances, que Montmorenci en avoit dépenſé au ſervice du Roi.

[a] C'eſt lui qui a fait bâtir le magnifique château de Chily, auprès de Longjumeau.

Cependant, malgré les cris & les oppositions du marquis d'Effiat, l'affaire fut enfin terminée ; on convint d'établir des commissaires en la place des élus dans chaque diocèse, & de rembourser, aux dépens de la province, le traitant qui avoit avancé son argent au Roi : les députés du Languedoc qui trouvoient la somme excessive, n'oserent ratifier le traité ; on en remit la conclusion à la prochaine assemblée des Etats. 1631.

Pendant le cours de cette longue & pénible négociation, le Cardinal entreprit de réconcilier le Duc & le Surintendant ; il les fit rencontrer à son château de Bois-le-Vicomte, & les obligea de s'embrasser ; mais la réconciliation ne fut pas sincere de la part du marquis d'Effiat. En effet, le duc de Montmorenci lui ayant demandé le remboursement des sommes considérables qu'il avoit avancées en Languedoc & en Italie pour la subsistance des troupes, il en essuya les refus les plus piquants. Mont-

Histoire de Louis XIII, par le Vassor, tom. 7, premiere partie, pag. 258.

1631. morenci comprit alors que le Surintendant ne cherchoit qu'à lasser sa patience ; il porta ses soupçons jusques sur le cardinal de Richelieu, dont il se crut haï & redouté.

Ce n'est pas que ce Ministre ne le comblât alors de distinctions ; son cabinet lui étoit toujours ouvert, lors même qu'il étoit fermé à tous les Princes & aux Grands du Royaume ; il n'y avoit pas de semaine qu'il ne fût invité à souper avec lui tête à tête ; enfin jamais Richelieu ne l'appelloit que son fils. Montmorenci eût pu paroître satisfait s'il eût jugé ces caresses sinceres ; mais il s'en défioit, & c'est pour démasquer Richelieu à son égard qu'il s'avisa de lui demander pour la seconde fois la charge de Maréchal-général qu'il lui avoit promise : le Cardinal éluda ses instances sous des prétextes qui parurent si frivoles à Montmorenci, qu'il jugea dès-lors qu'il n'obtiendroit jamais rien de ce Ministre. Il est constant en effet que Richelieu étoit très-éloigné d'augmenter le crédit d'un

Histoire de Louis XIII, par l'éditeur de l'Histoire de France de Daniel.

ſeigneur qui ne lui paroiſſoit déja 1631.
que trop puiſſant ; d'ailleurs il ſe réſervoit à lui-même le commandement ſuprême des armées, ou bien il vouloit le procurer à des généraux qui lui fuſſent entiérement dévoués ; & c'eſt ce qu'il n'oſoit ſe promettre du Duc, plus attaché au Roi & à la famille Royale qu'au Miniſtre.

Hiſtoire de Montmorenci par un anonyme, Liv. 2, chap. 23.

Sur ces entrefaites, il arriva une avanture qui mit le comble aux mécontentements du Duc contre Richelieu : la Cour étoit à Monceaux ; Montmorenci eut une querelle avec le duc de Chevreuſe ſur une raillerie mal entendue ; il échappa au prince Lorrain des expreſſions ſi fortes, que le Maréchal jugea à propos de lui envoyer demander une explication par le marquis de Praſlin ſon ami : celui-ci ſe retiroit très-ſatisfait de la réponſe du duc de Chevreuſe, lorſque l'écuyer de ce Prince eut l'imprudence de mettre l'épée à la main ; le Duc & le Marquis tirerent auſſi la leur : Montmorenci qui attendoit à quel-

1631. ques pas la réponse de Praslin, arrache son épée de la main d'un de ses pages, fond sur le duc de Chevreuse, & commence un combat dans les formes. La scène avoit pour théâtre la seconde cour du château ; une foule de courtisans accourt & se hâte de séparer les combattants, dont les seconds furent arrêtés & conduits au corps-de garde. Montmorenci, avant que de rentrer chez lui, fut retirer le sien de son autorité particuliere ; l'officier qui commandoit le corps-de-garde ne voulut pas résister à un seigneur que tous les militaires regardoient comme leur héros. Le Roi naturellement jaloux de son autorité, fut très-irrité qu'on lui eût manqué de respect au point de tirer l'épée chez lui : cependant, malgré son ressentiment, il réconcilia les deux Ducs, & les fit embrasser en sa présence ; ils eurent ordre en même-temps de se retirer, Montmorenci à Chantilly, & Chevreuse à Dampierre ; leurs seconds furent conduits à la Bastille.

Toute la Cour ſe partagea ſur cette querelle ; les amis & les alliés de la maiſon de Montmorenci auſſi puiſſants & auſſi nombreux que ceux de la maiſon de Lorraine, vinrent offrir leurs ſervices au Maréchal. Le marquis de S. Simon, favori du Roi, ſe déclara hautement pour lui : on prétend que le Roi lui en ſut beaucoup de gré ; mais la ducheſſe de Chevreuſe, de la maiſon de Rohan, princeſſe également célébre par ſa beauté, ſon génie & ſes avantures, ne lui pardonna jamais ſa partialité ; elle prépara dès-lors les fondements de ſa diſgrace dans l'eſprit du Cardinal, qui avoit conçu pour elle la paſſion la plus inſenſée & la plus ridicule. 1631.

Après quinze jours d'exil, Montmorenci fut rappellé ; le duc de Chevreuſe avoit reçu la même grace deux jours auparavant. On ne ſauroit croire combien cette diſtinction parut odieuſe & choquante au Maréchal, qui ſoutenoit ſon rang avec la même fierté que ſes

1631. ancêtres ; il ne pouvoit ſoutenir l'idée de voir un cadet de la maiſon de Lorraine, qui n'étoit recommandable que par la ſplendeur de ſa naiſſance, préféré au premier duc & pair de France, dont les ancêtres avoient toujours été depuis le commencement de la Monarchie les plus braves défenſeurs des Rois & de la patrie, qui lui-même avoit gagné des batailles ſur mer & ſur terre : ſon chagrin en augmenta ſenſiblement contre le Cardinal, qu'il regardoit comme le ſeul auteur de cette mortification : il ne put diſſimuler ſes ſentiments au duc d'Angoulême ſon beau-frere, & au comte d'Alais ſon neveu, qui vinrent le voir à Chantilly ; mais ſes mécontentements ne le conduiſoient alors qu'à la retraite ; il ordonnoit qu'on embellît Chantilly, l'un des plus délicieux ſéjours de l'univers : *C'eſt ici*, diſoit-il au Duc & au comte qui avoient entrepris de le conſoler, *c'eſt ici où je prétends couler mes jours dans le ſein de la paix & de l'innocence ; qu'on laiſſe mes ſervices*

Mémoires de la Porte.

Vie de Montmorenci par du Cros.

vices ſans récompenſe, qu'on les honore 1631.
du prix auquel j'avois aſpiré, je regarderai toujours l'élévation comme quelque choſe de fort indifférent à la vertu. Il ne prévoyoit pas alors les funeſtes événements qui devoient bientôt terminer ſa brillante carriere. A ſon retour à Paris, il ne s'occupa que des préparatifs du voyage qu'il devoit faire en Languedoc pour le rétabliſſement des Etats; il devoit venir enſuite à Chantilly réaliſer le plan de vie agréable qu'il s'étoit formé.

Avant que de rendre compte d'un voyage que les circonſtances rendoient abſolument indiſpenſable, il convient de jetter un coup d'œil ſur la ſituation de la Famille Royale, de la Cour & du Royaume.

La querelle qui s'étoit élevée entre la Reine mere & le cardinal de Richelieu, avoit eu les ſuites les plus déplorables : le Roi, après avoir long-temps balancé, avoit préféré ſon Miniſtre à ſa Mere; Marie de Médicis s'étoit ſauvée du château de Compiegne dans les

1631. Pays-Bas ; Monſieur de ſon côté s'étoit enfui en Lorraine : le trouble, la déſolation étoient dans la Famille Royale,& la terreur dans la nation. Richelieu ſignaloit ſa vengeance ſur tout ce qu'il y avoit de plus grand dans le Royaume ; il n'épargna pas même les femmes de la Cour qui étoient entrées dans la confidence des deux Reines. La liſte des proſcrits, des fugitifs, des priſonniers eſt prodigieuſe : le ſang coula ſur les échafauds. Le Parlement ayant refuſé d'enregiſtrer un édit qui déclaroit criminels de leze-Majeſté les officiers de Monſieur, qui avoient ſuivi ce Prince dans les pays étrangers, ſe vit lui-même humilié : le Roi manda cette illuſtre Compagnie au Louvre, & déchira en ſa préſence ſon fameux arrêt de partage. Les autres corps de la magiſtrature ne furent pas plus ménagés : le peuple accablé d'impôts, la nobleſſe, les Grands éclatoient en murmures & en invectives contre le Miniſtre, qu'on regardoit comme l'auteur

des maux publics. C'eſt ainſi que 1631.
Richelieu, en ne mettant point de bornes à ſa puiſſance & à ſa vengeance, ſouleva les eſprits, & devint généralement odieux, malgré ſon génie, ſes talents & les ſuccès de ſon adminiſtration. Le ſort de ce Miniſtre gouvernant ſon Maître & l'Etat, triomphant des plus puiſſants ennemis, ne doit point être envié : il étoit le plus malheureux de tous les hommes, puiſqu'il étoit celui qui inſpiroit & reſſentoit le plus de haine.

C'eſt dans ces circonſtances que Montmorenci arriva en Languedoc, prévenu & aigri contre le Cardinal. Cependant il témoigna d'abord le même reſpect qu'il avoit toujours eu pour le Roi; & il ne fallut pas moins que de nouvelles injures & tout l'art de la ſéduction, pour le faire renoncer au ſyſtême de modération qu'il avoit embraſſé & ſuivi juſqu'alors avec tant de conſtance & de gloire.

La province étoit dans la plus *Ibidem.*
grande fermentation; les partiſans

1632. secrets de Monsieur publioient avec autant de fausseté que de malice que le Cardinal ne consentiroit jamais au rétablissement des privileges, & qu'il retenoit de force à la Cour le duc de Montmorenci, dont il se défioit. Cette derniere accusation rendoit le peuple furieux; il n'y eut que la présence de ce seigneur qui calma les esprits. Il parcourut le Vivarais, les Cévennes & le bas Languedoc, rétablissant par-tout l'ordre & la soumission aux loix: il étoit accompagné de M. de Machaut, Intendant de la province, qui ne pouvoit s'empêcher d'admirer l'empire qu'il s'étoit acquis sur tous les citoyens; empire au reste qu'il ne devoit qu'à ses vertus, à ses graces & à ses bienfaits.

Cependant le Duc avoit convoqué, comme il en étoit convenu avec la Cour, une assemblée particuliere des principaux seigneurs qui ont séance aux Etats, pour examiner les conditions du traité conclu au commencement de l'année; les députés l'approuverent,

Il n'en fut pas de même des Etats-généraux, qui en parurent très-mécontents : ils ne pouvoient soutenir l'idée de rembourser, aux dépens d'une province dévastée si long-temps par le fléau de la guerre, une somme d'environ quatre millions que le traitant des offices d'élus avoit avancée au Roi ; ils prétendoient d'ailleurs qu'en établissant des commissaires en la place des élus, c'étoit laisser subsister leurs charges sous un autre nom. Il n'y eut point d'efforts que le Maréchal n'employât pour vaincre les obstacles, & faire accepter un traité qu'il regardoit comme son ouvrage. Il fut fortement secondé par le duc de Ventadour, lieutenant-général de la province, son neveu, & par MM. Miron & Verderonne, commissaires du Roi ; il n'y eut que Particelli d'Hémery, contrôleur-général des finances, qui ayant aussi la qualité de Commissaire aux Etats, ne cessa, conformément aux ordres secrets du maréchal d'Effiat, ennemi implacable de Mont-

1632.

Histoire du Languedoc, tome 5.

1632. morenci, de faire tout ce qui dépendoit de lui pour traverſer le ſuccès de cette affaire.

Les intrigues de d'Hémery ne demeurerent pas long-temps inconnues au duc de Montmorenci : il fut d'autant plus irrité, qu'il attribuoit la conduite artificieuſe de ce commiſſaire, non-ſeulement à d'Effiat, mais encore au cardinal de Richelieu : il crût que le Miniſtre vouloit le rendre ridicule aux yeux de toute la France, en lui faiſant perdre l'eſtime & la confiance des peuples de ſon gouvernement. Cependant quelque grand que fût ſon reſſentiment, il ne l'emporta pas au-delà des bornes de la modération ; il fit même arrêter le vicomte de l'Eſtrange, l'un des plus puiſſants ſeigneurs du Languedoc, qui parloit avec le plus de force & d'amertume contre le miniſtere ; il ne l'élargit qu'après l'avoir obligé à lui remettre toutes les places qu'il occupoit, & dont les fortifications furent démolies, conformément à un arrêt du conſeil d'E-

Vie du duc de Montmorenci, par du Cros, L. 2.

tat qui ordonnoit la destruction des fortereſſes ſituées dans le ſein du Royaume. 16 2.

Sur ces entrefaites, le bruit ſe répand que le roi d'Eſpagne, de concert avec Monſieur, prépare une armée en Rouſſillon, pour fondre ſur le Languedoc entiérement dégarni de troupes. Inquiet & allarmé de cette nouvelle, Montmorenci ſe rend ſur la frontiere dont il viſite les principales places, qu'il met en état de défenſe : le contrôleur - général d'Hémery le preſſa d'accepter de l'argent pour lever des troupes; mais le Duc le refuſa. Il eſt conſtant que s'il eût déja formé le deſſein de ſe joindre au duc d'Orléans, comme ſes ennemis l'en accuſerent dans la ſuite, il auroit profité des offres de d'Hémery pour ſe rendre redoutable. Mais il penſoit ſi peu alors à s'écarter de ſon devoir, qu'il ordonna à ſon Intendant d'emprunter à Paris, ſur ſon crédit, la plus grande partie des ſommes que la province devoit rembourſer aux gens d'af- *Ibidem.*

faires qui avoient traité des offices.

Cependant quelque grand que fût l'empressement du Duc, pour terminer la suppression des élus, d'Hémery traînoit la négociation en longueur, afin de lasser la constance des membres de l'assemblée, & de l'obliger à céder aux vues du conseil. Il envoya même ordre aux trésoriers de France d'imposer les tailles par la voie des élus contre la parole donnée au Maréchal; mais ce qui mit le comble au chagrin des Etats, c'est que les commissions concernant les impositions, contenoient des sommes immenses pardessus celles qui leur avoient été présentées. L'assemblée avoit résolu d'envoyer des députés dans tous les diocèses pour les exhorter à rejetter les mandements des élus; elle n'en fut détournée que par le duc de Montmorenci, qui lui écrivit des frontieres d'Espagne, qu'on ne manqueroit pas de donner une interprétation sinistre à cette démarche.

Histoire du Languedoc, tome 5,

Pendant ce temps-là les commiſſaires du Roi, comme s'ils n'euſſent rien eu de plus important à faire, travailloient avec ardeur à la vérification des dettes de la province. On fit obſerver au Duc, que pour peu qu'on remarquât de défaut dans la forme des impoſitions ordonnées les années précédentes par ſon autorité, on ne manqueroit pas de le traiter avec la même ſévérité que le maréchal de Marillac, qui venoit d'être condamné à mort, ſous prétexte de péculat.

1632.

Hiſtoire du duc de Montmorenci, par un anonyme.

Il y avoit déja long-temps que Montmorenci ſoupçonnoit la mauvaiſe volonté du Cardinal à ſon égard : les ruſes & les artifices de d'Hémery acheverent de le convaincre qu'on ne cherchoit qu'à le perdre. Ce ſoupçon pouvoit être vrai par rapport au maréchal d'Effiat ; mais il étoit injuſte à l'égard du cardinal de Richelieu : ce Miniſtre étoit trop éclairé pour porter au déſeſpoir, & forcer à la révolte l'homme le plus puiſſant de la nation, ſur-tout dans un

1632. temps où il avoit tant d'ennemis à combattre. Au reste, ce d'Effiat dont la haine fut si funeste au duc de Montmorenci, & qui avoit en quelque sorte préparé sa ruine, ne jouit pas des malheurs de son ennemi; il mourut le 27 Juillet, amérement pleuré du Cardinal, dont il étoit le plus intime confident.

Cependant Montmorenci accablé de chagrin & d'inquiétudes, ne témoignoit plus la même docilité & les mêmes égards pour le Cardinal : le Languedoc étoit, comme la plûpart des autres provinces du Royaume, rempli de partisans secrets de la Reine mere & de Monsieur: ils ne tarderent pas à pénétrer les sentiments secrets du Duc. Alfonse d'Elbene, Evêque d'Albi, le plus zélé d'entr'eux, va trouver le Duc, auquel il tint le discours le plus artificieux; il lui exagéra d'abord en peu de mots tous les sujets de plainte qu'il avoit reçus du Cardinal depuis qu'il gouvernoit l'Etat; la charge de grand amiral qui lui

avoit été enlevée après une victoire décisive ; la mort de son cousin Boutteville décapité, pour s'être battu en duel, tandis qu'on accordoit tous les jours de semblables graces à des gens dont la naissance, le rang & les services ne pouvoient soutenir aucune comparaison avec ceux des Montmorencis ; sa fidélité rendue suspecte dans les dernieres guerres contre les Protestants ; les calomnies publiées au sujet de sa prétendue passion pour la Reine ; les fausses promesses de la charge de Maréchal-général, qui n'avoient abouti qu'à lui faire passer les Alpes en qualité de volontaire à la suite du Ministre ; enfin les subterfuges, les intrigues employées sous ses yeux pour rendre inutile le traité du rétablissement des Etats de Languedoc qu'on lui avoit fait tant valoir : *Prenez-y garde, Monsieur*, ajoutoit le Prélat, *vous êtes trop grand, trop puissant, trop estimé, pour ne pas exciter la haine & l'envie d'un Ministre qui ne veut que des esclaves en France ; votre ruine est*

1632.

Mémoires anonymes sur les affaires du duc d'Orléans.

1632. *jurée dans son esprit, & vous n'avez d'autre moyen d'éviter l'exil, les fers, peut-être la mort, que de vous joindre à la Reine mere & à Monsieur ; ce parti est digne de votre grande ame ; il n'a rien de contraire à la gloire & aux intérêts de l'Etat, puisqu'il ne s'agit que d'arracher le frere unique du Roi, l'héritier présomptif de la couronne des mains des Espagnols ; de réunir la Famille Royale, divisée, chassée avec tant de scandale & d'ignominie ; de rendre à la patrie un nombre infini d'illustres proscrits, & enfin d'éteindre la tyrannie d'un Ministre justement abhorré de toute la France : le Roi devenu plus éclairé sur ses vrais intérêts, approuvera un jour votre entreprise ; il vous rendra la même justice qu'au duc d'Epernon, qui loin de se perdre en brisant les fers de la Reine mere, s'est acquis une gloire immortelle : tous les gens de bien applaudiront à votre zele, & la France entiere vous secondera.*

Ce discours ébranla Montmorenci : l'idée de venger la Famille Royale & de rendre le calme à l'Etat agité par de funestes divisions,

flattoit l'ame du Duc, beaucoup 1632.
plus avide de gloire que de puiſſance. Mais démentira-t-il ſa conduite paſſée ? Emploiera-t-il la voie des armes contre un Miniſtre haï, à la vérité, mais redoutable par ſa fermeté, ſon génie & ſes talents, ſoutenu d'un Roi actif, puiſſant, jaloux de ſon autorité ? Plus il enviſageoit les ſuites de cette entrepriſe, plus elle lui paroiſſoit difficile & périlleuſe : le caractere de Monſieur, jeune, inconſtant, léger, ſans expérience, preſque toujours trahi par ſes favoris, l'arrêtoit; la deſtinée de tant de Princes & de Grands qui s'étoient attachés à lui, maintenant fugitifs, proſcrits ou empriſonnés le faiſoit trembler. Frappé de toutes ces penſées, Montmorenci ſe ſeroit contenté de gémir en ſecret ſur le malheureux ſort de la veuve & du fils d'Henri IV, ſans la Ducheſſe ſon épouſe, qui employa tout ce que l'art & la tendreſſe fourniſſent d'armes à une femme aimable, pleine d'eſprit & d'adreſſe, pour le ſéduire;

1632. quelque respect qu'il eût pour sa vertu, il lutta même long-temps contr'elle, jusqu'à ce qu'enfin ne pouvant plus résister à ses larmes, il lui dit : *Eh bien, Madame, vous le voulez, j'y souscris pour vous plaire; mais souvenez-vous qu'il m'en coûtera la vie.* Elle répliqua. *N'en parlons plus*, ajouta-t-il; *la chose est résolue; je ne serai pas le dernier à m'en repentir.*

Histoire du duc de Montmorenci, L. 3, chap. 1.

C'est ainsi que contre ses lumieres, son inclination, & malgré de funestes pressentiments, le duc de Montmorenci s'engagea dans le plus affreux précipice : il promit de parole & par écrit de recevoir Monsieur dans son gouvernement de Languedoc, à condition toutefois qu'il ne s'y rendroit qu'au commencement du mois de Septembre, & suivi au moins de deux mille hommes de cavalerie d'élite. Tel étoit le plan de cette grande entreprise, dont le but étoit de chasser le cardinal de Richelieu du ministere. Le duc de Lorraine devoit faire une puissante diversion en Cham-

pagne ; l'Eſpagne promettoit des troupes, & la plûpart des Grands avoient donné leur parole à Monſieur de ſe joindre à lui, pour forcer tous enſemble Louis XIII à recevoir la Reine ſa mere, & à lui rendre l'autorité dont elle avoit été dépouillée par ſon perſécuteur. 1632.

Le cardinal de Richelieu étoit trop bien ſervi par ſes eſpions pour ignorer long-temps les intrigues qu'on formoit contre lui en Languedoc ; il en fut vivement allarmé ; le crédit du duc de Montmorenci, ſa grande réputation, ſon courage invincible, l'amour que toute la France avoit conçu pour lui, tout lui faiſoit appréhender un ennemi auſſi redoutable, ſur-tout dans des circonſtances où tous les ordres de l'Etat paroiſſoient déchaînés contre lui : il avoua depuis, qu'il avoit toujours regardé cette affaire comme la plus grande & la plus ſérieuſe de ſon Miniſtere. Perſuadé cependant que le duc de Montmorenci, qu'il avoit vu juſqu'alors le ſujet le plus ſoumis & le

1632. plus fidele, balanceroit, avant que de prendre un parti si extrême, il fit tout ce qui dépendoit de lui pour le regagner ou le perdre : mais le négociateur dont il se servit étoit odieux à Montmorenci ; c'étoit ce même d'Hémery, l'instrument funeste que le maréchal d'Effiat avoit employé pour lasser la patience du Duc dans l'affaire des Elus : d'Hémery échoua : un homme que Montmorenci considéroit davantage, ne fut pas plus heureux.

Ibidem. C'étoit Claude de Rebé, Archevêque de Narbonne, Prélat illustre par ses talents, sa probité, son attachement aux privileges de la Province ; il n'avoit pu se défendre de l'amour & du respect dont tout le monde étoit prévenu en faveur de Montmorenci ; il lui étoit attaché par grandeur d'ame : il ne se fut pas plutôt apperçu des pieges qu'on tendoit à sa vertu, qu'il tâcha de l'arrêter sur le bord du précipice : il le conjura, les larmes aux yeux, de ne point exposer sa personne & son honneur dans une entreprise

Mercure François.

treprise aussi hardie ; qu'en prenant 1632.
les armes, il alloit attirer sur la Province & sur le Royaume entier, qu'il avoit défendu tant de fois avec une valeur digne du grand nom qu'il portoit, un déluge de calamités ; que plus sa naissance étoit élevée, plus il devoit témoigner de zele & d'attachement au service du Roi ; que ses ancêtres depuis le commencement de la Monarchie ayant été les plus fermes appuis du trône & de la patrie, il devoit conserver pure & sans tache la gloire qu'ils lui avoient transmise ; qu'en cédant à ses mécontentements, il alloit perdre le fruit de vingt ans de travaux, de services & de victoires ; qu'enfin il n'appartenoit point à un sujet de régler les inclinations de son Prince, & encore moins de réformer les désordres par la voie des armes & des guerres civiles.

Bernard, Histoire de Louis XIII, Liv. 16.

Montmorenci répondit en peu de mots à l'Archevêque, qu'il n'avoit pas encore pris son parti ; il écrivit même à Richelieu pour

1632. calmer ſes inquiétudes : mais celui-ci averti que les d'Elbene ne quittoient point ſon palais, & qu'il tenoit de fréquents conſeils avec eux, ordonna à d'Hémery, à l'inſçu du Roi & de ſon autorité privée, d'arrêter le Duc.

Quoique cet ordre ne fût pas d'une exécution facile, d'Hémery ne déſeſpéra pas de l'exécuter : il en concerta les moyens avec le marquis de Foſſés, gouverneur de Montpellier, où le duc de Montmorenci s'étoit rendu fort peu accompagné ; mais d'Hémery venant à réfléchir ſur l'amour des peuples pour ce ſeigneur, perſuadé d'ailleurs qu'il lui en coûtera la vie s'il échoue, le fit lui-même avertir ſous main de ſe tenir ſur ſes gardes. Le bruit ne ſe fut pas plutôt répandu du danger du Duc, qu'il ſe vit environné de toute la nobleſſe de Montpellier & des environs : on l'exhorta alors à ſe rendre maître de Montpellier ; mais ſoit qu'il ne fût pas en effet encore décidé, ou plutôt que le marquis de Foſſés gar-

Vie du duc de Montmorenci, par du Cros, Liv. 2.

dât avec trop de vigilance la place, il se retira sans rien entreprendre : l'injure qu'il venoit de recevoir fut un motif de plus pour l'engager dans les intérêts de Monsieur. 1632.

Cependant le Cardinal faisoit encore de nouveaux efforts, pour l'empêcher de se joindre à ses ennemis. De cette foule d'amis, de partisans & d'officiers, que la fortune, le mérite & le rang attachoient au Maréchal-Duc, nul ne lui étoit plus agréable que Soudeilhes, gentilhomme Limousin, son capitaine des gardes : il l'avoit envoyé à la Cour pour observer ce qui s'y passoit. Le Cardinal le renvoya en Languedoc, avec ordre de dire au Duc que s'il vouloit abandonner la Reine-mere & Monsieur, il lui donneroit toute la satisfaction imaginable. Arrivé à Pézenas, Soudeilhes trouva Montmorenci plus engagé qu'on ne le croyoit à la Cour : désespéré de cette découverte, il se jette aux pieds du Duc, & lui peint d'une maniere si forte & si énergique les malheurs inséparables d'une

Histoire du duc de Montmorenci, par un anonyme, Liv. 3.

1632. guerre civile, que Montmorenci parut pénétré. Mais après avoir réfléchi quelque-temps : *Mon cher ami*, lui dit le Duc, *le dez en est jetté ; il n'est plus temps de se dédire ; j'ai donné ma parole.* Ce gentilhomme déchargea sa colere sur l'évêque d'Albi, qu'il traita de traître & de coquin, & le menaçant du traitement le plus injurieux ; cependant il resta constamment attaché au Duc, qu'il servit avec un courage & une fidélité dignes d'une meilleure cause. Après la mort tragique du Maréchal-Duc, le cardinal qui connoissoit le mérite de Soudeilhes, fit tout ce qu'il pût pour se l'attacher ; mais Soudeilhes rejetta toutes les offres d'un ministre qui avoit encore les mains teintes du sang de son maître.

Histoire du ministere du cardinal de Richelieu.

Pendant ce temps-là, le duc d'Orléans entroit en France suivi de deux mille chevaux, les plus mauvaises troupes qui fussent dans les Pays-Bas : on n'étoit encore qu'au mois de Juin, & le duc de Montmorenci n'avoit encore rien préparé en Lan-

guedoc pour le recevoir. On conseilla alors à ce ſeigneur de retirer ſa parole, puiſque Monſieur avoit manqué à la ſienne ; mais il ne pût ſe réſoudre à expoſer l'héritier de la couronne à être enveloppé & pris par le Cardinal ſon ennemi : il lui écrivit ſeulement pour l'engager à chercher un autre aſyle, ajoutant toutefois que s'il ne pouvoit faire autrement, il hazarderoit tout pour remplir ſa promeſſe. 1632.

Il eût été difficile que ce Prince eût trouvé un aſyle ailleurs ; les gouverneurs de province qui avoient promis d'embraſſer ſon parti ; les Grands qui l'avoient ſollicité avec le plus d'ardeur à entrer dans le Royaume, le voyant ſi mal accompagné, refuſerent de le recevoir. Gaſton qui s'étoit attendu à voir la nobleſſe accourir ſous ſes étendards, & tous les ordres de l'Etat ſe déclarer en ſa faveur, fut ſi frappé de l'abandon général où il ſe trouva, que lorſqu'on le preſſa depuis de prendre les armes, il s'excuſa toujours ſur la lâcheté de

1632. ceux qui crioient en France avec le plus d'aigreur contre le gouvernement.

Au reste, le Maréchal incapable de manquer à sa foi, travailloit à faire entrer les Etats dans ses vues : il réussit avec le secours des évêques & de presque tous les Barons qui ont séance dans l'assemblée. Mais il fallut faire arrêter l'archevêque de Narbonne, MM. Miron, d'Hémery, & Verderonne commissaires du Roi. Pendant leur détention qui ne dura qu'un jour, l'évêque d'Albi devenu Président des Etats, détermina l'assemblée à se joindre au duc de Montmorenci par un acte conçu en ces termes : *Les Etats prient Monseigneur le duc de Montmorenci d'unir inséparablement ses intérêts à ceux du pays de Languedoc, comme ledit pays s'attache de sa part aux siens, & proteste de ne s'en point séparer, afin d'agir tous ensemble plus efficacement au bien & au soulagement dudit pays.* Le Duc de son côté approuva la délibération par un acte authentique, & on lui présenta à lui seul l'octroi.

Histoire du Languedoc, tom. 5.

Les Etats ne furent pas plutôt séparés, que les députés porterent dans les vingt-deux diocèses de la province, les résolutions de l'assemblée. Mais les peuples qui avoient protesté plusieurs fois de mourir, plutôt que de consentir à l'anéantissement de leurs privileges, paroissoient déja tremblants & consternés : c'est qu'ils voyoient trois armées conduites par les maréchaux de Vitri, de la Force & de Schomberg, prêtes à fondre sur le Languedoc. 1632.

Cette terreur n'annonçoit rien que de funeste : quelques amis du Maréchal persuadés alors que dans les entreprises hardies & périlleuses, on se perd quand on veut suivre les regles de la justice & de l'humanité, lui conseilloient d'abandonner à la fureur des peuples, les particuliers qui avoient traité des offices des élus, afin qu'attachés les uns aux autres par la société du crime, ils ne pussent espérer de grace que par sa protection & en le défendant jusqu'à la derniere

Vie du duc de Montmorenci, par du Cros, L. 2.

1632. extrémité. Le Duc eut horreur d'un conseil si barbare; il n'approuva pas davantage l'ouverture qu'on lui fit de se saisir de toutes les riches marchandises de la foire de Beaucaire, comme des gages qui attacheroient à ses intérêts les plus riches négociants du Languedoc & des provinces voisines. Le Duc répondit qu'il n'employeroit pour rétablir la Reine-mere & Monsieur, que les moyens les moins onéreux aux peuples; en même-temps il ordonna la levée de quinze mille hommes d'infanterie. Quelque empressée que fût la noblesse à remplir ses ordres, l'armée ne put être formée qu'à la fin d'Août; pour comble de malheur, les troupes qu'on attendoit d'Espagne ne parurent point. Bientôt après on apprit que le duc de Lorraine, à la veille d'être accablé, s'étoit réconcilié avec le Roi.

Cependant, Monsieur étoit arrivé sur les frontieres du Languedoc; il envoya le comte de Brion, son premier écuyer, saluer de sa part le duc de Montmorenci: *Monsieur*, lui

dit

dit le Duc, *a beaucoup nui au ſuccès de ſes affaires en précipitant ſon voyage;il les auroit trouvées en meilleur état dans la province, s'il m'eût donné le temps qu'il m'avoit promis : je crains qu'il n'écoute trop volontiers des gens qui le trahiſſent ; n'importe, il faut eſſuier un orage qui ne tombera infailliblement que ſur moi : quoique mes intentions ſoient pures & droites, & que je n'aie aucun deſſein contraire à l'Etat, je ne doute point que mes ennemis ne perſuadent au Roi de ne me voir jamais;ſi ce malheur m'arrive,mon parti eſt pris, j'irai demander de l'emploi au roi de Suede, qui ne m'en refuſera pas.*

1632. *Hiſtoire du duc de Montmorenci, par un anonyme, L. 3, ch. 2.*

Quelques jours après, Montmorenci fut au-devant du Prince, qu'il rencontra à Mauguio ; il l'accompagna jusqu'à Béziers : Monſieur n'avoit ni vivres, ni munitions, ni argent; le Duc ſe vit obligé de l'entretenir à ſes dépens, lui, ſa Cour, ſes amis & ſes troupes.

Cependant la guerre civile éclatoit déja dans le bas Languedoc : Montmorenci échoua devant la

Hiſtoire du Languedoc tome 5.

1632. ville de Beaucaire dont il tenoit le château; il ne fut pas plus heureux dans les mesures qu'il prit pour se rendre maître de Montpellier & de Narbonne. Le vicomte de l'Estrange, le plus brave & le plus puissant seigneur du Languedoc, fut enlevé avec son régiment dans les Cévennes, & décapité au Pont-Saint-Esprit.

Mais de quels succès pouvoit se flatter le duc de Montmorenci dans une guerre qui avoit pour chef un Prince sans expérience & sans application, accoutumé à être gouverné & souvent trahi par ses favoris. Puylaurens fier de l'amitié de Gaston, prétendoit donner des ordres par-tout où son maître se trouvoit; le duc d'Elbœuf disputoit à Montmorenci le commandement d'une armée que Monsieur ne devoit qu'au zele & aux soins du gouverneur de la province: il fallut, pour terminer la dispute, détacher un corps à la tête duquel le duc d'Elbœuf resta sur les bords du Rhône, pour s'opposer au maréchal de la Force.

Le Maréchal qui ne s'étoit engagé qu'avec répugnance dans le parti de Monſieur, las & fatigué d'un fardeau que l'indocilité & les contradictions rendoient de jour en jour plus peſant, réſolut de prévenir l'effuſion du ſang François par la négociation. Il écrivit au comte d'Alais, colonel-général de la cavalerie, ſon neveu, une lettre dans laquelle après avoir expliqué en détail tous les ſujets de mécontentement qu'il avoit reçus du Cardinal, il ajoutoit qu'il conſervoit toujours pour le Roi les mêmes ſentiments de reſpect & d'attachement qu'il avoit fait éclater; qu'il étoit prêt de mettre les armes bas, & d'obliger Monſieur à un accommodement juſte & raiſonnable; que quant à lui, il ne demandoit rien que la ſûreté de ſa perſonne. 1632. Ibidem.

Une lettre ſi ſage & ſi modérée ne fit aucune impreſſion ſur l'eſprit du Cardinal, qui ſe montra de jour en jour plus irréconciliable. Il étoit d'autant plus fier, qu'après avoir appréhendé qu'un grande partie du

1632. Royaume ne se joignît aux mécontents, il voyoit la France entiere docile & soumise, excepté le Languedoc. Le Maréchal ne se rebuta point; il envoya Candiac, conseiller de la chambre de l'Edit, faire de nouvelles propositions ; mais pour toute réponse à ses avances, le Cardinal engagea le Roi à publier contre lui une déclaration foudroyante.

Montmorenci voyant qu'il ne lui restoit aucune voie de paix & de réconciliation, se détermina à combattre, espérant trouver dans l'action ou la fin d'une vie qui lui étoit devenue odieuse depuis sa révolte, ou la victoire qui lui faciliteroit les moyens de terminer la guerre civile. Le duc d'Orléans qui s'apperçut de son désespoir, le conjura de ménager sa vie, en lui rappellant que la fortune de la Reine sa mere & la sienne dépendoit de son salut.

Histoire de Louis XIII, par Bernard, Liv. 16.

Bientôt l'armée de Monsieur joignit celle du maréchal de Schomberg, qui s'étoit avancé dans le haut Languedoc ; la premiere étoit

composée d'environ six à sept mille hommes: l'autre ne montoit pas à trois mille ; mais c'étoit l'élite des troupes Royales : les deux corps n'étoient séparés l'un de l'autre que par la petite riviere de Fresquel, sur laquelle il y avoit un pont long & étroit. Le duc de Montmorenci vouloit attendre qu'une partie de l'armée ennemie eût passé le pont pour tomber sur elle, & la combattre avec avantage;mais Schomberg trouva un gué à deux mille du pont, à la faveur duquel il passa la riviere, & vint se saisir d'un poste environné de fossés, de haies & de chemins creux, dans lequel il rangea sa petite armée en bataille. 1632.

La gauche de l'armée de Monsieur étoit commandée par le comte de Moret, fils légitimé d'Henri IV, & la droite par Montmorenci : on étoit convenu que l'on n'attaqueroit point que l'infanterie & l'artillerie n'eussent joint. Cependant le Comte qui faisoit ses premieres armes, impatient de signaler sa valeur, n'eut pas plutôt apperçu l'en-

Mercure François de 1632.
Vittorio Siri, Memorie recondite, tom. 7.

1632. nemi, qu'il fond ſur lui avec une compagnie de carabiniers & cinq cents Polaques ; mais à la premiere décharge il fut mis hors de combat, & les Polaques ſe retirerent.

Au bruit de la mouſqueterie, Montmorenci qui attendoit les ordres de Monſieur, ne peut plus contenir ſon ardeur ; il dit au comte de Rieux qui combattoit à ſes côtés : *Allons, M. de Rieux, mon bon ami, donnons hardiment.* Le Comte, que l'âge rendoit plus circonſpect, & qui d'ailleurs avoit été chargé par le duc d'Orléans de modérer le courage bouillant du Maréchal, voulut lui faire quelques repréſentations : *Il n'eſt plus temps de temporiſer*, répondit le Duc ; *le combat eſt engagé à la gauche ; donnons hardiment. Ah ! Monſieur*, s'écria le brave de Rieux, *je mourrai à vos pieds.*

A ces mots, le Maréchal s'avance à la tête d'un eſcadron juſques ſur le bord d'un foſſé qui avoit environ vingt pieds de largeur ; avant que de le franchir, il eſſuya

une ſi terrible décharge de mouſ- 1632.
queterie, que ſon eſcadron fut renverſé & diſſipé. Cependant, excité par l'eſpérance d'être ſoutenu de toute l'armée, & d'ouvrir par ſa valeur le chemin de la victoire, il ſaute le foſſé lui cinquieme; à l'inſtant même il eſſuie une nouvelle décharge qui renverſe le comte de Rieux mort à ſes pieds, lui-même eſt bleſſé : c'eſt alors que ſe laiſſant *Ibidem.*
emporter par ſa colere & ſon courage, il s'élance au milieu des eſcadrons ennemis, ſans daigner voir s'il eſt ſuivi. Jamais homme ne donna des marques d'une valeur plus déterminée ; il rompit ſix rangs, & tua des ſoldats au ſeptieme; mais il reçut un nombre infini de coups. Affoibli par la quantité de ſang qu'il avoit perdu, & voyant que perſonne ne le ſoutenoit, il pique ſon cheval pour joindre les ſiens par un autre chemin que celui qu'il avoit pris en arrivant : il n'avoit plus que deux cents pas à faire pour mettre ſa perſonne en ſûreté, lorſque ſon cheval tombe mort ſur

1632. lui : les officiers de l'armée du Roi l'apperçurent ; mais ils feignirent de ne pas le voir, afin de donner le temps aux siens de venir à son secours.

Histoire du Languedoc, tome 5.

Cependant Montmorenci accablé du poids de son cheval & de celui de ses armes, ne peut se dégager ; dans la crainte de mourir sans avoir le temps de recommander son ame à Dieu, il se met à crier : *A moi, Montmorenci.* On fut quelque temps sans lui répondre ; enfin un sergent aux Gardes, appellé Sainte Marie, ne voyant venir personne de l'armée de Monsieur, s'approche de lui pour le secourir. La premiere parole que lui dit l'infortuné Montmorenci, fut de lui envoyer chercher un Confesseur & de ne pas l'abandonner : Sainte-Marie lui répondit en pleurant, qu'il n'y avoit pas long-temps qu'il prioit Dieu que ni Monsieur, ni lui, ne se trouvassent à la mêlée : le Maréchal le pria de le désarmer ; il lui ôta sa cuirasse & son collet de buffle, qui étoient percés de coups.

Saint-Preuil, capitaine aux Gardes, survint alors : *Ah ! Saint-Preuil*, lui dit le Duc. *Courage mon maître*, lui répondit l'Officier, *ce n'est rien.* Le marquis de Brézé, qui arriva sur ces entrefaites, fit signe à quelques sergents des Gardes de transporter au plus vîte le Duc ailleurs, dans la crainte que l'armée de Monsieur ne fît les derniers efforts pour recouvrer un prisonnier si important. 1632.

Mais la crainte du Marquis étoit mal fondée ; la prise du duc de Montmorenci avoit répandu une telle consternation dans l'armée de Monsieur, qu'on peut dire qu'à cet instant-là même le parti de ce Prince fut anéanti : les uns ont écrit, que lorsqu'il eut appris le malheur de son ami, il se mit à siffler, en disant froidement : *Tout est perdu* : on ajoute qu'il jetta ses armes en criant, qu'il ne vouloit plus s'y jouer : d'autres au contraire prétendent que ce Prince vouloit marcher lui-même tête baissée aux ennemis, & qu'il en fut détourné par ses favoris.

1632. Quoi qu'il en ſoit, excepté les généraux livrés à l'ennemi par la trahiſon, il n'y a point d'exemple d'un chef auſſi lâchement abandonné que le duc de Montmorenci: le comte de Brion, le marquis de Trichateaux, de la maiſon du Châtelet, firent envain les plus grandes inſtances pour combattre; ils furent arrêtés d'autorité par les principaux officiers de l'armée de Monſieur.

Vie de Montmorenci, par du Cros, L. 2.

Il y avoit encore un moyen de ſauver le duc de Montmorenci, après cette eſcarmouche; car on ne peut appeller autrement un combat qui ne coûta pas la vie à trente perſonnes; Schomberg qui regardoit la priſe de Montmorenci comme une victoire déciſive, s'étoit retiré à Caſtelnaudary: il falloit inveſtir ſur le champ la place, & couper les eaux qui viennent à la ville du côté de Toulouſe; Schomberg ſe feroit vu réduit à la triſte alternative de ſe rendre ou de mourir de ſoif; mais les conſeillers de Gaſton lui repréſentent, que s'il

presse trop l'ennemi, il y a lieu de craindre qu'il ne donne aucun secours au Général prisonnier, & qu'il ne le laisse mourir de ses blessures ; ils ajoutent que le Roi ne se résoudroit jamais à abandonner à la rigueur des loix un homme tel que Montmorenci ; que quand même il inclineroit à la sévérité, il seroit toujours arrêté par la crainte de voir son frere & son héritier se jetter de nouveau entre les mains de l'étranger. 1632.

Histoire de Louis XIII, par le Vassor, tom. 7, partie premiere.

C'est ainsi que la lâcheté, l'imbécillité, la jalousie, & peut-être la trahison, conspirerent à livrer l'infortuné Montmorenci à ses ennemis. Si ceux qui donnerent à Monsieur des conseils si foibles, si indignes d'un fils d'Henri IV, crurent profiter des malheurs de Montmorenci pour se voir à la tête du parti & de l'armée, ils se tromperent beaucoup : en effet, dès le lendemain du combat, la noblesse, les troupes, qui n'aimoient & n'estimoient que Montmorenci, se retirent & abandonnent Gaston. Si

1632. le Maréchal de Schomberg avoit seulement envoyé un escadron à la poursuite de ce Prince, qui se sauva à Béziers, il l'eût enlevé avec toute sa Cour ([a]).

Cependant le Maréchal-Duc, après s'être confessé à l'Aumônier du maréchal de Schomberg, fut conduit à Castelnaudary sous l'escorte de quelques gendarmes : en le voyant entrer dans leur ville, couché sur une échelle couverte de manteaux & de paille, pâle, défiguré, environné des ombres de la mort, les habitants ne purent contenir leur douleur & leurs cris ; ils s'assemblent autour de lui, l'exhortent à avoir courage, & lui font entendre qu'ils ne reconnoissent point d'autre Gouverneur que lui, & lui demandent ses ordres pour le mettre en liberté : les Gendarmes furent obligés de mettre l'épée à la main pour écarter ces citoyens désolés : le prisonnier fut

([a]) Les peuples étoient si outrés qu'on eût si mal soutenu le duc de Montmorenci, qu'ils tomboient sur les troupes de Monsieur, & ne leur faisoient aucun quartier.

tranſporté dans la principale maiſon de la ville, où les Conſuls vinrent le complimenter. Il eſt conſtant que ſi Monſieur eût paru pour les ſoutenir, ils ſe ſeroient ſoulevés contre le maréchal de Schomberg. 1632.

Le Duc étoit à peine au lit, que ſon chirurgien appellé Lucante arriva pour panſer ſes bleſſures; il en avoit reçu dix-ſept, qui lui faiſoient vingt-quatre ouvertures ſur le corps. Malgré le nombre & la grandeur de ſes plaies, & quoiqu'il tombât à tous moments en foibleſſe, le Maréchal de Schomberg qui craignoit qu'on ne lui enlevât un priſonnier ſi chéri, ſe hâta de le conduire lui-même au château de Leytoure en Gaſcogne. On dit qu'il avoit demandé aux Capitouls de Toulouſe de ſe charger de la garde du maréchal-Duc, mais qu'il fut averti ſecrétement par M. Berthier de Montrabé, premier Préſident du Parlement, que les Capitouls & toute la ville de Toulouſe étoient tellement attachés au duc de Mont-

Hiſtoire du Languedoc, tome 5.
Hiſtoire de Montmorenci par un anonyme, Liv. 3, chap. 4.

1632. morenci, qu'ils le feroient certainement fauver. Schomberg témoin de la douleur & du défefpoir des peuples de Languedoc, non-feulement ajouta foi aux difcours de Montrabé, mais il écrivit au Roi que s'il vouloit abandonner M. de Montmorenci à la févérité des loix, il l'exhortoit à le faire juger à Leytoure & non à Touloufe, attendu que le peuple de cette ville étoit capable de fe porter aux plus dangereufes extrémités, pour l'arracher à la mort.

Bernard, Hiftoire de Louis XIII, Livre 16.

1632. Malgré les foins extraordinaires avec lefquels Montmorenci étoit gardé dans le château de Leytoure, fes amis ne défefpérerent pas de brifer fes fers; ils formerent plufieurs projets qui n'échouerent que par la foibleffe extrême du prifonnier. Ses bleffures l'avoient réduit dans un état fi déplorable qu'il ne pouvoit ni marcher, ni fe foutenir: il étoit de la deftinée de ce grand homme de périr fur un échafaud.

Hiftoire du duc de Montmorenci, par un anonyme, L. 3, ch. 6.

Le Roi étoit arrivé à Lyon, lorf-

qu'il apprit la nouvelle du combat 1632.
de Castelnaudary. On prétend que le Cardinal porta d'abord la dissimulation jusqu'à paroître touché des malheurs du duc de Montmorenci ; mais s'il donna cette marque de compassion au souvenir des services qu'il avoit reçus du Duc, il désavoua bientôt ce sentiment. Tous les Historiens assurent que lui seul ferma les entrailles du Roi à la miséricorde ; ce témoignage est conforme au caractere implacable du Cardinal : déja il avoit donné de grandes marques d'animosité contre le duc de Montmorenci. La veille de son départ de Fontainebleau, comme la princesse de Guimené, l'une des plus belles femmes du Royaume, à laquelle le duc de Montmorenci avoit été très-attaché, le conjuroit de se rappeller les marques d'amitié que M. de Montmorenci lui avoit données à Lyon : *Madame*, lui répondit le Ministre d'un ton irrité, *ce n'est pas moi qui ai rompu le premier.* On a vu avec quelle précipitation il

1632. le fit déclarer criminel de leze-Majesté, dans le temps même que Montmorenci ne demandoit qu'à rentrer dans son devoir : c'est avec la même inflexibilité qu'il agit dans tout le cours de cette malheureuse affaire.

D'abord il fit tous ses efforts pour faire signer à Monsieur un traité, par lequel il abandonnoit le duc Montmorenci ; ce traité fut en effet conclu à Béziers le 29 Septembre. Il est constant que le duc d'Orléans a toujours prétendu qu'il ne s'étoit soumis qu'à condition que le Roi feroit grace à M. de Montmorenci ; qu'à la vérité cette condition ne fut point exprimée dans le traité, afin que Sa Majesté eût seule l'honneur & le mérite de cette grace, mais qu'elle lui avoit été formellement promise par M. de Bullion de la part du Roi ; & qu'enfin il avoit protesté à ce Ministre, de regarder le traité comme nul, si on le trompoit à cet égard.

Mercure François de 1632.

Quoi qu'il en soit, le Cardinal n'eut pas plutôt avili l'héritier de la

Vittorio Siri Memorie recondite, tom. 7.

la Couronne, en le forçant d'accepter des loix qui le réduisoient en quelque sorte à la condition d'un particulier, qu'il ne songea plus qu'à augmenter la sévérité naturelle du Roi. Il faisoit sans cesse retentir à ses oreilles des maximes inconnues à la grandeur d'ame & à la clémence de nos Monarques : il disoit que ne pas punir une faute, c'étoit ouvrir la porte à la licence & à la révolte ; que les châtiments sont un frein plus puissant que la bonté & les bienfaits, pour contenir les sujets dans le devoir ; qu'en matiere de crimes d'Etat, le mérite éclatant d'une longue suite d'aïeux, les services les plus grands rendus à la patrie, les talents & les vertus devoient être comptés pour rien ; & que les partis qui s'étoient formés dans le Royaume, n'avoient point eu d'autre source que la douceur des Rois de France. Mais en parlant ainsi, le Cardinal ne se condamnoit-il pas lui-même ? croyoit-il qu'on eût oublié dans le Royaume la part insigne qu'il avoit eue à

1632.

1632. la ſeconde priſe d'armes de Marie de Médicis, & l'embraſement général qu'elle avoit excitée dans le Royaume. On dira peut-être que ce Miniſtre n'avoit eu pour objet que de réunir la mere & le fils; mais le duc de Montmorenci pouvoit-il avoir eu d'autres vues? les circonſtances où il ſe trouvoit étoient encore plus favorables, puiſqu'il s'agiſſoit de retirer l'héritier de la couronne des mains des Eſpagnols qui étoient à la veille d'entrer en guerre ouverte avec la France.

Au reſte, on ne prétend pas juſtifier le duc de Montmorenci; il n'étoit certainement que trop coupable : mais après avoir pardonné à tant d'autres, pourquoi abandonner à la ſévérité des loix un homme qui, de l'aveu de toute l'Europe, eût été le plus digne objet de la clémence de ſon Roi? Les chefs des Proteſtants prirent trois fois les armes ſous ce regne; ils exciterent des guerres qui coûterent à l'Etat plus de cent mille citoyens, & deux cents millions; ils formerent

de concert avec l'Angleterre, l'Ef- 1632.
pagne & la Savoie, le projet de démembrer la France, & d'établir dans les provinces méridionales une république. Cependant les uns font élevés à de grands honneurs, les autres reçoivent de l'argent, tous l'impunité, tandis que le duc de Montmorenci qui avoit été, à l'exemple de fes ancêtres, l'un des plus fermes appuis du trône, qui de tous les généraux du Roi avoit le plus fouvent & le plus heureufement tiré l'épée pour fon fervice, qui enfin n'avoit été rebelle que l'efpace de deux mois, pendant le cours defquels il avoit offert plufieurs fois de mettre les armes bas, eft condamné à mort.

Cependant, foit que Richelieu craignît que le Roi ne fît toutes ces réflexions, foit qu'il crût ne devoir rien négliger pour affermir Louis XIII dans la févérité qu'il lui infpiroit, il lui exagéra fans ceffe toutes les circonftances de la révolte du Duc; il porta même la malignité jufqu'à l'accufer d'être l'auteur de

1632. la guerre, & d'avoir appellé Monſieur dans ſon gouvernement. On a vu ci-deſſus combien Montmorenci étoit éloigné d'un parti ſi violent ; qu'il fut ſéduit par les artifices de l'évêque d'Albi, par les larmes de la Ducheſſe ſon épouſe, & par la compaſſion qu'il eut des malheurs de la Reine mere & du duc d'Orléans.

Vittorio Siri Memorie recondite, tom. 7.

Le Cardinal appréhendant, malgré toutes ſes inſinuations, que le Roi ne ſe laiſſât attendrir au ſouvenir des ſervices d'un Seigneur qui lui avoit gagné des batailles, & qu'il ne ſe contentât de le retenir en priſon, lui repréſente qu'il n'y en a point dans tout ſon Royaume d'aſſez ſûre pour garder un homme qui étoit devenu l'amour & les délices de la nation ; que l'eſpérance de rompre ſes fers armeroit ſans ceſſe la Reine mere, Monſieur & tous les Grands du Royaume, ſes parents & ſes alliés ; que les Rois d'Eſpagne & d'Angleterre, le duc de Lorraine, ne manqueroient pas de fournir de puiſſants ſecours aux

mécontents, afin d'entretenir le trouble & la division dans le Royaume; qu'avec la tête du duc de Montmorenci tomberoit le parti de Monsieur: Eh qui, ajoutoit le Cardinal, après l'exemple du plus grand & du plus puissant seigneur du Royaume, condamné à mort, exécuté par un bourreau dans la capitale de son gouvernement, où trois mois auparavant il n'étoit pas moins respecté & honoré que le Roi, seroit jamais assez téméraire pour embrasser le parti d'un Prince qu'on méprise assez, pour traiter ainsi son ami & son principal défenseur? 1632.

Mais une découverte que le Cardinal fit, lui fut plus utile que son éloquence; elle porta le coup mortel à son ennemi dans l'ame du Roi: on raconte qu'à l'action de Castelnaudary, le Duc avoit à son bras un bracelet de diamants où étoit le portrait de la Reine. M. de Bellievre, intendant de l'armée Royale, s'en étant apperçu, s'approcha du Maréchal & tire le portrait du bracelet; mais quelque précaution *Ibidem.*

1632. qu'il prît, il ne put dérober son action généreuse à un espion du Cardinal, qui en instruisit le Roi. On prétend que rien ne contribua plus à rendre Louis XIII inflexible aux prieres & aux larmes de toute la France.

Quoi qu'il en soit, le Cardinal voyant le Roi dans les sentiments où il le souhaitoit, prend alors le ton d'un homme désintéressé : il propose à ce Prince de ne pas s'en fier uniquement à ses lumieres dans une affaire si importante & si délicate ; il l'exhorte à consulter son Conseil ; mais il étoit bien persuadé qu'aucun de ceux qui y seroient appellés, n'oseroit opiner contre son sentiment. Là il fit un discours également long & artificieux, dans lequel après avoir rapporté une partie de ce qu'on pouvoit dire en faveur du prisonnier, il le détruisit bientôt ; il finit par dire que la clémence lui paroissoit beaucoup plus dangereuse que la rigueur, & que c'étoit à Sa Majesté à se déterminer : il n'ignoroit pas, ainsi que le

Ibidem, page 561 & 562.

Conseil, le parti que ce Monarque avoit pris. Au reste il ne manqua pas de se parer aux yeux du Roi d'une grandeur d'ame & d'une intrépidité affectées, en lui faisant entendre qu'il savoit à quels périls il alloit s'exposer avec les siens de la part des amis & des parents de M. de Montmorenci; mais qu'il méprisoit la haine & le danger lorsqu'il s'agissoit des intérêts de son Prince. 1632.

Pendant que le Cardinal préparoit ainsi la ruine & la mort du duc de Montmorenci, la Duchesse son épouse faisoit les efforts les plus grands & les plus inutiles pour le sauver; elle seule avoit empêché le duc d'Orléans de s'enfuir en Espagne avec les débris de ses troupes; elle avoit appris que d'Aiguebonne dépêché par le Roi au duc d'Orléans après la rencontre de Castelnaudary, avoit dit à ce Prince qu'il en coûteroit la tête au duc de Montmorenci s'il se retiroit chez les étrangers; elle inféroit de-là avec raison qu'on lui pardonneroit,

1632. si Monsieur restoit en France, & sur-tout s'il se soumettoit aux ordres du Roi : c'est par le même motif & pour adoucir la colere du Monarque irrité qu'elle fit rendre aux généraux du Roi des places importantes, sous les débris desquelles plusieurs amis du Duc, & sur-tout le brave Soudeilhes vouloit s'ensevelir ; enfin elle employa tout ce que la douleur a de plus touchant pour conjurer le duc d'Orléans de ne jamais se relâcher sur la grace du prisonnier. Gaston lui jura plusieurs fois sur tout ce qu'il y a de plus sacré, de ne jamais signer de traité qui n'eût pour base le rétablissement du Duc dans ses biens & ses honneurs ; mais pendant le cours de la négociation ce Prince imprudent se trouva insensiblement investi par les troupes du Roi à Béziers, & enveloppé de toutes parts : reduit lui-même à la merci de ses ennemis, que pouvoit-il en faveur du duc de Montmorenci ? C'est alors que Bullion vint à bout de lui faire abandonner son

Vie du duc de Montmorenci, par du Cros, Liv. 2.

ſon défenſeur : cependant Monſieur aſſura la Ducheſſe que ſi la grace de M. de Montmorenci n'étoit pas ſtipulée dans le traité, elle n'en devoit pas moins être tranquille ſur ſon ſort ; que c'étoit une condition ſecrete de l'accommodement, & que le Roi vouloit ſeul avoir le mérite de la grace de ſon époux. C'eſt ainſi qu'après avoir donné de fauſſes eſpérances à la Ducheſſe, il ſe retira à Tours, que le Roi lui avoit aſſigné pour ſon ſéjour. 1632.

Vie de la ducheſſe de Montmorenci chap. 8.

Mais la Ducheſſe ne demeura pas long-temps dans l'illuſion ; elle apprit bientôt que le Roi s'avançoit vers Toulouſe, bien réſolu de faire éprouver au duc de Montmorenci toute la ſévérité des loix. Pour avoir une idée de l'accablement de l'infortunée Marie-Félice des Urſins, il faut ſe la repréſenter, non-ſeulement comme la femme la plus ſenſible de ſon ſiecle, mais comme une amante dont la paſſion pour ſon époux n'eut peut-être jamais d'exemple : malgré l'état affreux où la réduiſoient depuis long-temps

1632. l'inquiétude & la douleur, quoiqu'il lui reſtât à peine un ſouffle de vie, elle rappella ſon courage & ſes forces pour écrire à Monſieur, au prince & à la princeſſe de Condé, au duc & à la ducheſſe d'Angoulême, au comte d'Alais, à la ducheſſe de Vantadour & à tous les parents du Duc, pour les conjurer de faire les derniers efforts en ſa faveur. Le prince de Condé témoigna beaucoup de ſécurité ſur le danger de ſon beau-frere ; il répondit au gentilhomme de la Ducheſſe, qu'il n'y avoit rien à craindre pour la vie du plus grand ſeigneur du Royaume, oncle de deux Princes du ſang. Cependant il conſulta le duc d'Epernon, pour ſavoir quelles meſures il devoit prendre en faveur du priſonnier : *Tout hazarder*, répondit d'Epernon, *pour ſauver la vie d'un homme ſi néceſſaire à la France, & principalement aux enfants de Votre Alteſſe.* Mais le Prince qui appréhendoit les ſuites du conſeil hardi & dangereux de d'Epernon, ſe contenta d'écrire

Hiſtoire de Louis XIII, par le Vaſſor, tom. 7, premiere partie.

au Roi & au Cardinal. Le duc d'Angoulême, qui dix-huit ans auparavant étoit ſorti de la priſon perpétuelle à laquelle il étoit condamné, par l'interceſſion du duc de Montmorenci, ſignala beaucoup ſon zele & ſa reconnoiſſance envers un beau-frere tendrement chéri : il écrivit au Roi & au Cardinal les lettres les plus touchantes & les plus ſoumiſes : le comte d'Alais ſon fils, & le duc de Rets ſolliciterent la grace du Duc avec autant d'ardeur & auſſi peu de ſuccès : ils repréſenterent envain au Cardinal, que nos Rois avoient ſouvent fait conſiſter leur gloire à pardonner à d'illuſtres coupables. Richelieu les interrompit bruſquement, en leur diſant que M. de Montmorenci étoit devenu ſi inſupportable & ſi envieux, qu'il ne pouvoit voir perſonne au-deſſus de lui. 1632.

Cette réponſe pleine de fauſſeté & d'aigreur ne rebuta point les parents & les amis du Duc : le Cardinal de ſon côté voyant que tout ce qu'il y avoit de plus grand *Ibidem.*

1632. en France & dans les pays étrangers, presque toutes les Têtes couronnées de l'Europe auxquelles le duc de Montmorenci avoit l'honneur d'appartenir, se préparoient à demander sa grace ; craignant qu'enfin le cœur du Monarque, quelque porté qu'il fût à la sévérité, ne pût soutenir des attaques si vives & si touchantes, se hâta de précipiter le procès. Le Roi n'eut pas plutôt tenu les Etats de Languedoc à Béziers, & fait un réglement par lequel il doubloit & triploit les impositions de la Province, qu'il donna ordre à Lauzon, maître des Requêtes, de recevoir les dépositions des officiers qui avoient été les témoins de la prise du duc de Montmorenci.

Histoire du Languedoc, tom. 5, pag. 594 & suiv.

Le 22 Octob. Arrivé à Toulouse, le Roi envoya chercher le premier Président, à qui il déclara qu'il avoit jetté les yeux sur le Parlement de Toulouse pour juger le duc de Montmorenci; il ajouta que le Garde des Sceaux présideroit à la Compagnie: le Parlement s'opposa à l'honneur

que le Prince vouloit faire à ce Magiſtrat ; mais la Cour l'obligea d'y conſentir par une lettre de cachet. Si Châteauneuf, qui d'ailleurs avoit beaucoup de talent & de génie, brigua, comme on l'en a accuſé, la triſte commiſſion de juger le duc de Montmorenci, il faut avouer que l'ambition étouffe tous les ſentiments de l'amitié, de la reconnoiſſance & de l'humanité ; il avoit été élevé page du Connétable, pere du Duc qu'il alloit condamner à mort. 1632.

Le lendemain 23, le Roi en ſortant du conſeil, ordonna au duc de Vantadour, neveu du Maréchal, de ſe retirer dans ſes terres ; on avoit déja écarté ſous un prétexte plauſible le comte d'Alais : la connétable de Montmorenci & la ducheſſe d'Angoulême, qui ſur le bruit du procès du Maréchal-Duc étoient déja accourues juſqu'à Cahors, pour ſe jetter aux pieds du Roi, reçurent une lettre de ce Prince qui leur défendoit d'avancer plus loin : la princeſſe de Condé,

Hiſtoire du duc de Montmorenci, par un anonyme, Liv. 3.

1632. à qui la douleur prêtoit des forces, arriva jusqu'aux portes de Toulouse; mais le Cardinal lui ferma tout accès auprès du Roi : Sa Majesté lui fit signifier par Sanguin une défense expresse d'entrer dans Toulouse. Elle se retira en gémissant à une petite maison de campagne appellée le Clusel; mais pour éloigner tous ceux qui pouvoient élever la voix en faveur du duc de Montmorenci, il eût fallu exiler toute la Cour : en effet, les Grands qui avoient eu le moins de liaison avec le Maréchal-Duc, ceux-mêmes dont la fortune ne dépendoit que du premier Ministre, ses amis & ses parents, ne pouvoient s'empêcher de faire éclater le regret dont ils étoient pénétrés : c'est qu'il est bien difficile de se défendre du sentiment de tendresse & de compassion qu'inspire un grand homme plus malheureux que coupable.

Pendant que toute la France, plongée dans le deuil & les larmes, attendoit en frémissant les suites du terrible spectacle qui se prépa-

roit dans la capitale du Langue- 1632.
doc, le duc de Montmorenci inſtruit dans ſa priſon de Leytoure des démarches inutiles de ſes parents & de ſes amis, comprit qu'il étoit perdu & condamné dans l'eſprit du Roi; dès-lors il s'abandonna à ſa deſtinée, & n'enviſagea la mort qu'avec mépris. Le jour même qu'on vint le prendre pour le conduire à Toulouſe, il paſſa pluſieurs heures à conſidérer par les fenêtres du château une foule de vendangeurs: la gaieté de ces habitants de la campagne ſe communiqua à ſon ame, & l'impreſſion en parut ſur ſon viſage: *Eh! quoi Monſeigneur*, lui dit ſon chirurgien, confondu d'une tranquillité ſi héroïque, *eſt-il poſſible qu'étant ſi près & ſi certain du plus grand des malheurs, vous vous en occupiez ſi peu. Je m'en occupe*, répondit le Maréchal; *mais cette penſée ne trouble point le calme de mon ame. Eh! que ſavez-vous*, pourſuivit Lucante, *ſi l'on ne vous fera pas mourir ici-même? Tant mieux*, répli- *Ibidem.*

1632. qua le Duc ; *je n'aurai pas la peine d'aller à Toulouse.*

Quelques instants après cet entretien paroît le marquis de Maillé-Brézé, beau-frere du Cardinal, qui vient lui annoncer l'ordre de partir pour Toulouse : le Duc le reçut avec toutes les graces & la politesse qui lui étoient naturelles ; il lui demanda des nouvelles de la santé du Roi & de celles du Cardinal ; il le pria ensuite de se retirer pour lui donner le temps de faire panser ses plaies qui n'étoient pas encore guéries : il partit escorté de huit compagnies de cavalerie ; mais quoiqu'il fût gardé avec des soins extraordinaires, la princesse de Condé ne laissa pas de lui faire parvenir sur la route un mémoire qui contenoit les moyens dont il pourroit se servir pour décliner la jurisdiction du parlement de Toulouse. La Princesse & ses amis prétendoient seulement lui faire gagner du temps pour différer son jugement jusqu'à la Toussaints, dans l'espérance que le Roi, qui avoit un grand fonds de

Ibidem.

piété, pourroit ſe laiſſer attendrir 1632.
en un jour ſi ſolemnel; mais le Duc après avoir lu le mémoire & reconnu avec plaiſir l'écriture d'un membre du Parlement qui lui étoit très-attaché, le déchira, en diſant : *Mon parti eſt pris; je ne ſais pas chicanner ma vie.*

Il paroît que ce mémoire, quand même il en eût fait uſage, n'auroit pas prolongé ſa vie d'un inſtant. En effet, à peine fut-il arrivé à Toulouſe, dont il traverſa les rues les yeux bandés & au milieu d'une double haie de ſoldats, que le Cardinal qui craignoit que le moindre délai ne lui dérobât ſa victime, envoya deux Commiſſaires choiſis parmi les conſeillers du Parlement, pour lui faire ſubir le premier interrogatoire. Le Maréchal avoit été conduit dans une chambre qui lui étoit préparée à l'hôtel-de-ville; on avoit eu la précaution d'en griller la cheminée, d'en murer les fenêtres, & d'en garnir la porte de groſſes barres de fer : *Meſſieurs*, dit-il, aux Commiſſaires, *je pourrois*

Hiſtoire du Languedoc, tome 5.

1632. *vous alléguer qu'en qualité de Duc & Pair, je ne peux & ne dois être jugé qu'au Parlement de Paris; mais ma faute est de telle nature, que si le Roi ne me fait grace, il n'y a aucun juge dans son Royaume qui n'ait le pouvoir de me condamner; ainsi donc puisque Sa Majesté l'ordonne, j'obéirai, quand même ma soumission me deviendroit funeste.* Il répondit à toutes les questions des Commissaires avec sa douceur ordinaire; il reçut les témoins, non comme des hommes sur la déposition desquels il devoit mourir, mais comme des amis qui seroient venus le consoler dans son infortune: *Regarde*, dit-il en souriant à Saint-Preuil, *le pauvre Guitaut comme il est affligé; tu verras qu'il ne fera que pleurer lorsqu'il s'agira de parler.* En effet, ce gentilhomme accablé de douleur, ne proféra pas un mot qui ne fût entre-coupé de pleurs & de sanglots. Voici comme il s'exprima dans sa déposition: *Le feu & la fumée dont il étoit couvert m'empêcherent d'abord de le reconnoître; mais voyant un homme qui après*

avoir rompu ſix de nos rangs, tuoit encore des ſoldats au ſeptieme, je jugeai que ce ne pouvoit être que M. de Montmorenci ; je le ſus certainement lorſque je le vis renverſé à terre ſous ſon cheval mort. 1632.

Guitaut, Saint-Preuil & les autres officiers ne ſe furent pas plutôt retirés, qu'on lui préſenta Guillemenet, greffier des Etats de Languedoc : il crut que ce malheureux venoit l'accuſer de ſon propre mouvement ; il fut ému, & lui fit de ſanglants reproches en le récuſant ; mais un inſtant après il ſe repentit de ſa colere, & le lendemain il fit à ce malheureux, en préſence de tous ſes Juges, une réparation qui lui ſauva la vie & la liberté.

Cependant les Commiſſaires [a] attendris ſur le ſort du Duc, ne voulurent point terminer cette triſte ſéance ſans le mettre à portée d'implorer la clémence du Roi ; ils lui demanderent ſi par ſa révolte il ne reconnoiſſoit pas avoir

[a] Ils s'appelloient de Cadillac, & Clement de Long.

1632. terni l'éclat de ſon ſang & obſcurci la gloire des grandes actions qui avoient mérité à ſes ancêtres, depuis le commencement de la Monarchie, les plus éminentes dignités de l'Etat : le Duc répondit, que rien n'égaloit la douleur qu'il reſſentoit d'avoir offenſé le Roi : les Commiſſaires pourſuivirent, & lui demanderent s'il n'étoit pas diſpoſé à demander pardon à Sa Majeſté : *Je me ſuis déja amérement repenti de ma faute*, répliqua le Duc, *& je m'en repens encore ; s'il plaît au Roi me faire grace de la vie, je la conſacrerai uniquement à la défenſe de l'Etat.*

Vie du duc de Montmorenci par un anonyme, Liv. 3.

Pendant ce temps-là toute la Cour employoit les prieres & les larmes pour fléchir le Roi : le cardinal de la Valette, archevêque de Toulouſe, fut un de ceux qui parla au Roi & au Cardinal avec le plus de force. Voyant que ſes démarches & ſa douleur ſont inutiles, il fait expoſer le Saint Sacrement dans toutes les égliſes de ſon diocèſe, & ordonne des prieres de quarante

heures & des processions publiques, comme dans les jours de deuil & de calamité : la Cour & la ville s'y rendirent en foule ; les évêques du Languedoc & ceux des provinces voisines qui furent à portée de savoir le danger qui menaçoit ce Héros adoré de la nation, suivirent son exemple. 1632.

Le duc d'Epernon vint exprès de Bordeaux pour solliciter la grace du Maréchal-Duc son intime ami : il avoit d'autant plus de droit d'agir en sa faveur, que non-seulement il avoit contenu la province de Guienne, qui ne demandoit pas mieux que de se joindre à Monsieur, mais il avoit encore empêché Montauban & la plus grande partie du haut Languedoc de suivre le parti de ce Prince ; c'étoit lui enfin qui avoit rendu la victoire du Cardinal presque certaine. D'Epernon âgé de quatre-vingts ans, mais plein encore de feu, de courage & de vigueur, se jette deux fois aux pieds du Roi, & lui rappelle avec beaucoup de force & d'éloquence

Vie du duc d'Epernon.

1632. les ſervices que la maiſon de Montmorenci avoit rendus depuis tant de ſiecles à ſes prédéceſſeurs, les victoires du Duc, ſa jeuneſſe, qui méritoit de la compaſſion : *Jamais, Sire, non jamais vous ne trouverez une occaſion plus éclatante de faire voir à l'univers que vous êtes le meilleur des Rois ; toute l'Europe a les yeux fixés ſur vous, pour voir ce que vous ordonnerez d'une tête ſi prétieuſe & ſi élevée.* Il ajouta que le cardinal de Richelieu & lui-même avoient eu beſoin de toute la clémence de Sa Majeſté dans les mêmes circonſtances où ſe trouvoit le duc de Montmorenci ; que ſi elle les avoit abandonnés à la rigueur de la juſtice, elle ſe feroit privée des ſervices utiles de M. le Cardinal & de ſa reconnoiſſance ; qu'il répondroit volontiers ſur ſa tête de la fidélité d'un ſeigneur, l'unique rejetton d'une branche fertile en grands hommes, & qui ne chercheroit qu'à expier par l'effuſion de ſon ſang, qu'il prodiguoit dans les batailles, la faute où ſa jeuneſſe & ſon malheur l'avoient précipité.

Le Roi ne ſachant comment répondre à un diſcours auſſi preſſant, auſſi pathétique, demeura les yeux conſtamment attachés vers la terre, gardant un morne & profond ſilence. D'Epernon déſeſpéra alors du ſalut de ſon ami ; il demanda au Roi la permiſſion de retourner dans ſon gouvernement : *Volontiers*, répondit le Roi ; *je ne compte pas moi-même faire un long ſéjour ici.* Le Duc fut de ce pas au Cluſel, rendre compte à la princeſſe de Condé de l'inutilité de ſes démarches en faveur de ſon frere. 1632.

En entrant au Cluſel, il rencontra le cardinal de Richelieu qui en ſortoit : ce Miniſtre avoit cru ne pouvoir ſe diſpenſer de rendre viſite à la premiere Princeſſe du Sang; mais comme il craignoit le reſſentiment & le déſeſpoir d'une femme, qui le regardoit avec toute la France comme l'auteur de la mort du Duc ; il jugea à propos de ſe faire précéder au Cluſel par un gentilhomme, qui feignoit d'y chercher un ami, mais qui en effet

Hiſtoire du duc de Montmorenci, par un anonyme, L. 3.

1632. avoit ordre d'examiner s'il n'y avoit point d'embuſcade préparée contre le Cardinal. Sur le récit du gentilhomme qui lui proteſta que la douleur ſeule & le ſilence régnoient dans la maiſon de la Princeſſe, il ſe mit en route. On remarque, qu'en deſcendant de caroſſe, il jetta par-tout des regards inquiets & agités ; il voulut que M. de Bullion entrât avec lui dans l'appartement de la Princeſſe, qu'il trouva fondante en larmes. Elle ne l'eut pas plutôt apperçu, qu'elle ſe leve, & oubliant ſon rang, ſa naiſſance, ſon ſexe, elle tombe preſque évanouie aux genoux de l'ennemi implacable de ſon frere ; il n'y eut point d'efforts que ſa douleur n'employât pour l'attendrir, le mérite & les victoires de ſes ancêtres, les marques d'amitié qu'il avoit reçues à Lyon pendant la maladie du Roi, de la part de M. de Montmorenci, le ſervice ſignalé qu'il rendroit à tout ce qu'il y avoit de plus grand en France, qui tenoit à M. de Montmorenci, en lui ſauvant la vie; elle lui

lui offrit enfin pour ôtages de la fidélité & de l'attachement de son frere, le duc d'Enguien, depuis le grand Condé, & le prince de Conti ses deux fils. Cette action si vive, si touchante, si capable de désarmer l'homme le plus impitoyable, ne servit qu'à dévoiler l'ame & le caractere du Cardinal : il se jetta de son côté à genoux, il versa des larmes ; il protesta qu'il étoit au désespoir de ne pouvoir fléchir la colere du Roi. La Princesse désolée insiste & le conjure de faire un dernier effort : *Oui, Madame*, répondit le Ministre ; *mais afin de mieux réussir, je vous conseille de vous éloigner davantage de Toulouse.* Elle comprit que ce conseil étoit un ordre ; & pour ne pas irriter davantage un ennemi si fier, si redoutable, elle se retira chez le baron de S. Jorri, à trois lieues de Toulouse.

1632.

Ibidem.

Avant que de partir, elle obtint par l'entremise du cardinal de la Valette, un Confesseur pour son frere, quoiqu'il n'eût point encore

1632. été jugé : le choix de la Cour tomba ſur le pere Arnoux, ſupérieur de la maiſon Profeſſe des Jéſuites & ancien Confeſſeur du Roi.

Le Pere en ſe préſentant au Duc, lui témoigna combien il étoit affligé de ſe voir obligéde lui offrir ſes ſervices dans une conjonćture ſi funeſte. Montmorenci lui répondit qu'en profitant bien des moments, il n'y auroit de malheur ni pour l'un ni pour l'autre : *Allons, mon pere*, continua-t-il, *puiſqu'il n'y a plus rien à eſpérer ni à deſirer pour moi ſur la terre, mettez-moi dans le chemin du ciel.* Il ajouta qu'il ſouhaitoit que ſon jugement fût différé ſeulement d'un jour, afin d'avoir le temps de ſe préparer à une confeſſion générale, & de mourir en vrai Chrétien.

Le lendemain 29 Oćtobre, le pere Arnoux ſe rendit à cinq heures du matin dans la chambre du priſonnier, ſans ſavoir ſi le Roi lui accorderoit le jour de délai qu'il lui avoit demandé. Le Duc en parut inquiet, il pria Launai, lieutenant des gardes-du-corps, d'aller

trouver le Roi de ſa part, & de lui 1632.
demander cette légere grace en récompenſe de ſes anciens ſervices. *Mais, Monſieur*, lui répondit cet officier, *ne conſentez-vous pas que je demande la grace entiere?* Le pere Arnoux appuya la propoſition. *Eh bien*, répliqua Montmorenci, *dites à M. le Cardinal, que s'il veut fléchir le Roi, je vivrai de façon à ne lui donner jamais aucun ſujet de s'en repentir; cependant, ſi le Roi & ſon conſeil jugent que ma mort ſoit plus utile à l'Etat, je ne demande point qu'on prolonge mes jours.* *Ibidem.*

Il conſacra toute la matinée à des exercices de piété; il fit ſa confeſſion générale, entendit la meſſe & communia: *Mon pere*, dit-il à ſon confeſſeur en ſortant de la ſainte table, *lorſque l'on a en ſoi l'auteur de la vie, on ne craint point la mort.*

Sur le midi, Launai vint lui dire que le Roi lui accordoit le jour de délai, & qu'il lui permettoit de diſpoſer de ſes biens par un teſtament: il employa le reſte du jour à écrire

1632. ses dernieres volontés. Il témoigna dans ces derniers instants beaucoup de tendresse à son épouse ; comme il connoissoit toute la sensibilité de son ame & tout l'excès de son amour, l'état où il se la représentoit, lui déchiroit le cœur ; il lui fit ses derniers & éternels adieux en ces termes : *Mon cher cœur, je vous dis le dernier adieu, avec la même affection qui a toujours été entre nous ; je vous conjure par le repos de mon ame, que j'espere être bientôt au ciel, de modérer vos ressentiments & de recevoir de la main de notre doux Sauveur cette affliction ; je reçois tant de graces de sa bonté, que vous devez avoir tout sujet de consolation. Adieu encore une fois, mon cher cœur.*

Mercure François. Après s'être acquitté de ce devoir de tendresse, le Duc s'occupa de ses amis, de ses officiers, de ses domestiques, auxquels il donna des marques éclatantes de reconnoissance & d'attachement ; il porta la générosité & la grandeur d'ame jusques sur ses ennemis ; il légua au

cardinal de Richelieu un fameux tableau du Carache, repréſentant S. Sébaſtien mourant. Sur le ſoir, il reçut la viſite du cardinal de la Valette, avec lequel il s'entretint pendant une heure ; il le chargea de l'exécution de ſes dernieres volontés ; ils s'embraſſerent plusieurs fois : le Duc parut très-attendri de la douleur de ſon ami. 1632.

Cependant le jour de délai que le Maréchal avoit obtenu, donnoit quelques lueurs d'eſpérance que le Roi pourroit enfin ſe laiſſer toucher. Les amis du Duc renouvellent leurs efforts : quelques Grands de la Cour qui n'avoient pas eu ſujet d'aimer le priſonnier qui les effaçoit par ſa réputation, ſon éclat & ſa magnificence, ſe joignent à eux, & tous enſemble font de nouvelles & de plus vives inſtances au Roi, pour le fléchir ſur la deſtinée d'un ſeigneur ſi chéri. On admira ſur-tout la générosité du duc de Chevreuſe, qui oubliant les anciennes querelles de ſa maiſon avec celle de Montmorenci & ſes dé-

Hiſtoire du duc de Montmorenci, par un anonyme, L. 3, ch. 7.

1632. mêlés particuliers avec le Duc, se jetta plusieurs fois aux genoux du Roi, pour obtenir la grace d'un ennemi qu'il ne pouvoit s'empêcher d'estimer. Le marquis de S. Simon parut si outré, si inconsolable de l'inflexibilité du Roi, qu'il manqua d'en perdre les bonnes graces du Prince dont il étoit le favori.

Ce sentiment de tendresse & de compassion n'étoit pas particulier aux grands du Royaume, presque tous parents ou amis du Maréchal; il éclatoit avec autant de force chez les étrangers & les citoyens. Le nonce du Pape Urbain VIII, sollicita au nom du Souverain, la grace d'un général qui avoit fait triompher tant de fois les armes des Catholiques contre les Protestants. Le sénat de Venise le demanda au Roi, pour le mettre à la tête de ses armées. Le Duc de Savoie, dont le pere avoit été dépouillé de presque tous ses Etats, par les victoires du Duc, deux ans auparavant, agit en
Ibidem. sa faveur. Enfin Charles I, roi de la

Grande-Bretagne, qui par le plus horrible de tous les forfaits, éprouva dans la ſuite, un ſort auſſi tragique que le Duc, & Henriette de France ſon épouſe, n'eurent pas plutôt appris le danger de ce héros, qu'ils envoyerent des Ambaſſadeurs en France, pour demander ſa grace; mais le procès fut pourſuivi avec tant de précipitation, qu'ils n'arriverent qu'après ſa mort. 1632.

Les perſonnes d'un rang moins élevé, n'oſant mêler leurs voix parmi celles de tout ce qu'il y avoit de plus grand en Europe, ſe contentoient de faire parler leurs yeux & leur viſage. Il n'y eut que Saint-Preuil, capitaine aux gardes, qui s'adreſſa au Roi, pour lui demander la grace du Duc, qu'il regardoit comme ſon priſonnier : ſon zele déplût beaucoup au cardinal de Richelieu ([a]). *S. Preuil*, lui dit ce prélat violent;

([a]) Le Cardinal ne pardonna jamais à Saint-Preuil d'avoir dit, que s'il eût ſu qu'on eût réſervé le duc de Montmorenci au ſupplice, il lui auroit brûlé la cervelle à Caſtelnaudary, lorſqu'il le fit priſonnier.

1632. *ſi le Roi vous rendoit juſtice, il vous feroit mettre la tête aux pieds.* C'eſt auſſi le ſort qu'éprouva dix ans après ce brave & malheureux gentil-homme, pour avoir offenſé les parents & les créatures du cardinal. Hai-du-Châtelet, maître des requêtes, quoique livré au Cardinal, laiſſa appercevoir ſur ſon viſage & dans ſon maintien tant de triſteſſe & d'accablement, que le Roi lui dit : *Je penſe que vous voudriez avoir perdu un bras & ſauver M. de Montmorenci. Je voudrois les avoir perdus tous les deux*, *Sire*, s'écria-t-il en pleurant, *& vous en avoir ſauvé un qui vous a gagné & qui vous gagneroit encore des batailles.*

Hiſtoire de Montmorenci Liv. 3.

Mais le peuple qui ſait le moins diſſimuler, donna auſſi les plus grandes marques de déſeſpoir : il ſe jetta en foule dans les rues qui aboutiſſoient au palais où étoit logé le Roi, & pénétra juſques ſous les fenêtres de l'appartement du Prince, en criant : Qu'on nous ôte nos biens, nos enfants, qu'on nous faſſe tous mourir, mais qu'on lui laiſſe

laisse la vie. Le Roi qui ignoroit la cause de ce mouvement, parut ému ; il demanda ce que signifioient ces cris, ces clameurs : *Sire*, lui dit le maréchal de Châtillon, *si votre Majesté daignoit mettre la tête à la fenêtre, elle auroit compassion de ce pauvre peuple qui implore sa clémence en faveur de M. de Montmorenci. Ah !* répondit Louis XIII, *si je suivois les inclinations du peuple & des particuliers, je n'agirois pas en Roi.* 1632. *Ibidem.*

Cependant pour contenir la multitude, dont il y avoit lieu de craindre les plus terribles extrémités, on fit entrer dans la ville le soir du 29 Octobre, le reste de l'armée qui pouvoit monter à huit ou dix mille hommes. Toutes les maisons furent remplies de soldats : Toulouse, pendant cette nuit fatale & le jour suivant, offroit l'image d'une ville prise d'assaut ; l'air retentissoit de gémissements & de cris lamentables ; les femmes & les enfants éperdus de crainte & de douleur, se jettoient dans les Eglises ; les citoyens erroient dans les rues,

1632. comme s'ils eussent été privés de la raison : jamais le désespoir ne s'exprima d'une maniere plus touchante & plus énergique.

Ce jour-là même, La-Vaupot, l'un des principaux gentils-hommes de Monsieur, que ce Prince avoit envoyé à la Cour, pour veiller aux intérêts du duc de Montmorenci, pénétra dans la chambre du Roi, & se jetta à trois diverses reprises aux genoux du Monarque, animant son geste & son ton de voix de tout ce que la douleur a de plus pathétique, pour attendrir le Roi. Mais ce Prince que tant d'efforts ne faisoient qu'irriter, ne répondit autre chose, à chaque instance, sinon : *M. de Montmorenci est entre les mains du Parlement.*

Il reçut dans le même temps une lettre de la Reine sa mere, qui le conjuroit par-tout ce qu'il y a de plus sacré d'épargner la vie de son neveu le duc de Montmorenci. Louis XIII n'eut pas de peine à résister aux instances de cette prin-

ceſſe qu'il regardoit comme la cauſe 1632.
de tous les troubles.

On prétend qu'il eût été plus exorable à celles de la Reine ſon épouſe, ſi cette Princeſſe eût oſé intercéder pour un ſeigneur qu'elle plaignoit beaucoup. Après avoir balancé quelque-temps, elle s'étoit enfin déterminée à agir en ſa faveur ; mais avant que de hazarder une démarche qui auroit pu être interprétée témérairement, elle jugea à propos de ſonder le cardinal de Richelieu : *Madame*, lui répondit l'artificieux Miniſtre, *je ne doute point que vos prieres n'arrachent du Roi la grace de M. de Montmorenci ; mais craignez que la violence qu'il ſe fera pour vous plaire, n'altere ſa ſanté qui n'eſt pas encore bien rétablie depuis le voyage de Lyon.* Anne d'Autriche appréhendant d'être calomniée, ou au moins que le Cardinal ne l'accuſât d'avoir mieux aimé hazarder la ſanté du Roi, que de laiſſer périr le Duc, prit le parti d'enſevelir dans la nuit du ſilence, l'intérêt

1632. qu'elle prenoit au ſort du plus vaillant des François.

Qui le croiroit ? le Cardinal qui fermoit ainſi à M. de Montmorenci toute eſpérance de ſalut, paroiſſoit quelquefois affligé de la ſévérité du Roi ; il pouſſa même la diſſimulation juſqu'à exhorter pluſieurs perſonnes de qualité à ne point ſe laſſer d'avoir recours à la clémence du Prince. Mais il l'avoit rendu impitoyable, en lui inſinuant que Monſieur & tous ſes partiſans, quoiqu'ils ne paruſſent avoir pour objet que l'expulſion de ſon Miniſtre, ne cherchoient en effet qu'à le détrôner.

Vittorio Siri Memorie recondite, tom. 8, pag. 525.

Pendant que la Cour & la ville étoient dans la plus horrible agitation, le ſeul Montmorenci, qui avoit remis ſa deſtinée entre les mains de la Providence, jouiſſoit d'un calme profond ; il dormit tranquillement juſqu'à deux heures du matin, que ſes gardes le réveillerent ; en ſe levant pour prier Dieu, il appella ſon chirurgien : *Lucante*, lui dit-il, *Dieu ſoit loué*;

qui m'a voulu délivrer des troubles & de l'inquiétude où l'état de ma femme me jettoit à chaque instant: tu lui diras, que je ne lui recommande que deux choses ; la premiere, de pardonner à mes ennemis, d'aussi bon cœur que je leur pardonne ; la seconde, d'excuser les chagrins que je peux lui avoir donnés pendant notre union. Il se rendormit ensuite jusqu'à sept heures du matin, que le pere Arnoux entra dans sa chambre ; son chirurgien se présenta alors pour panser ses plaies : *Non, mon ami*, lui dit-il; *une seule les guérira bientôt toutes.* Puis s'adressant à son confesseur : *Mon pere, éclaircissez moi d'un doute : je vais paroître devant mes juges; me contenterai-je d'avouer ingénuement ma faute, ou tâcherai-je de justifier mes vues, par les conseils qu'on m'a donnés sous prétexte du bien public? Quoique je sois persuadé que les motifs que j'ai eus, pourroient faire quelque impression favorable sur les esprits, n'est-il pas plus sûr de me taire, & de réparer simplement par l'effusion de mon sang les péchés de ma vie passée?* Le Religieux lui

1632.

Vie du duc de Montmorenci, par du Cros, L. 3.

1632. répondit qu'il étoit le maître d'user du droit que chaque homme a de se justifier ; mais que puisqu'il plaisoit à Dieu de lui inspirer des pensées si sublimes, si saintes, il feroit mieux de confesser sa faute, sans alléguer les motifs qui pourroient l'excuser : c'est aussi le parti auquel le Duc se détermina.

Sur les dix heures du matin, le comte de Charlus de la maison de Lévi, capitaine des gardes-du-corps, vint le prendre pour le conduire au palais, où ses juges l'attendoient au nombre d'environ cent. Le Duc s'avança dans la grande salle avec cette grace & cette majesté qui éclatoient en toute sa personne, dans le temps de sa plus brillante fortune. A l'aspect de ce héros si malheureux & si intéressant, tous les juges se couvrirent le visage pour cacher leur douleur : le Duc s'assit au milieu du parquet, sur une chaise presque aussi élevée que les sieges des Magistrats. On rapporte que le Garde des Sceaux ayant commencé l'interrogatoire,

en lui demandant ſelon la coutume, ſon nom : *Mon nom*, répondit le Duc ! *vous avez aſſez long-temps mangé le pain de mon pere pour le ſavoir.* Il parut attendri à la queſtion qu'on lui fit, s'il n'avoit point d'enfants. Au reſte, il répondit à tout en peu de mots ; non-ſeulement il avoua les faits dont il étoit chargé, mais il s'accuſa & ſe calomnia, pour ainſi dire, lui-même, pour ſauver tous ceux qui l'avoient ſuivi dans ſa malheureuſe entrepriſe. Lorſqu'on lui demanda ſi ce n'étoit pas Monſieur qui l'avoit engagé à prendre les armes, il répondit qu'il ne cherchoit point à s'excuſer ſur Monſieur ; que c'étoit ſa malheureuſe deſtinée qui l'avoit précipité dans une ſi grande faute ; mais il ſoutint toujours qu'il n'avoit jamais eu intention de nuire à l'Etat.

1632.

Vittorio Siri, tom. 7. Hiſtoire du Languedoc, tome 5, page 600.

Ibidem.

A la fin de ſon interrogatoire qui ne fut pas long, il ſe retira en faiſant une profonde révérence à ſes juges ; mais quelques inſtants après, il demanda à rentrer : *Meſſieurs*, dit-

1632. il à la compagnie, *j'avois oublié de vous dire que lorſque l'on me confronta Guillemenet, je l'accuſai d'avoir contrefait mon ſeing : j'etois en colere ; je l'en décharge maintenant ; c'eſt un homme de bien : quant à l'union avec les Etats, c'eſt moi qui l'ai ſignée.*

Ibidem. Il ne fut pas plutôt ſorti que le Rapporteur forma ſon avis par lequel il le condamnoit à mort : les Juges opinerent du bonnet, ſans avoir la force de proférer un mot. Après cette triſte & terrible fonction, chacun d'eux s'enfuit chez lui, pour donner un libre cours à ſes larmes & à ſes regrets.

Le Maréchal duc fut ramené à l'hôtel-de-ville, d'où il écrivit ſes derniers adieux à la princeſſe de Condé & au cardinal de la Valette ; il ajouta quelques articles à ſon teſtament qu'il confia à S. Preuil pour le préſenter au Roi ; il ſe dépouilla enſuite d'un habit magnifique, & en prit un de toile qu'il s'étoit fait faire exprès à Leytoure, pour entendre ſon arrêt de mort.

Sur le midi, les deux Commiſſai-

res arriverent pour le lui prononcer : il descendit dans la chapelle ; & s'étant mis à genoux aux pieds de l'autel, il l'écouta avec une tranquillité héroïque : *Messieurs*, dit-il aux deux Conseillers, *je vous remercie vous & votre Compagnie ; assurez-la que je regarde cet arrêt de la justice du Roi, comme un arrêt de la miséricorde de Dieu.* Il récita ensuite le symbole de la Foi, & offrit sa vie à Dieu en sacrifice d'expiation. 1632.

Mercure François.

Quelque temps après le comte de Charlùs entra dans sa chambre, le visage baigné de larmes, & lui demanda de la part du Roi le cordon de l'ordre du Saint-Esprit & le bâton de maréchal de France : *Mon cher cousin*, lui dit le Duc en les lui remettant, *je rends volontiers le bâton & le cordon à mon Roi, puisqu'il me juge indigne de sa grace.*

Le Roi jouoit aux échecs avec M. de Liancourt, lorsqu'on lui rapporta les marques des dignités du Duc ; Liancourt & tous ceux qui environnoient le Roi, fondoient en larmes : *Sire*, lui dit le comte de

1632. Charlus, *voici le collier de l'ordre & le bâton de maréchal de France, que je vous rends de la part de M. de Montmorenci ; il m'a chargé, Sire, de vous dire, qu'il meurt avec la plus ſenſible douleur de vous avoir offenſé ; loin de ſe plaindre de la mort à laquelle il eſt condamné, il la trouve trop douce par rapport au crime qu'il a commis.* A ces mots, ce ſeigneur tombe aux genoux du Roi, qu'il embraſſe & arroſe de ſes larmes : *Ah ! Sire*, dit-il, *Sire, faites grace à M. de Montmorenci ; ſes ancêtres ont ſi bien ſervi l'Etat ; faites-lui grace, Sire.* Tout ce qu'il y avoit dans la chambre du Roi ſe proſterne en même-temps, en criant : *Grace, miſéricorde.* Qui le croiroit ! Louis XIII reſiſta à une ſcêne ſi touchante. *Non*, dit-il, en élevant la voix, *il n'y a point de grace ; il faut qu'il meure ; on ne doit pas être fâché de voir mourir un homme qui l'a ſi juſtement mérité ; tout ce que je peux faire en ſa faveur, c'eſt que le bourreau ne le liera point, & qu'il ne fera que lui couper le col.*

L'exécution devoit ſe faire, en

vertu de l'arrêt, dans la place du Salin ; mais Richelieu, qu'une armée ne rassuroit peut-être pas contre la fureur & le désespoir du peuple, conseilla au Roi de le faire mourir dans la cour de l'hôtel-de-ville, dont les portes seroient fermées. 1632.

Le Maréchal parut fort peu touché de ces sortes de graces ; il déclara même qu'il eût mieux aimé être exécuté en public, afin que la réparation de sa faute fût plus éclatante & sa mort plus semblable à celle de Jesus-Christ ; il voulut être lié, & il demanda avec instance que l'on avançât l'heure de son trépas.

Cependant il y avoit plus d'une heure qu'il n'entendoit autour de lui qu'un mélange de soupirs, de sanglots, & des cris lamentables ; ses gardes, nue tête, sans manteau, sans armes, étoient plongés dans un tel accablement, qu'on les eût pris plutôt pour les compagnons que pour les spectateurs de sa mort : les Jésuites, qui étoient venus le

1632. fortifier dans ces terribles inſtants, étoient ſi pénétrés de douleur, que le Maréchal ſe vit obligé de les conſoler lui-même ; ſon chirurgien s'étant approché pour lui couper les cheveux, tomba évanoui : *Comment, Lucante*, lui dit le Duc, *vous qui m'exhortiez ſi ſouvent dans ma priſon à recevoir tous les malheurs, comme venant de la main de Dieu, vous êtes plus affligé que moi-même ! Conſolez-vous, Lucante ; je veux vous embraſſer & vous dire le dernier adieu pendant que j'ai les mains encore libres ; je vous prie ſeulement de ne m'oublier jamais.* Le Duc remercia enſuite tous ceux qui l'avoient gardé & ſervi, avec tant de grace & un ſon de voix ſi touchant, qu'il les pénétra tous d'amour, de reſpect & d'attendriſſement : mais quand on lui vit tendre ſes bras victorieux ; quand on le vit dépouiller & s'avancer au ſupplice avec cet air noble & majeſtueux qui l'accompagna juſqu'au dernier inſtant de ſa vie, la douleur, la confuſion, le regret & le déſeſpoir de tous

Hiſtoire du duc de Montmorenci, par un anonyme, Liv. 3, ch. 7.

ceux qui étoient préſents, n'eurent plus de bornes. Au reſte, ces regrets, ces cris, ces lugubres apprêts, ſi capables d'ébranler la conſtance de l'homme le plus intrépide, ne firent aucune impreſſion ſur l'ame du Maréchal-Duc : c'eſt que la religion ajoute à l'héroïſme, & que nul homme ne donna jamais tant de marques de foi, de piété, de repentir, de ſoumiſſion aux décrets de la Providence. 1632.

En entrant dans la cour de l'hôtel-de-ville où étoit dreſſé l'échafaud, il apperçut la ſtatue d'Henri IV, qui avoit été en partie redevable de la couronne de France au Connétable ſon pere : il s'arrêta quelques inſtants pour la conſidérer, s'attendriſſant ſur la mort que le fils de ce Prince lui faiſoit ſouffrir. Le pere Arnoux, qui étoit à ſa droite, lui demanda s'il deſiroit quelque choſe : *Non, mon pere*, répondit le Duc ; *je regardois la ſtatue d'Henri IV ; c'étoit un grand & généreux Monarque ; j'avois l'honneur d'être ſon filleul. Allons*, continua-t-il, *Ibidem.*

1632. en montrant l'échafaud, *voici l'unique chemin du Ciel.* Il n'y fut pas plutôt monté, qu'il ſalua la compagnie, compoſée du grand-Prévôt & de ſes gardes, des Capitouls & des officiers de ville, qui avoient eu ordre de ſe trouver à l'exécution en habit de cérémonie : il les pria tous de témoigner au Roi qu'il mouroit ſon très-humble ſerviteur, & avec un regret extrême de l'avoir offenſé : il s'agenouilla enſuite, & reçut le coup mortel, en remettant à haute voix ſa belle ame entre les mains de Dieu. Le ſang rejaillit juſques ſur la muraille de l'hôtel-de-ville, & on en voit encore aujourd'hui les traces.

Hiſtoire du Languedoc, tome 5.

C'eſt ainſi que ſix ſiecles de grandeur, d'héroïſme, des ſervices les plus éclatants rendus à la patrie, ne purent effacer la faute de quelques jours, & garantir Henri II, duc de Montmorenci, de la deſtinée la plus tragique : il étoit né trente-ſept ans auparavant le plus noble, le plus riche, le plus beau, le mieux fait, le plus généreux & le

plus brave ſeigneur de l'Europe. 1632.
L'idée que les gens de guerre s'étoient formée de ſon courage étoit telle, que les uns trempoient leur épée dans ſon ſang, les autres en buvoient, comme s'il eût été capable de leur communiquer la vertu du cœur dont il ſortoit.

Les chirurgiens ayant ouvert le *Ibidem.* corps pour l'embaumer, y trouverent cinq balles; ils remarquerent que des dix-ſept bleſſures qu'il avoit reçues à la rencontre de Caſtelnaudary, aucune n'étoit mortelle. Son cœur fut porté, comme il l'avoit ordonné, à l'égliſe de la Maiſon Profeſſe des Jéſuites de Toulouſe; le corps auquel on avoit recouſu la tête, fut enterré dans l'égliſe de Saint Sernin: le cardinal de la Valette lui fit célébrer un ſervice ſolemnel, auquel la plus grande partie de la Cour, le Parlement & tous les citoyens de Toulouſe aſſiſterent.

Jamais la mort ſanglante des comtes d'Egmont & d'Hornes ne fit verſer plus de pleurs, & n'excita

1632. des regrets plus douloureux dans les Pays-Bas, que celle du duc de Montmorenci en France. Son ſupplice, quoiqu'autoriſé par les loix, rendit le cardinal de Richelieu infiniment plus odieux que l'injuſte condamnation du maréchal de Marillac : la France preſqu'entiere prit le deuil ; les pays étrangers partagerent la douleur de la nation ; l'Impératrice, épouſe de Ferdinand II, l'Archiducheſſe-Infante lui firent célébrer des ſervices à Vienne & à Bruxelles ; enfin les gens de lettres, dont il étoit le protecteur & l'ami, conſacrerent à ſa mémoire divers éloges en vers ([a]).

([a]) Voici ceux qui ont paru les plus dignes de lui.

MARS eſt mort, il n'eſt plus que poudre ;
Le phœnix des guerriers,
Sous une forêt de lauriers,
N'a pu ſe garantir du foudre.
Sa trame vient d'être coupée,
Au grand regret de l'univers ;
Il ne vit plus que dans nos vers,
Ou dans ce qu'a fait ſon épée.
Toi qui lis & qui ne ſais pas
De quelle façon le trépas
Attaqua cette ame guerriere ;
Ces deux vers t'en feront ſavant :
La parque le prit par derriere,
N'oſant le prendre par devant.

Tous

Tous les hiſtoriens François & étrangers ont parlé de ce Héros infortuné, comme d'un des hommes les plus accomplis que la France ait produits. 1632.

Il n'y a jamais eu que le cardinal de Richelieu qui ſe ſoit applaudi de la deſtinée tragique du duc de Montmorenci. C'eſt ainſi qu'il s'exprime dans ſon teſtament politique: *La mort de Marillac & de Montmorenci ont mis dans un inſtant tous les Grands du Royaume en leur devoir.* Le trait eſt faux: il n'y eut preſque

Teſtament politique de Richelieu.

SONNET.

Le grand Montmorenci n'eſt plus qu'un peu de cendre,
Que le ſort précipite où tout doit arriver;
Là courent ſes pareils, ſi l'on en peut trouver:
C'eſt le deſtin d'Achille & celui d'Alexandre.

Tant de rares vertus ne l'en ont pu défendre.
Mars commença l'outrage & n'oſa l'achever;
Il reſpecta le ſang que l'on a vu verſer
A la plus vile main qui le pouvoit répandre.

De ſon bras qui couvroit les campagnes de morts,
L'un & l'autre élément ont ſenti les efforts,
Et ſa gloire a paſſé tout ce que l'on admire.

Quand le Ciel d'un Héros veut la terre honorer,
Il n'en fait que la montre, & ſoudain le retire,
De peur que ſa valeur ne le faſſe adorer.

1632. point d'année depuis la mort du duc de Montmorenci qui ne fût célebre par des conſpirations : le comte de Soiſſons, les ducs de Guiſe & de Bouillon prirent les armes contre le Roi, & livrerent bataille à ſes troupes dans la plaine de la Marfée. Qui ne connoît la conjuration de Cinq-Mars ? Tous ces mouvements n'annoncent-ils pas la même inquiétude, la même indocilité de la part des Grands ? Avouons-le, les François ne ſont revenus de leur fureur pour les factions & les duels que ſous le regne de Louis XIV : quand ce Prince ſi grand d'ailleurs, n'auroit rendu que ce ſeul ſervice à ſa nation, il mériteroit des éloges immortels.

Le même Richelieu cite avec complaiſance un mot du cardinal Zapata, miniſtre Eſpagnol, qui un quart-d'heure après que la nouvelle de la mort du duc de Montmorenci fut apportée à Madrid, ayant rencontré Barraut & Beautré, ambaſſadeurs de France, leur demanda froidement quelle étoit la cauſe de

la mort du Duc : *Ce ſont ſes fautes*, 1632.
repartit Beautré. *Non*, répliqua le Cardinal ; *mais la clémence mal-entendue des derniers Rois de France.* Il vouloit ſans doute faire entendre, que l'indulgence avec laquelle on avoit traité les Grands coupables d'une révolte, avoit encouragé celui de tous qui avoit le plus de droit à la clémence de ſon Prince : mais le comte-duc d'Olivarès, d'un caractere auſſi doux que Richelieu étoit violent, penſoit bien autrement : *Comment*, dit-il aux mêmes Ambaſſadeurs, *M. le cardinal de Richelieu a-t-il oſé traiter ainſi le plus grand ſeigneur de France ! a-t-il oublié qu'il eſt ſujet ; que les Rois meurent ; & que la haine que l'on s'attire par de pareilles exécutions eſt immortelle ?*

Hiſtoire de Louis XIII, par le Vaſſor, tom. 7, premiere partie.

Louis XIII lui-même n'eut pas plutôt perdu un Général qui, ſelon l'expreſſion de du Châtelet, pouvoit encore lui gagner des batailles, qu'il fut pénétré de douleur : on remarqua beaucoup ce qu'il répondit à ces paroles du pere

1632. Arnoux, qui étoit venu lui rendre compte des détails de la fin chrétienne & héroïque du Duc : *Sire, Votre Majesté a fait un grand exemple sur la terre par la mort de M. de Montmorenci ; mais Dieu par sa miséricorde en a fait un grand Saint dans le Ciel. Hélas*, dit le Roi, avec un profond soupir, *je voudrois bien y avoir contribué par des voies plus douces*. Malgré l'extrême rigueur qu'il fit paroître, & qui lui avoit été inspirée, il avoit été sur le point de lui pardonner ; c'est ce qu'il attesta lui-même au lit de la mort, c'est-à-dire, dans un temps où les Rois n'ont pas plus d'intérêt que les autres hommes à dissimuler leurs sentiments : il dit au prince de Condé, qu'on lui avoit fait violence dans ce malheureux voyage de Toulouse, où il étoit allé contre son gré ; qu'il avoit eu dessein de sauver la vie au duc de Montmorenci ; mais qu'il s'étoit laissé entraîner par une foule de prétextes, qu'on lui avoit représentés comme des raisons d'Etat ; qu'il

Additions aux Mémoires de Castelnau, tome 2, page 152.

lui en étoit toujours resté un déplaisir cuisant qu'il avoit tenu caché dans son sein : *Ah !* ajoutoit ce Monarque éclairé par une triste expérience, *que les Rois sont malheureux de n'entendre que de sinistres rapports, de se défier de leurs proches parents, de leurs principaux officiers, & de ceux qu'ils affectionnent le plus, & d'être obligés de régler leur conduite sur des phantômes de politique, qui ne sont souvent que l'intérêt d'autrui !* 1632.

Tout ce qu'on a vu du duc de Montmorenci justifie bien la douleur & les regrets universels que sa mort excita ; voici encore quelques traits qui acheveront de donner une juste idée de son ame & de ses sentiments.

Dans un voyage qu'il faisoit de Languedoc à Paris, il passa par Bourges, où le duc d'Enguien, depuis le grand Condé son neveu, étudioit chez les Jésuites : il fit présent au jeune Prince d'une bourse pleine de pieces d'or : à son retour, il lui demanda l'usage qu'il en avoit fait ; l'enfant la lui pré-

Vie de la duchesse de Montmorenci Chap. 30.

1632. ſenta telle qu'il l'avoit reçue : Montmorenci très-mécontent qu'il n'en eût pas fait des libéralités, la prit & la jetta par les fenêtres, en diſant : *Voilà le cas qu'un Prince tel que vous doit faire de l'argent.*

Un jour qu'il jouoit, il ſe trouva un coup de trois mille piſtoles : un des ſpectateurs dit à ſon voiſin, voilà une ſomme qui feroit la fortune d'un honnête-homme ; le Duc l'entend, gagne le coup, & préſente la ſomme à ce gentilhomme, en lui diſant : *Je voudroîs, Monſieur, que votre fortune fût plus grande.*

Il aimoit ſur-tout à s'entretenir de ce qui fait le bonheur de la vie. Dans une promenade à la campagne un de ceux qui l'accompagnoient ſoutenoit avec raiſon, que l'homme dans les conditions les plus bornées, pouvoit être plus heureux que les Grands de la terre : Voilà qui réſoudra la queſtion, répondit le Duc, en appercevant quatre cultivateurs qui dînoient à l'ombre d'un buiſſon. Il marche à eux, & leur adreſſant la parole : *Mes amis,*

leur dit-il, *êtes-vous heureux?* Trois 1632.
de ces payſans lui répondirent, que bornant leur félicité à quelques arpents de terre qu'ils avoient reçus de leurs peres, ils ne deſiroient rien de plus ; le quatrieme avoua qu'il ne manquoit à ſes deſirs que la poſſeſſion d'une partie de ſon patrimoine qui étoit paſſée en des mains étrangeres. *Mais ſi tu* Ibidem.
l'avois, continua le Duc, *ſerois-tu heureux? Autant, Monſeigneur, qu'on peut l'être en ce monde. Combien vaut-il? Deux mille francs. Qu'on les lui donne*, s'écria Montmorenci, *& qu'il ſoit dit que j'ai fait aujourd'hui un heureux.*

Le duc de Montmorenci n'eut gueres d'autres défauts que ceux d'avoir outré les deux vertus les plus nobles de l'humanité, la libéralité & la valeur : il étoit preſqu'auſſi prodigue de ſon bien que de ſa vie ; mais l'excès de courage avec lequel il bravoit les dangers les plus affreux, étoit commun alors à tous les grands Capitaines ; c'étoit l'héroïſme de ce ſiecle. Je

1632. *n'estimerai jamais*, disoit le grand Gustave Adolphe, *un Roi qui dans une action ne s'exposera pas comme un simple soldat.* Ainsi pensoient Guébriant, Gassion, le comte d'Harcourt, le grand Condé lui-même. Il est constant que Montmorenci étoit né avec les plus grands talents pour la guerre : actif, infatigable, insatiable des connoissances relatives à son art, jamais Général ne captiva comme lui le cœur des officiers & des soldats. Tout contribuoit, au reste, à le faire adorer; l'éclat de sa naissance, sa figure, sa valeur brillante, son affabilité, sa générosité, ses graces, sa politesse, sa franchise, le soin extrême qu'il prenoit des malades & des blessés : il ne lui manquoit, pour être l'un des plus grands Capitaines de la nation, qu'un courage moins impétueux & une plus longue expérience.

Vie de la duchesse de Montmorenci ch. 8, 9 & 10.

D'après tout ce qu'on a dit de la tendresse de Madame de Montmorenci pour son époux, on ne sera pas surpris de sa douleur & de son désespoir ;

déſeſpoir. Auſſi-tôt après le traité 1632.
de Béziers, elle avoit été reléguée au château de la Grange-des-Prez, ſans qu'il lui fût permis de venir ſe jetter aux pieds du Roi : c'eſt que le cardinal de Richelieu étoit perſuadé avec toute la France, qu'elle ſeule avoit engagé le Duc à lever l'étendard de la révolte en faveur de la Reine mere & de Monſieur. Bientôt après elle apprit qu'on conduiſoit l'objet de tant d'amour & de larmes à Toulouſe pour le juger : cette nouvelle la réduiſit dans une eſpece d'anéantiſſement ; il ne lui reſtoit ni poux, ni force, ni mouvement ; étendue dans ſon lit, elle invoquoit la mort comme la fin de tous ſes maux ; un morne & ſombre ſilence régnoit dans ſon palais : perſonne n'oſoit prononcer devant elle le nom de M. de Montmorenci ; elle preſſentit ſa deſtinée tragique par les larmes & les ſanglots qui échappoient à ſes officiers & à ſes domeſtiques ; deux Capucins qui vinrent lui apporter la lettre de ſon époux mou-

1632. rant, ne lui confirmerent que trop son malheur : c'est alors qu'elle tomba dans un long évanouissement, dont elle ne revint que pour sentir toute l'horreur de son sort. Trop remplie d'un sentiment que la religion désavoua bientôt : *Hélas!* s'écria-t-elle en parlant du Roi, *peut-on après cela l'appeller juste?* Mais se rappellant que son époux ne lui avoit rien tant recommandé que de pardonner aux auteurs de sa mort, elle ne chercha d'asyle & de consolation qu'aux pieds de son crucifix : *O mon Dieu*, disoit-elle, en versant des torrents de larmes, *je n'aimois que lui dans le monde, & vous me l'avez enlevé, afin que je n'aime que vous.* Comme on lui conseilloit de sauver ses diamants & ses meubles les plus précieux : *Non, non*, disoit-elle, *je ne veux pour tout bien que la douleur & la patience ; je ne crains point qu'on m'enleve l'un & l'autre.*

Huit jours après l'exécution de son époux, un exempt des gardes-du-corps appellé d'Arbelot, vint

lui ſignifier un ordre de ſortir du Languedoc, & de ſe retirer à Montargis, à la Fere ou à Moulins : elle choiſit cette derniere ville comme la plus éloignée de la Cour. En paſſant par Lyon, l'argent lui manqua, & elle ſe vit réduite à vendre les chevaux de ſon carroſſe pour continuer ſa route : elle éprouva dans cette ville un nouveau trait de la dureté de ſes ennemis. L'Archevêque de Lyon, frere du cardinal de Richelieu, défendit à Madame de Chantal avec qui la Ducheſſe vouloit s'entretenir de Dieu, de lui donner cette ſatisfaction. C'eſt ainſi que cette malheureuſe Princeſſe, née dans le ſein des grandeurs & des richeſſes, autrefois ſi aimée, ſi reſpectée, abandonnée alors de tout le monde, perſécutée par ſes ennemis, traverſa une partie du Royaume comme une criminelle, traînant après ſoi les débris d'une brillante fortune. A peine fut-elle arrivée à Moulins, qu'on la renferma dans le château : elle en ſortit cependant au bout

Ibidem.

d'un an, avec la liberté d'établir ſon ſéjour par-tout où elle voudroit : elle n'en profita que pour acheter une grande maiſon ſituée dans l'endroit le plus écarté de la ville. C'eſt-là qu'enfermée dans un cabinet obſcur, tendu de noir & éclairé ſeulement par la foible & ſombre lueur de quelques bougies, cette nouvelle Artemiſe, les cheveux épars & en habits de deuil, paſſoit les jours & les nuits aux pieds du portrait de ſon époux, ne ſe nourriſſant, pour ainſi dire, que de ſes larmes & de ſa douleur. Son unique conſolation étoit de ſecourir les malheureux : *Je crois*, diſoit-elle, *qu'il n'y a pas un être plus malheureux que moi dans l'univers : mais cette idée ne me rend pas inſenſible au triſte ſort des infortunés ; les moyens que j'ai de faire du bien, me tiennent lieu de conſolation dans un temps où je n'en peux recevoir de perſonne.* Sa famille, l'une des plus illuſtres & des plus riches de l'Italie, touchée de l'excès de ſon affliction, employa tout ce que la tendreſſe a de plus

ſéduiſant pour l'engager à retourner à Rome ; mais en vain : elle eût plutôt renoncé à la vie, que de s'éloigner des cendres de ſon époux.

Vie de la ducheſſe de Montmorenci chap. 20.

Il y avoit dix ans qu'elle vivoit ainſi dans les pleurs & l'accablement, lorſque Louis XIII paſſant par Moulins, crut ne pouvoir ſe diſpenſer d'envoyer un gentilhomme complimenter de ſa part cette Princeſſe qui lui appartenoit de ſi près. A l'aſpect de ces lieux, où régnoient le ſilence, le deuil & la douleur, l'envoyé du Roi fut ému ; mais il le fut bien davantage, en voyant l'état déplorable & languiſſant de la Ducheſſe : *Témoignez au Roi*, lui dit cette reſpectable veuve, *que je ſuis ſurpriſe qu'il ſe ſouvienne encore d'une femme malheureuſe & indigne de l'honneur qu'il lui fait* ; *mais ne manquez pas de lui rapporter tout ce que vous voyez.* En même-temps elle donna un libre cours à ſes ſanglots & à ſes larmes. Le cardinal de Richelieu imita ſon maître ; il envoya auſſi viſiter la Ducheſſe : terrible épreuve pour

une femme qui le regardoit comme l'unique auteur de ſon infortune ! Elle répondit à ſes compliments avec la même douleur & la même modération.

Après la mort de Louis XIII, la Ducheſſe fit conſtruire une belle Egliſe pour les Religieuſes de la Viſitation de Moulins, où elle fit élever à ſon époux un des plus magnifiques mauſolées qu'il y eût en Europe. La reine Anne d'Autriche, régente du Royaume, qui avoit été très-touchée, comme on l'a vu, de la mort tragique du Duc, voulut qu'on rendît tous les honneurs imaginables à ſa mémoire : il y eut des obſtacles à vaincre. La Reine ſe vit obligée d'uſer de toute ſon autorité, pour obliger l'abbé & les chanoines de S. Sernin, de rendre le corps du Duc, dont ils ne vouloient pas ſe déſaiſir. Ces triſtes reſtes furent transférés de Toulouſe à Moulins, & accueillis ſur la route par les Chapitres & les Paroiſſes, avec un grand concours de peuples qui jettoit encore des

fleurs & des larmes ſur le cercueil de ce héros, qui pendant ſa vie, avoit été l'amour & les délices de la nation : il fut inhumé dans le ſuperbe tombeau préparé par les ſoins de ſa vertueuſe épouſe.

Après s'être acquittée de ce devoir de piété & de tendreſſe, Madame de Montmorenci prit le voile dans le monaſtere de la Viſitation, dont elle devint la bienfaitrice & la ſupérieure. Il n'eſt peut-être pas inutile d'obſerver que la Ducheſſe fut la conſolatrice des illuſtres malheureux de ce ſiecle. C'eſt dans ſon ſein que la reine d'Angleterre, Henriette de France, verſoit les larmes ameres que lui arrachoit le ſouvenir d'un époux immolé à la rage de ſes ſujets ; c'eſt auprès d'elle que Mademoiſelle, les ducheſſes de Longueville & de Châtillon venoient chercher le calme & la paix qu'elles ne pouvoient trouver dans les agitations & les intrigues de la Cour. La reine Anne d'Autriche, Louis XIV l'honorerent plus d'une fois de leur vi-

Ibidem, chap. 24 & ſuiv.

ſite : il n'y eut pas juſqu'à la reine Chriſtine, qui ne voulût voir cette femme illuſtre, dont les malheurs, la conſtance & les vertus rempliſſoient toute l'Europe. Madame de Montmorenci ne mourut qu'en 1666, auprès des cendres qu'elle avoit ſi long-temps arroſées de ſes larmes. Mais avant que de rendre le dernier ſoupir, elle eut la joie & la conſolation de voir le grand nom de Montmorenci qu'elle avoit adoré, porté avec éclat par François-Henri de Montmorenci, duc de Luxembourg, qu'un grand nombre de belles actions avoit déja comblé de gloire, & qui pour le bonheur de la France, devoit être le plus grand Capitaine que la maiſon de Montmorenci ait jamais produit.

Fin du Tome troiſieme.

Faute à corriger.

Page 430, *ligne* 18, du Souverain : *liſez* du ſouverain Pontife.

